This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Revue de la renaissance

Léon Séché

KF 466

Bound

JUN 18 1908

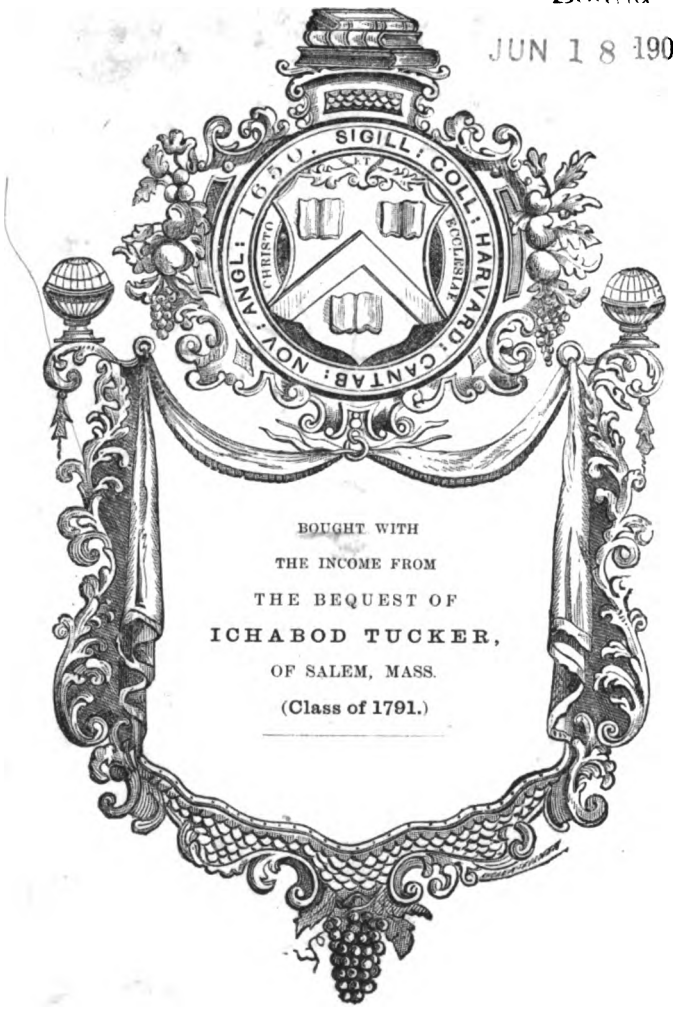

BOUGHT WITH
THE INCOME FROM
THE BEQUEST OF
ICHABOD TUCKER,
OF SALEM, MASS.
(Class of 1791.)

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Revue

DE

LA RENAISSANCE

TOME VII

Digitized by Google

Digitized by Google

Revue

DE

LA RENAISSANCE

ORGANE INTERNATIONAL

des Amis du XVIe Siècle

ET DE LA PLÉIADE

Paraissant tous les deux mois

DIRECTEUR : LÉON SÉCHÉ

TOME VII — SIXIÈME ANNÉE

J. DU BELLAY

PARIS
AUX BUREAUX DE LA *REVUE*
20 *bis*, RUE CENSIER
1906

Digitized by Google

132 - 32/3

37563.29

Digitized by Google

37563.29

Tome VII (6e année) Le Numéro : 4 fr. Janvier-Avril 1906

COURONNÉE PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE

(Prix Saintour, 1905)

HARVARD COLLEGE LIBRARY
JUN 6 1906
CAMBRIDGE, MASS.
KF466

Revue

DE

LA RENAISSANCE

ORGANE INTERNATIONAL

des Amis du XVIe Siècle

ET DE LA PLÉIADE

Paraissant tous les deux mois.

DIRECTEUR : LÉON SÉCHÉ

Cette année nous avons distingué la *Revue de la Renaissance* que dirige M. Léon Séché et qui s'occupe surtout de la Renaissance angevine et de la Pléiade.

(Rapport fait à l'Académie française par M. Gaston Boissier sur les concours de l'année 1903).

PARIS
AUX BUREAUX DE LA *REVUE*
20bis, RUE CENSIER

1906

Digitized by Google

REVUE DE LA RENAISSANCE

Sommaire du numéro de Janvier-Avril 1906

I. **Trois lettres inédites de l'avocat de Naples.** — Léon G. PELISSIER, Prof. à l'Université de Montpellier.

II. **Formation de la Pastorale française** . . . . — Jules MARSAN, Prof. à l'Université de Toulouse.

III. **Un poète ignoré du XVIe siècle : Annibal d'Ortigue** . . . . . — Ad. VAN BEVER.

IV. **La Vierge à l'enfant,** sonnet . . . . . — Ph. PARDAILLAN.

V. **Le XVIe siècle à travers les journaux et les revues. — Le sonnet à Caron d'Olivier de Magny** . . . . . — Le LISEUR.

VI. **Bibliographie** . . . . . .

VII. **Supplément :** *Le Recueil de poésie de J. du Bellay* (fin).

ILLUSTRATIONS

Quatre planches tirées de *la Pastorale dramatique en France.*

CONDITIONS D'ABONNEMENT A LA REVUE

LA REVUE DE LA RENAISSANCE paraît tous les deux mois.

Les abonnements partent du 1er janvier.

PARIS ET DÉPARTEMENTS		ÉTRANGER	
Un an.	**20** fr.	Un an.	**25** fr.
Avec supplément sur Chine ou sur Japon.	**40** fr.	Avec le supplément sur Chine ou sur Japon	**50** fr.

Adresser tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction de la REVUE à M. LÉON SÉCHÉ, 20 *bis*, rue Censier, Paris (V^e).

LONDRES
Dulau, Baillère-Tindal, Hachette et Cie.

BERLIN, VIENNE, LEIPZIG
Le Soudier et Brockhaus

ROME, MILAN, TURIN
Bocca.

FLORENCE
Vieusseux.

GENÈVE
Cherbuliez.

BRUXELLES
Ramot, Lebègue.

LIÈGE
J. Bellens.

LAUSANNE
Benda.

LA HAYE
Belinfante frères.

Digitized by Google

JUN 6 1906
CAMBRIDGE, MA

NOTES ITALIENNES D'HISTOIRE DE FRANCE XXXIV

Trois lettres inédites de l'Avocat de Naples

Parmi les fonctionnaires de tout ordre — diplomates, magistrats, prélats, hommes de guerre, professeurs — que l'Italie du XVIe siècle donna au gouvernement français (1) ; il ne faut pas oublier un jurisconsulte napolitain que ses contemporains de France ont désigné communément sous le surnom familier d'*avocat de Naples*. Michel Riz (Ritius, Rizio et en vénitien Michel Rizo), à peu près inconnu aujourd'hui aux biographes (2), a joué un rôle assez important dans

(1) On en trouvera un catalogue, encore inachevé malheureusement, mais aussi abondant que possible dans le beau travail de M. Picot, *Les Italiens en France au XVIe siècle* (permière série, *in Bulletin italien*, 1901 et 1902, et à part, in-8°, 144 p. Bordeaux, Féret, 1902).

(2) Dans le travail ci-dessus cité, M. Picot promet de lui consacrer une notice ultérieurement : « Nous consacrerons dans notre livre II des notices au jurisconsulte Michele Rizio de Naples et au poète latin Lodovico Eliano de Verceil. » (*Ibid.*, p. 51.)

Digitized by Google

l'histoire administrative et diplomatique du règne de Charles VIII et de Louis XII. Sans vouloir — ni d'ailleurs pouvoir, faute de matériaux — faire ici sa biographie, j'en rappellerai quelques dates, d'après quelques indications données par M. de Maulde (1) et les renseignements nombreux et précis fournis par les Diarii de Marino Sanuto, professeur de droit et avocat à Naples avant l'invasion française. Entré en 1495 à la cour de Charles VIII, il doit probablement à son récit apologétique de la conquête du royaume de Naples (2) la protection et la faveur du prince. Nous le trouvons en effet maître des requêtes de l'hôtel, conseiller au grand conseil, en 1500 membre du Sénat de Milan, puis en 1501 président du parlement de Provence récemment fondé par Louis XII (poste de confiance pour un étranger dans une province récemment rattachée à la couronne), en 1502, conseiller pour l'administration du royaume de Naples nouvellement conquis, en 1504, conseiller au Parlement de Paris. C'est lui qui en 1500, lors de l'amende honorable du peuple milanais à Louis XII, prononce le réquisitoire contre la malheureuse ville, et lui reproche avec une indignation de commande et une violence classique sa « trahison » envers le roi de France ; c'est lui qui fait leur procès aux fauteurs de la rébellion et qui en fait condamner à mort les principaux chefs (3). En 1506, il est envoyé à Gênes pour tenter de pacifier les esprits et d'éviter l'insurrection ; il n'y réussit pas, et après la défaite du parti de l'indépendance,

(1) De Maulde, in *Chroniques de Louis XII*, par JEAN D'AUTON, I, p. 273.

(2) *Historia profectionis Caroli VIII Francorum regis* (Bibl. Nat. F. Latin, cod. 6200). L'auteur s'y désigne comme *M. R. neapolitanus, inter utriusque juris professores minimus et ejusdem regis in universo prefato suo Siciliè regno advocatus*. M. de Maulde signale aussi de lui une *Histoire des rois de France, d'Espagne, de Jérusalem, de Naples et de Hongrie* dont le manuscrit est à Vienne, Hofbibliothek, cod. 3421 et qui a été publié en français à Bâle en 1535.

(3) Sur ces divers événements que je me borne à signaler ici rapidement. Cf. JEAN D'AUTON. Chroniques, ch. XXXVIII (éd. de Maulde t. I, 270 sqq.), et PÉLISSIER, *Louis XII et Ludovic Sforza*, t. II, *passim*.)

Digitized by Google

c'est lui qui, au rebours de ce qui s'était produit à Milan, est constitué l'avocat de la ville vaincue et asservie (1). Enfin il est chargé par Louis XII de plusieurs missions diplomatiques auprès de divers potentats italiens : en avril 1505 il fait partie de l'ambassade française chargée d'apporter à Jules II l'obédience de Louis XII : « domino michiel Rizo neapolitano sè la oration latina laqual fo pio impresa (2) » ; en 1507 tandis que Lascaris est resident français à Venise, Michel Riz y est envoyé comme ambassadeur extraordinaire en compagnie de M. de la Palisse. Son séjour s'y prolonge de deux mois et sa mission se termine par des protestations d'entente étroite et cordiale entre la Serénissime et Louis XII (3). Cette ambassade avait été motivée par le désir de Louis XII de resserrer les liens de son alliance avec Venise, dans l'attente de l'expédition que Maximilien annonçait avec fracas et qui inquiétait les Milanais : « *Milanesi temono assai, e tien certo la venuta di Maximian e lo desiderano) perche dicono metera li fioli di Lodovico in Stato* (4) ». Enfin en 1508, nous trouvons Michel Riz ambassadeur à Florence.

C'est à cette ambassade auprès de la Seigneurie de Florence que se rapportent les trois lettres de Michel Riz (5) que je publie ci-après.

(1) JEAN D'AUTON, *Exorde sur les gestes*, annales du chr. roy Louis XII (1506-1507), chap. XIII-XXVII, et surtout ce dernier (éd. de Maulde, t. IV, pp. 140, 199, 252 et 278).

(2) MARINO SANUTO, *I Diarii*, VI, 156 et sqq.

(3) MARINO SANUTO, *Diarii* VII, 120 à 133, *passim*. Le 7 août, « hi do oratori di Franza, auto la risposta di la signoria di la bona mento verso la Christianissima Maestà, si partino di qui et andono a Milano ». (*Ibid.* VII, 125.)

(4) M. SANUTO, *Diarii* VII, 133, le secrétaire vénitien à Milan.

(5) Ces lettres, présumées inédites, sont conservées à la Bibliothèque nationale (Paris), Fonds Dupuy, cod. 261 ; la lettre au roi, fol. 59 ; les autres, fol. 57, 58. Cf. LÉON DOREZ, *Catalogue de la collection Dupuy*, t. I, pp. 259, 260. M. Dorez attribue comme moi les deux lettres adespotes à Florimond Robertet. — L'ambassade de M. Riz est restée inconnue aux historiens modernes ou a été négligée par eux. Perrens, dans son *Histoire de Florence* (t. VIII), Pastor, dans son *Histoire des Papes*

Digitized by Google

L'une est adressée à Louis XII, les deux autres à un « *Monseigneur* » non désigné, en qui il n'est pas difficile de reconnaître Florimond Robertet, trésorier de France (1). Elles ne sont pas datées, mais leur contenu et la mention, notamment, de l'envoi d'Alessandro Nasi comme ambassadeur à Milan (2) suffisait à les situer, si d'ailleurs la date de l'ambassade de Riz n'était pas connue par les documents officiels.

L'envoi d'une ambassade est annoncée par Louis XII à la Seigneurie de Florence le 19 mars 1508 : « *Nous avons pour toutes ces considérations délibéré envoyer devers vous quelques bons et notables personnages pour vous faire remontrance des choses dessus dites* (3). » Le choix des membres de l'ambassade s'il n'était pas encore arrêté se fixe, dans la semaine qui suit. Le 25 mai, Louis XII donne à Michel Riz ses lettres de créance et ses instructions (4). La nouvelle de cette démarche diplomatique se répand aussitôt en Italie ; elle y est naturellement exagérée et défigurée. Le 12 juin, de Rome, on écrit à Venise, *ch'el re di Franja a mandà un suo orator a Fio*

(trad. fr., t. VI), n'en disent rien. M. Villari, dans son admirable biographie de Machiavel, d'ailleurs si bien documentée, passe sans transition du tableau des affaires pisano-florentines de 1505-1507 (t. I, pp. 484-507) à celui de la capitulation de Pise (t. II, pp. 92-109). M. Desjardins enfin dans ses *Négociations de la France et de la Toscane*, cite bien (t. II, p. 252) la lettre de Louis XII annonçant l'ambassade, mais il n'a pas eu la curiosité de rechercher le nom de cet ambassadeur. — Le détail de ces négociations et intrigues autour de Pise, entre Lucques, Piombino, Gênes, etc., et Florence est encore mal connu : il n'existe pas en Italie d'étude d'ensemble sur cette période comme me le confirme M. V. Cian, qui soit même l'équivalent de ce que les essais de Fasseth sont pour la période de Charles VIII.

(1) Cette désignation pourrait convenir aussi au cardinal d'Amboise, légat en France et l'un des principaux conseillers de Louis XII, mais d'Amboise est mentionné par son nom dans le corps d'une de ces lettres et n'en est donc pas le destinataire.

(2) Cf. DESJARDINS, *Négociations de la France avec la Toscane*, II, 254.

(3) Cf. DESJARDINS, *ibid.* II, 252.

(4) Cf. ci-dessous.

Digitized by Google

renza a protestar non dagi fastidio a Pisani ; altramenle li verà adosso con la zente (1). Quelques jours après l'ambassadeur vénitien écrivant de France, remet les choses au point : « *Chèl re à mandà uno suo orator a Fiorenza a far Fiorentini si levano de l'impresa di Pisa ; le qualli za sono levati* (2) ». Mais en Italie, à Florence surtout, l'opinion était inquiète ; les diplomates florentins eux-mêmes semblaient craindre le but secret et les conséquences possibles de cette ambassade envoyée « *per far mutation di quel stato, et è cosa pericolosa in Italia : pertio la signoria doveria meter mente* (3) ». Ce n'est que dans les tout derniers jours de juin que la vérité fut connue, calmant toutes ces émotions passagères. L'ambassade avait pour but officiel, comme l'écrivait l'ambassadeur vénitien Badoer, d'inviter les Florentins à laisser tranquilles les Pisans : « *a protestarli non molestasseno Pisani* (4) ».

C'est par la lettre même de Michel Riz au roi, ci-dessous publiée que nous connaissons les détails de son ambassade et de son séjour à Florence. Arrivés le 20 juin, les membres de la mission furent reçus en audience par la Seigneurie dès le lendemain ; ils exposèrent l'objet de leur ambassade, les plaintes de Louis XII sur l'inexécution des traités et ses invitations à une fidélité plus stricte. Peu après ils reçurent une délégation de la Seigneurie, composée de F. Galteroti, de Giove Vittoud Soderini, frère du gonfalonier d'alamanno Salviati et autres, chargée de s'informer plus complètement des détails des récriminations royales. Les Français abordèrent alors

(1) M. SANUTO, *Diarii* VII, 547 ; l'amb. vénitien à Rome, 12 juin 1508, à la Seigneurie. On disait en même temps que Louis XII envoyait une ambassade à Pise, et l'on en tirait la conclusion qu'il voulait conserver la liberté des Pisans :) Etiam à mandate uno altre messo à Pisani ; si che il re vol tenir Pisa in libertà.

(2) M. SANUTO, *Diarii* VII, 540. L'ambassadeur vénitien en France à la Seigneurie, 28 juin 1508.

(3) M. SANUTO, *Diarii* VII, 557. Badoer, amb. vénitien à Rome, à la Seigneurie, le 24 juin 1508.

(4) M. SANUTO, *Diarii* VII, 568. Le même à la Seigneurie, le 28 juin 1508.

Digitized by Google

les questions du Lucquois et du marquis Malaspina et les griefs particuliers du gouvernement Milanais. Dans une nouvelle séance, les Florentins après de brèves excuses sur les actes incriminés, demandèrent hardiment l'aide du roi, que leur garantissait le traité pour « recouvrer le leur » c'est-à-dire pour rétablir leur domination à Pise. Riz et ses compagnons ripostèrent par une invitation plus pressante à cesser toute action de guerre contre les Pisans, sous peine d'une intervention militaire ou diplomatique de Louis XII contre eux-mêmes. Le désaccord s'aggravait entre le roi de France et la Seigneurie. Le 26 juin, les Florentins essayèrent d'opposer aux nouvelles dispositions hostiles de Louis XII la teneur du traité franco-florentin de 1502, par lequel il s'engageait à ne faire « *promesse ne cappitulation au préjudice de leurs droits* » et affectèrent de considérer cette menace d'intervention de Louis XII comme un empiètement sur leur liberté.

Les ambassadeurs français discutèrent la validité de ces arguments. D'après eux les Florentins avaient manqué les premiers au traité en se rapprochant de Maximilien ; la levée de troupes actuellement faite par eux pouvait, vu les dispositions générales de la Seigneurie, être considérée comme dirigée contre la France autant que contre Pise. A l'autre argument ils répondaient que de telles interventions étaient conformes aux usages diplomatiques et ne pouvaient avoir un caractère d'offense. Enfin loin d'admettre l'idée d'une action commune contre les Pisans, ils invitèrent les Florentins à se préoccuper de regagner les bonnes grâces du roi par des excuses, et ensuite à présenter des propositions raisonnables.

La discussion s'arrêta là. Les conclusions des Florentins restaient très nettes : sincère désir du maintien de l'alliance française ; conviction de n'avoir jamais manqué intentionnellement aux clauses de cette alliance ; invitation au roi de leur faire des propositions en vue de la réduction de Pise à forces et frais communs ; suppression de l'obligation pour la Seigneurie de demander le consentement du roi pour lever des troupes et faire la guerre ; remplacement de cette obligation par l'engagement *d'avertir* le roi des préparatifs militaires

Digitized by Google

commencés, et de suspendre toute action militaire à la demande du roi.

Cette conversation entre Michel Riz et les diplomates florentins est malheureusement la seule dont le compte rendu par l'ambassadeur français ait été conservé. Les deux lettres au trésorier Robertet sont relatives à des questions de détail, à des revendications particulières et surtout aux intérêts d'amis et parents des deux correspondants (1) Il nous est donc impossible de suivre dans le même détail toute la chronique de cette ambassade. Elle fut d'assez longue durée : deux mois plus tard, le 24 août 1508, Michel Riz était encore à Florence comme le prouve une lettre qu'il adresse au Gonfalonier et à la Seigneurie en faveur de ses compatriotes Antonio Zancha et Francesco Medulla qu'il recommande pour des emplois de judicature. (2) Mais il était alors à la veille de son départ ; il quitta sans doute Florence à la fin d'août ; son passage est signalé à Milan le 3 septembre (3).

(1) Elles contiennent aussi, comme on le verra, des parties narratives de grand intérêt, riches en détails qui ne sont pas connus d'autre part.

(2) Le texte de cette lettre est conservé. Florence, *Archivio di Stato*, reg. *Signoria* (1508), 64, fol. 256 : « Excelsi signori, altre volte ho recordato a la S^rie^ V^re^ de uno doctore i-u-j. Nominati M. Ambrosio Zancha del regno de Napoli et citatino residente ad Milano elquale e stato potesta ad Milano ad Pavia governatore ad Piacenza et consigliere del consiglio de justicia al tempo del S^re^ Ludovico. Et al presente el uno de li vicarii generale (*sic*) Io son contento respondere per lui de doctrina et bonta et e homo che ha bone faculta. El semele recordo a le S^rie^ V^re^ de uno altro doctore i-u-j. Nominato M. Francesco Medulla el quale ha esercitato lo officio de advocate fiscale in Napoli al tempo de Francesi et lo officio di potesta di Palma, e persona docta e cons... tiata al che me obligo io che serra cussi trovato. Preho le S^rie^ V^re^ in questa nova electione di judici de la rota Volerendo havere consideration che ultra che sadirferrano al ben de la justicia de la republica vostra ad mendi farranno gratia de la qualilendi restero con debito. Florentie XXIIII ag[os]ti 1508. Al servicio della s[igno]ria V[ost]ra. Michele Rizo, orator del Christianissimo Re. *Suscription* : Al Ex[cellen]te s[igno]re Confaloniero et excelsi S. de Fior... »

(3) MARINO SANUTO, *Diarii* VII, 632. Lettre du secrétaire vénitien

Digitized by Google

Cette ambassade, dont l'envoi avait excité dans les milieux diplomatiques tant de curiosité et d'inquiétudes ne paraît pas avoir sollicité beaucoup l'attention des puissances italiennes après qu'elle fut arrivée à Florence. On n'en trouve qu'une mention dans les *Diarii* de Sanuto ; c'est, à la date du 25 juillet, une lettre de Badoer (ambassadeur vénitien à Rome) indiquant que l'ambassadeur français était encore à Florence (1). Cette indifférence générale s'explique par le manque d'imprévu et de péripéties dans ces négociations, peut-être aussi par la médiocrité des résultats désirés et obtenus. Il ressort des confidences de Rizzo recueillies à Milan par le secrétaire vénitien que si les Florentins avaient par déférence pour Louis XII peut-être renoncé à une action militaire active contre Pise, ils n'en continuaient pas moins le blocus pour prendre la place par la famine, et Rizzo ne paraissait pas croire à une longue prolongation de la résistance des Pisans. Ces rapports de Rizzo contiennent bien, ce semble, l'aveu implicite de l'échec de sa mission, quant à son but ostensible et immédiat.

Mais ce but insaisissable était sans doute le prétexte et non l'objet profond de l'ambassade. Comme démonstration, elle fut au contraire couronnée de succès. Florence et Louis XII ne pouvaient guère se mettre d'accord sur la question pisane. L'une et l'autre avaient des intérêts doubles et contradictoires. Florence ne voulait renoncer ni à la conquête de Pise ni à l'alliance française. Louis XII et ses conseillers avaient des engagements envers la Seigneurie et des intérêts à Pise, et la question pisane n'avait pour eux qu'un intérêt secondaire, en regard de l'orientation de la politique générale de Florence. Entre leurs mains, Pise n'était que l'annonce ou le gage de

de Milan le 3 septembre. « Come pasò de li domino Michiel Rizo ritorna orator di Fiorenza va in Franza ; dice Pisa in gran pericolo per la penuria di vituarie. Fiorentini hen a la bocha d arno certi navilij piccoli e hanno le zente d arme a presio Pisa et missa Zuan Jacomo Triulzi ha hordine del re anda con 300 homeni d arme, aviati zaalcuni un parmesanain ma aspeta novo ordine dal re ».

(1) MARINO SANUTO, *Diarii* VII, 599, 1er août 1508 (Badoer, lettre du 25 juillet). « D. Michiel Rizo, orator di Franza, e pur a Fiorenza. »

Digitized by Google

l'alliance florentine ; en la défendant contre la Seigneurie, Louis XII ne la lui refusait pas, il la lui marchandait. L'ambassade de Rizzo était destinée moins à fermer aux Florentins le chemin de Pise qu'à leur ouvrir une voie vers un rapprochement avec la France. Sans doute elle ne put, en paralysant quelque temps l'effort des Florentins, assurer à la mourante république qu'une bien courte et précaire prolongation d'indépendance ; mais elle les détermina, en leur manifestant solennellement le mécontentement et les menaces de Louis XII à lui envoyer en octobre 1508 une nouvelle ambassade. En échange de l'abandon de Pise, les Florentins restèrent fidèles à l'alliance française pendant la Ligue de Cambrai et les troubles diplomatiques et militaires des années suivantes. Pise devenue sujette de Florence ne fut pas choisie au hasard par Louis XII comme siège de son conciliabule antipontifical. Les trois lettres ci-dessous sont probablement tout ce qui reste de cet épisode des relations politiques entre la France et Florence et les seuls témoignages du style *diplomatique de Michel Riz* : il n'est donc pas inutile de les remettre en lumière.

LÉON G. PÉLISSIER.

LETTRES. — Sire, Nous arrivasmes en ceste ville de Fleurance le xxe jour de ce présent moys de juing (1) et le landemain allasmes parler à la seigneurie et leur présentasmes voz lectres (2),

(1) MARINO SANUTO, *Diarii* VII, 568. Lettre de Badoer, ambassadeur vénitien à Rome à la Seigneurie. « Come e nova dil zonzer a Fiorenza di domino Michiel Rizo neapolitano, orator di Franza a protestarli non molestasseno Pisani.

(2) Le pluriel étant ci de majesté, il s'agit ici non pas de la lettre du 19 mai 1508 (imprimée par Desjardins, *Négociations de la France avec la Toscane*, II, 252), mais de celle du 25 mai, qui désigne nommément Michel Riz comme ambassadeur. (Florence, *Arch. di Stato*). En voici le texte : « A noz tres chers et grands amys alliez et confederez les gonfalonier prieur de la liberté conseil et communauté de la S^rie^ de Florence.

Loys par la grace de Dieu, roy de France, duc de Milan, seigneur de Gennes. Très chers et grans amys en ensuivant ce que nous vous avons derrenièrement escript nous envoyons devers vous n^re^ amé et féal conseiller et maistre des requestes ordinaire de n^re^ hostel maistre Michel Riz auquel

Digitized by Google

en leur remonstrant le contenu aux instructions (1) quil vous a pleu nous donner au plus près de vostre intencion et au moins mal quil nous a esté possible. Le confallonnier (2) nous respondit vous merciant sire de ce quil vous avoit pleu nous envoyer devers ladite seigneurie et faire envers eulx l'office de bon seigneur et père, en leur faisant remonstrer les causes par lesquelles vous naviez cause de vous contanter. Et touchant d'avoir envoié devers le Roy des Romains (3), ilz s'excusoient disant quil ne se trouveroit jamais quilz aient fait un traicté chose à vostre préjudice. Et au regard quilz se soient excusez de vous ayder en vostre guerre contre ledit Roy des Romains (4). Ledit confalonnier nous dist que à bien considérer la cappitulacion et traicté d'alliance (5) ne sera jamais trouvé quilz aient failly a ce quilz vous ont promis, vous priant de demourer touzjours leur bon protecteur et allié et que de leur cousté les trouverez bons serviteurs et loyaulx amys, et confédérez. Et que néantmoins ladite seigneurie depputeroit gens pour diviser avecques nous plus longuement de la matière. Par nous leur fut reppliqué et remonstré quilz ne se sauroient bonnement excuser car au plus grant affaire que vous avez eu en Itallye depuis le recouvrement de vostre duché

nous avons donné charge vous dire et remonstrer aucunes choses concernant le bien et estat de nous et le votre, et vous prions le vouloir croyre et adjouster foy a ce qu'il vous dira de par nous tout ainsi que vous feriez de nous mesmes. Très chers et grands amys, nre seigneur vous ait en sa garde. Escript à Lyon le XXVe jour de may. LOYS *et plus bas :* ROBERTET.

(1) Les instru ctions étaient écrites, mais je n'en ai pas retrouvé le texte. On peut s'en figurer la teneur d'après la lettre du 19 mai précitée et d'après les lettres mêmes de Michel Riz.

(2) Piero Soderini, gonfalonier à vie depuis 1502(1502-1502).

(3) Mission de Francesco Vittori, puis ambassade de Piero Guicciardini et a la manno Salviati en 1507 auprès de Maximilien qui manifestait bruyamment son intention de descendre en Italie (Perrens, *Histoire de Florence*, VIII, 445-446).

(4) Maximilien était alors nettement hostile à la politique française, et Louis XII venait de l'isoler en se rapprochant de Ferdinand le Catholique (entrevue de Savone, 30 juin 1507).

(5) Le traité franco-florentin du 15 octobre 1499, revu en 1502 qui régissait toujours, du moins théoriquement, les relations des deux états.

Digitized by Google

de millan (1), se sont excusez de vous ayder et ont tenu pratiques avecques vostre ennemy.

Sire ledit jour envoyèrent devers nous en nostre logeys mess^re^ Francesco Galteroti, Mess^r^ Jehan victoire Soderini freres dudit confallonnier, Alamano Salviati, Pierro Gnymardini Jehan baptista Rodolphi et Laurens Morelli, pour savoir si nous voulions leur dire austre chose. Ausquelz nous respondismes que veu que le confallonnier (interrogué par nous s'il vouloit que nous exponsissions notre charge en la présence de toute la compaignie ou en la leur privé) et quil nous avoit dit que tous ceulx qui estoient présens en povoient bien estre navions fait aucunne réserve touchant le principal, mais qui restoit encores leur parler du fait des Lucoys et marquis de Malespine qui sont en vostre protection en ensuyvant ce que Monseigneur le grand maistre (2) nous avoit ordonne à Millan ce que nous fismes et prinsdrent terme de communiquer avec lesdits seigneurs pour nous faire responce.

Et venredy derrenier retournèrent devers nous et leur responce contenoit troys chefz. Le premier, de recongnoistre les beneffices receuz de vous et de voz prédecesseurs, Le second eulx excusez des praticques tenues en Almaigne pour garder leur communauté et pays de la fureur des allemans (3) silz fussent passez sans riens conclure ou promectre, Et le derrenier de vous supplier quil vous pleurt leur ayder a recouvrer le leur, car sans point de faulte le recongnoistroient envers vous. Par nous leur fut dit quilz povoient bien avoir en regard a leur cas particullier de sauver leur terre si les allemans fussent passez combien quilz nen estoient pas bien asseurez, mais quilz avoient très mal gardé lamytié quilz avoient avec vous et très mal recongneu les beneffices car lors que pensiez les avoir pour vous, vostre ennemy se faisoit fort d'eulx et que telle

(1) La conquête de Naples, pour laquelle Florence avait promis (et non fourni) cinq cents hommes d'armes et cinquante mille écus d'or en trois mois pour la solde de cinq mille suisses.

(2) Chaumont d'Amboise, neveu du cardinal, gouverneur du Milanais.

(3) Cette ambassade avait eu aussi des motifs de politique intérieure qu'il était assez difficile d'expliquer et de justifier. Soderini était partisan de l'alliance française, le parti adverse préconisait le rapprochement avec Maximilien. (Cf. Perrens, *op. laud.*, *ibid.*)

Digitized by Google

amytie ne valloit rien destre amy en la prospérité et quant l'affaire venoit d'eulx mectre du party contraire. Et les pryeasmes de nous faire responce sur le principal qu'ilz avoient obmis quy estoit de ne assembler gens de guerre ne de entreprendre de faire guerre, fust pour le recouvrement de Pize ou aultrement, que premierement neussent consulté leur cas avec vous, car autrement vous seriez contrainct de obvier a leurs entreprinces. Ainsy que noz instructions le portent expressément, Surquoy se monstrèrent fort esmeuz et nous ont mené a nous faire responce jusques a aujourdhuy eulx excusant sur la feste et solempnité de sainct Jehan.

Sire a ce dit jourd'huy les dessus nommez nous sont venuz respondre, disant que par la cappitullation qui fut faicte entre vous et eulx, lan mil cinq cens et deux dont vous vous despartistes De la première, faicte lan quatre vingts et dix neuf a Millan. (1) Il fut dit que vous ne feriés promesse ne cappitullacion ou préjudice de leurs droiz (2), Lesquelz pourroient poursuivre tant par la voye de guerre que aultrement, et vous ne les empescheriez au recouvrement de ce quilz prétendoient directement ou indirectement, Et que a ceste heure de leur deffendre de faire guerre contre les pizans seroit venir contre ladite cappitullacion, ce quilz pensent que vous bien adverty ne vouldriez pour rien faire, et leur estoit advis que telle requeste estoit directement contre leur liberté. Ont dit aussi que pendant quilz demoureront en cest estat ayant la guerre de Pize et avecques plusieurs autres de leurs voisins quils favorisent lesdits pizans, ne pevent bonnement faire service a vous et ayder à leurs amys, car il fault que ce quilz ont soit employé pour entretenir gensdarmes aux frontières et aux garnisons de leurs villes, vous suppliant quil

(1) L'alliance de 1499 est celle conclue le 12 octobre 1499 à Milan par Cosimo de Pazzi, évêque d'Arezzo, et Pier Soderini lui-même. (Cf. PÉLISSIER, *Louis XII et Ludovic Sforza*, t. II ; ce texte est publié par MOLINI, *Documenti de Storia Italiana*, I, p. 32. doc. 14. Cf. PÉLISSIER, Variantes au texte d'un instrument diplomatique franco-florentin, *in Corresp. Historique*). Elle fut renouvelée en 1502, au prix de 120,000 ducats, payables par tiers en trois ans.

(2) En 1502, Louis XII avait concédé aux Florentins tout droit de se tourner contre Pise, de quiconque détiendrait des places florentines. (Cf. PERRENS, *op. laud.* VIII, p. 399.)

Digitized by Google

vous pleust surce les gecter et mectre hors de la peine en laquelle ilz sont et acumuller ce beneffice avec les autres quilz ont recuz de vous et voz prédecesseurs, et les reintégrez mesmesment en ladite Pize. Or que parmy ce vous aiez commandement sur eulx pour les emploier de tout leur povoir à vostre service, car ilz sont seurs que aumoien dun tel beneffice tous grans et petis seront enclins à faire tout ce qui leur sera possible pour vous servir et complaire et en tous advènemens quilz sont délibérez destre voz bons serviteurs amys et alliez vous suppliant que vostre plaisir soit les tenir pour telz.

Sire, Nous leur avons dit que de la cappitulacion par eulx prétendue nous en rapportions à ce qui en estoit à la vérité, mais quant ainsi seroit comme ilz disoient que veu les termes quilz avoient tenuz avec vostre ennemy que vous aviez bonne et juste cause de leur faire congnoistre quilz avoient failly, et que silz fussent touzjours perseverez a faire ce que bons amys et alliez devoient faire, et gardé et entretenir de leur cousté lamytié vous ne leur eussiés jamais deffendu la guerre contre les pysans, mais veu leur entreprinse ou temps de vostre grant affaire avec vos ennemys et que povyez bonnement doubter que leur armée fust autant pour vous nuyre que pour le recouvrement de Pize, ne se doivent point ésbayr si vous leur voullez faire congnoistre que sans vous ne pevent venir audessus de leur diste entreprinse ne autre. Et au regard daller contre leur liberté que vous ne l'entendez pas et quilz le prenoient très mal, car lon voit tous les jours que ung Roy mande a ung autre Roy qui luy plaise de ne entreprendre contre lun de ses amys, car il seroit contrainct le deffendre, et eulx mesmes en leur particullier ont mandé souvent à leurs voisins que silz vouloient courre sus quelque ung quilz les engarderoient à leur povoir. Et si vous, Sire, en avez fait autant ou cas de présent. Ilz n'ont cause de eulx plaindre. Et en tant quilz vous supplient leur rendre Pize, nous leur avons dit quil nous sembloit bien étrange que vous ayant cause de vous plaindre deulx, vouliez commancer à leur faire se bien pour les recompanser du mal quilz vous ont fait, mais quant ilz vouldroient recongnoistre leur faulte et mectre quelque party en avant raisonnable, que nous vous en advertirions volontiers. Finablement après plusieurs autres choses dictes et repplicquées ilz nous ont dit que ilz desirent demourer voz serviteurs amys et alliez sil vous plaist (1) leur ayder. Et que

(1) Les lettres précitées. Cf. DESJARDINS, II, 252.

Digitized by Google

quant vous serez informé de la vérité, si bien ont failly de faire tout ce que leurs amys doyvent faire. Ilz n'ont pas fait ne pensé chose préjudiciable a vous ne a vostre estat, Et que de vous mectre en avant party quilz ne le sauroient faire, car ilz ne savent vostre intention ne pevent bonnement deliberer de leur povoir, Et eulx estant en la confusion quilz se trouvent depuis la perte dudit Pize. Mais sil vous plaist leur faire déclarez vostre intention et les moiens pour lesquelz vous vouldriez leur faire se grant bien quilz désirent, vous les trouveriez en contantant le peuple tous enclins a tout ce que vous adviserez qui se puisse bonnement faire par eulx. Et en tant que touche la requestre de ne assembler gensdarmes ne faire guerre sans vostre sceu, vous supplient quil vous plaise vous contanter de ne les obliger a ce par promesse mais tout ainsi quilz ont cessé après avoir receu voz derrenières lectres et de recouvrer ce quilz prétendent par voz mains et non dautre, sil vous plaist. Ilz auront regard de ne assembler gens que vous nen soiez adverty, et de cesser de tous exploiz quant il vous plaira les en advertir, mesmement où sera question de faire chose quil vous desplaise.

Sire cest tout ce que nous avons pu tirer de ces gens pour la première venue et nous semble advis que en ayant Pize feront ce qui leur sera possible. Et disent qui seroit bien aise à la recouvrer a présent sans guerre, mais seullement par linterposicion de vostre auctorité et de ceulx que vous y commectrez veu les termes esquelz se trouvent de présent, et toutes aboulissions et autres promesses pour la seureté des personnes dudit Pize et leurs biens et bien vivre seront tenuz et vous en serez le conservateur desdites promesses sil vous plaira. Et leur pourrez mandez ce qu'il vous plaist quilz facent pour vous soit à present ou pour le temps advenir, qui sont bien déliberez de le faire à leur povoir en recevant de vous ledit bien.

Sire. Nous leur avons encores repplicqué que doubtions que vous ne tiendrez grant compte de telles parolles générales, et que par avanture vous receveriez les Pizans en vostre protection, ce que n'avez voulu faire jusques icy quelque grant instance que lon vous en ayt faicte, toutesfoys nous nen savions rien au vray, ne navions charge de vous, de parler de telle chose, mais s'estoit quelque pensée de ce qui povoit advenir. La où on ne sauroit remédier quant il seroit fait.

Sire vous savez mieulx ce qui vous est expédient pour votre hon-

Digitized by Google

neur et bien, vostre plaisir sera, mandez a moy Riz, qui demoureray icy en actendant vostre responce ainsi qu'il vous a pleu le me mandez. par voz instructions vostre intencion sur tout, pour mectre peine de l'acompllr à mon povoir.

Sire nous prions au benoist filz de Dieu quil vous doint très bonne vie et longue.

Escript à Fleurance ce XXVIe jour de juing.

Vos très humbles et très-obeyssans subjects et serviteurs,

MICHEL RIZ, DESCOULOBRE.

A Florimond Robertet,

Monseigneur, je vous ay souvent escript, et derenierement vous ay envoyé la glousse dunes lectres que se despescheront sera pour me rembourcer de mes deux cens ducatz, Desquely jestoie obligé pour le Roy à Rome sans riens prendre sur les coffres dudit Seigneur. Je vous prie me faire savoir ce quil sen pourra faire.

Au regard des nouvelles de par de ca, lon parle dune dyete qui se doit tenir à Vourmes (1) et suis certiffié que le Cardinal de Saincte Croix (2) l'ambassadeur de florence et cellui du duc de Ferrare silz doivent trouvez. Je ne puis savoir a quoy ny comant. Et a tout bien considérer tous ceulx quilz donnoient espoir au Roy des Romains sont bien marris que son affaire ne sest mieulx pourtée (3). Ceste Seigneurie ordonna hier Alexandre Nasi (4), leur citoyen pour aller

(1) La diète de Worms.

(2) Bernardin Carvajal, cardinal de Sainte-Croix, légat près l'Empereur depuis l'année précédente 5 août 1507. (PASTOR, *Histoire des Papes*, VI, p. 273.)

(3) La courte guerre que Maximilien venait de faire sans succès aux Vénitiens. Commencée le 4 février 1508, signalée d'abord par quelques succès qui enivrèrent l'*élu empereur romain*, elle se termina, grâce à l'appui donné à la sérénissime par Louis XII, par la victoire de celle-ci. Les Vénitiens envahirent le Frioul, l'Istrie, prirent Fiume et Trieste, et passèrent le Karst. Maximilien fut alors trop heureux d'accepter les bons offices de Carvajal (juin 1508) et de conclure un armistice de trois ans qui abandonna aux Vénitiens presque toutes leurs conquêtes. (Cf. PASTOR, *ibid*, VI, p. 276.)

(4) Alessandro Nasi, envoyé à Chaumont en juillet 1508 (ses instruc-

Digitized by Google

ambassadeur vers Monsr le grant Maistre et soy tenir près de luy. S'il vous semble que bon soit, vous povez le tout dire à Monseigneur (1) car je ne luy ose escripre pour ne luy ennuyer de mes lectres. Et aussi je nescriptz des affaires qui surviennent a autres gens, a Monsr le grant Maistre et a vous. Quant vous serez d'advis que jen doiz escripre à Monsr le Légat, je le feray très volontiers. A Naples, les jours passez eut une très grande esmotion de troys ou quatre mille hommes de la ville avec le tocque sainct pour piller et mectre en pieces, paulx, tholouse, et suis asseuré que silz commancoient, il ny feust gueres demouré Despaignolz ou de Castellans silz ne se feussent sauver ou chasteau. Mais aucuns gentilzhommes et Jehan Carles de la Secque y obvyèrent. Le jour de la feste Dieu, en pourtant la procession par la Ville, mirent le corps de nostre Seigneur, le poasle que le Roy Charles donna a la grant esglise, avec ses armes de France et Jherusalem. Et quant le Visroy vint a prendre lun des bastons, demanda sil y avoit autre poasle et luy fut respondu que non, quil vaulsist cestuy là, Car le Roy Catholic retira le sien et sil eust donné a leglise comme fit le Roy de France, leussent très-bien pourté Et fut ledit Visroy bien pénible tant de ladicte responce que de porter ledit ba: ton dudit poasle. Et tous les batus et enseignes de Religions pourtèrent la croix blanche pour le jour. Et a ledict Visroy si petite obeyssance que cest une pitié, Car les gens sont pillez et desrobbez parmy la ville et soulz les portes en sa barbe. Il est après a fortiffier le chasteau de Gayette a grant dilligence.

Au surplus lun de mes amys, qui est subject du Roy de Millan, désire avoir lectres dudit s^r pour quelque tort que la Duchesse de Bar (1) luy tient, selon la mynute des lectres que je vous envoye icy atachées qui me semble très raisonnables. Je vous prie les luy despescher et les menvoyer par la première poste afin que je les luy face tenir. Et luy mesmes ma adverty, du premier de ce moys, es-

tions sont du 4 septembre), fut à la fin de l'année envoyé en France avec Giovanni Ridolfi.

(1) Le cardinal d'Amboise probablement.

(2) Isabelle d'Aragon, veuve de Jean Galeaz, nièce de Ludovic Sforza. Les lettres *ici attachées* ont été détachées de la lettre de M. Riz ; de même « *le billet enclos en ces lettres,* » dont il est question un peu plus loin, en a disparu.

Digitized by Google

criptes à Naples, de quelque pratique, de Marier Monseigneur de Savoye (1) selon que verrez par ung billet encloz en ces lectres. Lon dit que le pape sen va a Orbine et delà à Bouloigne (2) ce que je ne croy point, car la peste est audit Bouloigne bien grande. Le s^r de Plombine qui sen est allé a ce matin en sa maison, vint hier devers moy et me pria fort escripre de son affaire touchant quil désire estre serviteur du Roy et humble parent et allié de Monseigneur le Légat. Je croy que lassiéte de sa terre et luy pourroient faire service au Roy et a mondit Seigneur, mesmement se le cas advenoit que vous et moy désirons toutesvoyes quant on ne vouldra besongner avec luy vous prie procurer que on me face touchant sondit affaire quelque gratieuse responce pour lentretenir touzjours en bonne volente. Et que luy pourroit escripre deux lignes de lectre de par le Roy, je croy que ce seroit bien.

Monseigneur, si je vous ennuye de mes longues lectres, vous prie avoir pascience. Et a tant je prie adieu quil vous doint ce que plus désirez.

Escript de florence, ce VIIe juillet.

Vostre entierement serviteur et amy.

MICHEL RIZ.

Monseigneur, je me recommande a vostre bonne grâce.

Je suis actendant la responce du Roy et de Monseigneur le Légat et vostre et me targe beaucoup a forze dy ne scavoir en quoy passer le temps et y a anuyt xx jours que le chevalcheur partist dy ceste ville. Lon dist depuis ung jour en ça de par ceste ville que Monseigneur le grant Maistre est venu en court en poste et que le Roy est malade. Je prie a nostre seigneur quilz mentent et aussi quant

(1) Le cardinal Alidosi, nommé légat de Bologne, le 19 mai 1508, mécontentait le peuple par ses rigueurs ; les Bentivoglio comptant d'ailleurs sur l'appui de Venise, cherchèrent à profiter des circonstances pour rentrer dans leur ancien état. Jules II adressa à Venise d'énergiques remontrances. Peut-être eut-il l'idée d'aller en personne à Bologne pour rétablir l'ordre ; ce qui a pu donner naissance à cette rumeur.

(2) Allusion probable à la mort de Jules II et à une candidature du cardinal d'Amboise à la tiare pour laquelle la situation de Piombino aurait pu lui servir de point d'appui à une expédition militaire.

Digitized by Google

ledict s^r serroit mal disposé serroit besoign envoyer mondit s^r le grant Maistre à Milan plus toust que le mander en court. Tout mon espoir est en vous que me faitez scavoir ce que je doybs fere et nay point de tort dy me excuser de voges car puis que avez envoyé ung homme dehors le royaulme ne vous en souvient plus.

Au surplus jay receu voz lectres du XXI de juing (1) avecques icelles du Roy pour le fait de vostre cousin Claude de Goulart, lesquelles me feurent présentées le XIII de ce moys et non plus toust. Je en ay parlé par deux foiz à la Seignorie et espoir a lez oyr parler qui luy ferront bonne despachye et na tenu, ne tiendra a leur remonstrer, ce qui est de besoign, le Confalonier ma mandé que je actende pour IIII jours ; lhomme qui devoit venir selon voz lectres nest encoires venu. Je suis desplaisant et cest bien fort que vous pensies

(1) Florence, *Arch. di Stato*. Cf. X, dist. 2, num. reg. 64, fol. 108. Lettere esterne alla signoria (1508) A Messieurs Messieurs les [confalonier et s[eigneu]rie de Florence] alliez et confédérez du Roi.

» Messrs je me recommande humblement à votre Seigneurie.

» Messrs, en ensuyvant plus^rs lettres que le Roy vous a cy devant escriptes en faveur de mon cousin Claude de Goulart pour le faire payer de la somme de VIII^m escuz et de certaine quantité de vaisselle d'argent que son feu père bailla en garde à Lyonnet de Rousse lorsqu'il estoit gouverneur de la banque de Médicis Sasset. Il vous escript de rechef de ceste matière comme verrez.

» Messieurs vous entendez assez cesdite matière. Je vous en ay plusieurs fois escript et prié que y voulsissiez pourveoir de sorte que mondit cousin feust content comme la raison le veult et eusse bien pensé que mes lettres eussent porté quelque bon fruyt en cest endroit veu que le cas me touche et comme vouldriez que feusse pour vous pour deça en vos affaires. Pareillement en parlay au sieur Francisque Pandolfine luy estant votre ambassadeur devers le Roy qui me promist de vous en parler. Touteffoys voyant que la matière n'est encores sortye a nul effect je vous en ay bien voulu encore escripre vous priant que à ceste fois y vueillez mettre bonne fin et par ce porteur m'en faire responce et en ce faisant mandez moi ce que voulez que je fasse pour vous, et vous me trouverez toujours prest à vous faire tout le plaisir et service qui me sera possible comme jusques cy avez peu congnoistre que jay voulentiers fait.

Messrs, je prie à Dieu qui vous doint très-bonne vie et longue. Escript à Lyon, le XXIe jour de juing. Votre très humble serviteur, Florimont Robertet ». On ne trouve pas trace de cette affaire dans les lettres de Pandolfini à la seigneurie (*id.* DESJARDINS, t. II).

Digitized by Google

que je neusse plus désire de fere service à vous que de gaigner beaucoup dargent et vous promectz sur la dapnacion de mon aulme qui ma fait bien mal que vous me promectez satisfacion, car je vous doibz beaucoup de retour, de plaisirs et biens mavez fait et faites touts les jours. Et prie a Dieu me doint de lez pouvoir recognostre.

Lambaxadeur de lespagne nest encoires venu, de rechef vous prie me fere scavoir ce que jay a fere et sur ce, prie a Dieu vous doint ce que plus désirez.

Escript à florenza le XIIIe jour de juillet.

Votre entierement serviteur et bon amy.

MICHEL RIZ.

Digitized by Google

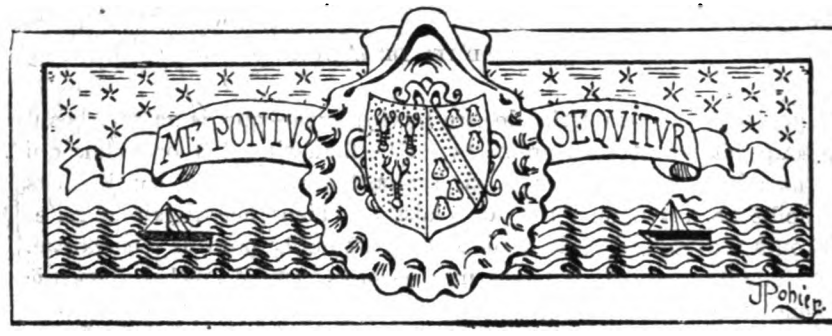

Formation de la pastorale Française

I. — La pastorale et le répertoire dramatique à la fin du seizième siècle. La pastorale dans les collèges et les châteaux. Les *Théâtres de Gaillon*.

II. — Les premières œuvres : Fonteny, Montreux, La Roque.

A) Indications bibliographiques. Caractères généraux de ces œuvres. Les deux types.

B) Les éléments poétiques. L'influence du roman chevaleresque. Le merveilleux. Le satyre. La mythologie.

C) Les thèmes et les lieux communs. La psychologie.

D) Les qualités dramatiques : 1° la conduite de l'action et le mouvement du dialogue ; 2° les éléments scéniques : les personnages de comédie ; la décoration, la mise en scène et les intermèdes de l'*Arimène*.

E) La poésie au théâtre.

III. — Résumé et conclusion. Le bilan des influences étrangères :

A) La *Bergerie* d'A. de Montchrestien. Les imitations italiennes.

B) La *Grande Pastorelle* de Chrestien des Croix. Les emprunts à Montreux. L'influence indirecte de l'Espagne.

Le nombre des pièces que nous aurons à citer prouve le succès

Digitized by Google

en France du genre pastoral (1) ; mais il est difficile de déterminer jusqu'à quel point ce sont là des succès de théâtre et quel est le

(1) Il nous impose surtout l'obligation de limiter le sujet. Or, comment faire un choix et tracer une démarcation entre les églogues pures et celles qui, destinées à la scène, pourraient déjà prendre le nom de pastorales dramatiques ? Les documents, d'abord, sont rares. Au reste, ils ne nous apprendraient pas grand'chose, de simples églogues de cour ayant eu souvent plus de chances d'arriver à un public, — à un public spécial tout au moins, — que des œuvres plus complexes et plus étudiées, mais ne devant rien aux circonstances. Le souvenir, pourtant, des modèles étrangers dont elle s'inspire, nous donne, *a priori*, quelques-uns des caractères essentiels de la pastorale véritable. Une œuvre poétique et dramatique tout ensemble, — poétique au sens large du mot, dans le fond et dans la forme, et non pas seulement oratoire, mais lyrique, — à égale distance de la tragédie et de la comédie, hors du réel, hors du possible parfois, ayant pour objet la peinture de l'amour absolu... Ceci n'est pas une définition, et une définition serait prématurée ; ce n'est qu'une indication très générale. Elle nous permet d'écarter, représentées ou non :

a) Les simples églogues : la *Pastorale* à quatre personnages qui accompagne la *Soltane* de Gabriel Bonin (1561), et celle qui est imprimée à la suite de l'*Esther* de Pierre Matthieu (1585) ; — la *Bergerie* des dames des Roches (édition de 1579) ; — la *Pastorale du vieillard amoureux* d'E. Pasquier (édit. de 1610) ; — le débat allégorique de *Beauté et Amour* que du Souhait publie en 1599 (*Les divers souhaits d'amour*) ; — et de même, quel qu'en soit l'intérêt d'ailleurs, les *Eglogues* et le *Chant pastoral* de Ronsard.

b) Les pièces de cour ou de circonstance : la *Pastorale* à trois personnages par laquelle Jacques Grévin célèbre le mariage d'Elisabeth, reine d'Espagne, et celui de Marguerite, duchesse de Savoie (édit. du théâtre 1560) ; — les *Deux églogues* publiées dans les *Plaintes amoureuses* de Robert Garnier, *la première apprêtée pour réciter deuant le Roy, et la seconde récitée en la ville de Toulouse deuant la maiesté du Roy* (Toulouse, 1565) ; — la *Bergerie* de Pierre de Montchault *sur la mort de Charles IX et l'heureuse venue d'Henri III de son royaume de Pologne en France* (1575); — le *Perrot* de Claude Binet par lequel se termine la pompe funèbre célébrée en l'honneur de Ronsard (1586) ; — la *Pastorale* de Guy Lefèvre de la Boderie sur la mort de Lafresnaye ; — l'*Amarylle ou bergerie funèbre* de Jean Hays (celle-ci écrite d'abord en l'honneur de « Mr. de Villars, admiral de France », Rouen, Raphaël du Petit Val, 1595, se retrouve à la fin du volume *Les premières pensées*... Rouen, Reinsart, 1598, avec de nouveaux noms pour les interlocuteurs et sous le titre : *Amarylle*

Digitized by Google

public qui est susceptible de les goûter : public de lettrés, sans doute, et de grands seigneurs, public populaire aussi, puisque certaines pastorales de Hardy appartiennent incontestablement aux premières années de sa vie, à ces années de courses errantes. En joua-t-on cependant sur les théâtres de Paris avant la fin du seizième siècle ? La chose est assez peu vraisemblable. Le Parlement permet aux Basochiens, les 12 et 20 juin 1582, de jouer « églogues, tragédies et comédies » (1), mais dans quelle mesure ont-ils usé de la permission ? D'autre part, les Confrères, même après l'interdiction de 1548, conservent le plus possible l'ancien système dramatique. Pour plusieurs raisons que M. Rigal a fort bien déduites, ils répugnent à toutes les nouveautés que leur ignorance, si souvent raillée, les

ou bergerie funèbre sur la mort de messire André de Brancas, admiral de France) ; — la *Bergerie tant sur le départ des escoliers...* (1596, d'après le catalogue Soleinne) ; la *Salmée* de Nicolas Romain sur la naissance du fils du prince de Vaudremont (1602) ; — l'*Aymée* d'A. Mage, sieur de Fiefmelin, jeu tragecomique en l'honneur du mariage de Mlle de Marennes (édit. des Œuvres, 1601) ; — l'*Eglogue sur la naissance de Madame et le chant pastoral sur le trépas de feu Mgr le cheualier de Guise* de Claude Garnier (1604, 1615) ; — l'*Eglogue... sur cet illustre nom Marguerite de Valois, par J. C.* (Rouen, 1609); — la *Pastourale Gascove* de Jean de Garros sur la mort d'Henri IV (Toulouse, 1611) ; — la *Pastorelle pour le bout de l'an de Henri le Grand*, dédiée à la régente par E. G. T. (1611), etc., etc...

c) Les églogues religieuses ou politiques : les deux *Eglogues ou bergeries* de F. D. B. P. (Ferrand de Bez Parisien, 1563) ; — la *Bergerie spirituelle* de Louis des Mazures (*Tragédies saintes*, 1566) ; — la *Bergerie tragique* de J.-B. Bellaud *sur les guerres et tumultes civiles* (1574) ; — la *Pastorale* qui accompagne l'*Ombre* de Garnier Stoffacher (1584) ; — le *Charlot* de Simon Beliard *sur les misères de la France* (1592) Ce genre de pièces allégoriques restera en faveur, mais elles deviendront plus complexes : voy. en 1609 l'*Amphithéâtre pastoral ou le sacré trophée de la fleur de Lys triomphante de l'ambition espagnole*, de P. Dupeschier ; — en 1612, l'*Amour desplumé ou la victoire de l'amour divin* de Jean Mouqué ; — en 1620, l'*Iris* de H. D. Coignée de Bourron ; — en 1622, la *Tragédie des rebelles...*

(1) Voy. Rigal *Le Théâtre français avant la période classique*, Paris, Hachette, 1901, p. 119.

Digitized by Google

empêcherait de comprendre (1). Malgré ces titres nouveaux de tragédie, de tragi-comédie, d'histoire ou de pastorale, ils s'en tiennent à leur anciens sujets religieux ou aux farces traditionnelles. Les mots, d'ailleurs, de bergerie ou d'églogue s'appliquent souvent, après 1548, à des moralités, à des farces ou à des mystères, et permettent, par un simple changement de noms, de maintenir les formes d'autrefois. Même quand le sens se sera précisé, on désignera encore à peu près indifféremment comme pastorales, tragi-comédies, tragi-comédies pastorales, toutes les pièces qui ne peuvent entrer dans les genres bien définis de la tragédie et de la comédie (2)... Mais, jusqu'à l'établissement de la troupe de Valleran, Paris n'a guère eu l'occasion d'apprécier ou de connaître des divertissements nouveaux.

A la province surtout revient l'honneur d'avoir préparé le triomphe du répertoire moderne : après les articles si rigoureusement exacts de M. G. Lanson, la démonstration n'est plus à faire (3). Sur les troupes de comédiens nomades, il est vrai que nous savons peu de choses. Ni le *Viaje entretenido*, ni le *Roman comique* ne peuvent rien nous donner de précis ; et, par ailleurs, nous connaissons surtout leurs déboires. Des rivalités et des préventions de toutes sortes s'opposent à eux. Fêtes religieuses, chaleurs excessives, scandales ou bagarres quelconques, autant de prétextes pour arrêter leurs

(1) Rigal, *ibid.*, p. 129, et *Alexandre Hardy...*, liv. cit., p. 95.

(2) Il n'y a par exemple, rien de tragicomique dans la *Nouvelle tragicomique de Lasphrise*, et Marc de Papillon le sait fort bien :

Je m'ensuy en cette œuvre icy
La façon de l'ardeur antique.
C'est pourquoy ie la nomme aussi
La nouvelle tragicomique...

(Collection de l'*Ancien théâtre français*, Paris, Jannet, t. VII, *Biblioth. Elzévir*). — De même, en 1574, le *Phaeton* de J.-B. Bellaud était « appelé *bergerie tragique* pour n'estre du tout accompaigné de la granité des personnes requises à la dignité tragique » (Catal. Soleinne, 790).

(3) G. LANSON, *Comment s'est opérée la substitution de la tragédie aux mystères et moralités* (*Rev. d'hist. litt. de la France*, avril-juin et juillet, septembre 1903).

Digitized by Google

représentations. Sans parler des scrupules plus ou moins sincères, les vieilles sociétés locales voient ces concurrents d'assez mauvais œil. Souvent, ils ont affaire aux écoliers, ou à des spectateurs entreprenants, et, régulièrement, les choses tournent mal pour eux. En 1600, pendant les représentations d'une troupe venue à Poitiers pour la foire de juillet, comédiens et basochiens en viennent aux mains et le lieutenant criminel fait emprisonner les premiers (1). Un an plus tard, nouvelle constatation avec les tambours de ville qui leur font interdire de battre la caisse pour attirer le public ; en 1604 et 1605 enfin, des incidents tragiques mettent fin aux représentations. Cette série de mésaventures en une seule ville et dans l'espace de cinq ans ; et partout, sans doute, la même défiance, sinon la même hostilité... Ces baladins faméliques, pourtant,

Qui n'ont métier autre que farcerie
Et bien souuent meurent es hopitaux... (2)

ont, sur les comédiens de Paris, cet avantage d'une liberté relative. Leur répertoire, autant qu'on en peut juger, est plus riche et plus vivant. Auprès des tragédies ou tragi-comédies françaises, la pastorale y tient sa place. Un exemplaire de l'*Union d'amour et de chasteté* d'Albin Gaultier, signalé dans le catalogue Soleinne, semble avoir appartenu à l'une de ces compagnies ; il porte, avec des corrections manuscrites, les noms de toute une série d'interprètes : Mathieu Lenoble, Dufresne, femme Dufresne, Mesnier... Noms de bourgeois amateurs ou d'acteurs de profession, il serait

(1) Voy. H. CLOUZOT, *L'Ancien Théâtre en Poitou*, Niort, 1901, p. 62.

(2) JEAN BOUCHET, *Epitres familières* (cité par Riga, *Le Théâtre français...*, p. 8). M. GOUVENAIN (*Le Théâtre à Dijon*, 1888, p. 42) cite deux lettres du lieutenant-général Chabot-Charny, obligé de demander en 1577 aux magistrats municipaux de ne pas s'opposer aux représentations de certains « joueurs de comédie... veu que cela ne peut porter préjudice au peuple, n'estant personne contraint d'aller, et n'estant raisonnable que, pour quelques particuliers qui le pourront trouver mauvais, le reste de la ville laisse à passer le temps... »

Digitized by Google

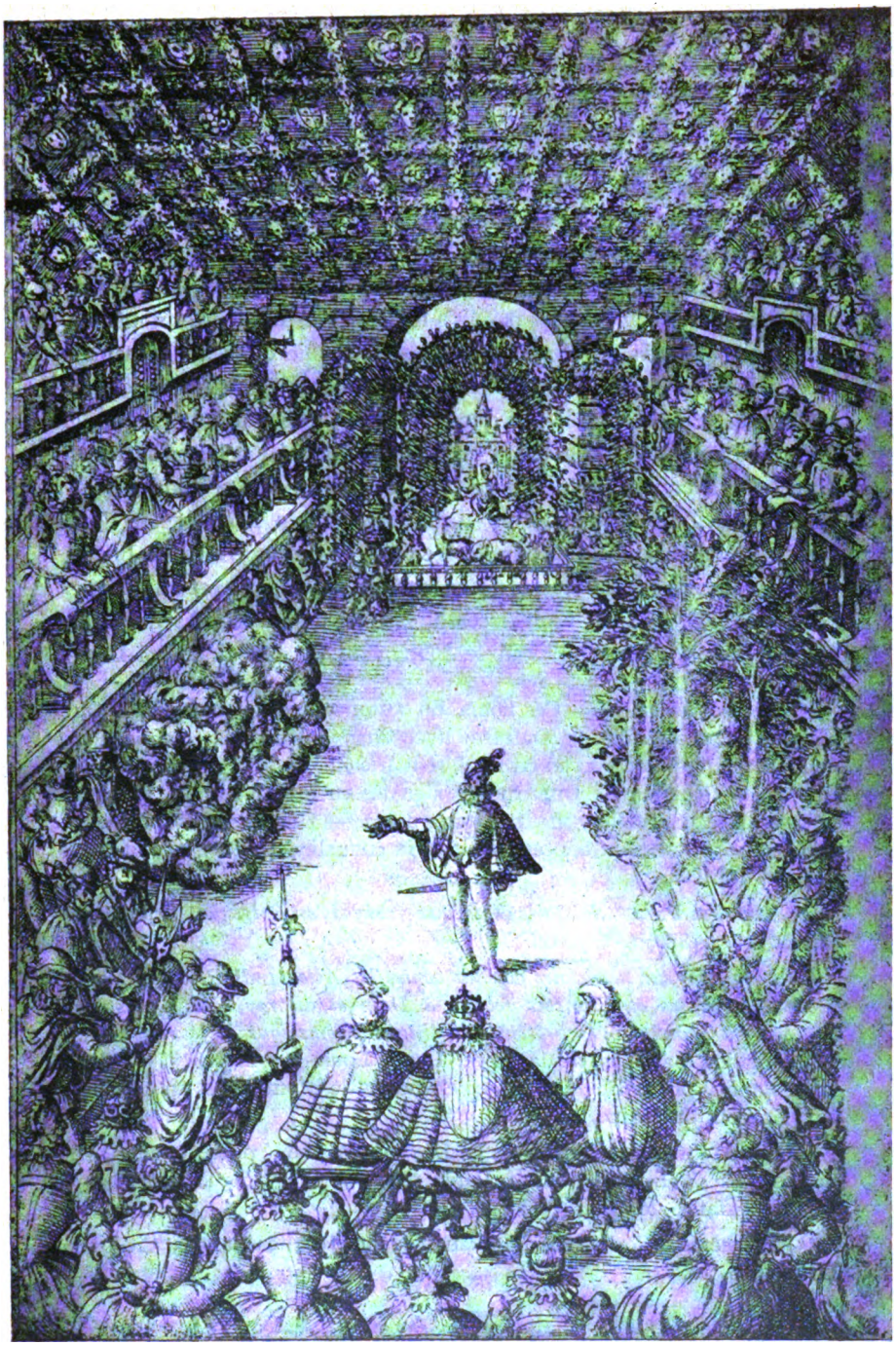

Gravure extraite du *Ballet comique de la Royne*

Digitized by Google

imprudent de se prononcer (1) ; mais voici un autre témoignage. En 1599 un certain Adrien Talmy « et ses compagnons Franchois » viennent donner des représentations à Mons, jouant des comédies et des pastorales avec chant (2).

Au reste, les provinciaux épris de théâtre n'en sont pas réduits à attendre le passage de ces pauvres hères. Ils se donnent eux-mêmes leur plaisir favori, ou témoignent ainsi leur joie dans les occasions solennelles. Le 27 février 1588, des bourgeois de Montbrison jouent en l'honneur de la victoire du duc de Guise à Aulneau, une pastorale de Loys Papon en cinq actes et en vers (3). Dans les collèges surtout, d'un bout à l'autre de la France, les divertissements scéniques sont en honneur. Le collège des Bons-Enfants de Rouen, le collège de Verceil en Piémont suivent l'exemple des collèges de Boncourt, de Beauvais, du Plessis (4). Montaigne s'en réjouit, et ce goût est si vif que l'édit de Blois, en 1579, croit nécessaire de faire quelques réserves (5). En 1574, au collège du Plissis, le *Néron* de Guy de Sainct-Pol Dau-

(1) Nos 905 et 1147. — Ces noms, du reste, sont assez communs. On ne peut guère identifier ce Dufresne avec Charles Dufresne, compagnon de Molière, qui passe à Lyon en 1648, se marie en 1664, est encore vivant en 1679. — Une femme Dufresne est signalée en Poitou par M. Clouzot en novembre 1648 (elle y meurt à cette date). — Une Françoise Mesnier signe en 1651 l'acte du baptême du fils du comédien Le Roy (CLOUZOT) *ibid.*, p. 106).

(2) Voy. FR. FABER, *Histoire du théâtre français en Belgique*, Bruxelles, Olivier, 1878-1880, t. I, p. 66.

(3) *Pastorelle sur la victoire obtenue contre les Allemands Reytres, Lansquenets, Souysses et François rebejle à Deiu et au roy Très Chrestien l'an* 1587 *à Montbrison représentée le vingt-septième iour de féurier* 1588. Réimpression par Guy de la Grye, Lyon, Louis Perrin, 1857. — Sur Loys Papon, prieur de Marcilly et chanoine de Montbrison en Forest, voy. Lacroix du Maine, II, 57.

(4) Sur le théâtre scolaire, voy. G. LANSON, art. cité, p. 427 et suiv., et BOYSSE, *Le théâtre des Jésuites*, Paris, 1880. — Cf., dans le *Roman comique*, l'enfance de Lysis.

(5) De même la *Ratio studiorum* envoyée aux Jésuites en 1583. Cit. par BOYSSE, p. 18.

Digitized by Google

phinois est accompagné d'une comédie et d'une « Pastourale de son invention » (1). En 1575, les Jésuites de Pont-à-Mousson font jouer une pastorale de P. Dupuy ; en 1584 à Genève, en 1598 à Bayonne, il en est de même (2). D'après Tallemant, Laffemas, encore écolier au collège de Navarre, aurait « fait une pastorale qui y fut jouée, où il y avait un berger Lafamas, ou Lemafas, ou Falemas, et un Semblant Beau » (3), et nous verrons en 1614 Isaac du Ryer écrire pour de « petits acteurs » sa *Vengeances des Satyres* (4). Le *Mercure* enfin nous apprend que, lors des fêtes de 1622 pour la canonisation de saint Ignace de Loyola et de saint François Xavier, dans tous les établissements des Jésuites « les escholiers firent des thèses, jouèrent des tragédies et des pastorales, le tout en l'honneur desdits saincts » (5). Il serait facile de prolonger cette énumération. Même quand l'activité dramatique des collèges se sera atténuée, quand on sera plus difficile sur les divertissements permis à la jeunesse, la pastorale restera en honneur : l'allégorie est douce toujours au cœur des pédagogues, et l'on peut déployer tant d'ingéniosité à chanter les louanges

(1) Du Verdier, II, 160. Cité par G. Lanson, *ibid.*

(2) G. Lanson, *ibid.*

(3) Tallemant des Reaux, *Historiettes*, édit. Monmerqué, t. VI, p. 189. — Sans doute, *L'Instabilité des félicitez amoureuses, ou la tragi-pastoralle des amours infortunées de Phélamas et Gaillargeste, de l'inuention de I. D. L. sieur de Blambeausaut*, Rouen, Cf. le Villain, 1605. Ceci serait difficile à admettre, si l'on acceptait pour la naissance de Laffemas la date de 1589 ; mais M. Depping l'a reculée aux environs de 1584. A la fin de la pièce, la devise : « Fais cas de l'âme. » — Ce qui est certain, c'est que Laffemas s'intéressa de fort près aux choses du théâtre. « On disait encore, ajoute Tallemant, qui d'ailleurs se refuse à le croire, qu'il avait joué de ses propres pièces dans une troupe de comédiens de campagne et qu'il s'appelait le berger Talemas. » Sur cette question, voy. Rigal, *A. Hardy...*, p. 51.

(4) *La Vengeance des satyres, pastorelle représentée dans la grande salle de l'église du temple de Paris, de l'inuention du sieur du Ryer, secrétaire de la chambre du roy...* Paris, T. du Bray, 1614. — Voy. le prologue de « Cupidon escolier ».

(5) *Mercure François*, t. VIII, p. 408.

Digitized by Google

du roi et des évêques sous les noms de Daphnis, de Tircis ou de Timandre !

De là encore le succès du genre dans les représentations de château : bien mieux que la tragédie à l'antique, la pastorale est ici à sa place. Finement poétique, n'éveillant à l'esprit que des idées souriantes, elle ne peut être de mauvais augure (1), et elle est toujours de saison. Indifféremment, elle célèbre un mariage, exalte une victoire, met en lumière la générosité d'un Mécène. Elle admet les intermèdes les plus inattendus ; elle est simple ou somptueuse ; les dieux de l'Olympe y viennent converser avec les mortels ; la musique et la danse couronnent sa beauté...

Ajoutez qu'elle a pour elle la tradition. Sans revenir à la vieille églogue italienne représentée, les bergers sont depuis longtemps entreparleurs consacrés, quand il s'agit d'honorer un grand personnage ou de fêter la joyeuse entrée de quelque membre de la famille royale dans une des grandes villes du royaume. Le 5 janvier 1519, lors de la venue de François Ier à Poitiers, auprès de la France « couronnée d'or et vestue de taffetas azuré », du « Lys de France » entouré des douze pairs et de la Foi en soie cramoisie semée de croix d'argent, de jeunes pasteurs chantent « vaudevires et chansons » de l'invention de Jean Bouchet (2). Et il en est toujours ainsi. Les grands seigneurs peuvent rivaliser avec la famille royale. On sait avec quel luxe Philippe Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur, fait donner, le 25 février 1596, dans la grande salle du château de Nantes, l'*Ari-*

(1) Voy. dans Brantôme, t. VII, p. 34, les raisons pour lesquelles Catherine de Médicis redoute la tragédie.

(2) JEAN BOUCHET, *Annales d'Aquitaine*, cité par Clouzot, p. 30. Cf., dans les mémoires de Marguerite de Valois (Coll. Petitot, t. XXXVII, p. 33), la description de l'entrevue de Bayonne, le festin dans l'île et le ballet, la table royale servie par des bergères dont les costumes rappellent les diverses provinces, les entrées de satyres musiciens et de nymphes richement vêtues et chargées de pierreries. De même, le fameux *Ballet comique de la reine* du 15 octobre 1581 n'est qu'une sorte de pastorale allégorique. Sur les *Entrées* royales, voy. le catalogue de la collection Ruggieri, Paris, 1873.

Digitized by Google

mène de Nicolas de Montreux. Peut-être son *Athlette* dédiée à François de Bourbon, prince de Conti, ou sa *Diane* offerte à Henri de Bourbon, duc de Montpensier, ont-elles été jouées dans des conditions analogues (1). Les documents n'en disent rien ; ils nous font connaître en revanche, la représentation, au château de Mirebeau, en présence du même duc de Montpensier et de sa jeune femme Catherine de Joyeuse, de l'*Amour vaincu* de Jacques de La Fons, le 10 septembre 1599 (2).

La pastorale abusera trop souvent de ces avantages et de sa liberté. Assurée de plaire par le déploiement de la mise en scène ou par l'agrément de ses flatteries, elle se dispensera de chercher d'autres mérites. Ce n'est pas seulement le sens dramatique qui manque à certaines de ces églogues représentées et leurs flagorneries sont parfois un défi au bon sens. Mais quelquefois aussi, nous nous trouverons en présence de pièces véritables que l'histoire du théâtre ne peut négliger. Nous aurons à revenir sur les pastorales de Montreux ; M. Clouzot a donné une analyse de l'*Amour vaincu* (3) : je m'arrête seulement aux *Théâtres de Gaillon* de Nicolas Filleul.

Au mois de septembre 1566, Charles IX et sa mère, qui, l'année précédente, avaient parcouru les provinces méridionales de la France furent reçus au château de Gaillon par le cardinal de Bourbon, archevêque de Rouen (4). Il fallait donner à ces fêtes un éclat digne des illustres visiteurs et de la somptueuse demeure. Le grand Ronsard

(1) Dédicace du premier livre des *Bergeries*... Paris, 16 juin 1585. — Dédicace du 3e livre en 1593. Il ne faut pas oublier que Montreux est homme de théâtre et qu'il a commencé de très bonne heure à écrire pour la scène. En 1591, à vingt ans environ, il a fait jouer à Poitiers son *Jeune Cyrus* et sa *Joyeuse* (La Croix du Maine, II, 172).

(2) *Amour vaincu, tragecomédie, représentée dauant... le* 10 *septembre* 1599 *en leur château de Myrebeau... par Jacques de la Fons, natif dudit Myrebeau aduocat en Parlement*, Poictiers, 1599.

(3) Liv. cit., p. 90 et suiv.

(4) Sur ce voyage, Cf. *Recueils et discours du voyage du Roy Charles IX de ce nom à présent régnant accompagné des choses dignes de mémoire faictes en chacun endroit... Faict et recueilly par Abel Jouan, l'un des seruiteurs de sa Majesté*, Paris, Jehon Bonfons, 1566.

Digitized by Google

avait composé lui-même les « Stances à chanter sur la lyre » lors de l'entrevue de Bayonne ; Nicolas Filleul fut chargé de préparer toute une série de spectacles. Ce poète rouennais n'était pas un inconnu et s'était exercé déjà au théâtre : professeur au collège d'Harcourt, il y avait fait représenter, en 1563, une tragédie d'*Achille*. Parmi les poètes amis de la Pléiade, il semble avoir occupé une place honorable : le quatrième des chants récités entre les actes de la comédie du *Brave*, en 1567, sera de lui, et Baïf le range parmi les « chers mignons » des muses (1)...

Un petit volume nous a conservé les œuvres qu'il destina aux fêtes de Rouen et nous donne l'ordre des spectacles : « Les églogues furent représentées en l'isle heureuse devant les maiestez du Roy et de la Reyne le 26, la *Lucrèce* et les *Ombres* au chasteau le 29me jour de Septembre (2). » Les églogues, malgré quelques morceaux assez frais, sont d'intérêt médiocre et se contentent de célébrer, comme il convient, les vertus de Charlot et de Catin. Par contre, *la Comédie des Ombres* est déjà une pastorale véritable.

Elle met en scène les personnages habituels : le berger Thyrsis, la bergère Mélisse, la naïade Clion, la chasseresse Myrtine (3), un satyre et Cupidon. L'intrigue en est légère, dépourvue d'incidents ;

(1) Voy. au 4e livre des *Poèmes* : « Ça Ronsard, ça Filleul auance... » et dans les *Etrênes de Poezie fransoèze* : « Fileul le hardi : toê le dokte Passerat... » (édit. Marty Laveaux, II, 221, et V, 324).

(2) *Les Théâtres de Gaillon à la Royne*, Rouen, Georges Loyselet, 1566 (4 églogues : *les Naiades ou naissance du Roy, Charlot, Téthys, Francine, — La Lucrèce, — Les Ombres, — Vers pour la mascarade d'après les ombres*).

(3) Le Satyre nous en donne un portrait amusant :

De couleur de chastagne ell' a toute la peau,
De roseaux eclissez elle porte un chapeau,
Ses blancs cheueux tressez en six cordons se fendent,
Les longs trainent en terre et les plus cours luy pendent
Sus le sein descouuert de rides labouré,
Ell' a un manteau blanc tout autour coloré
De iaune decoupé en escailles menues,
Qui bat iusqu'au mollet dessus ses iambes nuës.
A bien ietter le dard Diane l'enseigna,
Depuis les loix d'amour reuerer ne daigna. (I.)

Digitized by Google

GRAVURE DE MICHEL LASNE
pour le 3e acte de *Silvanire*

Digitized by Google

Nicolas Filleul a dramatisé — à peine — le vieux thème classique de Cupidon enchaîné (1) ; mais, dans cet hymne d'amour découpé en cinq actes, les vers pénétrants ne manquent pas :

Ainsi que la forest, quand le soleil colore
Le matin argenté, ses vers cheueux redore :
Melisse, ton Thyrsis de son mal oublieux
Revient alaigre ainsi au rayon de tes yeux... (I.)

A la redoutable puissance du vainqueur des hommes et des dieux, nul ne peut échapper. Le Satyre aime, comme la nature tout entière ; aux enfers, les « ombres amoureuses », qui donnent leur nom à la pièce gémissent encore de leurs anciens tourments. C'est en vain que Clion s'est promis de demeurer libre :

Adieu sorciers regars, adieu chansons lasciues,...
Adieu moites baisers...
Ie ne veux plus en l'air faire onder mes cheueux
Pour les faire baiser aux souspirs amoureux... (II.)

ou que Mélisse blasphème :

L'amour n'est point un dieu, il naist d'oisiueté
Ainsi qu'au bort fertile aux premiers iours d'esté
Croissent les grans roseaux... (V.)

Fatigués de souffrir les bergers auront beau le charger de chaînes : Cupidon a vite fait de se délier et de les punir. De toutes parts ses flèches volent et frappent tous les cœurs :

MÉLISSE. — Quelle Circé, Clion, quel venin m'a changée ?
CLION. — Mais qu'est-ce qui me rent de moy mesme estranger ?
M. — Ie sens quelqu'un dans moy mon cœur mesme uoler.
C. — Les flambeaux Ætnéans ie sens dans moy bruler...
M. — Ses flames dessus nous tombent ainsi que gresle.
C. — Cesse amour, désormais ie ne seray rebelle... (V.) (2)

(1) De conception analogue, *Le tuteur d'amour* de Gilles d'Aurigny en 1547. Voy. GOUJET, t. XI, p. 168.

(2) Un revirement semblable dans l'*Amour victorieux* de Hardy, acte II.

Digitized by Google

J'arrête le dialogue car l'amour auquel s'abandonnent les nymphes n'a pas encore la délicatesse que lui donnera Honoré d'Urfé. Entre l'amour et le plaisir elles ne distinguent pas et, n'étant pas responsables en somme, elles ont peu de scrupules. Nicolas Filleul est homme de son temps ; mais on chercherait vainement cette souplesse de versification, cette poésie simple et parfois puissante dans les tragédies de la même époque : *les Ombres* peuvent se lire, tandis qu'*Achille* et *Lucrèce* distillent l'ennui. Ne serait-ce pas que le théâtre entrevoyait ici son véritable objet ?

A vrai dire Filleul ne s'en doutait guère. La *Comédie* des *Ombres*, jouée après la *Lucrèce*, n'avait pas plus d'importance pour lui que n'en avait eu pour Gabriel Bonin, par exemple, la *Pastorale* publiée à la suite de sa *Soltane* en 1561. La pastorale ne prétendait pas encore à être l'essentiel d'un spectacle (1) ; mais après les horreurs d'une tragédie, elle avait ce mérite de reposer et de détendre l'esprit des spectateurs ou du lecteur. Pour un moment, il était agréable d'écouter sans effort de douces chansons d'amour. Une sorte d'intermède lyrique, un *baisser de rideau* rapide et point fatigant, elle ne voulait pas être autre chose.

* * *

Dans les œuvres de Fonteny, de la Roque et de Montreux, elle prend une dignité nouvelle. Chacun des recueils du premier contient une pastorale (2) ; il importe de relever d'abord quelques erreurs de date qui, par la rareté des exemplaires, sont devenues traditionnelles.

En 1587 parait *la Première partie des esbats poétiques de Iacques de*

(1) Elle le deviendra plus tard, et sera alors accompagnée d'une farce rapide. Voyez les derniers vers des *Urnes vivantes* de Boissin de Gallardon, en 1618.

(2) Sur Jacques de Fonteny, voy. E. FOURNIER, *Variétés historiques et littéraires*, t. V, p. 59, *Biblioth. Elzévir.*, et les *Mémoires* de l'Estoile, édit. Jouaust, t. VIII, p. 276, 20 février 1607.

Digitized by Google

Fonteny, dédiée à « Madame Isabeau Babou, dame de Sourdy » (1). Ce sont là ses « prémices », et, en attendant que cinq autres parties viennent couronner son œuvre, il tient à témoigner d'abord de sa vénération pour tous les poètes de la Pléïade, pour « le Pindare Vendomois, Baïf le Sophocle françois, Bellay, Iodelle, Belleau, Tahureau, Des Portes l'Ovide de la cour... » Un *Poème à Mr Thevenet* donne quelques renseignements sur la jeunesse de l'auteur, sur la faiblesse de sa santé, sur sa vocation, sur ses études au collège de Navarre,

où durant cinq années
Il fit des sombres nuicts maintes claires iournées.

Cette esquisse biographique, d'ailleurs, ne va pas plus loin, et le quatrain qui la termine nous permet de conjecturer approximativement l'âge de Fonteny :

Si ie suis petit d'ans, l'oyseau qui est petit
Est plus suave au goust qu'un plus grand, et plus tendre.

L'Eumorfopémie ou le beau Pasteur, pastorelle en alexandrins coupés de sonnets et d'odelettes, sans distinction d'actes ni de scènes, est le morceau principal de ce premier recueil.

La *Bibliothèque du Théâtre François* rapporte à la même année 1587 *la Galathée diuinement déliurée*. Le seul exemplaire que j'aie pu avoir n'ayant pas de titre, ni de privilège, il est assez difficile de fixer la date exactement ; mais la pastorale a pour objet de chanter la gloire de Henri IV, de célébrer ses victoires sur les bords de la « Rivière Eure », et le retour de la paix : on ne peut donc la faire

(1) *La première partie des esbats poétiques de Iacques de Fonteny. Contenant une Pastorelle du beau Pasteur, Eclogues, amours, sonets spirituels et aultres Poesies*, Guillaume Linocier, 1578. — Achevé d'imprimer du 21 février 1587. (Dédicace. — Pièces liminaires. — *A sa musette*, sonnet. — *Pastorelle : L'Eumorfopémie ou le beau pasteur*. — *Eclogue marine : Mopse et Dorillas*. — *Amours de Deiphile*, sonnets. — *Sonets spirituels*. — *Sonets à diuers personnages*. — *Sonets aux hommes doctes qui ont doré par l'or de leurs poésies le frontispice de mes vers*. — *Poème à M. Thévenet...*)

Digitized by Google

remonter au delà de 1594 ou, au plus, de 1590 (1). Ni *l'Eumorfopémie*, au reste, ni *la Galathée* ne doivent nous arrêter. Celle-là n'est qu'une églogue virgilienne de sujet assez équivoque, compliquée artificiellement d'un combat épique entre satyres et bergers, d'une apparition fantastique, d'une évocation, mais où l'on chercherait en vain une intrigue suivie menant à un dénouement. Quant à la *Galathée*, elle reprend simplement, avec des intentions allégoriques, un des épisodes de l'*Aminta*, et n'a guère d'original que le nom de ses personnages (2).

Dans *la Chaste Bergère*, pastorale en cinq actes et en vers de huit pieds, on remarque un plus sérieux effort d'imagination et même un véritable souci dramatique. Par malheur, il ne semble pas que Jacques de Fonteny y soit pour rien. Elle figure, il est vrai, avec son *Beau Pasteur*, dans un recueil collectif, *le Bocage d'amour*, imprimé en 1615, et dont les bibliographes signalent une édition de 1578 (3). Mais elle se trouve aussi dans l'édition de 1597 des *Œuvres* du sieur de la Rogue et dans toutes les éditions suivantes (4). Admirable

(1) Bibliothèque de l'Arsenal, B. L. 11363 *bis*, in-12 (Catal. de Nyon 17333) : Dédicace à Messieurs de Fourcy et de Donon ; — *La Galathée diuinement déliurée*, en 5 actes, vers de douze pieds ; — *Sonets* à MM^rs de Fourcy et de Donon ; — *Les ressentiments amoureux du sieur de Fonteny pour sa Celeste*, sonnets, stances, chansons. — MM. de Fourcy et de Donon sont donnés, l'un comme intendant, l'autre comme « controoleur général des bastiments. » Or la première pièce d'archives sur laquelle ils figurent en cette qualité est un arrêt du Conseil d'Etat du 16 novembre 1596 (Arch. Nat., E 1 b, f° 98 v°).

(2) Calomachite (Henri IV), son compagnon Mélampige, son rival Cunivasilas, etc. — Fonteny a le goût de ces pseudonymes. Dans sa tragédie politique de *Cleophon*, en 1600, figurent Palamnaise (Jacques Clément), Teraptan, chef des rebelles, etc. (Catal. Soleinne, 885).

(3) *Le Bocage d'amour contenant deug pastorelles. L'une du beau pasteur. L'autre de la chaste bergère*, Paris, François Iulliot, 1615, in-12. Réimpression chez Jean Corrozet en 1624.

(4) *Les œuvres du sieur de la Roque de Clermont en Beauvoisis. De nouueau reueues, corrigées et auxmentées par l'autheur*, Paris, Robert Micard, 1597, in-12. — *La chaste bergère, pastorale du sieur de la Roque... Re*

Digitized by Google

prétexte à conjectures ingénieuses. La Roque a-t-il seulement remanié pour la donner sous son nom, la pièce que Fonteny avait écrite vingt ans avant ? « On peut penser, propose le bibliophile Jacob, que G. de la Roque qui était, comme Jacques de Fonteny, confrère de la Passion, l'avait aidé à composer *la Chaste Bergère*, car presque tous les ouvrages des confrères se faisaient ainsi en commun (1)... » La solution du problème est, peut-être, beaucoup plus simple. Il faut noter d'abord que ni Soleinne ni Brunet n'ont vu cette fameuse édition du *Bocage* de 1578, que La Vallière reproduit l'article de Beauchamps, lequel ne donne aucune indication de ville ou d'imprimeur, ce qu'il n'a garde d'oublier quand il a eu les œuvres en main (2). On s'étonnerait, d'autre part, que la première des pièces de Fonteny soit celle précisément qui témoigne le plus de maturité. Enfin, d'autres raisons rendent cette date suspecte. Comment la concilier avec ce que nous apprennent sur le poète ses *Ebats poétiques* de 1587 ? Comment expliquer surtout les imitations nombreuses qui sautent aux yeux (3) ? La première édition certaine du *Bocage d'amour* est donc celle de 1615. Or, rien ne nous autorise à croire que les deux pièces qui y sont réunies soient d'une même main. Le titre général de l'ouvrage ne porte pas de nom d'auteur. En tête du *Beau Pasteur* figure cette mention : « Pastorelle nouuelle de l'inuention de Jacques de Fonteny » ; mais *la Chaste Bergère,*

et augmenté de plusieurs élégies par le mesme autheur. A Madame, Rouen, Raphael du Petit Val, 1599, in-12. Reimpr, en 1602. — Edit. des *Œuvres* de 1609, Paris, veuve Claude de Monstroeil. — Sur S. G. de la Roque, voy. Goujet, t. XIII, p. 428.

(1) Catal. Soleinne, nº 803.

(2) Voy. sa préface.

(3) Le personnage de Lucile est imité de la Silvia du Fasse ; celui de Coridon du Silvio de Guarini. — Cf. la scène de Celin et Alexis (I, 1) et celle de Tirci et Aminta (*Aminta*, I, 2) ; la déclaration d'Ardénie à Coridon (II) et celle de Dorinda à Silvio (*Pastor*, II, 2). L'auteur, nous le verrons, a ajouté à tout cela des éléments espagnols, mais, dans son dénouement, il fait encore effort pour atteindre à la solennité de la conclusion de Guarini.

Digitized by Google

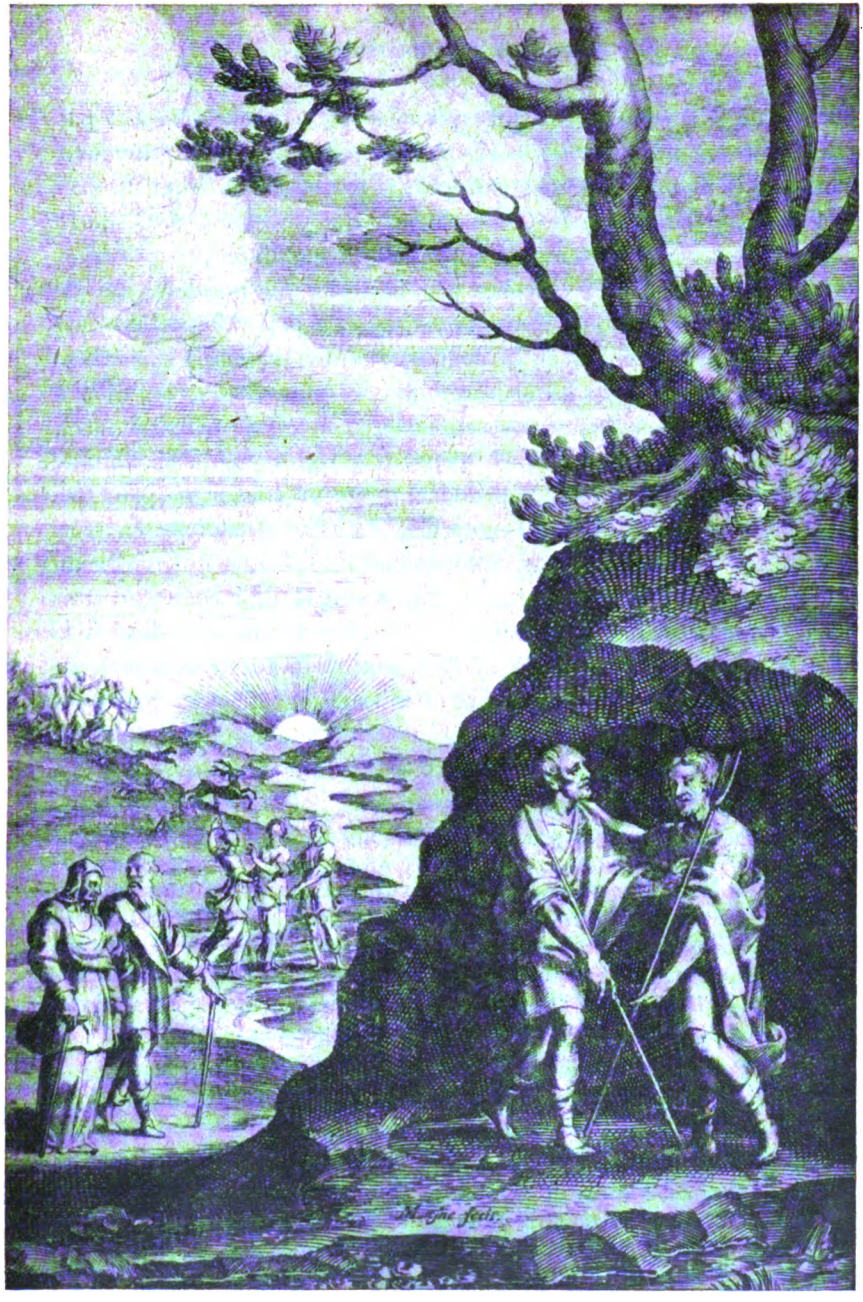

GRAVURE DE MICHEL LASNE
pour le 1er acte de *Silvanire*

Digitized by Google

imprimée avec une pagination spéciale, est anonyme. N'est-il pas permis de conclure que *le Bocage d'amour* est une réunion purement artificielle, un de ces recueils collectifs si fréquents au début du dix-septième siècle, et que *la Chaste Bergère* doit revenir à S. G. de la Roque, le seul, au reste, qui l'ait jamais revendiquée.

La bibliographie de Nicolas de Montreux ne présente pas de difficultés de ce genre. Nous avons signalé déjà l'importance de son formidable roman, et la confusion dans laquelle viennent se combiner les éléments et les emprunts les plus divers. De 1585 à 1598, les *Bergeries de Julliette* se développent, et, de temps à autre, quelques œuvres dramatiques viennent interrompre la monotonie du récit : chacune d'elles, cependant, forme un tout et ne peut que gagner à se détacher de l'ensemble. *Athlette*, pastourelle en trois actes, en vers de dix pieds, accompagne les éditions différentes du premier livre ; elle se vend aussi séparément (1). *La Diane*, en trois actes et dans le même rythme, paraît, pour la première fois, à la fin du troisième livre (2). Seul, *l'Arimène ou le berger désespéré*, en cinq actes, est tout à fait distinct du roman. Montreux l'a écrit pour une circonstance particulière et lui a donné une ampleur nouvelle ; il s'imprime, la même année 1597, à Nantes, chez Pierre Dorion, et, à Paris, chez Abraham Saugrain (3).

A la même époque appartiennent encore, sans parler de la *Bergerie*

(1) Sur les éditions des *Bergeries*, voy. plus haut, p. 166, note 1. Comme éditions vendues séparément, il faut citer *Athlette pastourelle ou fable bocagère, par Ollenix du Mont-Sacré, gentilhomme du Maine*, Paris, Gilles Bey, 1585, in-8°, — la réimpression de 1587 chez le même éditeur, — l'édition de Lyon, Veyrat, 1592, in-8°. *Athlette* est toujours imprimée d'ailleurs avec titre et pagination spéciale.

(2) *La Diane d'Ollenix du Mont-Sacré, gentilhomme du Maine, pastourelle ou fable bosquagère*, Tours, Jamet Mettayer, 1594, in-12. Privilège du 30 octobre 1593.

(3) *L'Arimène ou berger désespéré. pastorale par Ollenix du Mont-Sacré, gentilhomme du Maine*, Paris, Abraham Saugrain, 1597, in-12. (Des exemplaires au nom de Dominique Salis.) — L'édition de Nantes, Pierre Dorion, 1597, c tée par Niceron et par M. E. Destranges, *Le théâtre à Nantes*, Paris, 1893.

Digitized by Google

de Montchrestien et sans arriver jusqu'aux *Amantes* de Chrétien des Croix qui méritent plus d'attention : la *Mylas* de Claude de Bassecourt (1594) et la *Lydie* de Du Mas (1609) (1) ; *Clorinde ou le sort des amants, Pastorale de l'inuention de P. Poullet*, Paris, Anthoine du Brueil, 1598 (1594) (cinq actes, prose et vers de douze pieds) ; *La Chasteté repentie*, publiée dans les *Œuvres poétiques du sieur de la Valletrye*, Paris, Estienne Vallet, 1602 (cinq actes, vers de douze pieds) ; *Les Infidèles fidèles, fable boscagère de l'inuention du Pasteur Calianthe*, Paris, Th. de la Ruelle, 1603 (cinq actes, vers de douze pieds) (2) ; *L'Instabilité des felicitez amoureuses ou la tragi-pastoralle des amours infortunées de Phélamas et Gaillargeste. De l'inuention de I. D. L. sieur de Blambeausaut*, Rouen, Claude le Villain, 1605 (cinq actes, vers de douze pieds) (3) ; *L'Union d'amour et de chasteté, pastorale de l'inuention d'A. Gautier, apotiquaire Avranchois*, Poictiers, veuve Jehan Blanchet, 1606 (cinq actes, vers de douze pieds) ; *Le Boscage d'amour ou les rets d'une bergère sont inéuitables par I. Estiual*, Paris, Iean Millot, 1608 (cinq actes, vers décasyllabiques) ; enfin, les premières pièces de Pierre Trotterel : *La Driade amoureuse*, 1606, et *Théocris*, 1610 (4).

Chacune de ces pièces ne vaut pas, sans doute, d'être analysée d'une façon particulière. Dans toutes, il faudrait noter un défaut à peu près absolu de personnalité ou de qualités dramatiques. N'ayant d'autre ambition que de donner aux grandes œuvres italiennes et espagnoles des équivalents français, ces précurseurs imitent de très près, et leurs œuvres, à part quelques divergences, se ramènent à deux types essentiels.

(1) Voy. plus haut, p. 152, note 4.

(2) Goujet (t. XIV, p. 133), après La Croix du Maine, II, 345, croit que ce pseudonyme est celui de Raoul Cal ier ; le catalogue Soleinne (1er supplém., nº 149) attribue la pièce à Gervais de Bazire dont nous rencontrerons d'autres pastorales. Aucune des raisons invoquées n'est convaincante.

(3) Voy. plus haut, p. 179, note 3.

(4) Beauchamps cite une *Noce pastorale* en vers, Paris, du Breuil,

Digitized by Google

Les unes mettent en scène plusieurs groupes de bergers. Tous, ou presque tous, sont amoureux ; mais, par une fortune singulière, aucun d'eux n'aime celle dont il est aimé : de là des souffrances et des plaintes qui se prolongent jusqu'à ce qu'un sortilège remette les choses dans l'ordre. La *Diane* espagnole a donné depuis longtemps le modèle de ces sortes d'intrigues (1), et les *Bergeries de Julliette* les ont fait aimer du public français ; si l'on n'y peut chercher rien d'imprévu, car elles se règlent avec une précision mécanique, elles ont l'avantage d'admettre toutes les complications accessoires et de se dénouer sans peine, au moment précis où on les désire. Alexis aime Ardenie, Ardenie aime Coridon, Coridon aime Lucile, qui vit sans amour. Il suffira, le temps venu, que Coridon se découvre le frère de Lucile et qu'Alexis, grâce à une fontaine magique, oublie sa passion pour que tout s'arrange. Supposez, dans l'intervalle, que Lucile s'est vouée à Diane, qu'Ardénie s'est costumée en homme pour gagner les confidences de Coridon, que Coridon s'est déguisé en femme pour pénétrer dans le temple où sa belle s'est retirée, que, surpris, il est en danger de mort et qu'Ardénie le sauve en demandant sa main..., vous aurez la matière de cinq actes assez remplis, et un modèle facile à suivre (2).

Au même type se rattachent les trois pastorales de Montreux, — mais avec une complexité croissante, à mesure que s'affirment les goûts dramatiques du poète et que s'offrent à lui de nouveaux modèles. Ecrite un an après l'édition parisienne de l'*Aminta* et la traduction de Pierre de Brach, la première, malgré les souvenirs espagnols, était d'une simplicité relative. L'action, où ne s'entassaient

1595 ; et La Croix du Maine une *Bergerie* non imprimée de Jacques Courtin, sieur de Lissé, en 1584.

(1) Je n'entends pas que ce genre d'intrigue ne se trouve pas dans la pastorale italienne (voy. par exemple la *Theonemia*, ou l'églogue de Giraldi Cinthio publiée par Carducci, liv. cit. appendice) ; mais nous avons vu que ces amours entre-croisés sont de règle dans la pastorale espagnole.

(2) *La Chaste bergère*. — Le sujet de l'*Alcippo* de Chiabrera (Genova, 1604) offre, avec celui-ci, des analogies curieuses.

Digitized by Google

FRONTISPICE DU TOME IV, DE HARDY

Digitized by Google

pas encore les complications naïves, se déroulait sans secousses, d'une marche lente mais régulière. Un petit nombre de personnages avaient part aux malheurs d'Athlette aimée de Ménalque et de Rustic, empoisonnée, puis rappelée à la vie par la magicienne, sa rivale.

Avec la *Diane* déjà, les choses se compliquent et l'intrigue se dédouble. La jeune bergère, qui jadis aima Fauste, et lui prouva son amour, n'a d'yeux maintenant que pour Nymphis, et Fauste se désespère. Le magicien Elymant vient à son secours : une eau merveilleuse permet à l'amant dédaigné de prendre les traits de son rival et d'obtenir ainsi de précieuses faveurs. La supercherie se decouvre pourtant, mais la jeune fille, irritée d'abord, se résigne et revient à celui qui n'a pas cessé de l'aimer (1). Nymphis, de son côté, aime la bergère Julie que lui dispute le chevalier Hector ; celui-ci le provoque, mais, quand ils vont en venir aux mains, reconnaît en lui un frère perdu ; le chevalier n'a plus qu'à se sacrifier et à reprendre à travers le monde le cours de ses exploits.

(A suivre). JULES MARSAN.

1) Cf. les *Enchantements* de l'Arioste. Peut-être Montreux se souvient-il aussi de la *Calisto* de Luigi Groto, adaptation pastorale de l'*Amphitrion* représentée en 1561, puis refondue et représentée de nouveau en 1582, imprimée à Venise en 1586.

Digitized by Google

UN POÈTE IGNORÉ DU XVIe SIÈCLE

ANNIBAL D'ORTIGUE

A M. Léon Séché.

Voici un poète original, bien que d'un génie médiocre. Original non point dans le sens où d'ordinaire l'on entend ce mot, mais selon le goût du siècle où il vécut. Son œuvre est moins le reflet de la poésie d'une époque qu'un simple témoignage d'une existence jusqu'ici méconnue. Peu soucieux des antiques, Annibal d'Ortigue semble s'être débarrassé de tout appareil mythologique, pour exprimer mieux des sentiments personnels.

Il dit quelque part, non sans fatuité :

J'escris à ma façon, nos neveux pourront lire
Les vers que j'ai chantés ou sonnés sur ma lyre,
Qui ne craignent la mort, le temps ni le destin :
Je ne desrobe point des Grecs, ni des Latins,
Ce que je fais est mien, de mon creû, de ma teste (1).

Ces vers faciles, mais pauvres, marquent toute sa mesure. Annibal,

(1) Cf. *Les Poemes divers du sieur de Lortigue* (sic) *provençal, où il est traicté de Guerre, d'Amour, Gayetez, Poincts de controverses, Hymnes, Sonnets et autres Poësies.* A Paris, chez Jean Gesselin, 1617, in-12. Cf. *Les Armes d'Achille à Monsieur*, p. 76.

Digitized by Google

comme beaucoup de ses contemporains, fut soldat ; sa muse tantôt amoureuse, tantôt héroïque, plus souvent « soudarde », est négligée.

Il faut lui savoir gré de sa franchise, tout en lui pardonnant ses excès de langage et ses écarts d'imagination.

Sa poésie est pleine du récit de ses prouesses et des moindres incidents de sa vie passionnelle. Apt, petite ville provençale, est son lieu natal et le berceau de la plupart de ses ancêtres (1).

Originaire d'Italie, la famille d'Ortigue — de l'Ortigue, de l'Ortie ou de l'Hortie, *Urtica* ou *Urticæ* — vint se fixer en France au XIIIe siècle, à la suite des légats du Pape chargés d'administrer Avignon et le Comtat-Venaissin (2). Un Jean d'Ortigue, avignonnais, devint, selon Artefeuil (3), évêque d'Apt de 1467 à 1482. Il eut un neveu — Jean d'Ortigue — qui, en raison de sa qualité de noble (4), fut député par la Viguerie d'Apt, en 1487, pour assister aux Etats-Généraux assemblés à Aix, lors de la réunion de la Provence à la couronne de France (5). Ce Jean d'Ortigue eut pour fils Pierre, lequel

(1) Cf. G.-F.-H. Barjavel : *Dictionnaire historique, biographique et bibliographique du département de Vaucluse*, etc. Carpentras, Imprim. de L. Devillario, 1841, gr. 8°, p. 221.

(2) On lit dans l'ouvrage de Barjavel cette note curieuse : « La liste de l'abbé de Sade mentionne sous l'année 1236, un *Urtica* podestat d'Avignon avec Guillaume de Raimond, mais la liste de Massilian n'en parle pas. Toutefois, on trouve un *Petrus Urticæ* membre du Conseil de ville d'Avignon en 1376 ; un *Antonius Urticæ*, élu premier syndic de cette cité, le 23 juin 1447, premier consul en 1467 et viguier en 1470, et un *Urtica Urticæ* qui y fut aussi viguier en 1495, etc... Giberti (Ms. Carp. t. I, ch. x, art. I, p. 1102) dit que la famille d'Ortigue vivait à Pernes en 1490. Boze (*Histoire d'Apt.*, pp. 229, 242, 302, 303, 342) fait connaître quelques personnages de cette maison qui ont occupé à Apt des emplois civils supérieurs dans le XVIe siècle. »

(3) *Histoire héroïque et universelle de la Noblesse de Provence*, Avignon, Vve Girard, 1757-1759, t. II, pp. 191-193, Notice Ortiges (*sic*).

(4) Les d'Ortigue étaient de vieille noblesse. Ils portaient « de gueules, à cinq besans d'or posés en sautoir, et quatre molettes d'argent posées, une en chef, deux aux flancs et une pointe. » (Cf. *Armorial général. Provence* II, Biblioth. Nationale, Ms.)

(5) Cf. Bouche : *Hist. de Provence*, p. 498 (Note d'Artefeuil).

Digitized by Google

par testament en date de 1516, institua comme héritiers ses quatre enfants légitimes : Jean, François, Rollet et Maurice (1). Rollet, seul descendant de Pierre qui continuât la postérité de sa famille, laissa un fils unique, Paris, écuyer de la ville d'Apt. De ce Paris sont issus à leur tour : Valère, Claude, et notre Annibal d'Ortigue.

Artefeuil qui nous fournit quelques précieux détails sur les frères de ce dernier personnage, ajoute, en outre, que Louis XIII accorda au dit Annibal, le bénéfice de la confiscation des biens d'un sieur Charles le Gris. Dans le brevet original justifiant d'une telle faveur, il est dit que « Sa Majesté donne cette confiscation à Annibal d'Ortigue, gentilhomme provençal, pour les anciens et agreables services qu'il a rendus pendant les troubles de la Ligue, et depuis, tant dedans que dehors le Royaume » (2).

Ce sont là, indépendamment d'une pièce touchant la naissance d'Annibal — et dont nous devons communication à l'obligeance d'un collectionneur provençal — les seuls documents que nous possédions sur le poète aptésien.

Toutefois, ses œuvres nous permettront d'élucider les principaux points de son existence. Au demeurant, celle-ci est assez peu compliquée et l'on ne s'étonne point, nonobstant diverses particularités qui la rendent curieuse, qu'elle ait été jusqu'à ce jour ignorée

On sait depuis peu qu'Annibal d'Ortigue — et non de Lortigue, comme l'ont écrit par erreur divers biographes, (3) naquit le 30 novembre 1572 (4).

(1) Ecritures de Me Mezard, notaire à Apt (Cf. Artefeuil). Dans cet acte, Pierre d'Ortigue prend la qualité de noble et d'Escuyer, et ordonne qu'il sera inhumé au tombeau de ses ancêtres dans l'Eglise des frères mineurs.

(2) Copie collationnée en forme du dit Brevet et procuration d'Annibal en faveur de Pierre II, son neveu, pour se mettre en possession de cette confiscation (*Note d'Artefeuil*).

(3) On a vu déjà les déformations qu'a subies ce nom au cours des XIVe, XVe et XVIe siècles. Il est probable qu'en écrivant *Lortigue* pour *Ortigue*, les commentateurs ne firent que suivre la fantaisie de notre auteur qui non seulement signa ainsi ses premières œuvres, mais sous cette forme orthographique se fit délivrer un privilège du Roy. Simple fantaisie de poète, mais qu'on accrédita, car les contemporains ne le désignèrent jamais autrement que sous ce nom.

(4) Dans son dictionnaire, Barjavel fait naître Annibal en 1570. La

Digitized by Google

On ignore tout de son enfance, mais on a lieu de croire, selon le texte de ses œuvres, que son éducation assez soignée le dirigea vers la carrière des armes.

Il fit toutes les campagnes de la Ligue, ce qui ne l'empêcha point, grâce aux événements qui se succédèrent, d'accepter la fortune d'Henri IV. Comme tant d'autres il se rallia au panache blanc et combattit l'étranger. Il adorait son état, et, pendant de longues années, selon le propos de Scudery, ne porta la plume qu'au chapeau.

Aussi, plus tard, retiré dans sa ville natale et peu soucieux de gloire militaire, put-il s'écrier, non sans justesse :

J'ai roulé quatorze ans d'un et d'autre coté
Maintenant il me plaist chez moi d'estre arresté
Pour assister ma mère en sa décrépitude.

Elle a porté desja quatre vingts et dix ans,
La cigogne m'apprend telle sollicitude ;
Voilà pourquoy je suis proche de mes parens (1).

Le souvenir de son ancienne fortune ne le hantait pas quand il écrivait ces vers médiocres, et l'on peut affirmer qu'il n'eut guère rappelé la mémoire de son ancien maître si ce dernier n'avait, à

même indication est portée dans d'autres ouvrages bio-bibliographiques. Nous publions ici une pièce qui nous permet de fixer précisément la date de naissance du poète. C'est un extrait authentique du Registre paroissial de l'Eglise d'Apt (1572), qui faisait partie du fonds des archives de l'Evéché. Ces archives, nous dit-on, furent brûlées, en place publique, pendant la Révolution (1793), mais une partie en fut sauvée laquelle se trouve, ainsi que d'autres documents d'histoire locale, entre les mains de M. Garcin, archéologue et collectionneur aptésien. Nous ne changeons rien à l'orthographe du texte :

EXTRAIT DE NAISSANCE D'ANNIBAL D'HORTIE, 1572. — *Le trente novembre mil cinq cent septante deux a esté baptizé Annibal fils de Messire Pierre * d'Hortie et de demoiselle Marthe de Bareunne. Le Parrain a esté Messire François Hortie, chanoine de ceste Eglise. La marraine Mademoiselle Loyse de Mevouillon, en présence de Messire Antoine de Canton, chanoine et de Pierre Brieugne, beneficier de ceste eglise. Signé :* Amandric.

* Le père d'Annibal portait ces prénoms : *Paris-Pierre.*

(1) *Les Poemes divers*, etc., p. 287, sonnet XLVI.

Digitized by Google

l'occasion, témoigné quelque estime pour ses premiers ouvrages. Annibal s'en montre d'ailleurs reconnaissant dans une pièce intitulée *La Renommée d'Henry le Grand*. C'est une fiction où la louange du Béarnais, tient moins de place que l'aveu naïf de son propre mérite. La Renommée se montre à l'auteur et l'engage à décrire les actions héroïques de ce prince. Le poète s'excuse ; la Renommée insiste et dit...

...tu ferois mieux de fréquenter le Louvre
Suivant la Cour des Rois que d'estre à ta maison,
Où tu commences jeune avoir le poil grison ;
Abandonne ton Apt, il ne faut que l'on serre
Le thresor d'Helicon au centre de la terre,
Ta Muse seroit propre à chanter à la Cour,
Ou l'horreur de la guerre, ou le plaisir d'amour ;
Tu portois la cuirasse à nos guerres civiles
Tu t'es trouvé souvent dans les sièges des villes
Et plus souvent dehors aux guerriers pavillons,
Voire dans une armée entre les bataillons.
Qui parlera donc mieux des effets héroïques
Des foudroyans canons, des lances et des picques,
Qui dira mieux que toi la gloire des souldars,
Qui peindra mieux en vers les bouffans estendars,
Qui pourra mieux que toy faire grossir ses carmes
Pour immortaliser l'espèce des gens d'armes (1).

Malgré tant de flatteries, il est peu probable qu'Annibal subit la séduction de la Renommée. La terre natale avait alors pour lui un charme nouveau qu'aucun emploi public n'eût pu lui faire oublier. Il ne lui répugnait pas d'entretenir la faveur des grands, mais son zèle se bornait uniquement à écrire sur leurs vertus. Louis XIII, la reine-mère, le duc d'Orléans, la princesse de Conti, le duc de Guise, gouverneur de Provence, furent encore l'objet de son inspiration, mais il se garda de fréquenter la cour. Il conservait, sans nul doute, un souvenir trop amer des spectacles qu'il avait vus dans l'entourage des princes, en parcourant les différents pays d'Europe, pour ne point

(1) *Les Poemes divers*, etc., p. 7.

Digitized by Google

préférer aux fastes des villes royales la douceur de sa Provence. N'avait-il pas abandonné sans regret un service médiocre et ingrat quand il s'écriait :

> Mars a prins ma jeunesse, et Venus plus accorte
> M'altère par son feu comme un autre Tantal ? (1)

L'amour qui n'avait jamais cessé de le préoccuper l'obligeait à des soins plus tendres qu'à suivre des hordes de soldats.

Il avait atteint l'âge de la maturité, mais ces désirs n'en avaient que plus de force.

Plusieurs noms de femmes reviennent sous sa plume, et si l'on joint aux épithètes que ceux-ci provoquent, les menus propos dont il se sert pour glorifier les filles d'Apt (1), on est amplement renseigné sur les ardeurs de son tempérament.

Dans les quatre-vingt-dix-neuf sonnets « de divers sujets » qui forment, en quelque sorte, la seconde partie du principal recueil de ses poèmes (2), il n'a rien négligé pour nous dépeindre l'état de sa flamme. Il y a bien quelque confusion dans l'ordre et le récit de ses amours, — confusion que ne suffit guère à faire oublier son éloquence méridionale — nous n'en sommes pas moins avisés des différents objets de sa tendresse.

Tantôt il s'éprend de Catin, tantôt il soupire pour Lucrèce, sans toutefois nous fournir les motifs de ses affectueux changements. C'est à croire que toutes les voluptés lui sont également chères, qu'il les obtint de l'une ou de l'autre. Il loue d'un même style les « cheveux blondissants », le « poil châtain », ou bien les « charmes de sa brunette » (1). Est-ce à dire qu'il fut infidèle et que ses désespoirs ne valent point ici des regrets déguisés ? Nous l'ignorons et ne saurions que résoudre si au milieu de tant de fadeurs nous ne surprenions l'aveu d'un singulier petit roman d'amour.

Si nous avons bien saisi le sens de quelques-uns de ses courts poèmes

(1) Cf. *Les Poemes divers*, etc., p. 233, sonnet XLIV :
Dans le riche pourpris de ma natale vie...

(2) *Les Poemes divers*, etc., pp. 211 à 261.

(1) *Les Poemes divers*, p. 224, sonnet XXXVI, et p. 239, sonnet LIII.

Digitized by Google

Annibal avait à peine « atteint la puberté » qu'il succombait sous « les traits du fier archerot Amour ». Mais soit que sa passion ne répondit pas à son attente, soit qu'il fut pris en dédain, il ne tarda pas à jeter les yeux sur une nouvelle beauté. Cette seconde tentative ne fut guère plus heureuse que la précédente. C'est du moins ce que nous font connaître ces vers :

Honorée en ce temps maistrisa mon courage,
Mais lors un mien rival plein d'amoureuse ra
Me ravit sous Hymen, cette jeune beauté...
Je perdis *Honorée*... (1)

Dépité d'être aussi méconnu, Annibal revint à ses premières amours. Il faut croire qu'il eut raison de s'en féliciter puisque faisant allusion à sa récente aventure, il s'écrie ;

Après que mon destin
M'eut privé de l'honneur de si riche butin,
La première beauté que j'avais reverée

Me serra d'un lien plein de chastes appas
Sous le pouvoir d'Hymen à cette autre Honorée
Que je veux honorer mesme après le trespas (2).

Quelle fut donc cette maîtresse à laquelle il ne cessa de prodiguer des louanges ? Nous la chercherions en vain, si lui-même n'avait pris la peine de nous faire connaître en toutes lettres son nom, ainsi que le séjour de sa famille :

Goult, qui d'un fort lien et d'une douce chaisne
As sous un sainct Hymen mon esprit garotté
Je veux sacrer ta gloire à l'immortalité
. . . . . .
Goult j'honore ton nom de montagne et ta plaine
Et ton large terroir plein de fertilité :
C'est pour toy que je suis prisonnier arresté,
Corrigeant d'un sainct feu ma flamesche inhumaine

(1) *Les Poemes divers*, p. 226, sonnet XXIX.
(2) *Ibid.*

Digitized by Google

Goult par ces vers icy jamais tu ne mourras,
Tu m'as tel ement joinct aux tiges de *Barras*,
Que la mort seulement peut séparer nos âmes.

Goult, le beau lieu natal de ma chère moitié,
Le premier instrument de ma saincte amitié,
Je veux mesler ta gloire à celle de mes flammes (1)

On apprend ailleurs, grâce aux documents d'histoire locale, que celle qu'il chanta avec tant de véhémence s'appelait Honorade (2), et qu'elle était fille de ce Jean de Barras, seigneur de Melan, près de Digne, qui s'illustra à la bataille de Lépante, en 1571, et fit un mémorable voyage aux Indes (3). Les Barras étaient de vieille noblesse. Ils possédaient de riches domaines, entr'autres le château de Goult, près de Vaucluse, dont les derniers vestiges servent aujourd'hui de bâtiments communaux (4). C'est vraisemblablement dans cette antique demeure qu'Annibal goûta le charme d'un amour partagé. Les historiens sont muets sur le mérite d'une telle alliance qui mêlait deux grandes familles, mais nous avons pour suppléer à leur discrétion les confidences du poète. Malheureusement celles-ci sont brèves ou confuses, l'auteur les entremêlant du récit d'autres liaisons.

Les dernières années d'Annibal d'Ortigue furent obscures, soit que la vie de famille absorbât tous ses instants, soit qu'au contraire il vécût seul, avrès avoir vu se détacher, s'éteindre une à une toutes ses affections.

(1) *Les Poemes divers*, p. 228, sonnet XXXIII. Voir aussi le sonnet XXXI, p. 227 (X).

(2) Cf. Artefeuil, II, p. 108.

(3) Cf. Remerville : *Histoire d'Apt* (Ms. Carp., p. 871-878). Jean de Barras mourut au château de Goult. Annibal d'Ortigue fit son éloge funèbre. Cf. *Les Poemes divers*. p. 411, *Sur le trespas de Jean de Barras, seigneur de Mellan :*

Cy gist un brave champion
Aussi courageux qu'un lyon...

(4) C'est un curieux spécimen d'architecture des XIII et XIV siècles. Propriété de la famille Demarre, il fut offert, en 1891, par son dernier propriétaire, le colonel Demarre, à la commune de Goult, laquelle y a installé une école de filles.

Digitized by Google

A l'éloquence facile dont il usait dans ses premiers vers pour raconter ses prouesses et exposer ses bonnes fortunes, avait succédé une inspiration plus douce, témoignage d'un vif amour de la terre et des choses rustiques (1).

On ignore la date de sa mort mais il est hors de doute qu'il était près de sa fin quand en 1636, il autorisait son neveu Pierre, à se mettre en possession des biens qu'il devait à la libéralité de Louis XIII (2). Ce fut d'ailleurs son dernier acte connu ; rien ne prouve qu'il ait vécu au-delà de cette année 1636 et mis à jour les derniers essais de sa muse affaiblie, lesquels parurent sous ce titre : *Le Desert du sieur de Lortigue sur le mépris de la Cour*. (A Paris, chez Claude Marette et Cardin Besogne, 1637, avec privilège du Roy, in-8°.)

Il avait eu de son union avec Honorade de Barras deux enfants, un fils, Pierre, connu sous le nom de Vaumorière (3), et une fille,

(1) Cf. *Les Poemes divers*, etc. Voir : *Le plaisir rustique*, p. 165 ; *Avanture estrange de la mort de Dorin*, p. 167 ; *L'Hymne de l'Ortie*, p. 113 ; *L'Hymne du formage* (sic), p. 112, etc

(2) Il s'agit ici de la confiscation des biens d'un sieur Charles le Gris (*copie collationnée en forme du dit Brevet, et procuration d'Annibal en faveur de Pierre, son neveu*, etc.). Voir la note 2 de la page 48 du présent fascicule. Le Brevet expédié à l'effet de ladite confiscation, est signé *Louis* et plus bas *Phelypeaux*, en date du 29 août 1636 (Cf. Artefeuil).

(3) Ce Pierre de Vaumorière fut un des hommes célèbres de son temps. Né à Apt en 1610, il se rendit fort jeune à Paris pour y cultiver les lettres. Il fut du monde des précieuses et se lia intimement avec Mademoiselle de Scudery. (Quoique nés au Hâvre, les Scudery étaient originaires d'Apt ; sous le nom d'*Escudier* ils avaient exercé longtemps le notariat dans cette ville). On lui doit de nombreux ouvrages, entr'autres de copieux romans : *Le grand Scipion*, Paris, 1658, 4 vol. in-12 ; *Pharamond*, continuation de l'ouvrage de la Calprenède, Paris, 1665, 4 vol. in-8° ; *Diane de France*, Paris, 1674, in-12 ; *L'art de plaire dans la conversation*, etc., ainsi que des lettres et des poésies galantes dans le goût du temps. Ruiné, dit-on, par le jeu, Vaumorière mourut à Paris en 1693. On trouve quelques renseignements curieux sur cet auteur dans le *Dictionnaire des Précieuses* du sieur de Somaise (Cf. nouv. éd. publiée par Ch.-L. Livet, Paris, P. Jannet, 1856, II), ainsi que dans un article de M. Paul Tiquet : *Notice sur Annibal de Lortigues et Pierre de Lortigues, sieur de Vaumorière*, Mémoires de l'Académie de Vaucluse, 1895, pp. 312 et suiv.

Digitized by Google

Marie, qui depuis le 20 septembre 1633, était l'épouse de Melchior I de Marmet, seigneur de Vaumale, capitaine au régiment de Brueil.

★

Nous avons montré dans l'œuvre de notre auteur, tout ce qui nous a paru susceptible de mettre en lumière les différentes particularités de sa vie, mais il reste encore à glaner dans ses poèmes. Ceux-ci, on le sait, se composent de deux recueils publiés à des époques différentes, l'un — *Les Poemes divers* — réunissant les pages écrites soit pour marquer les étapes de sa destinée, soit pour fixer quelques-uns de ses sentimentsles plus intimes ; l'autre — *Le Desert sur le mépris de la Cour* — formé dans la solitude et la méditation, et offrant par cela même, un caractère de gravité, un sens moral qu'on ne se serait guère attendu à trouver là.

Quoique différents de conception et de forme, ces deux livres se rejoignent. Ils affirment une préoccupation qui ne s'est jamais démentie, trahissent, au détriment des goûts mondains et d'une ambition qui aurait pu se satisfaire au cours d'un siècle troublé, un amour très vif des choses natales. Ce n'est point sans raison que le petit poète aptésien fut compris parmi les plus pures illustrations provençales. La renommée put l'entraîner hors de son milieu, il ne se sentit jamais si à l'aise que lorsqu'il évoqua cette terre du Comtat-Venaissin où se réalisèrent pour lui les seules joies qu'il soit permis d'espérer ici-bas. Qu'il s'éloignât des siens et prît contact avec un monde nouveau ; qu'il acceptât pendant de longues années, hors de la patrie, les hasards d'un sort aventureux, les misères et les déceptions de la vie des cours et des camps, il ne cessa de songer à sa chère province.

De là vint sans doute son amertume et cette mélancolie qui le placent à l'écart de ses contemporains. Non qu'il exprimât mieux, à la suite des imitateurs attardés de Ronsard, les angoisses de son temps, non qu'il méritât les épithètes élogieuses que d'aucuns lui décernèrent (1), mais il sut se retremper à une fécondante source d'inspiration.

(1) Voir en tête des *Poemes divers*, les « adoptivas » du sieur de Colomby, d'Andreas Valladerius et de Louis d'Orléans.

Digitized by Google

Sa manière se ressent tout à la fois du souvenir de la Pléiade et d'un goût très sûr pour la rénovation dont Malherbe fut le chef incontesté. Un instant, l'influence du millieu faillit l'emporter sur son esprit traditionnel. Sa complaisance pour les maîtres de la Renaissance italienne le sauva d'une défection. Son vers n'y gagna point, mais son imagination s'éveilla. Il prit conscience de son tempérament. Sous sa plume, l'inquiétude créatrice eut des effets divers. Il écrivit des sonnets à la façon de Ronsard, en même temps qu'il composa des stances rappelant les regrets funèbres à du Périer sur la mort de sa fille (1).

Soudain il secoua son impersonnalité.

On aimera cette pièce tracée en marge de ses amours :

Si le ciel m'eut fait naistre aux vieux siècles passez
Mon vers seroit plus grave et digne de merite,
Car le siècle dernier le premier siècle imite :
C'est la gloire de ceux qui nous ont devancez

Vous desterrez les os de ces vieux trepassez
Escrivant à tous coups une chose descrite :
On redit mille fois une phrase redite,
Car tous les mots nouveaux ont été prononcez.

Le Rhodien, Homère, Euripide, Virgile,
Horace, Ovide encore, et mille autres et mille,
Ont du divin Parnasse emporté tout l'honneur.

Moi qui les vais suivant, indigent je m'amuse,
A joncher les espics, relique de leur Muse,
Comme un pauvre glaneur après le moissonneur (2).

(1) Voir dans *Les Poemes divers*, pp. 381 et ss. : *Regrets sur le trespas d'André de Brancas, de Forcalquier, sieur de Robyon, à Renée d'Oraison, Baronne de Cereste.*

Aussitost que la Parque inhumaine et meurtrière
Eut de son traict pervers
Envoyé Robyon à la fatalle bière,
Je composai ces vers...

(2) *Les Poemes divers*, p. 213, sonnet IV.

Digitized by Google

Mais ces vers datent dans son œuvre. Il ne fallut rien moins, par la suite, que la colère et la haine pour révolter sa sensibilité. Il ne parut pas alors se souvenir qu'il avait été un instant le disciple, qu'il était encore l'ami de Malherbe, le fervent assidu du groupe d'Aix et de la Société de Madeleine de Corriolis (1). Il se remémora simplement un séjour qu'il avait fait à Rome et par dégoût d'un tel souvenir il devint satyrique (2)

Chose étrange, il emprunta aux poètes italiens le ton narquois et des épithètes pour se railler de ce qui fut la civilisation italienne.

Qu'on lise les vingt-cinq sonnets contre Rome et l'on sera surpris de trouver chez ce « languissant amoureux de Cyprine » une telle vigueur d'expression. Désormais la veine était ouverte, laissant couler à flot le vieux sang latin.

Toutes les cours d'Europe subirent son verbe exaspéré. C'est à peine s'il épargna la cour de France. Quand il eut épuisé son ressentiment, il s'en prit à ces menus personnages qui, à toutes les époques, donnent prise à la faconde des écrivains de mœurs : duègnes et maritornes, ruffians et entremetteuses, courtisanes et pédants.

Parfois son vers rappelle par la fantaisie la phrase rimée des burlesques. Sans s'inquiéter du caractère d'imitation dont témoignent ses ouvrages, il transporte dans notre langue tout l'appareil de ces *capitoli* alors fort en vogue de l'autre côté des monts. On a ainsi ces pièces plaisantes : *La Félicité du Debteur* (3), *Le Vieillard amoureux* (4),

(1) On sait que Malherbe, par suite de son mariage avec Madeleine de Corriolis, séjournait souvent à Aix. C'est vraisemblablement dans cette ville, où se réunissaient les beaux esprits de la Provence, que les deux poètes se lièrent d'intimité. Malherbe fit ce quatrain flatteur sur les *Poemes divers* d'Annibal :

Vous dont les censures s'estendent
Dessus les ouvrages de tous
Ce livre se moque de vous
Mars et les Muses le deffendent.

(2) Peut-être se souvint-il des *Regrets* de Joachim du Bellay

(3) *Les Poemes divers*, p. 144.

(4) *Ibid.*, p. 150

Digitized by Google

l'*Eloge de la galle*, (1) sans compter de nombreux sonnets invectifs où l'historien peut surprendre de curieux documents de mœurs.

Il semble ne rien connaître du groupe de Mathurin Regnier et d ces écrivains de mauvais lieu qui eurent nom : Sygogne, Berthelot, Motin, mais il écrit des pièces envenimées dignes des *Muses gaillardes* et du *Cabinet satyrique*, telles des épigrammes contre Froncy (2) et *l'Oraison funèbre de Carnaval* (3).

C'est un impulsif qui suit sa voie sans se soucier d'aucune origine. Il ignore Rabelais et ne se souvient de Clément Marot que pour l'associer aux objets de son mépris et le poursuivre de sa haine (4).

Il oublie d'observer qu'en anathématisant le huguenot, il se recommande un instant de l'esprit frondeur du moyen-âge et que sa virulence, quoique aptésienne, le place tout naturellement dans cette phalange de poètes soudards, anciens compagnons du Béarnais, qui ne vit pas finir le règne de Louis XIII.

Que dire après cela des poèmes d'inspiration divers qui complètent son œuvre : *La louange des femmes* (5) ; *Les armes d'Achille* (6) ; *L'Hymne des Elements* (7) ; *L'Hymne de la pauvreté* (8); *Le Discours*

(1) *Les Poemes divers*, p. 184.

(2) *Ibid.*, p. 413.

(3) *Ibid.*, p. 445.

(4) *Ibid.* Cf. *Discours contre un ministre qui m'appelloit athée*, p. 346 :

... Il entendoit mieux d'écrire en vers lubriques
L'épitaphe d'Alix, que les sacrés cantiques;
Ou louanger Martin et son sale péché
Menant avec Alix son porc en plein marché.
Encor deroba-t-il l'invention folastre
De Henry Bebelin, qui se voulant esbattre
Escrivit devant lui follement en latin.
Les lubriques amours d'Alix et de Martin.
Ce sot n'entendoit pas le sens de l'Escriture,
Puisqu'il louait le Christ comme une Creature...

(5) *Ibid.*, p. 22.

(6) *Ibid.*, p. 75.

(7) *Ibid.*, p. 313.

(8) *Ibid.*, p. 323.

Digitized by Google

contre un ministre (1) ; *Sur la Providence, contre les athées* (2) ; *La Prosopopée sur le trespas du sieur de Villars, admiral de France* (3) ; et de ces pièces funèbres parmi lesquelles nous ne retiendrons pour mémoire que l'éloge du sieur de Barras.

Comment rappeler le mérite vulgaire de ce dernier ouvrage, analysé trop complaisamment par l'abbé Goujet : *Le Desert du sieur Lortique sur le mépris de la cour* (4) sans avouer que c'est là un piètre monument pour notre histoire littéraire.

Nous croyons avoir signalé dans l'œuvre d'Annibal tout ce qui méritait de voir le jour (encore ne sommes-nous point sûrs de n'avoir pas dépassé notre but) ; qu'on ne nous oblige pas à regretter notre zèle.

Disons-le en terminant, les livres du poète valent autant par leur extrême rareté (5) que par l'intérêt qu'ils inspirent. Ils offrent pour sa mémoire un gage plus durable qu'aucune de ces reliques de famille conservées dans sa ville natale jusqu'à ces dernières années, et que la municipalité, dédaigneuse de toute gloire locale, contribua à faire disparaître (6).

AD. VAN BEVER.

(1) *Ibid.*, p. 334.

(2) *Ibid.*, p. 361.

(3) *Ibid.*, p. 373.

(4) Cf. *Bibliothèque françoise*, etc., Paris, Heppolythe-Louis Guérin et P.-G. Le Mercier, 1752, XIV, p. 285.

(5) Un exemplaire des *Poemes divers* de 1617, a atteint il y a quelques années, à la vente Bordes, le prix de 810 francs.

(6) C'est une plaisante histoire. Le 20 septembre 1892, sur les instances de M. Estelle, collectionneur aptésien, Mme Pauline d'Ortigue, veuve du dernier descendant connu de cette famille, faisait don à la ville d'Apt d'une série de portraits peints à l'huile de Jean d'Ortigue (qui fut évêque d'Apt au XVe siècle), d'Annibal, de Pierre, sieur de Vaumorière et de la mère de Vaumorière, supérieure des Carmélites de Marseille, Ces portraits, d'une valeur artistique discutable, mais d'un mérite documentaire réel, furent relégués à l'hospice d'Apt. On les y chercherait en vain de nos jours, un héritier de feu M. Estelle s'en étant emparé et en ayant tiré profit. On consultera utilement sur cette donation le *Mercure aptésien* du 16 octobre 1892.

Digitized by Google

V SONNETS D'ANNIBAL D'ORTIGUE

I

C'est à faire au pourceau, salle, vilain, immonde
De se rouller tousjours au bourbier du péché,
Ne sçais tu pas que Christ fut jadis attaché
Sur le boys de la Croix pour le péché du monde.

Il nous a retirés de la fosse profonde,
Où l'antique forfaict avoit tout tresbuché,
Ce nonobstant tu veux par le Diable alléché
Te plonger dans le baing où tout malheur abonde.

Aye donc je te pri' le noir vice a mespris,
Retire toy des lacs de la molle Cypris,
Cupidon a les yeux crevez par le delice.

Prefere le Sauveur aux charmes de l'amour,
Où la Circé du monde, en ce mortel séjour,
Abrutira tes sens comme souldats d'Ulysse.

II

Tu trouveras l'Ortigue ores au Colisée,
Ore in campo de Bove, ore chez Antonin,
Et non à recercher le sexe féminin
Qui peut charmer les sens de l'âme plus rusée.

Je n'ay jamais la garce à Rome courtisée,
Car bien qu'elle nous monstre un visage benin,
Son corps est infecté d'un infâme venin :
C'est pourquoy j'ay tousjours telle amour meprisée.

Je chéris beaucoup plus à voir l'antiquité,
Que le plastre ou le fard d'une vieille beauté,
« L'antiquaille est la mere et tableau de l'Histoire » :

Digitized by Google

J'ayme mille fois mieux m'addonner à cecy,
Que de faire une mort si celebre et notoire
Es bras d'une putain comme un autre Froncy.

III

Les Romaines putains n'ont rien que l'artifice,
Leur visage ressemble au funebre tumbeau,
Que l'on juge à le voir bien subtil et bien beau,
Et le dedans n'est rien que vers et immondice.

De mesme vous voyez sous la Dame d'Eryce
Un vilain fard pipeur, un lubrique flambeau,
Quand le teinct feminin seroit comme un corbeau,
Les mains ont le pouvoir de corriger ce vice.

« Leurs amoureux attraicts s'acquierent par argent,
Elles ne font jamais plaisir à l'indigent,
En ce [g]ouffre (1) argenté tout le monde se plonge,

Ainsi jeune muguet quitte ta passion,
Ou pour guérir l'amour et le feu qui te ronge,
Frequente les autels et la devotion.

IV

Voyez comme ce fol porte la jarretiere
Sur le gras de la jambe, en fantasque amoureux,
Il n'a point de courage et fait le genereux,
Morguant les plus huppés d'une façon altiere :

Une vieille putain l'a mis à la litiere,
Tant il a l'âme belle et le corps vigoureux.
Pour suivre le Dieu-Mars, les beaux sont trop poureux,
Et pour servir l'amour ils ont peu de matière.

Ce volage garçon est desnué de vertu,
S'il n'avoit la pistolle et ne fut bien vestu,
Bien tost un chapeau verd marqueroit sa prudence.

(1) Le texte portait : *souffre*.

Digitized by Google

Et l'honneur des François seroit plus à mespris,
D'autant que les Romains croyent que notre France
Est peuplée en tout lieu de semblables esprits.

V

Je suis saoul de voir Rome, il est temps que j'en sorte,
Il y a quatorze mois que je crouppis dedans
On cherit plus icy les humeurs des pedants
Des Prestres et des Clercs, que de ceux de ma sorte,

Si Dieu veut qu'une fois je regaigne la porte,
Je passeroy plus tost sur les charbons ardans
Et voire à la merci de cent canons grondans,
Avant que je retourne à Rome en nulle sorte.

Esbieres, espions, maquereaux de Venus,
Candille, je vous ay trop longuement cognus
Vous ne semez jamais que noise et que discorde.

Adieu la tour de Nonne, infernalle prison,
Où l'on voit tous les jours donner trois traits de corde
Aux pauvres estrangers, sans cause et sans raison (1).

(1) Ces cinq sonnets sont extraits des *Poemes divers du sieur de Lortigue* (sic) etc. A Paris, chez Jean Gesselin, 1617. in-12.

Digitized by Google

La Vierge à l'Enfant

A Notre-Dame-d'Avignon.

Vierge à l'enfant du temps des naïves images,
Ton royal imagier fut sans doute l'amant
De quelque Avignonnaise, et c'est ingénument
Qu'il te donna ses traits, sa coiffe, et ses ramages,

Et ses yeux coulés-doux, où les divins dommages
De l'amour, par un cerne affirment autrement
Tout l'infini du ciel, en ce regard charmant
Qui couve l'enfançon dormant parmi les mages.

Vierge à l'enfant chez qui se lisent deux amours,
Confondus en un seul par la main ingénue
D'un maître primitif à la belle âme nue,

Un penser nous survient d'Hébert à ces contours
D'une orbite savante et ne pensant pas l'être,
Et nous t'aimons d'amour plus que de foi peut-être.

PH. PARDAILLAN.

Digitized by Google

LE XVIe SIÈCLE
A TRAVERS LES JOURNAUX ET LES REVUES

REVUE DES QUESTIONS HISTORIQUES (nº du 1er avril 1906) : *Les responsabilités de la France dans le schisme anglican*, par J. Trésal. — *Les esclaves en Italie du XIIIe au XVIe siècle*, par E. Rodocanachi.

REVUE D'HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE (nº d'octobre-décembre 1905) : *Une lettre autographe de Pierre Forcadel, lecteur du roi en mathématiques à Jean de Morel*, publiée par Richemond-Laurin Hawkins.

REVUE DES ETUDES RABELAISIENNES (1er fascicule, année 1906) : *Rabelais et J.-C. Scaliger*, par le Dr de Santi. — *Rabelais à Lyon en août* 1540, par Emile Picot. — *La psychologie et le tempérament de Quaresmeprenant*, par le Dr Albanel. — *Quatre vers latins d'Etienne Pasquier sur Rabelais*, par Paul Barbier fils. — *Un lecteur de Rabelais au XVIIe siècle : Paul Reneaume*, par H.-C.

LE SONNET A CARON

On connaît ce sonnet de Magny. C'est un des plus célèbres du XVIe siècle. A peine avait-il paru qu'Orlando de Lassus le mit en musique. Depuis longtemps les historiographes et les curieux se demandaient si Olivier de Magny ne l'avait pas imité de quelque Italien. M. Joseph Vianey à qui nous devons tant de découvertes de cette sorte nous apprend qu'il est traduit littéralement, sauf l'amplifica-

Digitized by Google

tion nécessaire pour transformer 8 vers en 14, d'un *srambotto* de Marc Antonio Magno dit Santa Severina.

Dialogo tra un Amante e Caronte.

Ce *Strambotto* était enfoui avec un autre et avec quatorze madrigaux de Sannazar, de Bonifacio, de Friscarolo et de Tausillo dans le volume suivant : *Vocabulario di cinque mila Vocabuli Toschi non men oscuri che utili e necessarij del furioso, Bocaccio, Petrarcha e Dante novamente dechiaritu e raccolti da* FABRICIO LUNA *pes alafbeta ad utilita di chi legge scrive e favella. Opra nova et Aurea con privilegio di sua M. et breve di S. S. per dies, anni* M. D. XXXVI. (A la fin : *Stampata in Napoli per Giovanni Sultzbach Alemanno apreso alla gran corte de la Vicaria a di 27 di Ottobre* 1536.)

Le modèle d'Olivier Magny, dit M. Joseph Vianey, est donc un poète très peu connu ; mais son madrigal semble avoir eu du succès. Il n'est pas sûr que Magny l'ait lu dans le *Vocabulaire* de Fabricio Luna ; il a fort bien pu l'entendre réciter ou chanter à Rome. — Quoi qu'il en soit cette découverte est très intéressante.

(*Rev. d'Hist. litt. de la France*, mai-juin 1905).

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

PHILADELPHIA : THE JOHN C. WINSTON CO. — BRYN MAWR COLLEGE MONOGRAPHS. — *Critical Edition of the Discours de la vie de Pierre de Ronsard par Claude Binet.* By Helene M. Evers, 1 vol. in 8° de IV, 190 p.

Nous avons déjà eu l'occasion de signaler à l'attention de nos lecteurs les travaux d'érudition des professeurs des universités américaines. La Renaissance et la Pléiade paraissent les occuper tout particulièrement. M. Hélène M. Evers, professeur au collège Bryn Mawr, Pensylvanie, vient de publier une excellente édition critique de la vie de Ronsard par Claude Binet, où il a mis à contribution la plupart des études parues dans ces dernières années sur Ronsard, J. du Bellay et Peletier du Mans, sous la plume de MM. Léon Séché, Paul Laumonier, H. Chamard, Lucien Pinvert, Froger, etc

Ce livre a sa place marquée dans toutes les bibliothèques ouvertes au XVIe siècle

LIBRAIRIE ARMAND COLIN. — *Journal de l'Estoile.*

Extraits publiés avec une notice bibliographique par Armand Brette et précédés d'une introduction par Edme Champion, 1 vol. in-18.

Le *Journal de l'Estoile*, malaisément accessible au grand public, méritait à tous égards qu'on en tirât, pour en faire un volume de lecture aisée, ce qu'il renferme de précieux pour la connaissance d'une période tragique de notre histoire, comme aussi ce qu'il a souvent d'agréable, de piquant, de vif et de pittoresque. Nul témoin n'est plus important, pour l'époque si étrangement troublée qui va de l'avènement d'Henri III à la mort d'Henri IV, que ce bon Français, d'esprit droit et sage, curieux et avisé, auquel tous les fanatismes furent également en horreur. M. Edme Champion a excellemment caractérisé, dans une substantielle Introduction, cette fin convulsive du XVIe siècle, et marqué avec précision la valeur du témoignage de L'Estoile. M. Armand Brette, qui a choisi ces Extraits, y a ajouté une instructive étude biographique et bibliographique. Tel qu'il se présente ce volume est d'une lecture facile et extrêmement attachante.

Digitized by Google

MEMENTO BIBLIOGRAPHIQUE

LIBRAIRIE CHAMPION. — *Histoire de la mise en scène dans le théâtre religieux français du moyen-âge*, par Gustave Cohen, professeur à l'Université de Leipzig. 1 vol. in-8°.

LIBRAIRIE SANSOT. — *Œuvres poétiques du sieur de Dalibray*, publiées par Ad. Van Bever sur les éditions originales de la « Musette » de 1647 et des « œuvres poétiques » de 1633, 1 vol. in-18 à 3.50.

LIBRAIRIE BRETONNE M. LE DAULT, 6, RUE DU VAL-DE-GRACE. — Pour paraître prochainement « ARMOR », épopée bretonne en 10 tableaux, comprenant chacun une ou plusieurs pages de chant avec accompagnement réduit pour le piano; en regard de chaque page musicale figurera une planche illustrée d'ombres sur fonds et décors polychromes par notre ami et collaborateur Jacques Pohier. — Sous le texte français, traduit en langue bretonne par le barde Taldir, on verra les tableaux suivants :

I. — (Prologue). *Un pardon* sur la lande bretonne.
II. — *Les cités lacustres* où vécurent les premiers Celtes.
III. — *Le Dolmen* vers lequel on porte le corps d'un héros.
IV. — *La conquête romaine*, par Jules César et la défaite des Vénètes.
V. — *La ville d'Ys* submergée par le flot qui s'arrête à la voix de saint Guénolé.
VI. — *Les chevaliers de la table ronde* se rendant processionnellement au temple de Monsalvat.
VII. — *Les héroïnes* Viviane, Iseult, Griselidis.
VIII. — *Le combat des Trente*, dans la lande de Josselin.
IX. — *La duchesse Anne*, entrant au château de Nantes.
X. — *La reine Anne mariée* au roi de France Charles VIII.

C'est donc en un faisceau toutes les grandes pages de l'histoire de la Bretagne, depuis ses origines jusqu'à son annexion à la couronne de France.

Cet ouvrage sera tiré à 500 exempl. sur vélin fort au prix de 5 francs. — En souscription : 4 fr. 50.

LE LISEUR.

AUX LECTEURS

Nous terminons aujourd'hui le RECUEIL DE POÉSIE *de* J. du Bellay. *Dans le numéro suivant, nous publierons le commentaire de* M. Léon Séché.

Le Directeur-Gérant : LÉON SÉCHÉ.

VERSAILLES. — SOCIÉTÉ ANONYME DES IMPRIMERIES GÉRARDIN

Digitized by Google

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

BILLETS D'ALLER & RETOUR DE FAMILLE

POUR LES

STATIONS THERMALES ET HIVERNALES

DES PYRÉNÉES ET DU GOLFE DE GASCOGNE

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.

TARIF SPÉCIAL G. V. N° 103 (Orléans)

Des billets d'aller et retour de famille, de 1re, de 2e et de 3e classes, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau d'Orléans pour :

Adge (Le Grau), Alet, Amélie-les-Bains, Arcachon, Argelès-Gazost, Argelès-sur-Mer, Arles-sur-Tech (La Preste), Arreau-Cadéac (Vieille-Aure) Ax-les-Thermes, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Balaruc-les-Bains, Banyuls-sur-Mer, Barbotan, Biarritz, Boulon-Perthus (le), Cambo-les-Bains, Capvern, Collioure, Couiza-Montazels (Rennes-les-Bains), Daz, Espéraza, (Campagne-les-Bains), Grenade-sur-l'Adour (Eugénie-les-Bains), Guétharry (halte), Cujan-Mestras, Hendaye, Labenne (Cap-Breton), Labouheyre (Timizan), Laluque (Préchacq-les-Bains), Lamalou-les-Bains, Laruns-Eaux-Bonnes (Eaux-Chaudes), Leaucate (La Franqui), Lourdes, Lourdes-Barbazan, Marignac, Saint-Béat (Lez, Val d'Aran), Nouvelle (la), Oloron Sainte-Marie (Saint-Christau), Pau, Pierrefitte Nestalas (Barège, Cauterets, Luz, Saint-Sauveur), Port-Vendres, Prades (Molith), Quillan (Ginocles, Carcanières, Escouloubre, Usson-les-Bains), Saint-Flour (Chaudesaigues), Saint-Gaudens (Encausse, Gantiès), Saint-Girons (Audinac, Aulus), Saint-Jean-de-Luz, Saléchan, (Rainte-Marie, Siradan), Salies-du-Salut, Ussat-les-Bains et Villefranche-de-Conflent (le Vernet, Thuès, les Escalades, Gaüs-de-Canaveilles).

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif général d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 300 kilomètres.

Pour une famille de	2	personnes	20 %
—	3	—	25 %
—	4	—	30 %
—	5	—	35 %
—	6	—	40 %

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

PARIS A LONDRES

Viâ ROUEN, DIEPPE et NEWHAVEN par la Gare Saint-Lazare

Services rapides de jour et de nuit tous les jours (Dimanches et Fêtes compris) et toute l'année

Trajet de jour en 8 h. 1/2 (première et deuxième classes seulement)

GRANDE ÉCONOMIE

Billets simples, valables pendant sept jours.

1re classe, 43 fr. 25 ; — 2e classe, 32 fr. » ; 3e classe, 23 fr. 25.

Billets d'aller et retour valables pendant un mois

1re classe, 72 fr. 75 ; 2e classe, 52 fr. 65 ; 3e classe, 41 fr. 50.

MM. les voyageurs effectuant, *de jour* la traversée entre Dieppe et Newhaven auront à payer une surtaxe de 5 fr. par billet simple et de 10 fr. par billet d'aller et retour en 1re classe ; de 3 fr. par billet simple et de 6 fr. par billet d'aller et retour en 2e classe.

Départs de Paris			Départs de Londres		
Saint-Lazare . .	10 h. 20 m.	9 h. » s.	London-Bridge .	10 h. » m.	9 h. » s.
Arrivées à Londres			Victoria.. . . .	10 h. » m.	8 h. 50 s.
London-Bridge .	7 h. » s.	7 h. 50 m.	Arrivées à Paris		
Victoria	7 h. » s.	7 h. 40 m.	Saint-Lazare. .	6 h. 40 s.	7 h. 15 m.

Des voitures à couloir (W.-C., toilette, etc., sont mises en service dans les trains de marée de jour entre Paris et Dieppe).

Des Cabines particulières sur les bateaux peuvent être réservées sur demande préalable.

La Compagnie de l'Ouest envoie *franco*, sur demande affranchie, des petits Guides indicateurs du service de Paris à Londres.

Digitized by Google

Dernières Publications sur la Pléiade et le XVIE siècle

ABEL JEANDET. — **Pontus de Tayard.**, 1 vol. in-8, chez Aubry.

LÉON SÉCHÉ. — **La défense et Illustration de la langue française**, par JOACHIM DU BELLAY avec une Notice bibliographique et un commentaire historique et critique, 1 vol. in-18, à la librairie Sansot, prix **3** fr. **50**.

— **Œuvres choisies de Joachim du Bellay**. édition du monument (1894), avec une notice par Camille Ballu. 1 vol. in-4° (*épuisé*).

— **Œuvres poétiques de Jacques Peletier du Mans**, d'après l'édition de 1547, avec une notice et un commentaire de Paul Laumonier, professeur à l'Université de Poitiers, 1 vol. in-4°, prix **12** fr.

HENRI CHAMARD. — **Joachim du Bellay**, thèse présentée en 1900, à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, 1 vol. in-8, chez Le Bigot frères, à Lille.

PIERRE DE NOLHAC. — **Lettres de Joachim du Bellay**, d'après les originaux 1 vol. in-12, chez Charavay, 1883.

— **Documents nouveaux sur la Pléiade**: *Ronsard, du Bellay*, articles publiés dans la *Revue d'Histoire littéraire de la France*, du 15 juillet 1889.

EMILE HINZELIN. — **Le livre d'or de Remy Belleau**. 1 vol. gr. in-8, à Nogent-le-Rotrou, chez Mme veuve Gouhier-Delouche, 1900.

LOUIS CLÉMENT. — **Henri Etienne et son œuvre Française**, étude d'histoire et de philosophie. 1 vol. gr. in-8, Paris. chez Alph. Picard, 1899.

DUPRÉ-LASALE (Emile). — **Michel de l'Hospital avant son élévation au poste de chancelier de France.** 2 vol. in-8, Paris Fontemoing, 1875-1899.

LUCIEN PINVERT. — **Jacques Grévin** (1538-1570). Sa vie, ses écrits, ses amis, étude bibliographique et littéraire. Paris, Fontemoing, 1 vol. gr. in-8.

— **Lazare de Baïf**, 1 vol. in-8, chez Fontemoing, 1900.

MARTY-LAVEAUX. — **La Pléiade Française**. 20 vol. in-8, Paris, Lemerre, 1866-1898.

E. DOUMERGUE. — **Jean Calvin, Hommes et choses de son temps**. — T. I. *La jeunesse de Calvin*, 1 vol. gr. in-4° illustré, à Lausanne, chez Georges Bridel, 1899.

HENRI BECKER. — **Un Humaniste au XVIe siècle**. — *Loys le Roy*, 1 vol. in-8, chez Lecène et Oudin, 1896.

E. MUNTZ. — **Florence et la Toscane**. — 1 vol. in-8 jésus illustré, chez Victor Lecoffre.

J. GUIRAUD. — **L'Eglise et les origines de la Renaissance**. 1 vol. in-8, chez Victor Lecoffre.

CH. BORGEAUD. — **L'Académie de Calvin**. 1 vol. in-4°, chez Georg à Genève.

AUG. HAMON. — **Un grand rhétoriqueur poitevin** : JEAN BOUCHET, 1 vol. in-8 chez Oudin.

AD. VAN BEVER. — **Œuvres poétiques choisies d'Agrippa d'Aubigné.** 1 vol. in-18 chez Sansot.

EN PRÉPARATION :

LÉON SÉCHÉ. — **Joachim du Bellay** (1524-1560). *Son pays, ses origines, sa vie et ses œuvres, ses amitiés littéraires.*

— **Joachin du Bellay**. Ses œuvres complètes, françaises et latines, avec une introduction et un commentaire historique et critique. — Le premier volume contenant la *Défense* et l'*Olive* est en vente au prix de **12** francs.

— **Le Cardinal du Bellay** (1492-1560). — I. Son pays, son enfance, sa jeunesse. — II. Sa vie littéraire et artistique. — III. Sa vie politique. — IV. Sa vie religieuse. — V. Ses dernières années, sa mort.

Digitized by Google

9563.29

ome VI (5e année) **Le Numéro : 4 fr.** Mai-Juin 1906

COURONNÉE PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE

(Prix Saintour, 1903)

Revue

DE

LA RENAISSANCE

ORGANE INTERNATIONAL

des Amis du XVIe Siècle

ET DE LA PLÉIADE

Paraissant tous les deux mois

DIRECTEUR : LÉON SÉCHÉ

J. DU BELLAY

Cette année nous avons distingué la *Revue de la Renaissance* que dirige M. Léon Séché et qui s'occupe surtout de la Renaissance angevine et de la Pléiade.

(Rapport fait à l'Académie française par M. Gaston Boissier sur les concours de l'année 1903.)

PARIS

AUX BUREAUX DE LA *REVUE*

20 bis, RUE CENSIER, 20 bis

1906

Digitized by Google

REVUE DE LA RENAISSANCE

Sommaire du Numéro de Mai-Juin 1906

I. **Les Origines d'Alfred de Musset** : *Le Manoir de la Bonnaventure* ..... Léon SÉCHÉ.

II. **La formation de la Pastorale française** .. J. MARSAN
Prof à l'Université de Toulouse

III. **Curiosités poétiques du XVIe siècle** : *La Primaudaye, sieur de la Barrée* ..... Camille BALLU.

IV. **Le XVIe siècle** *à travers les journaux*..... Le LISEUR.

V. **Bibliographie** : *Montaigne, Amyot et Saliat*, par Joseph de ZANGRONIZ..... Un BIBLIOPHILE.

VI. **Supplément** : *Divers poèmes*, par..... J. DU BELLAY.

ILLUSTRATIONS

Le manoir de la Bonnaventure. — Deux planches tirées de la *Pastorale dramatique en France*.

CONDITIONS D'ABONNEMENT A LA REVUE

La REVUE DE LA RENAISSANCE paraît tous les deux mois

Les abonnements partent du 1er janvier

PARIS ET DÉPARTEMENTS		ÉTRANGER	
Un an.....	20 fr.	Un an	25 fr.
Avec le supplément sur Chine ou sur Japon	40 fr.	Avec le supplément sur Chine ou sur Japon	50 fr.

Adresser tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction de la Revue à M. LÉON SÉCHÉ, à Paris, 20 bis, rue Censier (V^e).

LONDRES
Dulau, Baillère-Tindal, Hachette et Cie.

BERLIN, VIENNE, LEIPZIG
Le Soudier et Brockhaus

ROME, MILAN, TURIN
Bocca.

FLORENCE
Vieusseux.

GENÈVE BRUXELLES LIÈGE
Cherbuliez, Ramot, Lebègue, J. Bellens.

LAUZANNE
Benda.

LA HAYE
Belinfante frères.

Digitized by Google

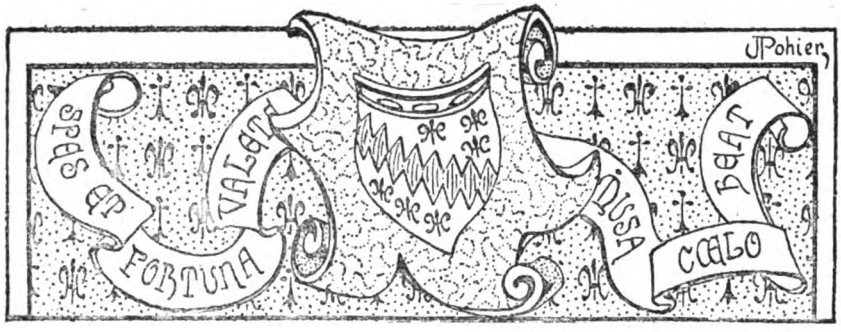

LES ORIGINES D'ALFRED DE MUSSET

LE PAYS

I

LE MANOIR DE LA BONNAVENTURE

Je ne connaissais pas encore ce coin du pays vendômois.

Ayant appris que les ancêtres d'Alfred de Musset étaient nés pour la plupart au Gué-du-Loir, l'idée me vint, au mois d'avril dernier, d'aller visiter leur manoir de la Bonnaventure.

— Mais il n'y a rien à voir! m'écrivait quelques jours auparavant un archéologue de Vendôme.

— Qu'importe? lui répondis-je. En matière d'histoire, le cadre est souvent plus intéressant que le tableau. Quand bien même il ne resterait de la Bonnaventure que des ruines informes, c'est assez du pays environnant et des souvenirs qui y sont attachés pour qu'on puisse, avec un peu d'imagination, recomposer l'âme de ceux qui l'habitèrent!

Digitized by Google

Et me voilà parti pour Vendôme! J'y arrivai à dessein au petit jour, afin de profiter de la patache qui fait le service des dépêches entre cette ville et Montoire. Car il y a douze kilomètres de Vendôme à la Bonnaventure, et j'avais plusieurs raisons de ne pas faire la route à pied. Tout d'abord je tenais à arriver là-bas frais et dispos; ensuite, ayant un bon guide sous la main, j'aurais été inexcusable de le négliger. Je montai donc sur le siège de la voiture à côté du courrier, et hue les belles!... Il était quatre heures et demie quand nous quittâmes la gare de Vendôme, au claquement joyeux du fouet et des sabots battant le pavé des deux bêtes attelées en flèche.

En quelques tours de roue, nous étions hors de la ville endormie, et la patache s'engageait dans la campagne.

Faut-il le dire? Ma première impression ne fut pas bonne. A certain moment elle fut même si mauvaise que je poussai malgré moi cette exclamation méprisante: « Quel pays plat, mon Dieu! mais nous sommes en pleine Beauce! »

— Oh! Monsieur, riposta le courrier, ayez un peu de patience: il n'y a de vrai plaisir en ce monde que celui qui se fait attendre. Tout à l'heure, nous allons entrer dans le Vendômois, et vous m'en direz des nouvelles! Vous voyez à gauche, dans le lointain, au milieu des arbres, ce château dont les fenêtres miroitent au jour qui se lève! C'est le château de Rochambeau qui a donné son nom à cette partie de la vallée. Eh bien! quand nous l'aurons passé, ce qui est l'affaire d'un quart d'heure, vous ne direz plus que c'est la Beauce, je vous le promets.

Et comme s'il avait eu hâte d'avancer mon plaisir, il toucha du bout de son fouet ses deux chevaux qui partirent à fond de train. Le temps, d'ailleurs, était très agréable: peu ou point de vent, mais une fraîcheur molle qui sentait l'orage. Justement il avait tonné la veille, et le ciel en était encore tout bouleversé. Il était par endroits d'un bleu très vif et qu'on aurait cru lavé par la pluie;

Digitized by Google

par d'autres, il était taponné de gros nuages gris qui contenaient plus d'une menace, et du côté de l'horizon il y en avait de plus gros et de plus noirs qui se massaient comme des escadrons prêts à entrer en ligne.

— S'il ne survient pas quelque bon coup de vent pour chasser tout cela, dit le courrier, nous pourrions bien avoir de l'eau avant midi !

— Pourvu qu'il n'en tombe pas avant mon retour, répliquai-je !

Cependant la vallée se rétrécissait à vûe d'œil. A gauche nous avions passé Rochambeau, et l'immense plaine, si fatigante en sa monotonie, était devenue de proche en proche un joli tapis d'herbe grasse, de deux à trois cents mètres de large, où quelques rangées de saules et de peupliers à quenouille indiquaient le voisinage d'une rivière. A droite, nous longions à présent un coteau d'une forme et d'une tonalité que j'avais déjà vues ailleurs. De la base au faîte, avec des intervalles remplis par des vignes encore jeunes, s'étageaient de jolies maisons toutes blanches, bordées le long de la route de petits jardins potagers que le chevalier Printemps avait déjà visités. Dans presque tous, effectivement, les cerisiers, les pruniers, les amandiers et les pêchers étaient en fleur, et cela faisait sous le ciel bleu capitonné de gris une chanson de couleur blanche et rose qui aurait réjoui la palette d'un peintre.

— Cette fois, m'écriai-je, nous ne sommes plus en Beauce, mais en Touraine !

— Vous voyez bien, Monsieur, que vous n'avez pas perdu pour attendre !

Je venais de reconnaître, mais en petit et comme en miniature, le val et les coteaux de la Loire entre Cinq-Mars et Langeais. Ici et là le tuffeau affleure le sol et met des taches crayeuses au flanc vert des collines. Ici et là les maisons riches et pauvres sont bâties avec cette pierre qui, si elle a l'inconvénient de s'effriter à la lune, comme on dit en Anjou, a l'avantage aussi de rester toujours blanche, et

Digitized by Google

de s'harmoniser mieux qu'aucune autre avec l'ardoise d'Angers, qui reste toujours bleue. Blanches et bleues, telles sont les villes et les bourgades de la Touraine et du Vendômois. Mais à Langeais, comme à Villiers qui est à mi-chemin de Vendôme et de la Bonnaventure, quelques vignerons ont eu l'idée originale et économique de se loger dans la carrière même. Et rien n'est plus pittoresque que ces portes et fenêtres ouvertes à fleur de roche sur le val qu'elles regardent, et que ces cheminées qui fument à travers le plafond du coteau, parmi les ceps de vignes! La seule différence qu'il y ait d'un pays à l'autre, c'est qu'au delà de Vendôme toute la vallée est en prairies, tandis qu'aux environs de Tours les jardins et les vergers l'emportent sur les pâturages.

Tout à coup, après avoir passé les derniers feux de Villiers, au moment où je m'apprêtais à demander à mon guide si nous ne verrions pas bientôt le Loir, j'aperçus tout près de nous, entre deux berges basses, ombragées de peupliers droits comme des cierges, une large raie d'argent toute frissonnante, qui zigzaguait dans les prairies. Aussitôt, le beau paysage prit à mes yeux l'âme qui lui manquait, car un paysage sans eau, pour quiconque est né au bord d'un grand fleuve, c'est comme un corps sans âme, et j'éprouvai dans tout mon être un long frémissement de joie.

Il me sembla, tant certains noms sont évocateurs d'images et d'idées, que, derrière le rideau transparent des peupliers sans feuilles, s'avançait à notre rencontre, dans sa robe de brume légère, l'ombre royale de Ronsard; et machinalement, cédant à l'illusion, je prêtai l'oreille à la brise, comme si le poète vendômois allait chanter le « los » du Loir. J'avais déjà eu cette impression fugitive, il y a quelques années, en visitant la Cour-des-Pins, de Baïf. Seulement, à cet endroit du Loir, Ronsard ne m'était pas apparu seul. Il était accompagné de son ami, le poète des *Mimes*, et leurs chants accordés se mêlaient à la plainte du vent dans les saules! Ne riez pas. Vous savez que les poètes de la Pléiade, en vue de renouveler la

Digitized by Google

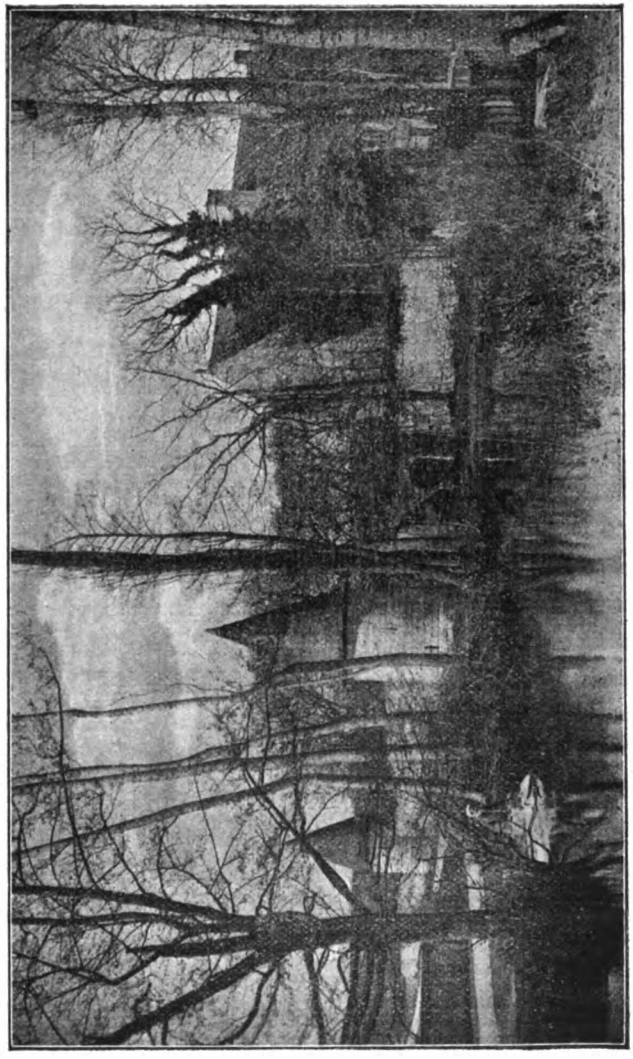

Manoir de la Bonnaventure

Digitized by Google

mythologie païenne, donnèrent leurs noms et leurs visages à chacune de leurs rivières natales. — Ronsard incarna le Loir; J. du Bellay, la Loire; Peletier, du Mans, la Sarthe; Maurice Scève, le Rhône; Pontus de Thiard, la Saône; Olivier de Magny, le Lot; Marguerite d'Angoulême, la Charente, etc. Eh bien! tel est le prestige de l'art, que ces belles rivières de France continuent de rouler dans la mémoire des humanistes les odes, les sonnets, les élégies des poètes qui les célébrèrent il y a près de quatre cents ans.

Mais c'est surtout le Loir qui a le privilège d'évoquer le nom et le souvenir de Ronsard. Il est vrai, que de Couture à Vendôme, on retrouve partout la trace de ses pas. Le peuple, qui n'a rien lu de lui, mais qui a toujours eu un faible pour les verts-galants, en parle comme d'un dieu ou d'un héros. Quand on érigea sa statue à Vendôme, toutes les filles du pays lui apportèrent des fleurs..... Ce qui n'empêche que l'autre jour ma surprise ne fut pas mince en entendant une femme du peuple me demander curieusement si je connaissais la chanson de la Bonnaventure-au-gué, de Ronsard.

— Non, ma bonne femme, lui répondis-je, et vous!

Je crus qu'elle allait me dire oui, au sourire énigmatique qui flottait sur ses lèvres, et déjà je lui votais tout bas des actions de grâces. Il y a si longtemps que je cours après cette chanson dont tout le monde ne connaît que la ridicule contrefaçon de Molière : *J'aime mieux ma mie au gué*. La veille de mon départ, je feuilletais encore, mais inutilement, les recueils manuscrits des chansons populaires du XVIe siècle qui sont à la Bibliothèque Sainte-Geneviève. Et cependant ce n'est pas une fable inventée par quelque mystificateur : cette chanson de la Bonnaventure-au-gué, dont le refrain nous a tous fait danser quand nous étions enfants, remonte bien au temps où Ronsard préludait à ses *Folastries*. Il est certain qu'elle lui fut inspirée par les fredaines d'Antoine de Bourbon au manoir de la Bonnaventure. Ces fredaines dont il fut témoin, d'aucuns disent acteur, sont demeurées célèbres dans tout le pays. On en parle avec

Digitized by Google

la même indulgence que des équipées de Henri IV. Mais, comme Ronsard négligea de recueillir ces couplets gaulois parmi ses œuvres de jeunesse, le temps, qui ne respecte rien, s'est plu à les défigurer. C'est ainsi que Molière, qui n'y regardait pas de si près, s'imagina de bonne foi que le mot « au gué » accolé à la Bonnaventure, était l'équivalent pur et simple de *gai*, pris comme interjection. D'où le refrain de la chanson du *Misanthrope* :

J'aime mieux ma mie au gué
J'aime mieux ma mie (1)

Or le gué chanté par Ronsard était tout bonnement le Gué-du-Loir, où la patache qui me portait vient précisément d'arriver.

II

Il était cinq heures et demie quand je mis pied à terre. Au même instant un pêcheur du village jetait, de l'avant de son bateau, ses filets dans la rivière. Je m'approchai de la berge pour jouir du coup d'œil. Un beau chien de chasse, l'œil amusé et la langue pendante, suivait à l'arrière tous les mouvements de son maître. Au bout de quelques minutes le pêcheur tira à lui la corde à laquelle était pendu son épervier, et je vis frétiller au-dessus de l'eau les gardons et les brêmes qui s'étaient laissé prendre.

(1) Dans la *Clef des chansonniers*, que Ballard publia en 1727, je trouve une chanson qui pourrait bien avoir été mise en musique sur l'air de celle de Ronsard. En voici le premier couplet :

Belles, regardez ma main,
Je vous en conjure ;
Dois-je soupirer en vain ?
Dites-moi pour le certain
La bonne aventure ô gué,
La bonne aventure.

Digitized by Google

— J'en retiens une friture, m'écriai-je.

— A votre service, Monsieur.

Et comme j'étais à jeun, j'allai tuer le ver dans une auberge, à la tête du pont où le Boulon se jette dans le Loir. C'est là qu'autrefois passait la voie romaine de Vendôme au Mans. La Bonnaventure est de l'autre côté de ce pont, au bord même du Boulon, dans lequel elle se mire. Il n'y a donc pas besoin de prendre une lunette pour la découvrir. Mais comme elle est noyée dans la verdure, on n'en voit guère à cette distance que les deux tours coiffées d'ardoise qui commandent la route de Saint-Calais, la porte d'entrée toute grande ouverte et la haute toiture du corps de logis qui donne sur la cour intérieure.

Ce manoir du xve siècle doit son nom à une chapelle aujourd'hui démolie qui était consacrée à saint Bonaventure, patron des tisserands. Ancienne dépendance de la maison des Templiers de Vendôme, il devint, en 1478, la propriété du chevalier Thomas Thacquain, et puis, au commencement du xvie siècle, celle de Jean de Salmet, compagnon d'armes et ami d'Antoine de Bourbon, qui en fit un lieu de délices. Il semble, d'ailleurs, que cette gentilhommière ait été prédestinée à cette fin joyeuse par son nom même, orthographié de certaine façon (1), et par sa situation topographique. Placée à l'intersection des routes du Bas-Vendômois, du Blaisois et du Maine, la noblesse de ces provinces, qui jouissait des faveurs du duc de Vendôme, pouvait s'y rendre facilement lorsqu'elle était invitée à chasser et à godailler avec lui. Elle n'eut pas trop à souffrir des guerres de religion. Cependant, quand Henri de Navarre autorisa, en 1579, Jean de Salmet, l'ami de son père, à la munir d'un pont-levis, c'était probablement pour la mettre à l'abri des coups de main.

A cette époque, la famille de Musset y fréquentait beaucoup ;

(1) Bonne-Aventure, corruption de Bonnaventure.

Digitized by Google

peut-être même en avait-elle la jouissance effective, car je vois dans sa généalogie qu'en 1537, Claude de Musset, lieutenant-général du bailli de Blois, avait épousé Marie Girard de Salmet, fille de Nicolas Girard de Salmet, seigneur de la Bonnaventure et autres lieux. En tout cas, Ronsard y connut certainement ce Claude de Musset, — à moins qu'il n'ait fait sa connaissance à Blois vers le temps où il fit la rencontre de Cassandre Salviati (1). Qui sait même s'il n'assista pas, en 1580, au mariage de la fille de Cassandre avec le fils de Claude de Musset (2) ?...

« L'auteur des *Nuits*, arrière-petit-fils de la Cassandre de Ronsard ! écrivait, il y a quelques années, M. Henri Longnon, voilà un lien avec la Pléiade que ne soupçonnait pas l'école romantique

(1) Cassandre Salviati appartenait à cette fameuse maison florentine dont un membre était, dès la fin du xve siècle, grand gonfalonier de la République, qui avait fourni, selon les généalogistes, trois cardinaux à Rome, douze gonfaloniers à Florence, plusieurs nonces et les ducs de Giulano. Brantôme rapporte que cette famille était alliée aux Médicis.

Le premier de ses membres établi en France fut Bernard Salviati, qui, en 1517, acheta Talcy, situé entre Vendôme et Marchenoir, et en fit hommage, en 1520, à Jean II d'Orléans-Longueville.

Bernard épousa Françoise Doucet dont il eut quatre fils : Antoine, Jacques, Jean, seigneur de Talcy après lui et père de Diane, François, chevalier de Malte et deux filles, Marie et CASSANDRE.

C'est probablement à Talcy que naquit cette dernière, et sans doute vers 1530 puisque Ronsard, en son sonnet XVIII, commence ainsi le portrait de Cassandre :

Une beauté de quinze ans enfantine...

Le poète la vit pour la première fois le 21 avril 1545 à Blois.

(Cf. à ce sujet l'article publié par M. Henri Longnon, dans la *Revue des questions historiques* du 1er janvier 1902, et celui de M. Paul Laumonier, publié dans la *Revue de la Renaissance* d'octobre-décembre de la même année.)

(2) Cassandre Salviati qui avait épousé Jehan de Peigné, seigneur de Pray, quelque temps après sa rencontre avec Ronsard, survécut au poète, mort, comme on sait, en 1585. M. Martellière, avoué à Vendôme, qui a dépouillé le cartulaire de la Maison-Dieu de cette ville, a trouvé un acte d'elle (procuration passée devant Lasseron, notaire) en date du 9 décembre 1595.

Digitized by Google

qui prétendait si bien renouer la tradition poétique du XVIe siècle (1) ! »

Certes la rencontre est piquante, mais si M. Henri Longnon avait poussé ses recherches un peu plus loin, il aurait découvert dans les origines d'Alfred de Musset un autre lien bien plus direct et bien plus intime encore avec la Pléiade, puisque, en 1707, l'arrière-grand-père du poète de *Mardochc* et de *Namouna*, Charles-Antoine de Musset, qui lui-même était petit-fils de la fille de Cassandre, épousa Marguerite-Angélique du Bellay, fille de François du Bellay, gouverneur pour le Roi à Vendôme, lequel descendait en droite ligne de la branche des du Bellay-Langey, cousins de Joachim (2).

(1) *Revue des questions historiques* du 1er janvier 1902.

(2) François du Bellay, fils aîné de Claude et de Siméone Bouchard, était l'arrière-petit-fils de Siméon, chef de la branche de Champagne, lequel était lui-même le sixième fils de Hugues, tué à la bataille d'Azincourt, en 1415, et d'Isabeau de Montigny.

François du Bellay, qui avait épousé, par contrat du 18 septembre 1660, Marie du Tillet, fille de Jean du Tillet, seigneur de Gouaix et de Loré, conseiller en la grande chambre du Parlement, et de Marie Dourat, devint gouverneur de Vendôme par suite de la démission de son père, en 1667. Il avait été nommé, en 1663, lieutenant des maréchaux de France au même lieu.

Il eut neuf enfants de ce mariage :

1° Claude ;

2° François, qui fut enseigne des galères du roi ;

3° François-Louis ;

4° Paul, capitaine de dragons ;

5° Marie-Renée, mariée, le 15 novembre 1707, à Mre Elie du Tillet, chevalier, sr de Loré ;

6° MARGUERITE-ANGÉLIQUE, née le 21 avril 1680, à Oysseau, pays du Bas-Maine, mariée, le 5 septembre 1707, à Mre CHARLES-ANTOINE DE MUSSET, chevalier, sr de la Bonnaventure ;

7° Marthe-Magdeleine-Etiennette, morte religieuse ;

8° Joseph-Augustin, prêtre, chevalier seigneur de Rocaneuf, chanoine et chancelier de l'église collégiale de Vendôme. Il acheta le fief de la Massuère, près Cellé, où il mourut, le 23 octobre 1765. A sa mort, le domaine de la Massuère passa par héritage à la maison de Musset ;

Digitized by Google

Nous enregistrerons tout à l'heure les miracles de cet atavisme, mais auparavant il nous faut dire quelques mots des ancêtres d'Alfred de Musset.

III

S'il faut en croire le frère du poète (1), la famille de Musset serait originaire du duché de Bar. Mais elle ne nous intéresse qu'à partir du jour où elle vint s'établir dans le Blaisois et le Vendômois, c'est-à-dire à partir du xve siècle. Le premier dont il soit fait mention dans l'histoire, Simon de Musset, était, en 1461, seigneur de la Maisonfort, de l'Etang et de la Courtoisie et remplit les fonctions de conseiller et maître de la Chambre des Comptes du duc d'Orléans. Il portait d'*azur, à l'épervier d'or, chaperonné, longé et perché de gueules*. Sa devise, qu'il avait empruntée à l'un de ses fiefs, était : *Courtoisie*, mot dérivé de *cour*, qui s'écrivait *court* anciennement. Court — courtois, courtisan : en ce temps-là, on n'était pas l'un sans l'autre.

En 1505, Simon de Musset résigna ses fonctions en faveur de son fils Denis qui avait épousé, quelque vingt ans auparavant, la fille de Macé de Villebresme, maître d'hôtel de Marie de Clèves, mère de Louis XII. Ces Villebresme passaient pour être alliés à Catherine du Lys, nièce de Jeanne d'Arc.

A la suite de son mariage avec Marie Girard de Salmet, qui lui avait apporté la seigneurie de la Bonnaventure, Claude de Musset, déjà nommé, se réclamant de cet illustre parentage, prit pour devise :

9° Marie-Louise, née le 13 novembre 1689 et morte religieuse.

François du Bellay mourut en 1712 et sa femme en 1731. Ils furent inhumés tous deux dans l'église des Hayes, canton de Montoire.

(Cf. le *Bulletin de la Société archéologique du Vendômois* de juillet-septembre 1905).

(1) *Biographie d'Alfreed de Musset*, par Paul de Musset.

Digitized by Google

Courtoisie-Bonne-Aventure-aux-Preuses (1) qui se perpétua dans la famille et qu'Alfred de Musset n'oublia jamais de joindre à ses armes. L'alliance des Villebresme aux Du Lis a été contestée dans ces dernières années par un savant généalogiste (2), mais il n'aurait pas fait bon soutenir cette dispute devant notre Fantasio, car il était très fier de ses quartiers de noblesse et rabroua plus d'une fois Rachel, quand elle l'en plaisantait.

Un soir qu'une de ses petites amies, danseuse à l'Opéra, dînait au Palais-Royal avec « un prince, fils d'un ancien roi, bon prince et galant homme », Musset étant arrivé au dessert se mit à table et offrit des pêches à la ballerine en lui racontant une histoire invraisemblable sur la vertu des pêches appliquée aux jeunes demoiselles. Un peu confuse, elle lui demanda s'il la prenait pour une Jeanne d'Arc. Alors, dit Arsène Houssaye à qui j'emprunte cette anecdote, il leva le front et parla plus haut :

— Jeanne d'Arc, sachez qu'elle fut mon arrière-grand'tante (3).

Après avoir rempli, cent ans durant, des fonctions administratives et judiciaires, les de Musset embrassèrent la carrière des armes, où ils ne tardèrent pas à se signaler par leur courage. Le fils aîné de Guillaume et de Cassandre Salviati fut tué, en 1635, à Philisbourg, en défendant cette place. Son frère Charles, qui était gentilhomme de la Chambre du roi, fut tué également dans la guerre de la Valteline, à la tête du régiment de Feuquières. Le fils de celui-ci périt de même au siège du fort de Mardick, le 28 juil-

(1) Preuse, féminin de preux.

(2) M. Boucher de Molandon. (*Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais*, t. XVII).

(3) Cf. les *Confessions* d'Arsène Houssaye, t. I, p. 273, et t. V, p. 162.

Digitized by Google

let 1645, quinze jours après avoir été nommé capitaine du régiment de Gaston, oncle de Louis XIV. Son petit-fils, Alexandre-Henri de Musset, mourut dans son lit, mais il n'en eut pas moins une vie glorieuse. Ayant débuté comme page de Monsieur, frère de Louis XIV, il devint brigadier des armées du Roi.

Le mariage de Charles-Antoine avec Marguerite-Angélique du Bellay, sans rien changer aux traditions militaires de la famille, donna à son sang une nouvelle vigueur. Jusque-là, à de rares exceptions près, les seigneurs de la Bonnaventure semblaient s'être appliqués, de père en fils, à n'avoir qu'un seul héritier mâle, au risque de perdre avec lui en un jour toutes leurs espérances. Marguerite-Angélique du Bellay, qui appartenait à une famille où les enfants étaient aussi nombreux que les fiefs et ce n'est pas peu dire — suivit l'exemple de ses parents.

En quelques années, elle eut quatre enfants, dont deux fils, qui, s'étant mariés, prirent pour se distinguer l'un de l'autre le nom d'une de leurs terres. L'aîné s'appela le marquis de Cogners et le cadet Musset-Pathay. C'est de la branche des Musset-Pathay qu'est issu le père d'Alfred. Mais la Bonnaventure demeura jusqu'à la fin la terre patrimoniale, le foyer de prédilection de la famille. La plupart des Musset y virent le jour et il est probable qu'au lieu de naître à Paris, rue des Noyers (1), dans une maison qui est appelée à disparaître, Alfred de Musset serait né comme ses ancêtres dans ce vieux et pittoresque manoir, si son père n'avait été, en 1810, chef de bureau de la première inspection du génie au ministère de la Guerre. Alfred n'en fut pas moins le dernier propriétaire, mais je doute qu'il y ait jamais habité. En tout cas, sa correspondance n'en souffle pas mot. Quant il était au collège, il passait généralement

(1) Voici son acte de naissance, extrait des registres du XIIe arrondissement de Paris, pour l'année 1810 :

« Du 12 décembre 1810, à midi.

« Acte de naissance de Louis-Charles-Alfred (du sexe masculin), né le 11 de ce

Digitized by Google

ses vacances près de Saint-Calais, au château de Cogners, chez un oncle à la mode de Bretagne. Après la mort de son père, arrivée en 1832, la Bonnaventure ayant fait partie de son héritage, il s'en défit presque aussitôt, sans égards pour les souvenirs qu'elle représentait. Et aujourd'hui elle appartient à un gros vigneron du pays qui n'a pas l'air disposé à la vendre.

IV

Ce vigneron était assis devant l'âtre où flambait un beau feu de ceps et de sarments, quand je me présentai à l'huis de la grande salle qui lui sert de cuisine et de salle à manger. Il se leva à l'appel de son nom ; je lui exposai l'objet de ma visite matinale, il me souhaita la bienvenue et nous entrâmes tout de suite en conversation. Comme je connaissais l'histoire de la Bonnaventure et la suite non interrompue de ses propriétaires, je ne lui posai aucune question sur ce chapitre. Ce qui m'intéressait pour le moment, c'était le manoir lui-même, les détails de son architecture, sa façade, sa distribution intérieure. Malheureusement il n'en reste que la carcasse. Les portes ont perdu, dans le ravalement des siècles, leurs pilastres

mois à onze heures du matin, à Paris, rue des Noyers, nº 33 (*a*), division du Panthéon, fils de Victor-Donatien de Musset, propriétaire, et d'Edmée-Claudette Guyot-Desherbiers, son épouse.

« Les témoins sont Claude-Antoine Guyot-Desherbiers, ayeul maternel, âgé de soixante-cinq ans, jurisconsulte, ancien législateur, demeurant à Paris, dite rue et division nº 37, et Germain Ménard, âgé de soixante-sept ans, employé, demeurant à Paris, rue Saint-Jacques, nº 161.

« Sur la réquisition faite à nous, adjoint au maire du 12e arrondissement de Paris, soussigné, par ledit Demusset (*sic*), père présent, lequel a signé ainsi que les témoins par devant nous, lecture faite dudit acte.

« Signé au registre : Guyot-Desherbiers, V.-D. Demusset, Ménard et Poulin, adjoint ».

(*a*) Cette maison de la rue des Noyers porte actuellement le nº 57.

Digitized by Google

et leurs battants Renaissance, les fenêtres leurs tympans et presque tous leurs croisillons. Seule, la toiture a gardé sa belle envolée et une cheminée en forme de corbeille qui tire l'œil de loin par-dessus les arbres. Je me trompe : il y a encore dans un mur de clôture une ravissante porte du xve siècle que je suppose avoir appartenu à une chapelle aujourd'hui démolie. Cette porte aux gracieuses proportions et aux fines moulures est d'un joli style et je ne m'étonne pas qu'on en ait offert plusieurs fois un bon prix au propriétaire actuel. Mais, comme il me le disait lui-même en me la montrant : « Vendre ainsi son bien, c'est le gaspiller ». La porte restera donc où elle est et ce qu'elle est jusqu'à nouvel ordre.

Nous avons vu que la Bonnaventure avait été fortifiée pendant les guerres de religion. On ne s'en douterait pas aujourd'hui, car les murs d'enceinte ont perdu leurs créneaux, et les quatre tours d'angle ont plutôt l'air de pigeonniers, depuis qu'on a comblé les fossés qui les entouraient. Quant à la porte d'entrée, où se voient encore les deux culs-de-lampe du cintre surbaissé, elle ne porte aucune trace de l'ancien pont-levis. On entre à la Bonnaventure de plain-pied, comme dans un moulin. Et cependant elle a encore grand air, et avec un peu d'argent il serait aisé de restaurer ses beaux restes.

Le corps de logis, bâti en façade sur une première cour, aspecte le midi. Au centre du pavillon principal percé de hautes fenêtres, une porte à un seul battant s'ouvre sur un large couloir d'où l'on pénètre à droite et à gauche dans de vastes pièces aux poutrelles apparentes et, par une autre porte en face, dans le petit bois qu'arrose le Boulon.

Contre le pavillon d'angle qui forme équerre avec celui-ci, à l'extrémité d'un mur de séparation, un grand porche conduit de la cour d'honneur dans la cour de la métairie où le chant des coqs se mêle aux aboiements des chiens. Cette métairie, adossée au manoir, donne à ce dernier son vrai caractère et me reporte par la pensée au temps

Digitized by Google

où les seigneurs étaient les maîtres de la glèbe. Ils avaient beau être d'un autre sang que leurs fermiers, ils vivaient tout de même à côté d'eux, presque sous le même toit, les associant à leurs joies, à leurs peines, et prenant part aussi à leurs fêtes et à leurs deuils domestiques. C'est eux qui tenaient leurs enfants sur les fonts baptismaux, qui les mariaient, qui les dotaient. Il faut bien du reste qu'il y ait eu entre eux une sorte de lien de famille, pour que, pendant l'émigration, les métayers qui avaient quatre sous aient racheté spontanément, comme biens nationaux, avec l'intention de les leur rendre à leur retour, les champs, les prés, les vignes, de ceux dont ils se regardaient toujours comme les très humbles vassaux. Il n'en va plus de même aujourd'hui ; partout où le bourgeois a remplacé le noble, il y a antagonisme entre le propriétaire et le fermier. Décidément l'ancien régime avait du bon.

Pendant que ces choses me traversaient l'esprit, je cherchais de tous côtés, au-dessus des portes et fenêtres de la Bonnaventure, la trace de quelques inscriptions. Vous savez qu'au XVe et au XVIe siècle, c'était l'usage des lettrés et des poètes de mettre des inscriptions grecques, latines et françaises sur toutes les ouvertures de leurs logis.

Parlant de la maison où Jean-Antoine de Baïf habitait à Paris, Colletet fils raconte qu'il se souvenait d'avoir vu, étant enfant, la maison de cet ami de Ronsard que l'on montrait comme une marque précieuse de l'antiquité. Elle était située sur la paroisse de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, à l'endroit où l'on a bâti depuis la maison des religieuses anglaises de l'ordre de Saint-Augustin (1), et sous chaque fenêtre de chambre on lisait de belles inscriptions grecques en gros caractères, tirées du poète Anacréon, de Pindare, d'Homère et de plusieurs autres qui attiraient agréablement les yeux

(1) C'est dans ce même couvent des Anglaises, bâti en 1634, sur l'emplacement de la maison de Baïf, que fut élevée George Sand.

Digitized by Google

des doctes passants. Sainte-Beuve, qui cite Colletet, ajoute : « Une de ces inscriptions, j'imagine, et non certes la moins appropriée, aurait été celle-ci, tirée de Théocrite : « La cigale est chère à la cigale, la fourmi à la fourmi, et l'épervier aux éperviers, mais à moi la Muse et le chant. Que ma maison tout entière en soit pleine, car ni le sommeil, ni l'éclat premier du renouveau, n'est aussi doux, ni les fleurs ne plaisent aux abeilles autant qu'à moi les Muses me sont chères (1) ».

Cette inscription, toute poétique qu'elle soit, n'a qu'un défaut, c'est d'être un peu longue pour l'entablement d'une porte ou d'une fenêtre. Les sentences qu'on employait alors à cet usage étaient ordinairement très courtes. « ΣΠΕΥΔΕ ΒΡΑΔΕΩΣ ! Hâte-toi lentement ! » disait l'inscription grecque gravée en creux au-dessus de la porte de la Cour-des-Pins (2). Le temps, qui a défiguré ce beau logis, a tout de même suivi ce sage conseil, puisque Jean-Antoine de Baïf pourrait encore aujourd'hui retrouver la main et l'esprit de son père sous les majuscules, hautes de trente centimètres, de cette sentence philosophique. Elles sont également très brèves les maximes que le père de Ronsard avait fait graver sur la façade de la cour intérieure et même sur les communs du château de la Possonnière. Elles ont trois mots tout au plus, mais elles en disent long à

(1) Sainte-Beuve : *Tableau de la Poésie française au XVIe siècle*, p. 514.

(2) Le fief de la Cour-des-Pins, qui dépend aujourd'hui de la commune de Verron, est situé à 3 kilomètres de la Flèche, et à 1 kilomètre environ des bords du Loir. Il entra au XVe siècle dans la famille des Baïf, par le mariage de Jean, seigneur de Baïf, avec Marguerite de Chasteignier de la Rocheposay, qui eurent deux fils, dont Lazare, le cadet, né en 1490, et deux filles dont l'une, Madeleine, épousa François de Chources, ou Sourches, chevalier, seigneur de Malicorne. — Le manoir est du XVe siècle et fut remanié par Lazare de Baïf, qui y fit ouvrir l'admirable porte Renaissance dont il ne reste que le fronton, et dans la grande salle la cheminée monumentale ornée de cinq médaillons dont deux sont bien conservés. Ils représentent une figure d'homme vu de profil, qui pourrait bien être Lazare de Baïf, et une figure de femme, vue de profil aussi, qui pourrait bien être sa maîtresse, la Vénitienne, mère de Jean-Antoine.

Digitized by Google

qui sait les comprendre. En voici quelques-unes : *Veritas filia temporum. — Ne quere nimis. — Respice finem.* Celles-ci s'adressaient à l'esprit. Il y en a d'autres qui ne parlaient qu'aux sens. Exemple : *Sustine et abstine. Voluptati et gratiis*, qu'on trouve sur les portes de la cuisine et de la tourelle qui conduit aux appartements. Cette dernière enfin : *Avant partir,* qui s'étale à toutes les fenêtres, fait penser au dernier regard que l'homme jette aux choses qui lui sont chères quand il quitte sa maison, peut-être pour ne plus revenir !... Et voilà ce qui constitue le charme incomparable de ces vieux manoirs de la Renaissance (1) ! Ils n'étaient pas seulement bâtis avec de la pierre ouvragée comme de la dentelle, l'âme de leurs hôtes s'y épanouissait comme la fleur héraldique de leur blason.

Mais, j'y songe, quelle sentence auraient bien pu faire graver au fronton de la Bonnaventure les premiers propriétaires de ce joli castel ? Son nom seul n'en disait-il pas assez et, un peu plus tard, sa réputation joyeuse ? C'est sur cette pensée que je pris congé de l'aimable vigneron qui venait de m'en faire les honneurs.

V

Cependant, je n'avais pas tout vu. Si je connaissais le tableau pour l'avoir regardé et admiré sous tous ses angles, il me restait à voir le cadre, autrement dit les environs. Suivant le conseil que m'avait donné l'aubergiste du Gué-du-Loir, je montai la première côte de la route de Saint-Calais jusqu'à la fourche où se dresse un calvaire, et de là, en me retournant, je vis un des plus beaux spec-

(1) Je ne saurais oublier ici les deux vers latins gravés par Martin du Bellay, frère de Langey et du cardinal, sur la table de marbre noir qui surmonte la porte d'entrée du château de Glatigny en Souday (Loir-et-Cher) :

Pax habitet secura domi, sit robur in armis,
Concilium prudens arma domusque regat.

Ce distique passe pour avoir été composé par Rabelais à qui l'on attribue également — mais je n'en crois rien — l'architecture de ce magnifique château.

Digitized by Google

tacles dont puissent se remplir les yeux. A gauche, éclairés par le soleil levant qui dorait leurs cimes, s'étendait la chaîne violette des coteaux modérés du Boulon. Leur base était encore dans la pénombre, et la vallée, qui n'est qu'un immense tapis de gazon, ne laissait voir à cette hauteur, sous la brume transparente qui l'enveloppait, que le lacet sablonneux de la route d'Azé et le filet d'argent de la petite rivière. Devant moi, à perte de vue, sous un ciel d'orage qui les mettait mieux en relief, bondissaient, ainsi que des moutons, des collines et puis des collines, entrecroisées comme à plaisir, et, dans un coup de soleil qui ressemblait au jet puissant d'un phare électrique, les clochers et les tours démantelées du château de Vendôme se détachaient en clair sur cette masse nuageuse et bondissante... Je me crus transporté dans une autre région. Quoi ! c'était là ce pays plat qui tout à l'heure m'avait causé une désillusion si vive ! Était-ce un mirage comme j'en avais tant vu sur les bords de la Loire, et tout ce décor de féerie allait-il s'écrouler comme celui d'un théâtre au coup de sifflet du machiniste ? Nullement. C'est qu'en effet, derrière Vendôme, les coteaux du Loir ont, dans le lointain, l'apparence de petites montagnes et que les ducs de Vendôme les ont rendus plus imposants encore en les couronnant de tours carrées et de tours rondes à créneaux et à machicoulis qui menacent le ciel de leurs ruines.

Après avoir contemplé quelques minutes ce spectacle vraiment grandiose, je descendis vers le bourg de Mazangé, dont dépend la Bonnaventure, par un chemin sinueux, profond, embocagé et tout fleuri de violettes et de primevères.

Une jeune paysanne passa qui menait ses vaches aux champs. Je lui demandai si j'étais loin du bourg, histoire d'ouïr le son de sa voix. Elle me répondit en souriant : « Ecoutez, Monsieur, v'là la messe qui sonne ! » — La cloche sonnait en effet, mais si doucement, si lentement, qu'on l'entendait à peine. Cependant les oiseaux l'avaient bien entendue, car ils se mirent tout de suite à chan-

Digitized by Google

ter. Ce fut d'abord le coucou, toujours plus matinal que les autres, puis les merles et les fauvettes. Enfin, comme pour achever d'éveiller en mon esprit les vers qui depuis longtemps y dormaient, une bergeronnette sortit d'un taillis voisin et sautilla devant moi de branche en branche. Cette fois je n'y pus résister et, tout en marchant, je mêlai cette complainte au chant des oiseaux et de la cloche :

Poète, prends ton luth et me donne un baiser ;
La fleur de l'églantier sent ses bourgeons éclore,
Le printemps naît ce soir ; les vents vont s'embraser ;
Et la bergeronnette, en attendant l'aurore,
Aux premiers buissons verts commence à se poser.
Poète, prends ton luth et me donne un baiser.

Comme il fait noir dans la vallée !
J'ai cru qu'une forme voilée
Flottait là-bas sur la forêt.
Elle sortait de la prairie ;
Son pied rasait l'herbe fleurie ;
C'est une étrange rêverie ;
Elle s'efface et disparaît.

Poète, prends ton luth, la nuit sur la pelouse,
Balance le zéphyr dans son voile odorant,
La rose, vierge encor, se referme jalouse
Sur le frelon nacré qu'elle enivre en mourant.
Ecoute ! tout se tait ; songe à la bien-aimée.
Ce soir, sous les tilleuls, à la sombre ramée
Le rayon du couchant laisse un adieu plus doux.
Ce soir tout va fleurir : l'immortelle nature
Se remplit de parfums, d'amour et de murmure,
Comme le lit joyeux de deux jeunes époux.

. . . . . .

Pourquoi ces vers de la *Nuit de Mai* m'étaient-ils revenus plutôt que d'autres ? Mystère et Bonnaventure ! Rien d'ailleurs ne ressemble plus au crépuscule que l'aube. « Je suis noire, dit l'esclave de *Bug-Jargal*, mais le jour a besoin de s'unir à la nuit pour enfanter l'aurore et le couchant qui sont plus beaux que lui ».

Digitized by Google

J'en étais là de la complainte de Musset, lorsque j'arrivai au bourg de Mazangé. Il est charmant, ce petit bourg, avec ses maisons blanches et bleues groupées autour de la vieille église. Il est coquet et propre comme un sou, et les gens ont la mine avenante des pays où l'on fait du vin. La messe finissait de sonner; j'entrai dans l'église. C'est ici, sous cette voûte en bois polychrome et fleurdelisée, que les seigneurs de la Bonnaventure, les ancêtres du poète de *Rolla*, venaient faire leurs dévotions. Ils ont peut-être trôné dans ces stalles du chœur, car en ce temps-là le seigneur et le curé étaient, comme le dit Victor Hugo du pape et de l'empereur, les deux moitiés de Dieu. C'est à cet autel qu'ils communiaient à Pâques et aux fêtes carillonnées, et qu'ils venaient à tour de rôle passer l'anneau d'or au doigt de leurs dames. Les vieux registres de la paroisse sont illustrés de leurs signatures et quelques-uns d'entre eux dorment, en attendant la résurrection, sous les dalles sourdes de la nef unique... Ces souvenirs du temps jadis relient le passé au présent par le même lien mystérieux qui reliait cette église de village au manoir de la Bonnaventure, et je regrette infiniment pour ma part qu'Alfred de Musset, en vendant ce fief patrimonial, ait rompu le dernier fil qui le rattachait à ce pays. Qui sait si, dans ses heures de tristesse et de désespérance, il n'aurait pas trouvé là, parmi les tombes de ses aïeux, dans ce castel où ils avaient vécu de père en fils, dans cette humble église où ils s'étaient tous agenouillés, des consolations, un réconfort que ne purent jamais lui procurer les boissons frelatées des assommoirs de luxe qu'étaient Tortoni et le café de la Régence. Le poète qui a fait l'*Espoir en Dieu* m'autorise à poser ici ce point d'interrogation.

Mais ce n'est pas le moment de philosopher... Aussi bien, la cloche qui compte les heures au cadran de l'église de Mazangé m'avertit, en sonnant neuf coups, qu'il est temps de retourner au Gué-du-Loir, car le courrier repassera bientôt et je me suis promis de le reprendre pour aller à Vendôme visiter les monuments de la Renais-

Digitized by Google

sance et saluer la statue du poète qui la représente mieux qu'aucun autre.

Cette visite faite, je serai en règle avec ma conscience : je pourrai dire que je connais la Bonnaventure et tout le pays qui l'environne.

Mon pèlerinage est fini. Vendôme a satisfait toute ma curiosité d'artiste. Peu de villes de France peuvent montrer un bijou architectural de la valeur de l'église de la Trinité. Quant à la statue de Ronsard, elle ne me plaît qu'à moitié, avec sa tête laurée, son grand manteau de cour et l'air solennel et suffisant dont il lit... Au fait, que peut-il bien lire dans ce costume d'apparat — ou de comédie ? Ce ne peut être que la *Franciade*. Or, ce n'est pas ce méchant poème qui l'a immortalisé. Ce qui lui a mis au front la couronne d'or de Pétrarque et de Dante, c'est sa guirlande de sonnets à Cassandre et à Marie. Aussi, j'aurais voulu que le statuaire l'eût représenté jeune, avec le geste qu'il devait avoir quand il lisait à ses amis ce gentil sonnet qui chante dans un coin de ma mémoire :

Mignonne, levez-vous, vous estes paresseuse.
Ja la gaye alouette au ciel a fredonné,
Et ja le rossignol doucement jargonné,
Dessus l'épine assis, sa complainte amoureuse.

Sus ! debout ! allons voir l'herbelette perleuse,
Et vostre beau rosier de boutons couronné,
Et vos œillets aimés auxquels aviez donné
Hier au soir de l'eau d'une main si soigneuse.

Harsoir, en vous couchant, vous jurastes vos yeux
D'estre plutost que moi ce matin eveillée ;
Mais le dormir de l'aube, aux filles gracieux,

Vous tient d'un doux sommeil encor les yeux sillée.
Çà, çà, que je les baise, et vostre beau tetin,
Cent fois, pour vous apprendre à vous lever matin.

Léon SÉCHÉ.

Digitized by Google

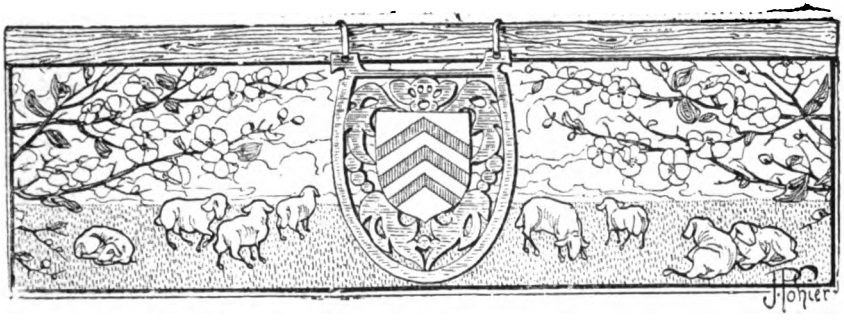

FORMATION

DE LA

PASTORALE FRANÇAISE

(Suite)

Les cinq actes de l'*Arimène* offrent à la curiosité des inventions plus merveilleuses encore : « Alphize bergère est aimée d'Arimène pasteur, elle ne l'aime point. Le même Arimène est aimé de Clorice bergère et ne l'aime point. La même Clorice est aimée de Cloridan pasteur qu'elle ne peut aimer pour aimer Arimène... » C'est ainsi que l'argument présente les personnages, et l'on croirait lire le début des *Bergeries de Julliette*. Désespéré, Arimène se jette à la mer ; sur l'ordre de Clorice, Cloridan le sauve. Mais l'auteur n'a garde de se contenter de si peu. La beauté d'Alphize a inspiré aussi une violente passion au chevalier Floridor et au magicien Circiment, qui s'efforcent tous deux de la conquérir. Héroïque comme l'exige son emploi, le chevalier la défend contre un sauvage ; fécond en ressources, le magicien la plonge, ainsi que son rival, dans un

Digitized by Google

sommeil léthargique. Il resterait vainqueur, s'il ne découvrait, au moment décisif, qu'Arimène et Floridor sont ses enfants. Il guérit celui-ci de son amour, cède à celui-là la jeune bergère, et, pour que la fête soit complète, Clorice, touchée à son tour, se rend à l'amour de Cloridan. Ce n'est là que l'essentiel de l'*Arimène*, mais on se lasse vite à raconter ces puérilités... Et il est inutile, sans doute, d'analyser encore l'*Instabilité des félicités amoureuses* ou les *Infidèles fidèles* (1). Nous retrouverons la même disposition d'intrigue dans les *Amantes* de Nicolas Chrétien, et, dans tout le cours de son développement, la pastorale française ne se lassera pas d'y revenir.

Parfois cependant, elle veut être plus simple et s'inspire directement de l'*Aminta*. Il n'y faut qu'une chasseresse insensible, qu'un amoureux assez brave pour délivrer sa belle des entreprises d'un satyre et conquérir ainsi son amour. Sur ce modèle, Fonteny écrit sa *Galathée diuinement déliurée*, Claude de Bassecourt sa *Tragecomédie pastoralle*. Pas à pas, en vers harmonieux, le poète haynaunois a suivi son maître italien. Il en a senti la poésie pénétrante, il a tâché de rendre cette grâce pudique. Surtout, il n'a rien ajouté... Trop souvent, les imitateurs français du Tasse céderont au plaisir de charger l'intrigue légère ou d'appuyer sur le réalisme de certains tableaux. Les leçons de Guarini ne peuvent être perdues (2).

Simples ou complexes, d'ailleurs, d'imitation espagnole ou ita-

(1) *L'Instabilité...* nous présente les amours entre-croisés des trois bergers Phelamas, Frisonet et Passerat, et des bergères Gaillargeste, Pauline et Catelle, amours contrariés par les enchantements de la magicienne Pausie. — Dans *Les Infidelles fidelles*, tout le mal vient du magicien Erophile, qui, furieux des dédains de Cloris, s'amuse à intervertir les sentiments de tous les amoureux du pays et ne se décide qu'au cinquième acte à détruire l'effet de ses sortilèges. — Il serait trop long de signaler tous les emprunts faits au *Furioso* (la double fontaine d'amour et d'oubli dans *L'Instabilité...*, l'anneau d'Angélique dans *Les Infidelles...*, etc.,).

(2) Voy. par exemple les belles inventions du sieur Du Mas dans sa *Lydie*, « imitée en partie de l'*Aminte* du Tasse », la jalousie de la bergère Aglaure, l'intervention du dieu Pan, le jugement et la mise en scène du dernier acte.

Digitized by Google

Gravure de Michel Lasne pour la pièce de Silvanire

Digitized by Google

lienne, des intrigues de ce genre, où tout est prévu, ne peuvent offrir aux poètes de grandes ressources. La vie seule est variée; or, nous sommes ici en pleine convention. Mais leur imagination est riche d'une foule de souvenirs; tout un monde poétique et merveilleux s'agite dans leur mémoire; l'Espagne et l'Italie du XVIe siècle, galantes et chevaleresques, semblent avoir rendu leur jeunesse aux belles histoires de jadis, et les rêves éperdus consolent des réalités cruelles. On envie ces héros qui « aux vallées, obscures cauernes, bois estranges, tesnières de serpens, de lions, d'ours... », trouvaient de jeunes beautés au printemps de leur âge (1). Mais ne suffit-il pas de croire aux merveilles pour les créer à nouveau? le monde a-t-il cessé d'être une énigme insoluble? ne sommes-nous pas le jouet de forces inconnues, et, ce que nous nommons la réalité, n'est-ce pas la moindre partie de ce qui est? « O combien sont d'enchanteresses! disait encore l'Arioste. O combien d'enchanteurs entre nous, que l'on ne cognoit point, qui changeans visages par leurs faux arts, ont attiré et attirent iournellement hommes et femmes à leur amour!... » (2) La France de François Ier et de Charles IX s'est passionnée aussi pour le *Roland furieux* et les *Amadis*. Elle pourrait parler comme parlera Francion: « C'estoit mon passetemps que de lire des chevaleries... J'estois au souverain degré des contentemens, quand je voyois faire un chaplis horrible de géans, déchiquetés menu comme chair à pasté. Le sang qui ruisseloit de leurs corps à grand randon faisoit un fleuve d'eau de rose, où je me baignois fort délicieusement... » (3)

Les grands artistes, il est vrai, se détournent de ces contes et leur admiration cherche ailleurs des modèles; mais toute cette matière

(1) *Roland furieux... traduit naïfuement de l'italien en français*. Edit. de Rouen, 1618, ch. XIII, p. 130.

(2) *Ibid.*, ch. VIII, p. 70.

(3) *La vraye histoire comique de Francion*, liv. III, édit. de Leyde, 1685, t. I, p. 171.

Digitized by Google

poétique conserve cependant son prestige. La pastorale est là pour la mettre en œuvre. Elle n'a pas les dédains et les obligations des genres à l'antique. A côté des personnages de l'*Arcadie,* de la *Diane* et de l'*Aminta,* elle donne place à ces héros bien disants qui, par amour, parcourent le monde, ou, sous le costume de bergers, s'arrêtent à soupirer pour une noble bergère. Depuis longtemps, le roman pastoral et le roman chevaleresque sont unis d'une parenté étroite, et confondent ou juxtaposent leurs agréments. Le théâtre suit le roman.

A la fin de l'*Instabilité*... quand le dénouement a uni chaque berger à une bergère, une nouvelle histoire commence, qui ne mène à rien : Phélamas, attaqué par le chevalier Menardis, l'a vaincu en combat singulier ; d'autres chevaliers veulent le punir de cette victoire ; le malheureux berger doit prendre la fuite, abandonnant sa jeune épouse Gaillargeste, et, brusquement, la pièce finit, sans nous en apprendre davantage. Encore ne s'agit-il ici que d'un épisode surajouté, inutile et difficilement explicable. Dans le *Boscage d'amour* de Jean Estival, l'élément chevaleresque deviendra l'essentiel : à part le déguisement que prennent les personnages, la scène du baiser et celle du satyre, il n'y a rien de pastoral dans les aventures du prince Polidor et de la princesse Clermène (1) ; Jean Estival a voulu porter au théâtre un roman d'amour héroïque, et, s'il en a fait une pastorale, c'est que le caractère du sujet et son dénouement heureux ne lui permettaient pas d'en faire autre chose.

Peu importe, en effet, la différence des conditions. Chevaliers ou

(1) Le lieu de la scène est l'île d'Abydos. Comme personnages principaux, les princes Polidor et Arminis, amoureux tous deux de la bergère Perline ; la princesse Clermène, amoureuse de Polidor, et le berger Arlin. Comme intrigue, le jeu de sentiments ordinaire : Perline, qui d'abord avait permis à Polidor certaines privautés, se retourne vers Arminis qui l'a défendue contre un satyre ; mais, par un revirement parallèle, Arminis est, au même moment, devenu amoureux de Clermène. Au dernier acte, un oracle, une reconnaissance, un double mariage.

Digitized by Google

bergers ont la même âme naïve, tendre et passionnée. Ils sont, au début de notre théâtre, les poètes et les amants. Tous chantent leurs peines, gravent sur l'écorce des arbres les noms adorés, engagent d'interminables débats (1), sont prêts à soutenir la lutte contre les lions, les sangliers, les monstres et les satyres. Aucun danger qui les épouvante, aucune invraisemblance qui les étonne. Dans ces décors imprécis où se déroule l'action, des fontaines merveilleuses, semblables aux fontaines de Merlin, éteignent les feux de l'amour ou font naître des passions subites. Des apparitions révèlent au bon moment les secrets décisifs (2). Des miroirs enchantés, des philtres, tous les artifices de la magie sont mis en œuvre pour animer l'intrigue, expliquer ce que la psychologie un peu rudimentaire serait incapable de justifier, permettre les brusques revirements, et, surtout, dénouer les situations les plus inextricables.

Le magicien, qui a si vivement préoccupé les esprits du XVIe siè-

(1) A ces débats, la comédie elle-même s'est intéressée : « Au premier et second acte, annonce l'argument de la *Lucelle* de Louis le Jars en 1576, il se traite d'un mariage... avec une dispute s'il faut aimer ou non : l'origine et définition d'amour et comme il en faut user... » Il est vrai que *Lucelle* est donnée comme tragi-comédie dans l'édition princeps, mais M. Toldo a eu raison de la rattacher aux comédies d'inspiration purement italienne. (Voy. *La comédie française de la Renaissance*, dans la *Revue d'histoire littér.*, années 1897 et suiv.). A certains égards, d'ailleurs, la comédie à l'italienne a marqué la route à la pastorale française. De nombreux épisodes, qui deviendront épisodes pastoraux traditionnels, se sont présentés d'abord et se sont acclimatés en France comme épisodes comiques. Nous avons signalé déjà l'analogie de l'histoire de Félismène dans la *Diane* avec les *Ingannati* traduits par Charles Estienne en 1543. Ces travestissements et les confusions qui en résultent sont une des ressources habituelles de la comédie ; de même les reconnaissances (« la tragedia senza l'agnizione può essere lodevole, ma la commedia, se è priva d'essa, appena può essere buona », prononce le Quadrio) ; de même les enlèvements, les ressemblances merveilleuses, la série des interventions magiques, les résurrections... La pastorale n'aura qu'à prendre au sérieux ce que la comédie poussait au burlesque ; elle n'aura surtout qu'à substituer à ses débauchés et à ses courtisanes des amoureux véritables.

(2) L'ombre d'Elencho, la « Sanguine main » dans le *Beau Pasteur*, etc...

Digitized by Google

cle (1), est un des personnages essentiels de la pastorale. Sous les noms d'Urchio (*le Beau Pasteur*), d'Elymant (*la Diane*), de Circiment (*l Arimène*), d'Erophile (*les Infideles fideles*) ou d'Ismen (*les Amantes*), c'est toujours le même vieillard à l'aspect terrible et repoussant, le visage pâle sillonné de rides sous la broussaille des cheveux blancs. A son approche, les bergers tremblent d'épouvante :

Voyant ces yeux ardans
Cachés sous un taillis de sourcis, ie m'estonne,
I'ay le sang tout caillé et le cœur me frissonne
Voyant sa barbe grise et la blanche fores
De son poil mal rongné crasseusement espes... (2)

Son antre s'ouvre parmi les ronces et les rochers. Le salpêtre suinte des murs. Autour de lui, l'attirail coutumier: serpents, dragons, cornues et alambics, livres rongés par le temps, têtes de morts grimaçantes. Les esprits infernaux accourent quand s'élèvent les formules de l'incantation :

Esprits cruels à l'immortelle essence
Dont l'Eternel chastia l'arrogance
Lorsque du ciel en bas il les poussa...
Cruels démons dont l'esclatante rage
Allume en l'air le ténébreux orage
Qui dans la mer enfla les flots espards... (3)

Son pouvoir est sans bornes :

La terre au bruit de mes paroles tremble,

s'écrie orgueilleusement la magicienne Delfe,

(1) Magiciens, vrais ou faux, dans le *Negromand* de l'Arioste (trad. de Jean de la Taille), les *Esprits* et le *Fidele* de Larivey, le *Muet insensé* de P. le Loyer, l'*Acoubar* de du Hesnel, la *Nouvelle tragicomique* de Lasphrise, etc... Cf. le 5e liv. du *Filocolo*, trad. Sevin.

(2) Firmot, dans le *Beau Pasteur*.

(3) L'*Arimène*, I, 3. La scène est devenue classique. Cf. le *Beau Pasteur*, et surtout dans les *Amantes*, une évocation dans toutes les règles (acte II).

Digitized by Google

L'air se ternist et au son de mes vers
Le cours du ciel chemine de trauers.
Dessus la mer la plus fière tempeste
Soubz le vouloir de mes charmes s'arreste...
Du blond Soleil les torches lumineuses
Quand il me plaist, pâlissent ténébreuses...
Pluton me crainct, Minos et Radamante
Tremblent de peur soubz les vers que ie chante :
Et bref, le Ciel, la terre, les enfers,
Et l'Océan, frémissent soubz mes vers...

Seul, l'amour échappe à ses lois :

Amour est seul, qui superbe en ses armes
N'a point souci de mes nocturnes charmes... (1)

Sans armes, « tout nud, sans raison ni soucy », le petit dieu redoutable asservit sa puissance et déchaîne ses fureurs. Tout alors est troublé dans les paisibles bocages. Pour satisfaire sa passion, Delfe ne recule pas devant le meurtre et peu s'en faut que Circiment n'abuse d'Alphise endormie (2). Un an après la publication de l'*Arimène*, Pierard Poullet met en scène une aventure analogue et nous conte l'histoire de Raymont aimé de la fée Mélisse (3).

Dans les pastorales d'inspiration italienne, c'est au satyre qu'il appartient de provoquer par ses méfaits les péripéties, — ou l'unique péripétie. N. Filleul l'avait déjà porté sur le théâtre, mais il n'était encore qu'un de ces amoureux ardents et mélancoliques dont

(1) *Athlette*, I, 1.

(2) L'*Arimène*, V, 4.

(3) *Clorinde*. — Aimée à la fois de Raymont et de Philère, Clorinde a pris la fuite avec le premier. La fée Mélisse, sa rivale, découvre leur retraite, enchante Clorinde et entraîne son amant. Clorinde, grâce à un miroir magique, parvient à le délivrer ; mais, révoltée de sa lâcheté, elle l'abandonne pour Philère, plus digne de son amour. Raymont se consolera dans les bras de Mélisse. — Il faut remarquer que Mélisse n'est pas l'ordinaire magicienne. P. Poullet, qui a présent à l'esprit le *Roland furieux* (voy., par ex., l'acte IV), l'a voulue jeune et lui a donné une certaine grâce amoureuse. Mais, le plus souvent, l'emploi de la magicienne se confond, dans la pastorale, avec celui de l'entremetteuse vulgaire.

Digitized by Google

les plaintes constituaient toute la pièce, sans rien de ridicule d'ailleurs ou d'odieux. Avec l'*Aminta* son rôle se précise et s'arrête. La pastorale ne pourra plus se passer de lui : il a élu son domicile dans ces bosquets et ces bois ; dans les taillis glisse sa silhouette furtive et ses pieds fourchus résonnent sur les feuilles sèches ; au bord des fontaines et des ruisseaux, à travers le fouillis des branches, ses regards lascifs guettent les jeux des nymphes. Parfois, brusquement, dans le silence, un cri étouffé, un corps blanc qui se débat, un rire sonore... Mais un chevalier vengeur est tout proche ! Le satyre est le monstre familier. En lui se symbolise la passion charnelle et brutale, tout ce qu'il y a en l'homme de bestial. Le Tasse, pourtant, avait su lui conserver quelque poésie ; il était une force de la nature ; son impudeur ne manquait pas de grâce. La France ne veut voir en lui qu'un personnage de farce, le ravisseur dupé, et c'est pour cela qu'elle l'accueille avec joie. Dans ce monde de poètes et de raffinés, elle est heureuse de rencontrer un héros burlesque dont les lèvres épaisses ne redoutent pas les mots orduriers, dont les yeux pétillent de malice méchante, dont l'échine velue ploie sous le bâton. Moins redoutable que le sauvage, un peu plus homme (1), il a tout ce qu'il faut pour devenir au théâtre un type consacré.

Mais la pastorale ne se contente pas toujours de nous intéresser à des aventures d'amour. Souvent, un sens mystérieux se dissimule sous la fable, les bergers malheureux représentent le peuple de France, et sous le nom des satyres et des œgypans, c'est à l'ennemi héréditaire que s'adressent les malédictions (2). Comme en Italie et

(1) Les sauvages dans la *Diane*, le satyre dans l'*Aminta*, les deux emplois sont voisins.

(2) Voy. le sonnet dédicace de la *Galathée :*

> Vous y remarquerer soubs noms feints de bergers
> Ainsi qu'en un miroir mille et mille dangers
> Qui s'estoient preparez pour ruiner la France...

Ailleurs, ce sont simplement des allusions particulières au poète ou à ses protecteurs : de toute façon, l'allégorie ne perd pas ses droits.

Digitized by Google

comme en Espagne, la pastorale emprunte à la satire politique ses colères et ses violences.

Faisons voir que par nous,

s'écrie le berger Montin en entraînant ses compagnons,

Dieu veut accramanter ces impudiques boucs
Qui dépeuplent ces lieux de nos gentes bergères
Les faisant estre proye aux troupes estrangères
D'un superbe Espagnol...

et, plus loin, Firmot, le poltron, déploie, à son tour, sa verve populacière :

Il faut escarbouiller cette monstreuse beste,
I'en veux estre bourreau et de son cuir infet
I'en feray le bouchon du pertuis d'un retret,
De sa teste un vaisseau pour pisser en malaise...
Et ses os percheront les brigardes légères
Des doux chantres de l'air qui merderont dessus !... (1)

Nous sommes loin, remarquait Saint-Marc Girardin, parlant de l'*Aminta* (2), du satyre gracieux et fin de l'art grec !... Ce n'est pas la France qui le fera revivre.

Elle ne craint pas d'en prendre à l'aise même avec les divinités les plus majestueuses ou les plus pures de la mythologie ancienne. L'Olympe se rapproche de nous, petite cour bruyante et débauchée, où les jalousies, les commérages et les querelles vont leur train. Sous le regard indulgent de Jupiter, solennel et débonnaire, tous mènent joyeusement leur vie immortelle : Vulcain suant, soufflant, clochant, résigné d'avance à sa destinée ; Mars, soldat triomphant chéri des déesses ; Vénus, trop indulgente et blonde pour refuser rien à personne. A l'égard des humains, ils exercent leur tyrannie

(1) Le *Beau Pasteur*.
(2) *Cours de littérat. dram.*, t. III.

Digitized by Google

avec un sans-gêne tranquille; les pauvres bergers portent la peine de leurs discordes. Mais s'ils inspirent la crainte, Pan est à peu près le seul qui s'efforce de commander le respect. Cupidon a beau célébrer son antique puissance, il apparaît presque toujours sous les espèces d'une petite divinité égrillarde, batailleuse, le regard effronté et le verbe clair. Diane, elle-même, parfois... Voici quelques vers de la *Chasteté repentie*. La pièce n'est, d'ailleurs, qu'un interminable débat entre Amour et Diane; vaincue par son habituel adversaire, celle-ci capitule et se console assez gaiement :

Amour, ie m'en vais donc dans ceste forest sombre
Visiter les bergers qui s'esbatent à l'ombre
Où si quelqu'un me plaist...
Mais n'en parle iamais et iamais ne décelle
Le bruit accoustumé que i'ay d'estre pucelle :
Car on me pensera touiours vierge aussi bien
Comme si ie l'estois quand on n'en sçaura rien...

Sur quoi, l'Amour conclut, s'adressant aux dames de l'assistance :

Faites de vostre honneur comme elle fait du sien
Qui touiours est entier, mais qu'on n'en sache rien... (1)

Il est certain que les poètes dramatiques de ce temps admirent médiocrement la chaste déesse. Cette indomptable vertu leur paraît ou suspecte, ou quelque peu ridicule, bonne à exciter la vieille verve gauloise. Albin Gautier accuse la parodie plus encore que La Valletrye. Le débat devient une dispute, pleine de saillies vulgaires, de plaisanteries lourdes et de mots orduriers : on dirait d'une maritorne sentant la cuisine aux prises avec un gamin précoce et vicieux :

DIANE. — ... Mais petit avorton...
CUPIDON. — ... N'offensez ma grandeur,
Car...

(1) La Valletrye, la *Chasteté repentie*, acte V.

Digitized by Google

DIANE. — Qui sera celuy, sur toute la rondeur
De la sphère céleste et de la terre verte
Qui tesmoigne pour toi de m'auoir descouuerte
Faisant iouir quelqu'un de ma virginité ?
Vénus mère d'amour et d'impudicité
L'a fait souventes fois... (1)

Assez souvent, nos auteurs dramatiques se plairont à évoquer cet Olympe de fantaisie. Ils n'auront pas de peine à montrer plus de délicatesse que l' « Apotiquaire d'Avranches ».

Le magicien, le satyre, Diane et l'Amour, tels sont les grands maîtres de la pastorale dramatique. Les autres personnages n'interviennent guère qu'à titre de récitants, — dociles à débiter, au nom du poète, les lieux communs traditionnels.

De ces lieux communs, on dresserait aisément le catalogue ; à peu près partout, on les retrouve semblables à eux-mêmes, tels que l'Italie ou l'Espagne les ont déjà traités, — tantôt fondus dans le courant de la pièce, délayés en interminables monologues ou coupés en dialogues harmonieux, — tantôt surajoutés à la trame de l'œuvre, en formes d'odelettes, de chansons, d'élégies ou de sonnets. Ce sont d'abord ces développements de philosophie mystique que les *Azolains* et la *Diane* ont mis à la mode. Quelle est l'essence de l'amour? L'amour se laisse-t-il guider par la raison (2)? Peut-il

(1) A. Gautier, apotiquaire Avranchois, l'*Union d'amour et de chasteté*, I, 1. — Il faut ajouter que la pièce elle-même, après ce prologue, est d'un autre ton. — Voyez encore le monologue de Vénus au 1er acte, et la dispute de Vénus et Cupidon au 3e acte de l'*Adonis, tragédie françoise* de Guillaume le Breton, 1579. Or, l'*Adonis* a eu un réel succès : réimpressions en 1597 et en 1601. — Cf. le prologue de la *Bergerie* de Montchrestien, la *Corine* de Hardy (V, I), etc.

(2) L'amour diuin et de forme diuine
Ne reçoit point ny raison, ny doctrine...
Il vit en nous, il a sur nous puissance
Sans que l'on puisse entendre son essence,
D'où il est fait et quelle est de son corps
La forme viue et les fréquens accords ..
(Montreux, la *Diane*, acte II. — Cf. Montemayor, liv. IV).

Digitized by Google

être modéré (1) ? Ses peines sont-elles guérissables ? Est-il contraire à l'honneur ou n'est-ce pas la chasteté plutôt qui est un crime social ? Autant de questions que les poètes tranchent avec leurs souvenirs, mais en réservant les droits du bon sens :

> ... La chasteté feroit périr le monde
> Si le monde n'estoit accompagné d'amour,

proclame le dieu Pan dans la *Chaste Bergère* (2), et c'est un point de vue, en effet, qui a son importance. Au surplus, pourquoi se payer de mots ? Ce fameux Honneur mérite-t-il tant de respect ? Ne serait-il pas une duperie ? — Et la bergère Alphize découvre au chevalier Floridor, un peu surpris, la vanité de l'honneur du monde :

> F. — Penses-tu donc que l''honneur soit sans prix ?
> A. — Non pas celuy qui est aux saincts esprits.
> — Que sommes-nous sans l'honneur vénérable ?
> — L'honneur mondain n'est qu'une vaine fable.
> — Hé ! qui nous peut tant que luy commander ?
> — Celuy des dieux qu'il faut seul demander.
> — Quoy sans honneur il faut donc que l'on viue ?
> — Non, mais n'en faire une estime si viue... (3)

Le succès de l'*Aminta*, s'il n'a pas donné aux poètes français le sens des nuances ou l'art de distribuer logiquement une action intérieure, leur fournit, en revanche, des thèmes nombreux. Ses lieux communs, amplifiés plus tard par Guarini, sont de ceux qui peu-

(1)
> — Et quel amour se peut donc dire extrême ?
> — Celuy qui est furieux de luy mesme.
> — C'est la fureur qui cause nostre mal.
> — C'est la fureur qui rend l'amour loyal.
> — La fureur est de l'amour ennemie.
> — Sans la fureur, l'amour n'a point de vie...
>
> (L'*Arimène*, III, 1).

(2) Sonnet du dieu Pan, à la fin de l'acte IV.

(3) L'*Arimène*, V, 2.

Digitized by Google

vent partout trouver place (1) : éloge de la vie champêtre (2), retour du printemps (3), plaisirs de la chasse (4), thème de l'âge d'or (5). Les détails même du développement sont consacrés. « Ne t'aperçois-tu point que toutes choses en ceste saison sont remplies d'amour..., écrit le Tasse. Vois-tu pas là ce ramier... Il n'est pas jusqu'aux arbres qui ne soient amoureux... »

Ne vois-tu pas,

répète Rustic dans l'*Athlette* de Montreux,

qu'il n'est pas iusqu'aux feux
Qu'on voit au ciel qui ne soyent amoureux ?...
Ne vois-tu pas le lascif passereau...
Ne vois-tu pas les fleurs s'entrebaiser...

et Ermage dans l'*Arimène* :

La terre et l'air, l'un de l'autre amoureux,
Vont produisant mille fruits sauoureux...
Les vifs poissons ardemment il enflamme... (6)

Certaines scènes deviennent classiques (7) ; *il faut* imiter le prologue de l'*Aminta*, le long récit d'Elpin, le dialogue de Silvie et de

(1) On les rencontre depuis longtemps déjà dans la tragédie (voy. le chœur du 2e acte dans la *Porcie* de Garnier : sur la vie des champs, etc...). La comédie les reprend pour les parodier (voy., dans le *Fidelle* de Larivey, la tirade de M. Josse démontrant la puissance de l'amour à grand renfort d'exemples mythologiques, etc.). Et il n'y aurait qu'à choisir chez les poètes de la Pléiade.

(2) La *Diane*, III ; — L'*Arimène*, I, 4, etc...

(3) Le *Beau Pasteur*, etc.

(4) La *Chaste Bergère*, II, etc.

(5) L'*Arcadie* (trad. J. Martin, p. 36). — L'*Aminta* (chœur du 1er acte). — Le *Beau Pasteur* (l'ombre d'Elencho), etc...

(6) L'*Aminta*, I, 1 ; *Athlette*, I, 3 ; L'*Arimène*, I, 1, etc...

(7) Un écho, par exemple, est un ornement à peu près indispensable. Chacun des poètes imite à son tour le petit dialogue de Du Bellay (*Dialogue d'un amou-*

Digitized by Google

Dafné, avec la pudeur effarouchée de la première, la sagesse un peu ironique de celle-ci. Mais rarement les imitations égalent la délicatesse du modèle. Le rôle de la conseillère d'amour, surtout, est dangereux. Il a quelque chose en soi d'équivoque et la tentation est trop grande d'en faire une de ces vieilles cyniques et expertes, proches parentes de la blanchisseuse Marion, de dame Françoise et de l'immortelle Célestine (1). Dans *Athlette* déjà, Francine regrette avec amertume d'avoir passé l'âge des ignorances timides :

Quand l'aage vieil, d'un teinct tout basanné
Aura blanchy ton chef si bien peigné,
Quand tes cheueux cendrez de leur nature,
Par les saisons, changeront de teincture,
Et que tes yeux comme les miens seront
Bordez de rouge, et de rides ton front :
Lors mille fois en un désert seullette
Tu maudiras la grand'faute qu'as faicte
De n'auoir point raieuny ton printemps,
Comme i'ay faict, d'amoureux passe-temps...

Ce sont bien, si l'on veut, les paroles de Dafné : « Croy hardiment que le temps viendra que tu te mordras les doigts... ie ne dis pas seulement lorsque tu fuiras les fontaines où tu prends maintenant tant de plaisir à te mirer si souvent, lorsque tu les fuiras de peur de t'y veoir laide et ridée... » Mais comme il y a plus de

reux et d'écho) et déploie son ingéniosité à choisir ses rimes. La divinité mystérieuse encourage Chrisophile dans sa lutte contre les monstres (le *Beau Pasteur*), promet à Rustic la fin de ses peines (*Athlette*, II, 3), répond aux gémissements du chevalier Hector (la *Diane*, II , intervient dans les trois premiers actes de l'*Arimène* (I, 2 ; — II, 3 ; — III, 5), donne des conseils à Philère et à Clorinde (*Clorinde* II, 1 ; III, 2), joue son rôle dans les *Infidèles fidèles* (I, 4 ; III, 3), dans l'*Instabilité* (IV), dans l'*Union d'amour et de chasteté* (II, 2 ; — III, 3 ; — IV, 5), dans le *Boscage d'amour* (IV, 2)... Voy. la longue discussion de Guarini : *Annotazioni della ottava scena del quarto atto.*

(1) Les *Ébahis* (1560) ; — Les *Contents* (1584). — La 5e traduction de la *Célestine* paraît en 1578.

Digitized by Google

poésie, même dans la traduction en prose de La Brosse! Et Francine insiste :

> Pourquoy ne suis-ie en Athlette muée,
> Et, comme elle est, de Rustic désirée ?
> Combien de fois ie l'aurois embrassé
> Depuis le temps qu'il fut de toy blessé...
> O que de nuicts et d'antres effroyables
> Auroyent cellé nos plaisirs délectables (1).

Content du personnage, Montreux, dans ses pièces suivantes, n'hésitera pas à s'imiter lui-même. Arbuste, « fausse vieille horriblement hideuse », donnera dans la *Diane* les mêmes conseils à Jullie :

> A qui veux-tu garder pauure insensée
> Ceste beauté qui te rend si prisée,
> Ces longs cheueux doucement déliez ?...
> Un jour viendra qu'une blanche teinture
> Fera pallir ta blonde cheuelure... (2)

et Argence dans l'*Arimène* :

> Un jour viendra, ô fille dédaigneuse,
> Que tu seras comme une autre amoureuse... (3)

Avec celle-ci, le type s'achève. Logiquement, nous arrivons à la scène burlesque où le valet Furluquin poursuit la mégère de ses déclarations passionnées, tente de lui faire violence... Ce n'est plus à la Dafné du Tasse que l'on peut penser ici, mais à la Corisca de Guarini laissant sa perruque entre les mains du satyre.

(1) *Athlette*, II, 1.
(2) La *Diane*, II.
(3) L'*Arimène*, I, 4. — Cf., dans le *Fidèle* de Larivey, le dialogue des deux servantes, Béatrice et Babille : « Ouy, ouy, ses cheueux qui semblent estre de fin or deuiendront d'argent ; ses tempes s'aualleront, ses ioues deuiendront plattes et ridées... S'aperceuant de son erreur, elle plaindra son temps consommé en vain... » (*Ancien Théâtre français*, Biblioth. Elzévir, t. VI, p. 330).

Digitized by Google

Fonteny, La Roque ni Montreux ne se soucient de ces subtilités curieuses de psychologie, qui, seules, pourraient faire l'intérêt d'un théâtre d'amour et compenser la monotonie des intrigues. Ils ne soupçonnent pas le mouvement que peuvent mettre dans une pièce le jeu simple et la marche des sentiments, alors même que font défaut les péripéties. On aime ou on n'aime pas ; on est chaste ou passionné : ils ne voient pas autre chose. Leurs personnages, tout d'une pièce, sont sans nuances. Leurs jeunes filles ignorent ces demi-abandons, ces angoisses inexpliquées, tous les petits manèges d'une coquetterie inconsciente. De l'amour, elles connaissent tous les rites, et, délibérées, ne s'étonnent pas qu'on aille droit au but. Pourquoi faire effort contre soi-même, ou gaspiller un temps qui passe si vite ? Athlette rabrouait vertement la vieille Francine quand celle-ci plaidait la cause de Rustic :

> Pourquoi veux-tu par un lascif propos
> Troubler mon aage et mon ieune repos ?... (1)

Mais écoutez-la parler de Ménalque et rappeler, une fois seule, ses souvenirs :

> Là ie soullois tout le iour me renger
> Auprès de luy, et mes bras allonger
> Entre les siens : là toute la iournée
> Dessus ses yeux ma bouche estoit collée...
> Ie me pasmois entre ses bras noueux... (2)

Les vers sont gracieux, mais un peu vifs.

> Tout est à toy, fais ce que tu demandes,

ui dira-t-elle encore (3). Et Athlette n'est pas seule de son espèce.

(1) *Athlette*, II, 1.
(2) *Ibid.*, II, 2.
(3) *Ibid.*, III, 2.

Digitized by Google

Diane, Clorice et Ardenie ne parlent pas autrement (1). Excédés, certains bergers ne savent à qui entendre :

> Ie croy qu'il n'y a femme au monde si hardie
> Qu'on en voit maintenant en toute l'Arcadie,

gémit Floridor dans les *Infidèles fidèles*,

> On n'a plus ce tourment de les aller prier,
> Elles mesmes d'amour nous viennent supplier.
> Ie n'ay garde vrayment de mourir sans maîtresse !... (2)

Leur emploi est-il, au contraire, de rester chastes, leur chasteté n'est pas moins avertie. Devant les douleurs d'amour, elles restent insensibles ; aucune plainte ne les touche. Lucile, « la chaste bergère », estime que :

> Mieux vaut auoir peu de pitié
> Qu'estre à son dam trop pitoyable,

et peu lui importe que, pour l'aimer trop, Coridon se soit mis en danger de mort ; elle ne fera rien pour le sauver :

> Non, non, cette mort effroyable
> Me seroit bien plus agréable
> Que de changer ma volonté... (3)

C'est ainsi que, les rôles une fois donnés, — et il n'y en a que quatre ou cinq, nettement arrêtés, — chacun remplit le sien avec une conviction admirable. L'office d'Alexis, de Rustic et d'Arimène

(1) La *Diane*, l'*Arimène*, la *Chaste Bergère*.

(2) *Les Infidèles fidèles*, III, 7. D'une manière générale, d'ailleurs, la jeune fille manque au début de notre théâtre. Cf. les amoureuses de la comédie : les *Esbahis*, les *Corrivaux*, les *Ecoliers*, les *Contents*, les *Neapolitaines*, — ou la tragédie de *Sichem*.

(3) La *Chaste Bergère*, III-V. — Cf. Jullie, dans la *Diane*, Alphise, dans l'*Arimène*.

Digitized by Google

Gravure de Michel Lasne pour la pièce de Silvanire

Digitized by Google

est de gémir : ils gémissent en conscience et versent des pleurs ininterrompus. Celin doit être gai ; il passera sa vie

Racontant en tous lieux
Touiours des mots facétieux (1).

Raisonneur, Frontin raisonne. Diane, prodige d'inconstance, n'a pas la moindre gêne à se montrer telle qu'elle est. Jadis elle aima Fauste, qui, lui, l'aime toujours :

Mais tout soudain que i'eus veu les beaux yeux
Du beau Nymphis, son front, ses longs cheueux
Et ce corail qui doucement se couche
Sur les œillets de sa mignarde bouche...
Lors ie perdis en un prompt mouuement
Le souuenir de Fauste mon amant...

C'est une tranquillité parfaite, sans pudeur, — puisque la pudeur est la spécialité d'une autre :

.... Capables noz âmes
Sont de loger cent différentes flammes
Et en amour le dernier feu qui prend
Est tousiours plus que le premier ardent...
Il n'y a point d'autre gloire en amour
Que le désir de iouir quelque iour... (2)

Réaliser son type, tout est là. Rien d'imprévu ; pas une hésitation ; une docilité à toute épreuve. Et si les circonstances, la marche de l'intrigue, les exigences du dénouement obligent un personnage à se transformer, il changera brusquement, d'un seul bloc :

I'aurois désir de viure en liberté,
Mais puisqu'il plaist à la céleste bande
Que pour espoux Arimen me commande,
Ie le veux bien et d'un iuste deuoir
Me rendre ferme à leur diuin pouuoir... (3)

(1) La *Chaste Bergère*, II.
(2) La *Diane*, I.
(3) L'*Arimène*, V, 3. — Cf. le dénouement de la *Diane*, etc.

Digitized by Google

Par malheur, des marionnettes, même admirablement réglées, ne ressemblent pas à des êtres vivants, et l'art dramatique véritable n'a rien à voir en tout cela. Non que ces œuvres soient proprement injouables. Le *Boscage d'amour* de Jean Millot est parmi les plus monotones et les plus immobiles ; il a été écrit cependant pour la représentation (1). Il n'y a rien, en somme, qui ne puisse se porter sur le théâtre, quand le public y met du sien. Sans être très précises, les indications de mise en scène sont fréquentes. Assez souvent, on peut déterminer les lieux divers que figure le décor : *compartiments* spéciaux à la pastorale, bocages « doux et plaisants » où les entretiens se prolongent, forêts où s'enfoncent les chasseurs, verdoyantes prairies, fontaines, sources et rochers, avec, aux extrémités des trétaux et suivant les besoins de l'intrigue, une bergerie, un temple (*Chaste Bergère*), l'entrée hideuse d'une caverne de sorcier (*Athlette*). Ces compartiments sont, comme à l'ordinaire, supposés indépendants et même assez éloignés les uns des autres. Par là s'explique que, dans *Athlette*, la jeune bergère et Ménalque causent de leur amour, tandis que Delfe et Rustic préparent leur complot, sans que Montreux ait éprouvé le besoin de marquer un changement de scène (2).

Nous trouvons une indication du même genre au cinquième acte de la *Chaste Bergère*, et, sous nos yeux, les principaux acteurs passent d'un compartiment à l'autre. La Roque a voulu noter tous leurs mouvements. Coridon a quitté Ardénie pour aller revêtir le déguisement convenu ; il la retrouve au rendez-vous fixé :

Dieu que i'ay fait peu de demeure,
Ie croy qu'il n'y a pas une heure
Que ie suis parti de ce lieu,
Desia ie me trouue au milieu
Du bois où nous nous deuions rendre.

(1) Voy. le prologue de « l'autheur aux âmes généreuses ».
(2) *Athlette*, III, 3.

Digitized by Google

Tous deux poursuivent leur route :

Sus, suyuons donc nostre chemin,

et arrivent à la porte du temple

Or que nous sommes à la porte...

où les gardes les reçoivent.

I'ay apris depuis un quart d'heure
Que dans ce saint temple demeure...

leur dira Ardénie un instant après (1). Sur la scène donc, doit être figurée la première salle ou le vestibule ; quant à l'intérieur du temple, il est dans la coulisse et Coridon y pénètre seul. C'est bien la disposition du théâtre telle que l'a décrite M. Rigal (2).

Mais si ces pièces peuvent se jouer, on ne voit pas ce qu'elles doivent gagner à la représentation. Même à côté des froides imitations de Sénèque ou d'Euripide, elles paraissent dénuées d'action ; — ou plutôt, ce qu'elles ont d'action semble aux poètes un poids mort, à peu près inutile. La pastorale, n'ayant point d'équivalents dans le théâtre ancien, ignore toute contrainte ; elle n'a pas à se plier à des règles, à une technique. C'est un avantage, mais c'est un danger. Elle se développe librement ; mais aussi, elle marche à l'aventure, sans expérience et sans art. Il lui faudra passer par les mains d'un homme dont le métier dramatique soit toute la vie. Jusque-là, elle n'aura souci ni de mouvement, ni de vraisemblance.

Les personnages se présentent eux-mêmes et font avec une complaisance loquace les honneurs de leurs sentiments (3). Peu im-

(1) Edit. de 1599, p. 42 à 45.
(2) Rigal, liv. cit.
(3) Voy., dans *Athlette*, Delfe :

Ie sors du fond de mon antre hideux ..

Dans la *Chaste Bergère*, Pan :

I'ay quitté les déserts et les forêts sacrées...

et Alexis :

Que fais-ie par ces montagnes,
Par ces bois, par ces campagnes
Auec l'horreur où ie suis, etc...

Digitized by Google

porte que leurs entrées ou leurs sorties soient injustifiées, pourvu qu'ils traitent longuement les lieux communs attendus. Peu importe qu'ils passent des scènes et des actes à se poursuivre sans se trouver jamais, s'ils ont la parole facile et abondante : Ménalque et Athlette ne sont en présence qu'à la fin du dernier acte (1); pendant les trois quarts de la pièce, ils ont épanché leurs plaintes solitaires. Des événements imprévus, des coups de théâtre couperaient l'harmonie des belles tirades. Rien ne vaut un monologue ou un récit, même quand les choses qu'il nous raconte se sont déjà passées sous nos yeux (2). Et de là, sans doute, l'importance des rôles de confidents; de là, le succès de cette scène, si souvent reprise, où un amant aperçoit sa maîtresse endormie et tarde à la réveiller (3).

JULES MARSAN
Professeur à l'Université de Toulouse.

(A suivre)

(1) *Athlette*, III, 3.
(2) *Athlette*, III, 1.
(3) *Ibid.*, III, 2; — La *Diane*, III; — L'*Arimène*, III, 3; — Les *Infidèles fidèles*, IV, 1, etc.

Digitized by Google

Curiosités poétiques du XVIe siècle

PIERRE DE LA PRIMAUDAYE

Le moraliste et poète protestant qui s'illustra sous ce nom dans les lettres, au XVIe siècle, appartenait à une famille angevine ; il était fils de Jacques de la Primaudaye (1), seigneur de la Barrée (2), qui vivait en Anjou, vers l'an 1480.

La Croix du Maine et de Thou disent qu'il était frère de Jacques, gentilhomme angevin, « escuier, seigneur du Breuil et de la Barrée, » qui fut desputé au Synode, par les protestants, vers le roy » Henry IV, à Lyon, l'an 1595 », mais ils se trompent ; c'était son neveu et non son frère, lequel s'appelait Nicolas. Toutefois, je n'ai su démêler, après D. Liron, (3) quel était le lien de parenté, avec notre poète, de ce François de la Primaudaye de la Barrée qu'il qualifie également son frère, gentilhomme de François de France, duc d'Anjou, qui fut décapité aux Halles, le 15 août 1579, et dont la tête fut attachée à un poteau, sur le quai, au coin de l'église des Augustins, d'après le *Journal de l'Estoile* (4), « pour meurtre de » guet-à-pens par luy commis peu auparavant sur la personne de » Jean de Refuge, seigneur de Galardon, auprès de Saint-André-» des-Arts », le roy ayant refusé de lui faire grâce malgré la requête du duc, son frère.

Pierre de la Primaudaye, sieur de la Barrée, escuier, fut gentilhomme ordinaire de la chambre de Monsieur, en 1580, puis de celle du roy Henry III, et devint conseiller et maître d'hôtel sous

(1) Hubert, Ms. de la Bibl. d'Orléans, nº 457 *bis*, t. VII, généalogie de la maison de la Primaudaye, seigneur de la Barrée, de Campoix et de Lion, pages 205-209.

(2) Située près de Channay, commune du canton de Château-Lavallière (Indre-et-Loire), appartenant aujourd'hui à un magistrat angevin, M. Félix Robert, vice-président du Tribunal civil de Tours.

(3) Mss. de la Bibl. d'Orléans (641), 470 *bis* n., et de la Bibl. Nat. 17.005, h. vº.

(4) Ann. 1579.

Digitized by Google

Henry IV. Il avait épousé, par contrat de mariage du 9 août 1567, Catherine de Plaix, veuve de Jean Bernard, seigneur de Gaillard, dont il eut six enfants et non quatre que lui donne Haag, dans la *France protestante*, savoir: Eléazar, Pierre, René, Gabriel, Rachel et Magdeleine.

Après avoir travaillé, dès son enfance, dit-il, à son principal ouvrage, en prose, qu'il intitula l'*Académie française* et qui parut en trois parties, à diverses époques de sa vie, il se fit connaître par des poésies, notamment des *Quatrains* dits *consolatoires*, imprimés d'abord, suivant Du Verdier (1) à Paris, chez Pierre Lhuillier, in-4°, et ensuite chez Benoist Rigaud, 1582, in-8°, à Lyon, (37 p p).

Ils ont été réimprimés plusieurs fois avec les *Quatrains* de Guy du Faur, sieur de Pybrac et du président Favre, 1609, in-8° et Genève, 1620.

Il avait donné: en 1589, in-4°, à Bloys, chez Jean Richer et Claude de Montr'œil les *Quatrains* du *vray heur*, dédiés à très haute et très illustre princesse Louyse de Lorraine, royne de France, (14 ff. avec portrait gravé de Mme la princesse de Lorreinne), que nous ne trouvons nulle part mentionnés parmi les bibliographes; *cent cinquante quatrains sur les Psaumes de David* (Paris, Richer, 1581, in-8°), et à la suite et comme paraphrase de sa *philosophie chrestienne*, 160 quatrains de la *philosophie de Dieu et de ses œuvres*, (Paris, 1598, p^t in-8°).

Nicolas Viret a fait une traduction des *cent quatrains consolatoires*, en vers français avec épître dédicatoire à Abraham Bize, chastelain de Mouldon et lieutenant baillival, publiée chez François Lefèvre, lyonnais, datée de Genève 1620. « Ces quatrains sont tel-
» lement *consolatoires*, dit-il, qu'ils nous fournissent des préceptes
» tant pour nous bien porter en prospérité comme pour bien sup-
» porter l'adversité ».

Nous en donnons quelques-uns ci-après, à titre de *curiosité poétique*.

C. Ballu.

(1) Bibl. française, t. III, p. 321.

Digitized by Google

CENT QUATRAINS CONSOLATOIRES DU Sr DE LA PRIMAUDAYE

Ex D. Primaudæi consolatoriis centum tetrastica latina

I

I

A vous qui bien heureux en la condition
Des esleus à salut, vivez tristes au monde,
Sous la rigueur d'un siècle où tout malheur abonde,
Je présente ces vers en consolation.

II

Esprit qui te tiens près d'un bon cœur désolé
Donne moy que si bien ores ma Muse chante
La seure guérison de l'âme languissante,
Que j'en demeure aussi moy-mesme consolé.

III

Qui nuict et jour medite en la Loy porte-vie
Et y moule ses mœurs, ses œuvres, ses désirs,
Il gouste ia desja les surmondains plaisirs
Plus doux que ne sont ceux où la chair le convie.

IV

Celui vit bien content, qui de Dieu la bonté
Contemple incessamment, et en sa loy se fonde,
Car il voit sa maison en grâce et biens féconde,
Pendant que l'heure vient de sa félicité.

V

L'œuvre excellent des Cieux, et l'entour et l'espace,
Rendent leur architecte admirable à tous yeux;
Mais sa divine loy restaurant l'âme en mieux,
L'esleve sur ce tout pour voir Dieu face à face.

VI

Ceux qui gardent la loy du grand Dieu supernel,
Et soubs sa majesté leurs âmes humilient,
Qu'en ses droits jugements et amours ils se fient,
Car il garde pour eux le repos éternel.

I

Conditione suâ fælici morte salutem
Christi speranti, dùm pia corda premit
Exundans querulo mœrore et crimine mundus,
Carmina solamen sunto dicata gregi.

II

Semper ades menti facilis qui Spiritus ægræ
Carmine da docto nostra Camæna canat
Pectore ab afflicto pulsuras damna medelas,
A proprio ut languor corde recedat imo.

III

Nocte dièque Dei legem meditatus amandam
Qui ad legem mores et pia vota refert,
Dona satis fælix iàm iàm cælestia gustat,
His meliora hominique caro falsa canit.

IV

Qui sine sine Dei circumspicit acta benigna,
Contentus verbo nititur usque sacro,
Pace bonis variis cumulatà vivet in aulâ,
Ad superas donec transmeet ille domos.

V

Distinctum spaciis cælum quod suspicis aptis,
Artificis miram concinit esse manum
In melius reparans animas lex alma Tonantis
Ut Dominum videant, has super astra vehit.

VI

Qui Regis superum legem custodiet almam
Poplite qui flexo numina summa colet,
Judiciis rectis, divino fidat amori,
Nam parat electis gaudia firma Deus.

Digitized by Google

VII

Celui qui sert à Dieu et d'humble cœur le prie
Se confiant en luy, ne peut estre confus ;
Car d'enseigner ses dicts il ne fit onc refus,
Ni de monstrer sa grace à l'affligé qui crie.

VII

Qui dominum famulus demitsâ voce precatur
Quique Deo fidit nulla pericla timet,
Pandete dicta Deus nunquàm divina recusat
Nève humiles durâ respuit aure preces.

VIII

Il n'est point d'heur semblable à cil du Dieu vivant,
Je dy mesme en la vie humaine et transitoire,
Car Dieu autant qu'assez comble de biens et gloire
Tout homme le craignant et ses Edicts suivant.

VIII

Dat tibi summa Deus ; quæ commoda grata vel illis
Quæ dat in his terris æqui parare queas ?
Nam titulis satis atque bonis cumulabitur ille
Qui violare Dei jussa timenda timet.

IX

Ny le sens, ny le soin, ni le travail de l'homme
Ne le peut bienheurer, ains de Dieu la bonté
Qui ses thresors aux siens deploye à grand planté
Et sur chacun répand ses biens à forte somme.

IX

Haud cura, haud sensus, hominumve industria summa
Sed Domini bonitas sola beare potest,
Ille suis quoniam thesauros pendit abundeè,
Cujus larga piis gratia cuncta dabit.

X

Qui vous trouble, chrestiens, ou la croix, ou la mort?
La croix est couronnée en gloire solennelle,
La mort est le passage à la vie éternelle
Sans eux nous ne pouvons arriver au bon port.

X

Quid vos, Christicolæ, turbat nùm funera, nùm crux?
Hanc manet in cælis certa corana crucem ;
Morte datur superis succedere sedibus illâ :
His sine nec quisquam littora tuta tenet.

XI

Sommes-nous en mespris et chargés de faux blasmes?
Dieu qui juge le monde en durable équité
Et rend le droict à l'homme, à tort persécuté,
Tost nous délivrera de ces langues infames.

XI

An nos contemptus, vel dira injuria vexat?
Qui stabili mundum indicat ore Deus,
Quique levat miseros si quos injustitia vexat,
Mordaces linguas mox resecare potest.

XII

Sera ce maladie, ou bien la pauvreté,
Qui pourront esloigner le repos de nostre âme ?
Le mal qui rompt le corps, nostre esprit point n'entame;
Des bons conseils maistresse est la nécessité.

XII

Pallentis morbi, nùm vis, num tristis egestas
A nostro requiem pellere corde queunt ?
Corporis atra lues non frangit robora mentis.
Rebus in adversis consiliumque viget.

Digitized by Google

XIII

Amis, lamentez-vous la mort de vos plus proches ?
Et pourquoi, n'y pensant, enviriez-vous le bien
Qu'ils goustent ès hauts lieux ? Heureux il n'y a rien
Que qui est affranchi des mondaines amorces.

XIV

L'injure et le rapport de l'envieux qui ment,
Pensons-nous onéreux et à l'honneur contraire ?
O que le blasme est doux que l'on oït pour bien faire,
Et qui souffre innocent a grand contentement.

XV

Je confessse que l'homme est de soy tant fragile
Que peu d'affliction du tout l'accableroit
Si de ses bienaimés l'infirmité n'aidoit
Celuy qui s'est nommé le soustien du débile.

XVI

Dieu regne puissamment de son œuvre au milieu
Quand donc les flots sont grands qui ses enfants travaillent
Ses tesmoignages seurs à salut ne lui faillent
Par quoy ils ne pourront douter en aucun lieu.

XIII

Quid, socii, mortem turbæ desfletis amatæ ?
Invidet æternum mœsta querela bonum ?
Nescitis, vivunt supera ad convexa beati,
Esse alibi sapiens nulla beata putat.

XIV

Noxia verba putas, mordacis verbera linguæ
Esse tuis titulis aut nocitura tibi ?
Innocuus siquam patiare calumnia grata est
Insonti nunquam pæna dolenda venit.

XV

Vel leve confiteor damnum mortalibus ægris
Indevitatam ferre valete necem,
Ni fragiles valido fulciter robore metuos
Qui misero optatam ferre suevit opem.

XVI

Adverso undantis agituntur flamine fluctus
Numine presenti debile fulcit opus,
Nec cœtus fallunt Domini promissa fideles,
Secutos dubius nec movit hosce timor.

Etc., etc.

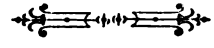

Digitized by Google

LE XVIE SIÈCLE

A TRAVERS LES JOURNAUX

Une Mystification de Montaigne. — Sous ce titre, on lit dans l'*Éclair* du 9 juin 1906, l'article suivant de M. Georges Montorgueil :

Le *Discours de la Servitude volontaire* n'est pas de La Boëtie, il est en tout ou partie de Montaigne. Telle est la découverte du docteur Armaingaud, de Bordeaux, qui est, peut-être, l'homme de France le mieux instruit sur l'auteur des *Essais*.

Cette démonstration va sans doute donner lieu à des discussions. D'autant que l'auteur apporte moins une preuve irréfutable, à vrai dire, qu'une suite de présomptions accumulées ; mais ces présomptions sont fortes et appuyées solidement.

Cette démonstration bouleverse un fait illustre et qu'on croyait de tout repos. Elle provoquera autant de curiosité que de surprise.

On sait qu'en mourant, à trente-trois ans, La Boëtie laissa à son ami Michel Montaigne ses « livres », dit le testament qui ne parle pas de papiers. Huit ans plus tard, en 1571, Montaigne imprime et publie les manuscrits de son ami, qu'il est seul à connaître, semble-t-il. Il annonce que celui-ci a laissé un *Discours de la Servitude volontaire*, avec un autre écrit dont il estime aussi la publication inopportune.

En 1576, a paru un recueil de pamphlets protestants contre la Saint-Barthélemy. Dans le premier volume, figure un *Discours sur la Servitude volontaire*, sans nom d'auteur. Quatre ans plus tard, en 1580, Montaigne, qui fait paraître ses *Essais*, dans son chapitre sur l'*Amitié*, désigne le discours publié par les protestants, comme étant bien celui de La Boëtie ; il proteste contre cette publication et, entre parenthèses, n'en ménage point les auteurs.

Mais il ne nous dit pas comment cette publication a pu être faite à son insu, alors que le manuscrit était encore entre ses mains.

M. Armaingaud a été frappé de ces contradictions ; il a été frappé de voir Montaigne déclarer que le chapitre de l'*Amitié* n'est que le cadre du *Discours de la Servitude* et, finalement, le cadre établi, de voir que Montaigne n'y place point le tableau, ne publie point le discours.

N'y a-t-il pas là, s'est demandé le docteur Armaingaud, une sorte de mise en

Digitized by Google

scène cachant quelque mystère ? Et cet artifice n'était-il pas de nature à inspirer quelque soupçon à un lecteur attentif ?

Ce doute, une fois entré dans son esprit, ne fit que s'accroître. Il serra le texte de plus près et crut s'apercevoir que le discours n'était pas, comme on l'avait cru, un pamphlet contre Montmorency et Henri II à l'occasion de la révolte des Bordelais en 1548, mais un pamphlet contre Henri III, roi en 1574 ; or, La Boëtie était mort en 1563.

D'avoir aperçu après trois cents ans ce que personne n'avait aperçu avant lui : que La Boëtie n'avait pu écrire ce discours, à cause des allusions postérieures à sa mort, et que par contre Montaigne, catholique, en est l'auteur, et l'avait, par ruse, passé aux protestants, ce ne fut point sans le troubler. Plus d'une fois, déconcerté et découragé, il songea à abandonner sa piste. Il y avait de quoi. Cependant, il a persévéré, puisqu'il nous livre aujourd'hui, dans la *Revue politique et parlementaire*, le fruit de ses recherches.

On entend bien que cette déduction très subtile et très serrée ne saurait se résumer qu'imparfaitement. Tout est ici dans les nuances. Il lui faut d'abord démontrer que le *Discours de la Servitude volontaire* est bien un pamphlet contre Henri III, et que dès lors La Boëtie n'en peut être le véritable auteur. Cette preuve, il la trouve dans le portrait du tyran, qui n'est ni un Hercule ni un Samson, mais un « hommeau lasche et femenin, non pas accoustumé à la poudre des batailles, mais encore à grand'peine au sable des tournois... Non pas qui puisse par force commander aux hommes, mais tout empesché de servir vilement à la moindre femmelette ». Ce n'est pas le portrait de Henri II, cela, dit M. Armaingaud ; mais Henri III est ici frappant. Un trait cependant le ferait méconnaissable, Henri III passe pour vaillant à la guerre ; il y a dans sa vie Jarnac et Moncontour.

Mais M. Armaingaud s'attache à détruire cette tradition qui, pour lui, n'est qu'une légende. On est très frappé, en effet, d'entendre Tavannes, dans ses Mémoires, reprocher au duc d'Anjou, d'avoir été à Jarnac et à Moncontour, « un soldat malgré lui » et de l'avoir obligé à le traîner chaque jour sur le champ de bataille.

Où d'autres voient un passage flétrissant les quatre ou cinq courtisans qui régnaient sur le tyran et tenaient le pays en servage, et une allusion à la domination du cardinal de Lorraine et des Guises, M. Armaingaud voit une allusion au règne des premiers mignons.

Bref, se refusant à reconnaître dans cet ouvrage célèbre, où chaque mot a sa portée, la déclamation d'un rhétoricien de seize ans, M. Armaingaud croit pouvoir prouver qu'on reconnaît dans le *Discours* des allusions politiques ; que ces allusions ne visent pas des événements ou des personnages contemporains de La Boëtie, mais se rapportent à des événements survenus dans les années 1572-1576. Ils ont précédé la publication intégrale du *Discours*. La Boëtie n'en est donc pas l'auteur. Le *Discours*, du moins tel que nous le connaissons d'après le seul livre

Digitized by Google

qui nous a été conservé, n'est pas un traité théorique contre la tyrannie en général, mais un pamphlet, un manifeste politique contre le prince qui régna en 1574-1576.

Si La Boëtie n'est pas l'auteur unique du *Discours*, s'il n'a pu être l'auteur des morceaux les plus caractéristiques du document, quel est donc cet auteur ?

Les soupçons, en ce cas, se portent naturellement sur « l'héritier des livres » et papiers de La Boëtie, Montaigne, responsable de ce dépôt, qui n'épargnera aucun effort, aucune habileté de langage pour échapper à cette désignation. « Dénégation bien naturelle, dit M. Armaingaud, si l'on considère que l'aveu de cette philippique dirigée contre Henri III l'eût mis en péril de mort ». En possession des précieux opuscules de son jeune ami — manuscrits parmi lesquels figurait le *Discours*, à l'état de devoir de rhétorique — Montaigne se décida à les publier, moins ce *Discours* et un *Mémoire sur l'édit de tolérance de 1562*, que nous ignorons encore. Montaigne dit trouver ces deux pièces « de façon trop mignarde et délicate pour les abandonner au grossier et pesant air d'une si malfaisante saison ».

Il est ou semble convaincu que s'il ne publie pas le *Discours*, cette pièce restera inédite. Il est donc seul à le connaître. Et de fait, toutes les recherches pour découvrir que quelque autre l'a eu en possession, sont restées vaines.

M. Paul Bonnefon a pensé que La Boëtie, qui, contrairement à l'affirmation de Montaigne, dont il fait, lui aussi, bon marché, a dû composer ce *Discours*, non à seize ans, mais à vingt-trois ans, qu'il a pu le confier à l'un de ses condisciples qui, plus tard, épousant le calvinisme, l'a pu remettre aux protestants, qui en firent la première publication. M. Armaingaud réfute ce raisonnement par un raisonnement. Il revient à Montaigne comme seul éditeur possible.

Comment et pourquoi Montaigne aurait-il écrit — ou récrit — et fait publier ce *Discours*, qui ne cadre point avec l'idée qu'on se fait de ses opinions ? M. Armaingaud suppose Montaigne converti à la tolérance par Michel de l'Hospital, apercevant que la politique libérale — au moins en apparence — de Charles IX est combattue, et prévoyant qu'elle serait facilement annulée, il s'éloigne brusquement de la Cour. Dans sa retraite, il médite entre une mère, une sœur et un frère protestants. La Saint-Barthélemy éclate, des amis à lui sont parmi les victimes. Les huguenots, un instant atterrés, relèvent la tête ; ils multiplient les œuvres de propagande. Ainsi paraît, sans nom d'auteur, le *Discours de la Servitude*. C'est un pamphlet contre la Saint-Barthélemy et un appel à l'insurrection contre celui de ses auteurs qu'ils redoutent le plus, et pour lequel ils ont le plus de haine.

D'où le tiennent-ils ? De Montaigne. Il n'était qu'à l'état d'ébauche en ses mains : il y a vu un moyen détourné d'en faire une arme de combat. Il est pour cela nécessaire de le remanier, d'y semer les allusions, d'en faire, prudemment à l'abri, un pamphlet de circonstance ; il n'a pu en laisser le soin à personne.

Si l'on songe que Montaigne se refusa à entrer dans la Réforme, et contempla en apparence la mêlée, sans s'y compromettre ; qu'il traita les protestants avec

Digitized by Google

sévérité ; qu'il les accusa de troubler l'ordre public avec leurs « nouvelletés » et de n'avoir publié le *Discours* « qu'à mauvaise fin », on regimbera un peu devant la démonstration du docteur Armaingaud. Et l'on dira, l'oreille tendue aux propos de Montaigne : « Qui trompe-t-il ? »

L'érudit bordelais nous confie qu'il n'était homme plus généreux, mais en même temps plus prudent ; que de même qu'il avait deux styles — et qu'il est assez malaisé à reconnaître celui des *Essais* dans les lettres et autres opuscules authentiques de Montaigne, — il avait volontiers deux attitudes et qu'il était subtil en feintes.

Cette thèse remarquablement soutenue par un lettré qui possède Montaigne, comme Montaigne possédait Paris, et l'aimait jusqu'en ses verrues, va susciter des contradictions. Elle est neuve, elle est hardie, séduisante, adroitement étayée. Elle n'est peut-être pas irréfutable, heureusement pour la mémoire de La Boëtie, qui se trouve frustré d'un bien dont trois siècles semblaient lui assurer la possession tranquille.

Georges MONTORGUEIL.

Après avoir lu cet article, nous avons demandé son opinion à l'homme de France qui connaît le mieux Montaigne. M. Reynold Dezeimeris nous a répondu :

Bordeaux, 10 juin 1906.

Bien cher Monsieur,

Vous serez certainement bien surpris en apprenant que je ne connais pas le travail de M. le docteur Armaingaud sur la *Servitude volontaire*. Cela, cependant, est tout naturel. Averti par lui, il y a à peu près deux ans et demi de son intention de faire un mémoire sur ce sujet, et comme il se disposait à m'en faire connaître le caractère, je l'arrêtai, en lui disant que, ayant moi-même abordé la même question dans le long ouvrage que je prépare sur Montaigne, et ayant émis des vues nouvelles sur La Boëtie, j'avais déposé sous pli cacheté à l'Académie de Bordeaux un résumé de mes recherches personnelles, en vue de prendre date eu égard à ce que j'estimais être des vues nouvelles. J'ajoutai que dans ces conditions, ce qu'il me semblait le plus naturel, pour ne nous point gêner mutuellement, était de nous abstenir de toute communication intime sur ce sujet. C'est, en effet, ce qui a été observé par nous.

Je pense que le travail du docteur n'a pas encore été tiré à part, car j'en aurais reçu certainement un exemplaire ; et je ne reçois pas la *Revue* dans laquelle il a paru, me dit-on.

D'autre part, en septuagénaire dont la santé est un peu ébranlée, je travaille, sans me laisser distraire par les questions du dehors, à l'achèvement de mon gros

Digitized by Google

livre sur Montaigne. Il tarde à paraître, parce que ma santé m'a plusieurs fois interrompu. Si Dieu me prête vie encore, je l'achèverai ; mais ce sera à la condition de ne m'en laisser détourner par aucun incident.

Je ne sais donc rien de la *Découverte* du docteur Armaingaud et n'en saurais parler.

Si le peu que m'en a dit un ami (peu au courant de ces questions) est vrai, rien ne pourrait être plus en opposition avec ma propre manière de voir, car je suis de ceux qui croient en l'absolue sincérité de Montaigne.....

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués et affectueux.

R. DEZEIMERIS.

UN NOUVEL « EX-LIBRIS » DE RABELAIS. On lit dans le *Temps :*

On nous écrit de Rome que M. Pierre-Paul Plan vient de trouver chez un bouquiniste romain un exemplaire de *Moralia*, de Plutarque, de l'édition princeps aldine de 1509, ayant appartenu à François Rabelais et portant, sur le titre, la signature du grand Tourangeau, et sur quelques pages, des annotations marginales de sa main.

Parmi les douze ou quatorze volumes de la bibliothèque de Rabelais signalés jusqu'à présent (quatorze, en comptant un *Galien* et un *Nouveau Testament* aujourd'hui disparus, mais mentionnés en 1736 par le voyageur Etienne Jordan), figuraient déjà un exemplaire de *Moralia* de Plutarque, imprimé à Bâle, en 1542, et deux traités extraits du même ouvrage et imprimés à Paris en 1509 et 1512.

On a, depuis longtemps, attiré l'attention sur les emprunts faits par Rabelais à Plutarque et particulièrement à ses *Œuvres morales*. L'examen des annotations manuscrites de l'exemplaire aldin a mis M. Pierre-Paul Plan sur la trace de plusieurs autres emprunts analogues qui avaient jusqu'ici passé inaperçus. Il en fait l'objet d'une étude spéciale, actuellement sous presse et qui fournira une utile contribution au commentaire de *Pantagruel*.

LE LISEUR.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

LIBRAIRIE CHAMPION. — BIBLIOTHÈQUE LITTÉRAIRE DE LA RENAISSANCE : *Montaigne, Amyot et Saliat*. Étude sur les sources des *Essais*, par Joseph de Zangroniz, 1 vol. in-12.

Nous venons de voir que, d'après une découverte du docteur Armaingaud, la *Servitude volontaire* de La Boëtie serait de Montaigne. Examinons maintenant, d'après le très intéressant volume de M. Zangroniz, ce que Montaigne doit aux écrivains qui l'ont précédé.

En 1897, M. Brunschwicg, dans son édition des *Pensées*, prouva par des rapprochements lumineux que chaque page de cette œuvre contient la trace, sinon les mots eux-mêmes, d'une page des *Essais*. Ici, Pascal appelle Montaigne « l'incomparable auteur de l'art de conférer » ; là, brûlant ce qu'il avait adoré, il l'accable d'injures : « Le sot projet qu'il a de se peindre ! » ; toujours, partout, il le copie. En 1900, M. Delboulle, dans la *Revue d'Histoire littéraire de la France*, montrait sans conteste que Charron avait, selon expression, « plagié » Montaigne. Donc, c'est entendu, dit M. Zangroniz dans la préface de son petit livre, Charron et Pascal ont copié Montaigne... Mais ce dernier, Montaigne en personne, n'a-t-il plagié personne ? Et il établit, pièces en mains, par des rapprochements aussi curieux que lumineux, que l'auteur des *Essais* a beaucoup emprunté à l'*Hérodote* de Saliat, au *Plutarque* d'Amyot, au *Diodore de Sicile*, du même, à Sénèque, à Tacite, etc. Déjà M. Paul Bonnefon s'était aperçu que Montaigne avait *découvert* Tacite et lui avait pris beaucoup. Est-ce tout ? En vérité, ces découvertes sont très amusantes. Le malheur veut qu'elles ne soient que cela, car enfin on se doutait depuis longtemps que Montaigne n'avait pas tiré tous ses *Essais* de son propre fonds, et je voudrais bien savoir quel est l'auteur, je ne dis pas du XVIe siècle, mais du XVIIe, et des siècles suivants, à plus forte raison de ceux qui les ont précédés, chez qui l'on ne pourrait trouver trace de ses lectures. On nous apprenait au collège que Virgile avait imité Homère dans tout ce qu'il avait fait de beau. Qui oserait dire aujourd'hui qu'Homère n'a rien emprunté à personne ? Cela ne diminuerait en rien d'ailleurs l'intérêt de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. Et de même les *Essais* de Montaigne, malgré tous ses emprunts, n'en demeureront pas moins les *Essais*, c'est-à-dire l'œuvre la plus originale peut-être, en tout cas la plus amusante et la plus séduisante, du XVIe siècle.

UN BIBLIOPHILE.

AVIS AU LECTEUR

Nous devions publier dans ce fascicule le Commentaire du *Recueil de poésie* de J. du Bellay. Réflexion faite, nous ne publierons ce Commentaire qu'à la suite des *Divers poèmes* de cet auteur que nous commençons aujourd'hui et qui feront partie du même volume.

Le Directeur-Gérant : LÉON SÉCHÉ

Vierzon. — Imp. Nuret et Marin.

Digitized by Google

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

BILLETS D'ALLER ET RETOUR DE FAMILLE

POUR LES

STATIONS THERMALES ET HIVERNALES

DES PYRÉNÉES ET DU GOLFE DE GASCOGNE

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.

TARIF SPÉCIAL G. V. n° 103 (Orléans)

Des billets d'aller et retour de famille, de 1re, de 2e et de 3e classes, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau d'Orléans pour :

Adge (Le Grau), Alet, Amélie-les-Bains, Arcachon, Argelès-Gazost, Argelès-sur-Mer, Arles-sur-Tech (La Preste), Arreau-Cadéac (Vieille-Aure), Ax-les-Thermes, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Balaruc-les-Bains, Banyuls-sur-Mer, Barbotan, Biarritz, Boulon-Perthus (le), Combo-les-Bains, Capvern, Collioure, Couiza-Montazels (Rennes-les-Bains), Dax, Espéraza (Campagne-les-Bains), Grenade-sur-l'Adour (Eugénie-les-Bains), Guéthary (halte), Gujan-Mestras, Hendaye, Labenne (Cap-Breton), Labouheyre (Mimizan), Laluque (Préchacq-les-Bains), Lamalou-les-Bains, Laruns-Eaux-Bonnes (Eaux-Chaudes), Leaucate (La Franqui), Lourdes, Lourdes-Barbazan, Marignac, Saint-Béat (Lez, Val d'Aran), Nouvelle (la), Oloron Sainte-Marie (Saint-Christau), Pau, Pierrefite Nestalas (Barèges, Cauterets, Luz, Saint-Sauveur), Port-Vendres, Prades (Molith), Quillan (Ginoclos, Carcanières, Escouloubre, Usson-les-Bains), Saint-Flour (Chaudesaigues), Saint-Gaudens (Encausse, Gantiès), Saint-Girons (Audinac, Auclus), Saint-Jean-de-Luz, Saléchan (Sainte-Marie, Siradan), Salies-du-Salat, Ussat-les-Bains et Villefranche-de-Conflent (le Vernet, Thuès, les Escaladas, Graüs-de-Canaveilles).

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif général d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 300 kilomètres.

Pour une famille de	2	personnes.	20 0/0
—	3	—	25 0/0
—	4	—	30 0/0
—	5	—	35 0/0
—	6	—	40 0/0

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

PARIS A LONDRES

Viâ ROUEN, DIEPPE et NEWHAVEN par la Gare Saint-Lazare

Services rapides de jour et de nuit tous les jours (Dimanches et Fêtes compris) et toute l'année

Trajet de jour en 8 h. 1/2 (première et deuxième classes seulement)

GRANDE ÉCONOMIE

Billets simples, valables pendant sept jours.

1re classe, 43 fr. 25 ; 2e classe, 32 fr. » ; 3e classe, 23 fr. 25.

Billets d'aller et retour, val. pendant un mois

1re classe, 72 fr. 75 ; 2e classe, 52 fr. 75 ; 3e classe, 41 fr. 50.

MM. les voyageurs effectuant, *de jour*, la traversée entre Dieppe et Newhaven auront à payer une surtaxe de 5 fr. par billet simple et de 10 fr. par billet d'aller et retour en 1re classe ; de 3 fr. par billet simple et de 6 francs par billet d'aller et retour en 2e classe.

Départs de Paris		
Saint-Lazare ...	10 h. 20 m.	9 h. s.
Arrivées à Londres		
London-Bridge..	7 h. s.	7 h. 40 m.
Victoria.....	7 h. s.	7 h. 50 m.

Départs de Londres		
London-Bridge ..	10 h. » m	9 h. » s.
Victoria...	10 h. » m.	8 h. 50 s.
Arrivées à Paris St-Lazare.....	6 h. 40 s.	7 h. 15 m.

Des voitures à couloir (W.-C., toilette, etc., sont mises en service dans les trains de marée de jour entre Paris et Dieppe).

Des Cabines particulières sur les bateaux peuvent être réservées sur demande préalable.

La Compagnie de l'Ouest envoie *franco*, sur demande affranchie, des petits Guides indicateurs du service de Paris à Londres.

Digitized by Google

Dernières Publications sur la pléiade et le XVIe siècle

ABEL JEANDET. — **Pontus de Tyard.** 1 vol. in-8, chez Aubry.

LÉON SÉCHÉ. — **La défense et Illustration de la langue française**, par JOACHIM DU BELLAY, avec une notice biographique et un commentaire historique, 1 vol. in-18, à la Librairie Sansot, prix 3 fr. 50.

— **Œuvres choisies de Joachim du Bellay**, édition du Monument (1894), avec une notice par Camille Ballu. 1 vol. in-4 (*épuisé*).

— **Œuvres poétiques de Jacques Peletier du Mans**, d'après l'édition de 1547, avec une notice et un commentaire de Paul Laumonier, professeur à l'Université de Poitiers. 1 vol. in-4, prix 12 fr.

HENRI CHAMARD. — **Joachim du Bellay**, thèse présentée en 1900, à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris. 1 vol. in-8, chez Le Bigot frères, à Lille.

PIERRE DE NOLHAC. — **Lettres de Joachim du Bellay**, d'après les originaux. Un vol. in-12, chez Charavay, 1883.

— **Documents nouveaux sur la Pléiade** : *Ronsard, du Bellay*, articles publiés dans la *Revue d'histoire littéraire de la France*, du 15 juillet 1889.

ÉMILE HINZELIN. — **Le livre d'or de Remy Belleau.** 1 vol. gr. in-8, à Nogent-le-Rotrou, chez Mme veuve Gouhier-Delouche, 1900.

LOUIS CLÉMENT. — **Henri Etienne et son œuvre française**, étude d'histoire et de philosophie. 1 vol. gr. in-8, Paris, chez Alph. Picard, 1899.

DUPRÉ-LASALE (Émile). — **Michel de l'Hospital avant son élévation au poste de chancelier de France.** 2 vol. in-8, Paris, Fontemoing, 1875-1899.

LUCIEN PINVERT. — **Jacques Grévin** (1538-1570). Sa vie, ses écrits, ses amis, étude biographique et littéraire. Paris, Fontemoing, 1 vol. gr. in-8.

— **Lazare de Baïf.** 1 vol. in-8, chez Fontemoing, 1900.

MARTY-LAVEAUX. — **La Pléiade française.** 20 vol. in-8, Paris, Lemerre, 1866-1898.

E. DOUMERGUE. — **Jean Calvin, Hommes et choses de son temps.** — T. I. *La jeunesse de Calvin.* 1 vol. gr. in-4 illustré, à Lausanne, chez Georges Bridel, 1899.

HENRI BECKER. — **Un Humaniste au XVIe siècle.** — *Loys le Roy.* 1 vol. in-8, chez Lecène et Oudin, 1896.

E. MUNTZ. — **Florence et la Toscane.** — 1 vol. in-8 jésus illustré, chez Victor Lecoffre.

J. GUIRAUD. — **L'Eglise et les origines de la Renaissance.** 1 vol. in-8, chez Victor Lecoffre.

CH. BORGEAUD. — **L'Académie de Calvin.** 1 vol. in-4, chez Georg à Genève.

AUG. HAMON. — **Un grand rhétoriqueur poitevin : JEAN BOUCHET**, 1 vol. in-8, chez Oudin.

EN PRÉPARATION :

LÉON SÉCHÉ. — **Joachim du Bellay** (1524-1560). *Son pays, ses origines, sa vie et ses œuvres, ses amitiés littéraires.*

— **Joachim du Bellay.** Ses œuvres complètes, françaises et latines, avec une introduction et un commentaire historique et critique. — Le premier volume contenant la *Défense* et l'*Olive* est en vente au prix de 12 francs.

— **Le Cardinal du Bellay** (1492-1560). — I. Son pays, son enfance, sa jeunesse. — II. Sa vie littéraire et artistique. — III. Sa vie politique. — IV. Sa vie religieuse. — V. Ses dernières années, sa mort

Digitized by Google

7563.29

Tome VI (5e année) **Le Numéro : 4 fr.** Juillet-Août 1906

COURONNÉE PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE

(Prix Saintour, 1903)

Revue

DE

LA RENAISSANCE

ORGANE INTERNATIONAL

des Amis du XVIe Siècle

ET DE LA PLÉIADE

Paraissant tous les deux mois

DIRECTEUR : LÉON SÉCHÉ

J. DU BELLAY

Cette année nous avons distingué la *Revue de la Renaissance* que dirige M. Léon Séché et qui s'occupe surtout de la Renaissance angevine et de la Pléiade.

(Rapport fait à l'Académie française par M. Gaston Boissier sur les concours de l'année 1903.)

PARIS
AUX BUREAUX DE LA *REVUE*
20 bis, RUE CENSIER, 20 bis

1906

Digitized by Google

REVUE DE LA RENAISSANCE

Sommaire du Numéro de Juillet-Août 1906

I. **La formation de la Pastorale française** . . J. MARSAN
Prof à l'Université de Toulouse

II. **Curiosités poétiques du XVIe siècle :**
Jounault Jean . . . . . Camille BALLU.
René Bretonnayau . . . . . id.

III. **Le XVIe siècle** *à travers les journaux* . . . . .

IV. **Bibliographie :** *Les Français italianisants au XVIe siècle,* par Emile PICOT . . . . . L. S.

V. **Supplément :** *Divers poèmes,* par . . . . . J. DU BELLAY

ILLUSTRATIONS

Une planche tirée de la *Pastorale dramatique en France.* — Portrait de René Bretonnayau.

CONDITIONS D'ABONNEMENT A LA REVUE

La REVUE DE LA RENAISSANCE paraît tous les deux mois

Les abonnements partent du 1er janvier

PARIS ET DÉPARTEMENTS		ÉTRANGER	
Un an	20 fr.	Un an	25 fr.
Avec le supplément sur Chine ou sur Japon	40 fr.	Avec le supplément sur Chine ou sur Japon	50 fr.

Adresser tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction de la Revue à M. LÉON SÉCHÉ, à Paris, 20 bis, rue Censier (V^e).

LONDRES
Dulau, Baillère-Tindal, Hachette et Cie.

BERLIN, VIENNE, LEIPZIG
Le Soudier et Brockhaus

ROME, MILAN, TURIN
Bocca.

FLORENCE
Vieusseux.

GENÈVE
Cherbuliez, Ramot, Lebègue,

BRUXELLES
J. Bellens.

LIÈGE

LAUZANNE
Benda.

LA HAYE
Belinfante frères.

Digitized by Google

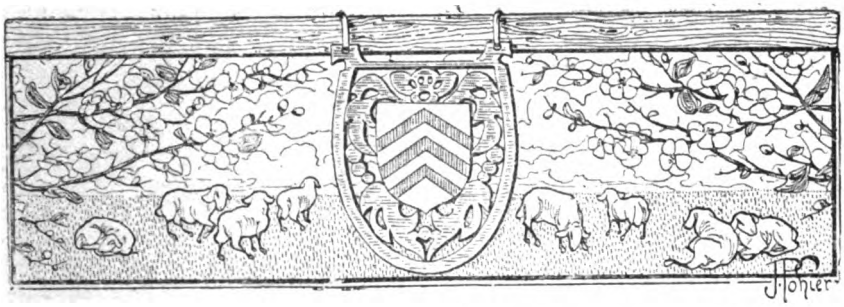

FORMATION

DE LA

PASTORALE FRANÇAISE

(Suite et fin)

Le sujet posé, l'action s'arrête d'ordinaire et ne reprend que sur la fin, pour amener la conclusion. L'intrigue d'*Athlette* est tout entière dans la longue narration que Montreux imite de celle du Tasse (1). Il en est de même de la *Diane*, et je ne parle pas du *Beau Pasteur,* où rien ne se termine, rien en somme n'ayant commencé. Les quatre premiers actes de la *Chaste Bergère* ne sont pas moins vides; le troisième reprend le second, et le quatrième ne fait pas un pas de plus. Le départ de Lucile pour le temple, le déguisement de Coridon qui veut la suivre, le stratagème d'Ardénie, les apprêts du sacrifice, la reconnaissance et le mariage, tout est condensé dans les dernières pages et présenté à la hâte.

(1) *Athlette,* III, 4.

Digitized by Google

Encore moins trouverait-on une scène conduite d'un mouvement logique. Le dialogue, qui s'en tient aux généralités, ignore ces coupes diverses, ces brusques arrêts, ces réticences, ces élans qui donnent la vie. Il ne cherche pas à se modeler sur l'état d'âme des personnages, à suivre les à-coups de la passion. Voici la composition des deux premiers actes d'*Athlette* : huit tirades de soixante à quatre-vingt-quatre vers, une de cinquante-six, une de quarante, trois de vingt-deux à trente, deux de quatorze et dix-huit, et une seule réplique qui se contente de deux vers. Le troisième acte, il est vrai, est plus varié : c'est qu'Athlette endormie ne peut prononcer de trop longs discours ; c'est aussi qu'il faut couper à intervalles réguliers le récit de Francine (cent vers), et les quatre cent cinquante vers de Tirsis. Ces interruptions, au reste, d'une monotonie voulue, ne sont pas faites pour donner à la scène beaucoup plus de vivacité (1).

Peut-être ne faut-il pas juger sur *Athlette* toutes les pastorales de cette première époque. D'autres ont une allure moins régulière, moins uniformément tendue et oratoire : elles ne sont pas plus vivantes pour cela. Les quelques idées, très simples, s'ordonnent tou-

(1)

Que te dit-elle ? O Rustic misérable ..
— Et à cela que te répondit-elle ?...
— ... Pour tes vœux acquitter
Enuers Rustic, achève de compter...

(III, 1).

— Ie te pry donc de me le faire entendre,
Car tousiours l'âme est cupide d'apprendre ..
— Et bien enfin, le fit-elle iouir
De ses amours ? Ie désire l'ouir...
— Et bien, comment prit-elle enfin vengeance
Du fier Ménalque et de son arrogance ?...
— A la parfin par ce préacnt charmée
Rustic fut-il de sa maîtresse aymé ?...
Pauure berger, ie plore son tourment
Mais conte-moy le reste viuement...
— Mais conte-moy encore, ie te prie,
Que fit Rustic et s'il perdit la vie...

(III, 4.)

Digitized by Google

jours suivant des procédés identiques. La composition d'une tirade est réglée d'avance, comme les thèmes qui lui servent de matière. Tantôt un refrain véritable scande le développement d'un monologue (1), tantôt une même formule reprise à satiété :

Ie ne suis plus cet Hector renommé,
Qui paraissoit deuant un camp armé,
De qui le front...
Ie ne suis plus cet Hector généreux...
Ie ne suis plus héritier du beau nom
Du grand Hector... (2)

Rien ne marque mieux une âme troublée ou frappée d'admiration... Les interjections, les interrogations s'accumulent. Si le personnage a des raisons d'hésiter entre deux partis, une série de paragraphes régulièrement balancés développent le pour et le contre : telle la tirade de Rustic, hésitant à profiter du sommeil d'Athlette, ou, au premier acte de l'*Arimène*, celle de Floridor, se reprochant sa faiblesse :

I. — Quoy donc amour ? Auras-tu la puissance
De surmonter ceste male veuillance...
II. — O quel malheur ! Mais ce n'est pas misère
Que réuerer ce que le Ciel reuere...
III. — Mais qu'ay-ie dict ? Est-ce faute de cœur ?...
IV. — Mais quoy ? Ne puis ie estouffer... (3) etc.

(1) Voy. l'invocation d'Urchio dans le *Beau Pasteur*.

(2) La *Diane*, II. — Cf., dans l'*Arimène* :

Elle attend donc ce sanglier ..
Elle l'attend ainsi que le chasseur .
Elle attend donc...
(I, 4.)

Ie cherche Alphise et Alphise cruelle
S'enfuit de moy d'une fuite immortelle
Ie cherche Alphise et d'un semblable pas
En la cherchant, ie cherche le trespas.
Ie cherche Alphise...
(III, etc.)

et, à la dernière scène, les litanies en l'honneur du duc de Mercœur.

(3) L'*Arimène*, I, 2.

Digitized by Google

Les transitions sont faciles à trouver, et la longueur d'un monologue ainsi construit est à la discrétion du poète; or, les poètes ne sont pas discrets.

Une seule chose, en réglant une scène, les intéresse: l'effet musical. Les actes se déroulent, monotones et diffus. Les chansons qui, de-ci de-là, s'entremêlent au dialogue ne tranchent pas sur la tonalité de l'ensemble. La douleur s'exprime comme la joie, les imprécations s'enveloppent de périphrases, tout s'estompe : plaintes ou prières, les conversations s'ordonnent en couplets, ces couplets se font équilibre, et il est rare qu'à une phrase ne réponde pas une réplique de longueur à peu près égale et de même dessin. Cette langueur fait le charme des interminables entretiens d'Ardenie et de Coridon (1); elle se trouvait déjà dans la grande scène du premier acte de la *Diane*. Mais, ici, l'effet rythmique du morceau est plus étudié. Sa régularité est parfaite. Fauste supplie Diane, Diane supplie Nymphis, Nymphis supplie Jullie : soit, trois tirades assez longues; mais Jullie représente la chasteté invincible ; elle repousse Nymphis, qui repousse Diane, qui repousse Fauste, et ce sont trois répliques en sens inverse, plus brèves celles-ci : petit travail de poésie géométrique tout à fait ingénieux (2)! Ailleurs, le rythme décroît de façon presque insensible, et la scène qui a commencé par de solides tirades oratoires s'achève sur une série de vers opposés un à un. Presque toutes les scènes de l'*Arimène* finissent ainsi (3). Le procédé vient de Sénèque, et l'on sait l'usage — ou l'abus — qu'en fera notre tragédie pour opposer violemment des sentiments contraires. L'effet, ici, est tout autre — l'on a l'impression plutôt d'une harmonie douce qui s'éteint...

Jusqu'à quel point ces qualités peuvent-elles porter sur le public,

(1) La *Chaste Bergère*, édit. de 1599, p. 13 et 18.

(2) Un effet analogue dans les *Infidèles fidèles*, IV, 4, dans les *Amantes* de Nicolas Chrestien, I, p. 19 et suiv.

(3) Voy. I, 1, 2, 4 ; — II, 4 ; — III, 1 ; — V, 2.

Digitized by Google

s'imposer à son attention et retenir, « la bouche close et les yeux ouuers » (1), cette foule peu accoutumée à chercher dans les spectacles un plaisir d'art, éprise de bruit et de mouvement ? Les auteurs comiques, qui tâchent cependant de se plier à ses goûts, ont souvent à s'en plaindre. Leurs prologues implorent et supplient (2). Comment écouterait-elle les mélancoliques duos d'amour de la pastorale ? Même devant des spectateurs de choix, celle-ci risque de paraître vide d'intérêt, si l'on ne prend soin d'en rendre la matière plus abondante et diverse.

Montreux a cédé à des préoccupations de ce genre quand il présenta l'*Arimène* aux courtisans du duc de Mercœur; il a voulu écrire une œuvre plus complexe que ses œuvres précédentes. Le malheur est qu'il enrichit sa pièce par le dehors seulement, par l'adjonction d'éléments nouveaux liés tant bien que mal à la matière traditionnelle. A travers les péripéties de ces cinq actes, passent des personnages de farce, mêlant leurs saillies burlesques aux tirades passionnées (3). Au milieu des invocations de Circiment éclatent les plaintes du valet Furluquin, effaré, affamé :

> Adieu potage, adieu souppe diuine
> Que ie mangeois en la grasse cuisine... (4)

(1) Prologue des *Contents*.

(2) Voy. le prologue des *Esprits* : « A ceste cause, Messieurs et Dames, vous nous ferez ceste faueur de vous tenir chacun en vos places et de ne parler d'enchérir le pain, ny si, de ces prochaines vendanges, nous aurons bonne vinée ; de ne discourir aussi des armées qui se voyent en l'air, des monstres qui naissent sur la terre, ny si la Flandre sera bientost paisible et si le moindre commandera encor long temps au plus grand, parce que demain matin, vous pourmenant en la salle du palais vous en pourrez deuiser plus commodément et à loisir... »

(3) Il se souvient sans doute des comédies de ses débuts, la *Joyeuse* et la *Décevante* (voy. La Croix du Maine). Il peut d'ailleurs s'autoriser d'exemples italiens (scène de la nymphe Diversa et du villano Fantasia, dans l'*Ecloga* de Luca di Lorenzo ; — Murrone, dans la *Silvia* ; — la conclusion purement comique de la *Filena* ; — et, dans le *Pastor*, tout l'épisode de la grotte et le rôle de Corisca).

(4) I, 3. — Cf. la parasite Gaster dans les *Néapolitaines*.

Digitized by Google

Le pédant Assave traite à sa mode les lieux communs consacrés :

O le grand cas, mirabile dictu
Et plus encore admirable factu...
Verus amor non patitur feintise...
Eh que ne puis-ie en douceur non pareille
Osculari ceste bouche vermeille ?... (1)

Il semble que l'auteur ait voulu se parodier lui-même. Et c'est, à peu près à la fin de chacun des actes, une de ces scènes grossières, batailles et poursuites, qui doivent faire éclater le rire à pleine gorge : Furluquin, aux prises avec le diable et les esprits, se bataille avec le pédant, ses assauts à la pudeur chancelante de la vieille Argence (2).

Mais quel que soit leur goût naturel pour ces gentillesses, les invités de la cour de Nantes sont en droit d'exiger autre chose. Ils attendent ces merveilles de mise en scène, ces exhibitions coûteuses et naïves qui sont devenues avec les Valois l'ornement nécessaire des fêtes de cour, mascarades, cortèges ou ballets. Le fameux *Ballet de la Reine* sera longtemps dans toutes les mémoires, et Philippe-Emmanuel de Lorraine, à qui le malheur des temps, la popularité et les droits héréditaires de sa femme sur l'ancien duché de Bretagne permettent de hautes ambitions, tient à déployer une magnificence quasi royale. La pastorale, nous l'avons remarqué déjà, ne s'y prête que trop. Ses bosquets, ses grottes et ses fontaines sont le cadre habituel de ces spectacles où la musique, la poésie et la danse unissent leurs prestiges. Les nymphes et les satyres qu'elle met en scène sont dressés à chanter les louanges des grands ; avec ses divinités, solennelles ou familières, ses incantations, ses lieux communs, ses

(1) I, 5. — Cf. le pédant dans les *Abusez* de Charles Estienne, dans le *Laquais* et le *Fidelle* de Larivey.

(2) III, 1, 2. — Cf. dans la *Trésorière* de Grévin, le rôle de Boniface, valet du Protonotaire, poltron et vantard, et ses amours avec la fille de chambre Marie Tous ces personnages sont de tradition italienne.

Digitized by Google

couplets harmonieusement balancés, elle contient en germe l'opéra futur, et l'exemple du *Pastor fido*, récemment traduit, a montré ce que lui peuvent ajouter de grandeur les intermèdes et les machines. Le duc de Mercœur, à en croire Montreux, aurait travaillé lui-même à rendre le spectacle digne de son nom. Les princes antiques, dit-il, « se contentoyent de paroistre par les frais honorables, relaissans toute l'inuention au Poëte, où vous auez et frayé largement et donné vie à l'inuention de la chose... » Mais il faut se défier d'une épître dédicatoire.

Les renseignements assez précis que le poète donne ensuite sur la mise en scène de son œuvre et la plantation du décor sont plus intéressants (1). Celui-ci reste toujours le décor multiple du Moyen-âge, mais avec quel luxe italien! Toutefois, la pièce étant un drame véritable et non plus un simple scénario de ballet, certaines libertés sont impossibles. La décoration ne peut, comme elle l'avait fait dans le *Ballet de la Reine*, se répartir à la fois sur la scène et sur les côtés de la salle. Les acteurs ne peuvent, sans une invraisemblance choquante, débiter leur rôle parmi les sièges du public. Il faut s'en tenir à cette estrade « de 25 pieds en quarré, esleuée à l'un des boutz de la grand'salle du chasteau », et c'est une difficulté déjà. Balthazarini lui-même aurait été gêné pour dresser en cet espace restreint son « Bocage de Pan », sa « voûte dorée », son « chateau de Circé », ou pour y présenter des machines comme le « char de Pallas » et « la fontaine de Glauque ». Mais l'ingéniosité de l'auteur sait y suppléer. Le théâtre dont « la face estoit abaissée d'un pied et demy pour en rendre plus apparente la perspectiue, portoit en face quatre pantagones, chacun rendant cinq diuerses faces, et ces pantagones estoient meuz et tournez par une seule viz

(1) « Au lecteur ». — Voy. Louis Lacour, *Mise en scène et représentation d'un opéra en province vers la fin du seizième siècle*, Paris, Aubry, 1858 (extr. de la *Revue française*, t. XII) ; — Et. Destranges, *Le Théâtre à Nantes*, Paris, Fischbacher, 1893.

Digitized by Google

de fer qu'un homme seul pouuoit tourner soubz le téastre ; les faces estoient peinctes diuersement selon le subiect de la pastorale et des diuers intramèdes, les chapeaux des pantagones semez de fleurs meslez de lambrisseaux d'or et portans chacun quatre flambeaux alumez. Sur le téastre estoit un grand ciel portant la face nocturne pour supporter les corps célestes représentez aux intramèdes. Les pantagones laissoient diuerses ouuertures entre eux par où sortoient les acteurs. A l'un des boutz du téastre estoit la grotte de Circimant, magicien, d'où sortoient les démons alors de ses coniuremens et de l'autre un antique rocher duquel sortoient partie des effects de sa magie comme feux, fontaines, serpens et autres choses. Les deux costez du téastre estoient garniz de rang de lampes de verre, plaines d'huiles odorantes et de toutes couleurs... » Avec ces pentagones, imités de l'antique (1), quelques monstres articulés, des jets de fumée et de flamme, une trappe ménagée dans le plancher de la scène, une machine permettant à Jupiter d'apparaître au milieu des nuages, et à Persée d'en descendre, fièrement campé sur un Pégase de bois et de carton, on pouvait tout oser.

A chacun des entr'actes, des intermèdes présentèrent une scène mythologique tout à fait indépendante de la pièce (2). A la bataille d'Assave et de Furluquin succède, sans transition, le combat des

(1) Ce sont, avec deux faces de plus, les Périactes que décrit Vitruve, V, 6.

(2) Sur l'utilité des intermèdes, voy. l'argument de la *Bradamante* de Garnier : « Et parce qu'il n'y a point de chœurs comme aux tragédies précédentes pour la distinction des actes : celuy qui voudroit faire représenter ceste Bradamante sera, s'il lui plaist, aduerti d'user d'entremets et les interposer entre les actes pour ne les confondre et ne mettre en continuation de propos ce qui requiert quelque distance de temps... » Voy. aussi les intermèdes du *Braue* de Baïf. — M. Toldo (art. cit.) signale dans le théâtre italien la fréquence de ces intermèdes : parfois, dans le *Vecchio amoroso* de Giannotti, dans l'*Errore* de Gelli, etc., de simples morceaux en vers récités par le chœur ; ailleurs, dans l'*Amor costante* et dans les *Due fratelli rivali* de Della Porta, ce sont des danses, des tournois, une chasse au taureau (« abbattimenti et caccie di tori »). — Cf. Vittorio Rossi, *Battista Guarini...*

Digitized by Google

dieux et des géants : « Les faces des pantagones... changèrent représentantz plusieurs rochers antiques. Les géantz armez à l'antique et hault esleuez parurent sur le téastre, arrachantz ces rochers les uns sur les autres. Il demeuroit au lieu d'eux sur les pantagones une certaine représentation que laisse une pierre arrachée. Au bruit de ces hommes, Jupiter parut au ciel en un globe tournant qui venant à s'ouurir feit voir ce dieu assis sur l'arc du ciel... (1) » Le second intermède figura l'enlèvement d'Hélène ; ce fut ensuite la délivrance d'Andromède, la mort d'Argus avec une « belle vache » vivante qui courait sur le théâtre, et, pour finir, l'histoire d'Orphée dans un décor infernal « semé d'ombres, de serpens, de feux et de mille horreurs... ».

Ces merveilles durent frapper vivement les yeux des grands seigneurs assis près de la scène, sur un « perron couuert de tapisserie », et des spectateurs de moindre importance rangés sur l'amphithéâtre ou dans les galeries qui occupaient l'extrémité et les côtés de la salle. « Les inuentions qui ont formé le corps des intramèdes, déclare Montreux avec modestie, ont rauy les âmes des spectateurs en leurs obiects et la naïfue prononciation des vers esmeut à les entendre. Aussi ont-ils esté honorez par le vœu des plus belles âmes de ceste prouince (2) ». Il en coûta 4.000 écus au duc de Mercœur...

Mais quel profit le genre même de la pastorale devait-il retirer de telles exhibitions ? C'était, si l'exemple trop coûteux eût pu souvent être suivi, l'engager dans une voie contraire à son objet véritable et le pervertir au lieu de lui faire faire un pas en avant. Même au point de vue scénique, l'*Arimène* ne marque pas un progrès ; la confusion augmente, non pas la richesse de l'œuvre.

(1) Peut-être un souvenir du ballet de la *Défense du Paradis*, donné aux Tuileries pour le mariage du roi de Navarre. Voy. Celler, *Les origines de l'opéra*, Paris, Didier, 1868, p. 76.

(2) Dédicace.

Digitized by Google

Et pourtant, ces premières pastorales, confuses et mal conduites, ne sont pas négligeables. La souplesse de cette nouvelle forme dramatique, sa nonchalance insoucieuse des règles et des nécessités du théâtre, les maladresses mêmes de Montreux, tout cela ne manque pas d'un certain charme, auprès de la raideur de la tragédie. Dans une littérature où tout est conscient, volontaire, un peu tendu, on goûte cette ingénuité puérile. Ajoutez que ces petits drames parlent d'amour, ce qui déjà les fait plus proches de nous, — qu'ils en parlent avec toute la délicatesse dont sont capables des Français du XVIe siècle, — qu'un peu de sincérité suffit parfois à nous intéresser au plus rebattu des lieux communs, et qu'il serait étrange que jamais une émotion véritable ne parvînt à se faire jour, à travers les affectations ou les recherches du style. On s'habitue assez vite, en somme, au rythme sautillant de la *Chaste Bergère* ou à la redondance d'*Athlette*. On se résigne même à l'indispensable phraséologie, diminutifs mignards, épithètes et métaphores, — « corail des lèvres, sourcilz voutés, monts de lait caillotté, beaux soleils, joues vermeillettes, ou rondelettes, ou tendrelettes, cheveux troussés en ondelettes... ». Toutes les écoles poétiques ont leurs innocentes manies. L'essentiel est qu'elles ne se contentent pas de cela.

Or, ici, la préciosité n'exclut pas toujours la grâce sincère et même la profondeur du sentiment. Je ne parle pas seulement de quelques vers qui nous surprennent par les rapprochements qu'ils évoquent ; ce mot de Rustic par exemple :

> Puis on dira, estant dessoubs la lame
> Rustic mourut pour aymer trop sa dame... (1)

ou ce cri de colère d'une amante jalouse :

> Arimène ayme et n'en suis appercue !... (2)

(1) *Athlette*, III, 2.
(2) L'*Arimène*, I, 5.

Digitized by Google

Digitized by Google

ou ces deux vers d'Alphise, impatiente et boudeuse :

Ou vis ou meurs ie ne me soucie pas
De te voir viure ou courir au trespas... (1)

Il serait puéril d'attacher de l'importance à des rencontres fortuites; des situations analogues amènent les mêmes mots, et ni Marivaux, ni Racine, ni Corneille ne se sont souvenus d'Ollenix du Mont-Sacré, gentilhomme du Maine... Mais voici de jolis vers, d'une grâce légère :

Où t'en vas-tu si belle et si iolie
Ainsi seulette, ô céleste Iullie ?
Où court ton pied si gaillard et dispos
Qui n'a iamais qu'en cheminant repos ?
Qu'est-ce qui rend plus vermeille ta face
Que de coutume et plus rouge ta grâce ?
Est-ce l'amour qui aux rais de son feu
Va rougissant ton beau front peu à peu,
Ou le trauail que tu prens à la chasse ?... (2)

Malgré quelques détails trop précis, la tirade dans laquelle Fauste rappelle son bonheur d'autrefois est d'une poésie assez pénétrante :

Lorsque seulets sous les hauts alisiers
Nous nous perdions en mille doux baisers...
Nes lèures lors de souhait affolées
L'une sur l'autre estoient ferme collées
Et se pressoient de touchemens si forts
Que nous n'estions qu'une bouche et un corps...
Les fleurs montroient, comme nous amoureuses
D'un mesme bien, leurs faces gracieuses,
S'entortilloient à l'entour de noz bras
Et parfumoient noz seins à demy las.
Les arbres hauts dégouttoient sur noz testes
A blancs bouquets mille douces fleurettes... (3)

(1) L'*Arimène*, II, 1.
(2) La *Diane*, II.
(3) *Ibid.*, I.

Digitized by Google

Ces bergers de convention sont sensibles, vraiment, aux magies de la nature :

Mais voy ces champs par noz mains labourez
Qui de fourment iaunissent tous dorez :
Voy le beau grain, voy sa paille arrangée
Qui monte en haut de couleur orangée.
Voy ces espics, qui barbus font encor
Honte au soleil, plus luisans que fin or... (1)

Ils ont des impressions vives et curieusement notées ; tout les intéresse ou les touche, la paix religieuse du crépuscule :

Parmi les bois un silence s'espand...,

les jeux du soleil à travers les arbres :

L'on voit ton front par petites lumières
Luire au trauers les branches forestières...,

le flamboiement des plaines ardentes :

Le front barbu du froment porte graine
Blanchit en feu au milieu de la plaine... (2)

Le décor familier vit de leur vie. La campagne s'anime, peuplée de divinités :

... Dans la main les flutes forestières,
L'on voit courir parmi les bois branchus
D'un pied gaillard les satyres fourchus.

A leurs jeux se mêlent

les nymphes qui iolies
Portent souuent les robes raccourcies,
La cotte courte en rond d'un casaquin
Et en marchant le gaillard brodequin... (3)

(1) La *Diane*, II.
(2) *Ibid.*, I.
(3) *Ibid.*, I.

Digitized by Google

Ils se sentent renaître aux premiers souffles du printemps, et, dans les nuits tièdes, ils ont deviné, sous les branches, le lascif cortège de Vénus :

Ia la molle Vénus
Monstrant ses membres nus
Danse sous la sérée
Au lunaire flambeau
Auec le gay troupeau
De sa bande sacrée... (1)

Et je ne dis pas que tout ceci soit nouveau en soi, ou de grande valeur. Parmi les poètes de la Renaissance, Fonteny et Montreux sont loin de s'élever au premier rang ; mais ce sont des poètes et nous devons être reconnaissants à tous ceux qui, écrivant chez nous pour le théâtre, voulurent être autre chose que des dialecticiens, des rhéteurs ou des professeurs de morale. Grâce à eux, ou plutôt grâce au genre pastoral (2), la poésie s'empare de la scène, où ne s'étalaient guère que les froides horreurs de la tragédie à l'antique. La tentative échouera ; notre théâtre classique se gardera du lyrisme avec un soin farouche : c'est une raison de plus pour être indulgent à ces petites œuvres monotones, naïves, d'un charme archaïque et délicat.

*
* *

Deux pièces, l'une de Montchrestien, l'autre de Chrestien des Croix, sans avoir une valeur propre, résument au début du dix-septième siècle les acquisitions de la pastorale et nous offrent, comme

(1) Le *Beau Pasteur*. Cf. le *Retour du printens* de Du Bellay (l'*Olive et autres œuvres poétiques*, ode VIII) :

Venus ose ia sur la brune
Mener danses gayes et cointes
Aux pasles Rayons de la Lune,
Ses Grâces aux Nymphes bien iointes...

(2) Même dans les jeux populaires, il apporte quelques notes de franche

Digitized by Google

en un tableau d'ensemble, toutes les ressources et les éléments qu'elle mettra en œuvre. Leur titre même, de caractère tout à fait général (*Bergerie*, les *Amantes* ou la *Grande Pastorelle* (1), semble annoncer des œuvres typiques, modèles d'un genre. Et il est vrai qu'elles paraissent contenir assez de matière pour qu'il soit inutile, désormais, de puiser ailleurs.

On a souvent marqué le contraste frappant qui existe entre la vie agitée d'Anthoine de Montchrestien et la mollesse, la langueur, le charme de ses vers (2). Cet aventurier, pour qui la littérature ne fut qu'un divertissement, mêlé ou compromis dans les affaires les plus singulières, très en avance d'ailleurs sur les idées de son temps, exempt de timidité et même de scrupules, reste, à envisager son théâtre, un élégiaque égaré dans la tragédie. Sous l'apparente variété des titres, ses pièces se déroulent, tranquilles, fleuries, sans un effort jamais vers la vie ou le mouvement. Un sujet tragique n'a pour lui d'autre intérêt que de fournir des thèmes généraux à une série de méditations lyriques.

On croirait qu'avec ses personnages assez nombreux, la *Bergerie* puisse avoir quelque liberté d'allure. Le mélange de la prose et des

poésie. Témoin, dans le théâtre de l'*Infanterie dijonnoise* (*les Quatre Jeux* de 1576), la chanson des satyres :

> Le gran Pan forestier, de Syrinx amoureux
> Pour la femme quicta les antres ombrageux...
> Car la femme n'est rien que la douceur du monde.
>
> (Édit. Durandeau, p. 46.)

(1) *Les tragédies de Ant. de Montchrestien, sieur de Vasteuille, plus une bergerie et un poëme de Susan*, Rouen, Jean Petit, s. d., in-8° (privilège donné à Paris le 12 décembre 1600, et à Rouen le 9 janvier 1601). La *Bergerie* qui manque dans l'édition de 1604 (Rouen, Jean Osmont) se retrouve dans celle de 1627 (Rouen, Pierre de la Motte). — *Les Amantes ou la grande pastorelle, enrichie de plusieurs belles et rares inuentions et releuée d'intermèdes heroyques à l'honneur des François par Nicolas Chrestien, sieur des Croix*, Rouen, Raphaël du Petit Val, 1613, in-12.

(2) Voy. G. Lanson, *La Littérature française sous Henri IV. Antoine de Montchrestien* (*Revue des Deux-Mondes*, 15 septembre 1891).

Digitized by Google

vers — Montchrestien passe de l'une aux autres avec beaucoup de souplesse (1) — semble devoir donner au dialogue plus de vivacité, plus de variété surtout. « Cette pièce, déclare la *Bibliothèque du théâtre François*, est, sans contredit, le meilleur ouvrage de Montchrestien ; elle est bien dialoguée et le sujet en est ingénieux... (2) » Nulle part, cependant, la pauvreté d'invention n'est plus sensible et plus fâcheuse qu'ici. Le sujet essentiel tient en quelques dialogues ; Fortunian, amoureux de Dorine, ne peut triompher de sa pudeur malgré le secours de la vieille Philistille : voilà pour les quatre premiers actes ; un dénouement tiré du *Pastor* les unira au cinquième. A cette intrigue principale sont juxtaposées trois intrigues épisodiques, d'une non moindre originalité : les deux sœurs Célestine et Lucrine sont aimées de Blondin et de Grinand ; elles résistent d'abord, mais Grinand sauve Lucrine des mains d'un satyre, ce qui mérite une récompense et décide Célestine à suivre l'exemple de sa sœur ; — les calomnies d'Alerin (proche parent de l'Ergasto de la *Diéromène*) ont réussi à rendre Dioclaste jalouse de Formino ; désespérée, la jeune fille se jette, tel Aminta, du haut d'une roche ; la roche, par bonheur, n'était pas très haute, et l'amant se trouvait là pour recevoir dans ses bras celle qu'il n'avait jamais cessé d'adorer ; — Mirthonis et Cornilian, amoureux d'Aglaste, se la disputent en bergers beaux parleurs (cf. *Bergerie*, II, 5, *Diéromène*, I, 3) ; celui-ci garde l'avantage ; fou de colère, son rival blesse sans raison la malheureuse Célestine dont le seul tort était de l'aimer (cf. *Bergerie*, IV, 5, *Diéromène*, IV, 1, *Pastor*,

(1) A remarquer, le caractère rythmique de cette prose et le nombre des vers blancs : « Et si ie meurs en ma poursuite, — Ce ne sera point sans honneur... (édit. de 1627, p. 377). — Mais ne perds iamais le courage, — Le pouuant tousiours conseruer... (p. 380). — C'est un serment d'amoureux, — C'est assez s'il dure un quart d'heure... (p. 382). — Le feu, Que tes diuins regards allument en mon cœur... (p. 383). — Ie t'obéirai, voire aux despens de ma vie... (p. 393). — Le ruisseau de mes pleurs et le cours de mes plaintes... (p. 432), etc.

(2) T. I, p. 307.

Digitized by Google

IV, 8) ; est-il besoin de dire que la blessure ne sera pas mortelle ?... Toutes ces intrigues, d'ailleurs, se développent, indépendantes, sans jamais s'entre-croiser ; les épisodes nouveaux s'ajoutent simplement aux épisodes anciens ; Fortunian ne connaît ni Grinand ni Blondin, Formino ignore jusqu'à l'existence de Mirthonis et de Cornilian. Les actes se subdivisent tous en quatre groupes de scènes, absolument distincts, disposés toujours avec une régularité parfaite, dans un ordre identique, chacun ayant ses personnages propres, reprenant leur histoire au point exact où l'acte précédent l'a arrêtée, s'en tenant strictement à sa matière. Sans supprimer une ligne, sans ajouter une transition, sans changer un mot, on pourrait dissocier le tout et jouer en même temps les morceaux de la pièce sur quatre scènes différentes :

1° Les amours de Fortunian : I, 1 — II, 2 — III, 2, 3 — IV, 1 — V, 1, 2 ;

2° Les amours de Blondin et de Grinand : I, 2 — II, 3 — III, 4, 5 — IV, 2, 3 — V, 3 ;

3° Les amours de Formino : I, 3 — II, 4 — III, 6 — IV, 4 — V, 4 ;

4° Les amours de Mirthonis et de Cornilian : I, 4, 5 — II, 5 — III, 7 — IV, 5, 6 — V, 5.

Restent les tirades de Cupidon (Prologue II, 1 — III, 1) et les chœurs, assez généraux pour s'appliquer indifféremment à tout.

C'est le contraire, à peu près, de ce qu'on est en droit de chercher dans une pièce, même médiocrement conduite. A cet égard, la *Bergerie* est inférieure à la *Diane* et à l'*Arimène*. Pas le moindre souci de rien préparer, de rien justifier, de rien expliquer. Une ou deux tirades seulement ont quelques prétentions psychologiques et n'en valent pas mieux pour cela. Blondin, révolté des mépris de Célestine, vient de l'abandonner ; la jeune fille, regrette maintenant : « Il est furieux ; mon Dieu comme il tempeste. Ha quelle émotion m'agite le cœur ; c'est l'amour, si ie ne me trompe, qui l'aban-

Digitized by Google

donne et vient se saisir de moy. Il prend vigueur en mon âme, et la haine qui la possédoit n'est assez forte pour l'en déchasser. Chose estrange ! de la mort de son affection la mienne a sa naissance. Celuy que i'ay tousiours mesprisé ne tien conte de moy, quand ie commence à le priser. Reuien, Grinand, reuien. Ce que ton amour n'a sceu faire, ton desdain le fait auiourd'huy... (1) » Comme analyse de sentiments, c'est tout ce dont est capable Montchrestien.

Mais cette intrigue successive a l'avantage de laisser la place libre aux imitations. L'*Arcadie*, l'*Aminta*, le *Pastor*, la *Diéromène*, l'*Alcée*, sans parler d'*Athlette*, de la *Chaste bergère* ou de l'*Arimène*, Montchrestien prend son bien où il le trouve, et il le trouve partout (2). Souvenirs mythologiques, comparaisons, antithèses, ordinaires formules, récits de chasse, tirades philosophiques sur l'âge d'or, sur l'honneur, sur la jalousie, sur la puissance de Cupidon, sur la rivalité de Vénus et de Diane, sur la fragilité de la jeunesse, sur les délicieux tourments de la passion..., on dirait une mosaïque consciencieuse et naïve. Tous les emprunts, disséminés ailleurs, sont ici réunis. La *Bergerie* suffirait, en somme, pour dresser une liste des éléments traditionnels. Rien n'y manque : les vierges pudiques, les amantes exaltées, les bergers passionnés ou insensibles, les confidents, le père désespéré, la vieille femme experte à composer des philtres amoureux, le satyre, l'écho, l'oracle, le sacrifice interrompu, les reconnaissances, des colères, des remords, des crimes, des résurrections... Les personnages semblent avoir vécu dans l'intimité des héros de Guarini, du Tasse ou de Luigi Grotto. Ils les offrent en exemple, rappellent leurs paroles. « Souuenez-vous de Diéromène », dit Blondin (3) ; et Dioclaste, conseillant la sagesse

(1) III, 3. — Une situation analogue dans la *Mirzia* (voy. Carducci, liv. cit., p. 63).

(2) Voy. par ex. la réponse de Dorine à Fortunian : « Meurs, vi, chante, pleure ; ce m'est tout un... », etc. (III, 3). — Cf. Alphise dans l'*Arimène*, II, 1.

(3) II, 3. p. 413.

Digitized by Google

au trop impétueux Formino : « Toy qui fut autrefois disciple du bon Thirsis... (1) » Avec cela, des souvenirs antiques : « Ie voy mon bien et ie l'approuue, mais ie suy pourtant mon dommage (2) ». — « Il ne m'appartient pas d'accorder de si grands débats entre vous... (3) ».

Jamais encore, si ce n'est dans les traductions avouées, l'imitation n'avait été si directe et si soutenue. Sauf quelques détails sur la légèreté de Vénus et les cornes de « son boiteux », le premier discours de Cupidon n'est qu'une amplification du prologue de l'*Aminta* :

« Encor que ie vous semble petit, ie suis le grand dieu d'Amour, qui commande absolument au Ciel, à la Terre, à la mer et aux enfers. Ie viens d'auec ma mère Vénus... Me recognoissez-vous point en ceste forme ?... »

Chi crederia che sotto umane forme...
Fosse nascosto un Dio ? Non mica un Dio
Selvaggio, o de la plebe de gli Dèi,
Ma tra grandi e celesti il più potente...
In questo aspetto, certo, e in questi panni
Non riconoscerà si di leggiero
Venere madre me suo figlio Amore.
Io da lei son costretto di fuggire...

« Escoutez donc en toute reuerence les discours de mes ieunes bergers... Vous orrez les echos souspirer des plaintes et les aires respirer des douceurs... »

Queste selve oggi ragionar d'amore
Udranno in nuova guisa...

« Auez-vous rien ouy conter de la paix que i'ay faicte au ciel...

(1) II, 4, p. 415.
(2) I, 2, p. 383.
(3) II, 5, p. 422.

Digitized by Google

A mon seul regard, la foudre tomba des mains de Iupiter; Mars quitta son horrible hâche d'armes ; Vulcain mesme... »

. . . . . .
Che fa spesso cader di mano a Marte
La sanguinosa spada, ed a Nettuno...

La grande scène de Silvie et de Dafné a de même son équivalent tout à fait exact dans celle de Dorine et de Philistille (« Cangia, cangia, consiglio, — Pazzarella che sei... Deuiens donc sage petite folle... — Conosco la ritrosa fanciullezza... Ton esprit est bien occupé de ces folles opinions dont la plus belle partie de mon ieune âge fut abusée... — Qual tu sei, tal io fui... Ie fus longtemps ieune et folle comme toy... — Altri segua i diletti de l'Amore... Aime l'amour qui voudra... ») (1).

Et voici pour les plaintes de Fortunian :

« Sexe ingrat et plain de cruauté! Qui ne blasmera la nature, d'auoir mis au visage des femmes tout ce qu'elles ont de beau, d'agréable et de gentil et caché dans leur cœur plus de rigueur et de félonnie que n'en eurent iamais les lyons et les ours... »

Oh crudeltate estrema! oh ingrato core!
Oh donna ingrata!...
... E tu, Natura,
Negligente maestra, perché solo
A le donne ne 'l volto e in quel di fuori
Ponesti quanto in loro è di gentile,
Di mansuetto e di cortese, e tutté
L'altre parti obliasti ?... (2)

Ailleurs, c'est Guarini qui a servi de modèle. Il a fourni surtout quelques épisodes qui doivent frapper plus vivement l'imagination. Mais ici, l'imitation change de méthode. Montchrestien, qui noyait sous un flot de paroles les indications délicates du Tasse, recule, un

(1) *Aminta*, I, 2. — *Bergerie*, II, 2.
(2) *Bergerie*, IV, 1. — *Aminta*, III, 1. — Cf. le *Pastor*, I, 2.

Digitized by Google

peu interdit, devant la prolixité de son rival. Il coupe à travers ces broderies d'une richesse encombrante ; il supprime, il allège... On reconnaît cependant les grandes lignes, et, pour ainsi parler, toutes les arêtes du développement. Lucrine, aux prises avec le satyre, essaye d'abord, comme Corisca, de le tromper par de douces paroles :

« Mon pauure satyre, ne me tire pas si rudement, tu me descoiffes toute... Mon amy, ie t'ay touiours tant aimé...

Cime le chiome !...
Corisca son ben io, ma non già quella
Satiro mio gentil, ch' a gli occhi tuoi
Un tempo fù si cara...
Deh, Satiro gentil, non far più stratio
Di chi t'adora...

Les insultes succèdent aux câlineries :

« Ha vilain, bouquin, punais... Ie t'arracherai ceste barbe bouquine... »

O villano, indiscreto, ed importuno
Mezzuomo, e mezzo capra, e tutto bestia...

et, pour finir, les lamentations du satyre battu :

« Ha les reins !... la teste ! le ventre ! Ie suis moulu de coups... »

Oime il capo ! oime il fianco ! oime la schiena !... (1)

On pourrait suivre de même le cinquième acte tout entier, que rien ne justifie et qu'explique seul le désir d'emprunter au *Pastor* un de ses tableaux les plus animés. Les termes mêmes de l'oracle attestent le plagiat que Montchrestien n'a garde de dissimuler :

Quand un berger fidelle issu du sang des Dieux
De gré viendra s'offrir à souffrir mort cruelle... (2)

(1) *Bergerie*, IV, 2. — *Postor fido*, II, 6.
(2) V, 1, p. 461.

Digitized by Google

Et c'est ensuite le vieux Thionis hésitant, comme Montano, devant un cruel devoir ; ce sont les apprêts du sacrifice, avec un chœur de nymphes qui rappelle le chœur des bergers italiens ; c'est Fortunio, disposé comme Mirtillo à donner sa vie ; c'est la reconnaissance inattendue, le mariage des amants, l'universelle allégresse...

Malgré sa date plus récente, la *Grande Pastorelle* de Nicolas Chrestien n'apporte rien d'original. Loin d'annoncer des préoccupations nouvelles ou de témoigner au moins d'un progrès technique, son unique objet a été de reprendre le passé (1).

Il est inutile d'analyser, une fois de plus, les éléments italiens toujours identiques qui se retrouvent ici : le prologue de l'Amour, le débat d'Eurialle et d'Ariston sur les attraits de leurs maîtresses,

(1) Voici, très brièvement et dans ses grandes lignes, le sujet. D'abord les acteurs ; l'argument les présente comme l'argument de l'*Arimène* : « Eurialle est amoureux de Floris et hay d'elle ; Ariston ayme Cloride qui le dédaigne pour chérir Eurialle ; Elice et Filine ayment Delfis qui les méprise à cause que ses vœux sont dressez à Floris, qui ne désire que Ariston... » Nous avons rencontré déjà ce type de pièces. Avec les bergers, et pour porter le trouble dans la vie des champs, trois personnages : le Satyre et le capitaine Briarée, amoureux l'un et l'autre de Cloride ; le magicien Ismen, épris, malgré sa vieillesse et son expérience, de la jeune Elice (cf., dans la *Diane* de Montreux, le chevalier Hector et le magicien Circiment). L'action se distribue en deux séries de scènes parallèles : 1° Eurialle, qui a consenti à servir les intérêts du Satyre, reçoit de lui une herbe qui lui donnera le visage d'Ariston : grâce à cette métamorphose, il obtiendra un instant les faveurs de celle qu'il aime ; mais, la supercherie découverte, Floris le chassera et Eurialle n'aura d'autre refuge que la mort (II, 1, — III, 2, — IV, 3 ; — cf. la *Diane*, III). — 2° Ismen et Briarée ont, de leur côté, conclu une alliance analogue : le capitaine enlève Elice et la livre au magicien, mais Delfis la délivre ; Ismen, en récompense, a donné à Briarée une baguette magique qui lui permet de se faire aimer de Cloride, et la vertu de la vierge n'y résisterait pas, si elle ne reconnaissait en Briarée un frère depuis longtemps disparu (IV, 2, 4, — V, 1 ; cf. le dénouement de la *Diane*). Il ne reste plus qu'à régler les unions : Briarée épouse Filine et Cloride se résout à donner sa main à Ariston. Eurialle, sauvé de la mort par Floris, la récompense en cédant à ses vœux ; Delfis se contente d'Elice, et Ismen, touché par la grâce, renonce aux artifices de l'enfer pour célébrer la gloire de l'immortelle religion. Seul le Satyre, trois fois berné et battu,

Digitized by Google

les trois scènes d'écho, la triple tentative du satyre s'attaquant tour à tour, avec le succès qui convient, à Cloride, Filine et Elice, le mode original de suicide que choisit Eurialle :

... I'ay dedans ma logette
Mainte peau d'ours, il faut que ie me mette
Dedans quelque une, et puis dans ces vergers
Ie m'en viendray parmy tous ces bergers,
Qui pour montrer leur valleureuse adresse
S'euertueront tous ensemble à la presse
De me tuer, pour ma dépouille auoir... (1)

C'est de Montreux surtout, le plus grand propagateur avant l'*Astrée* de la pastorale espagnole, que l'auteur des *Amantes* s'est souvenu. Au nombre de ses épisodes, on reconnaît, découpées et reproduites, toutes les scènes principales de la *Diane* française et de l'*Arimène*. Chrestien des Croix ne fait, au surplus, aucun effort personnel ; moins scrupuleux dans l'imitation que Montchrestien lui-même ; il les transporte dans sa pièce sans en modifier la construction ou la marche. Nous avons signalé, au premier acte de la *Diane*, ces séries de prières suivies de répliques en sens inverse ; les *Amantes* commencent de la même façon (2). Floris, interdite devant les deux sosies, exprime, comme Diane, son étonnement d'abord, sa colère ensuite, - - Et Eurialle, désespéré comme Fauste,

restera dans sa fange, jusqu'à ce qu'une pastorale nouvelle lui permette de reprendre ses exploits. Ajoutez enfin quelques songes et quelques batailles, les sages conseils de Tityre aussi raisonnable que les vieillards de Guarini, l'horrible apparition de Sathan, de Beliad et d'Astaroh, et les grossièretés de Frontolin, un valet glouton à la manière du Furluquin de l'*Arimène*.

(1) V. p. 175. — De même Delfis et Elice se couvrant d'une peau de bouc et s'offrant au sacrifice, V, 3, Cf., dans le *Pastor*, Dorinde blessée par Silvio (IV, 2, 7) et l'histoire de Céphale dans les *Métamorphoses* : or, N. Chrestien a donné en 1608 un *Rauissement de Céfale*.

(2) Ariston supplie Cloride, qui supplie Eurialle, qui supplie Floris, qui supplie Ariston ; mais Ariston repousse Floris, qui repousse Eurialle qui repousse Cloride... (I, p. 19 et suiv.).

Digitized by Google

se résout comme lui à mourir. Briarée retrouve une sœur, comme Hector retrouvait un frère. Et l'imitation va jusqu'aux moindres détails. Avec cette patience qui est sa grande vertu, N. Chrestien emprunte à Montreux ses développements (1), le rythme de ses tirades, tantôt déroulées sur un mode oratoire, tantôt haletantes et martelées (2), ses dialogues antithétiques, ses couplets (3), ses oppositions, ses répétitions, ses énumérations : tout, sauf sa poésie. Parfois, il cesse d'imiter, - pour copier simplement :

> Cela n'est rien car iamais des amans
> On ne punit les pariures sermens :
> Iupin s'en rit... (4)

Cette influence indirecte de l'Espagne explique encore l'importance donnée au rôle d'Ismen, doublure de Circiment, et au capitaine Briarée. Le matamore, à vrai dire, est bien un personnage d'invention italienne. Depuis longtemps, les *Gelosi,* les *Confidenti* en ont fait un de leurs héros habituels. A travers toutes les farces,

(1) ... L'air, la terre, les cieux
Ce beau soleil, la lune, les estoilles,
Les saisons même et Neptun porte voilles
Vont tous par ordre, amour seul excepté,
Qui ne connoit raison ny équité..

(I, p. 14. — Cf. dans la *Diane,* I, le dialogue d'Hector et d'Arbuste).

(2) I'ayme un cruel qui ne porte de cœur...
I'ayme un farouche...
I'ayme un peruers. etc.

(I, p. 14. Cf. dans l'*Arimène,* III, 2, la tirade de Floridor : « Ie cherche Alphise », etc.).

(3) Voy. le début du monologue d'Ismen, en strophes de quatre vers (IV, 1).

(4) I, p. 16. — Cf. dans la *Diane,* I :

... Ie scay bien que iamais des amans
On ne punit les pariures sermens.
Iuppin s'en rit...

On pourrait citer d'autres exemples :

Athlette. — Ie veux baiser son beau sein et sa bouche...
Amantes. — Ie vay baiser et ses yeux et sa bouche, etc...

Digitized by Google

ont retenti ses éclats de voix et le bruit de ferraille qui l'accompagne (1). On s'est égayé de sa janctance, de sa goinfrerie, de sa poltronnerie tapageuse. Avec ses moustaches en crocs, son interminable rapière où des araignées suspendent leurs toiles, sa fraise rigide, ses manchettes à tuyaux, il est une de ces caricatures énormes qui n'ont point de patrie. Mais l'imagination populaire, qui cherche en toutes choses de la réalité, a voulu depuis longtemps trouver en lui le type de ces soldats espagnols, objets de tant de craintes et de colères. « Le capitan espagnol, petit à petit, écrit Riccoboni, détruisit le capitan italien. Dans le temps du passage de Charles-Quint en Italie, ce personnage fut introduit sur notre théâtre. La nouveauté emporta les suffrages du public ; notre capitan italien fut obligé de se taire et le capitan espagnol resta le maître du champ de bataille (2) ». Dès lors, tout en lui rappelle sa nouvelle patrie. De ses souliers de cuir aux plumes de son feutre, son costume tout entier est bariolé de jaune et de rouge. Il arbore fièrement des noms terribles aux sonorités étranges : « Sangre y fuego, Cuerno de Cornazan, Escobombardon della Papirotonda ». La tradition veut que, dans ses discours, roulent et détonnent les syllabes espagnoles : c'est là sa langue naturelle, il la parle, ou l'écorche et la travestit à la joie de tous (3). Aussi est-il, des types de la comédie italienne,

(1) Matamores dans les farces de l'*Aventureux...*, — de *Colin fils de Thenot le Maire*, — du *Gaudisseur*... (voy. Petit de Julleville, *Répertoire du théâtre comique*... p. 110, 122, 144). — Pour la comédie à l'italienne, voy. la *Reconnue* de Remy Belleau, les *Contents* d'Odet de Turnèbe, les *Jaloux*, le *Fidelle*, les *Tromperies*, de Larivey. — Quant à la pastorale, voy. dans l'*Instabilité des félicitez amoureuses*, de Blambeausaut, la tirade assez bien venue de Menardis :

> Vous me regardez tous et d'un graue regard
> Vous pensez m'estonner comme un chétif soldart...
> (V. p. 65).

(2) Cité par Maurice Sand, *Masques et Bouffons*... p. 192.

(3) Voy. le capitan Cocodrillo dans l'*Angelica*, traduite en français en 1599 : *Angélique, comédie de Fabrice de Fournaris... mis en françois des langues italienne et espagnole par le sieur L. C.*, Paris, Abel Langelier.

Digitized by Google

celui peut-être qui doit soulever chez nous la gaieté la plus débordante et la plus spontanée. C'est un plaisir, et comme une vengeance, de rire de lui. Les Espagnols, d'ailleurs, ne refusent pas de le reconnaître pour un des leurs. Il ne leur déplaît pas que l'on campe cette silhouette truculente et bouffonne après les chevaliers symboles d'honneur et de courage. Nous l'avons vu, c'est par des recueils de proverbes et des recueils de rodomontades que se manifestent les premières conquêtes de l'hispanisme en France au début du dix-septième siècle. Chrestien des Croix a connu, sans doute, Les *Brauacheries du capitaine Spavente*, traduites de l'italien, en 1608, par J. de Fonteny ; mais il doit se souvenir aussi des *Rodomontades Espagnoles... du capitaine Bombardon*, publiées en espagnol et en français en 1607 et imprimées de nouveau en 1612, c'est-à-dire un an avant l'apparition de la *Grande Pastorelle*.

Le capitaine Briarée, toutefois, n'est pas simplement un héros de farce. D'abord, il parle en vers, et de ceci déjà N. Chrestien pourrait être fier, puisque Mareschal, vingt-trois ans plus tard, se glorifiera d'avoir risqué *cette nouveauté* (1). Mais il y a autre chose. Par instants, le personnage se transforme, et, derrière le matamore, on entrevoit un chevalier véritable. Fanfaron et trembleur le plus souvent, il lui arrive aussi d'être courageux et simple. Après avoir sauvé Cloride, il l'aborde avec une aisance qui ne manque pas de noblesse, et sans trop de paroles.

(1) Voy. l'avertissement de sa comédie, le *Railleur ou la Satyre du temps*, 1636 : « Ie dirai pourtant en sa faveur que c'est le premier capitan en vers qui a paru dans la scène françoise, qu'il n'a point eu d'exemple et de modèle devant lui et qu'il a précédé, au moins du temps, deux autres qui l'ont surpassé en tout le reste et qui sont sortis de deux plumes si fameuses et comiques dans l'*Illusion* et les *Visionnaires* » (cité par Marty Laveaux, *Œuvres de Corneille*, t. II, p. 424). M. Marty Laveaux accepte d'ailleurs cette prétention de Mareschal, et oublie non seulement le capitan de Chrestien et celui de Laffemas, mais le *Brave* de Baïf, qu'il a pourtant édité lui-même.

Digitized by Google

C. — Ie vous rends grace, o caualier d'honneur,
Cet impudent sans vous m'eust outragée :
De ce bonheur ie vous suis obligée.
B. — Voulez-vous pas autre chose de moy !... (1)

C'est sa première apparition dans la pièce, et cette entrée est assez cavalière. Par la suite, la caricature s'accuse, les vantardises s'accumulent, nous sommes en pleine fantaisie bouffonne ; puis, brusquement, au dernier acte, le ton change de nouveau :

Toy, cheualier et généreux et braue,

dit le vieillard Tityre, en s'adressant à lui ; et il ajoute, sans qu'on puisse trouver rien d'ironique dans ses paroles :

... Valeureux entre les preux gendarmes
Tu recherchas la louenge des armes...
Et me souuient pareillement du temps
Qu'on te nomma le vaillant Briarée,
Pour ta valleur hautement honorée... (2)

Le capitan s'apparente ici aux chevaliers Hector et Floridor, et par eux, quoique de très loin, aux héros du roman espagnol (3). Chrestien des Croix, sans doute, n'a pas su fondre ces oppositions pour en composer un caractère vivant. Il y a deux hommes en Briarée, et cela est fâcheux ; mais cette dualité du personnage, attestant deux modèles distincts, n'en est que plus significative.

Ce que nous avons noté jusqu'ici fait de la *Grande Pastorelle* une imitation assez naïve de l'*Arimène* et de la *Diane* française ; on ne peut parler encore d'une action directe de l'Espagne. Cette

(1) II, 1, p. 59.
(2) V, 1, p. 185.
(3) Il faut noter inversement que, dans l'*Arimène*, le chevalier Floridor penche un peu par instant vers le matamore (voy. par ex. III, 6). — De même, dans son *Isabelle* de 1594, Montreux fait du Rodomont de l'Arioste un matamore accompagné, comme il convient, d'une sorte de valet, son écuyer Sicambras.

Digitized by Google

action directe était-elle possible d'ailleurs, et de simples adaptateurs pouvaient-ils suivre Montemayor aussi aisément que le Tasse ou Guarini ? Il faut se contenter d'analogies moins saisissantes. La distance qui sépare les genres ne permet plus ces transcriptions à peu près textuelles que nous avons remarquées dans la *Bergerie*. Et d'autre part, pour transporter sur notre scène ce que contient de matière dramatique le roman de Montemayor, il faudrait imiter, c'est-à-dire, dans une certaine mesure au moins, créer de nouveau : on ne peut en demander autant à Chrestien des Croix. S'il s'est inspiré de la *Diana* et surtout de l'*Astrée*, dont la première partie a paru déjà, la parenté des œuvres se reconnaîtra seulement dans certaines tendances générales.

A prendre au sérieux l'Épître dédicatoire, Chrestien des Croix aurait voulu donner à son œuvre une assez haute portée morale : « Ces poures Bergers, déclare-til au jeune roi Louis XIII, apportent simplement leurs Mirthes à l'ombre de vos sacrez Lauriers. Leurs pudiques amours ne représentent que l'innocence : mais leur vertueuse constance les authorise à vostre Maiesté... Leur guide est une Muse Chrestienne pour approcher du Roy Très-Chrestien... » Sans doute, ce sont là des formules qui n'engagent à rien et l'auteur refait, à sa manière, la dédicace fameuse d'Honoré d'Urfé. Il est certain cependant que Chrestien des Croix a cherché à tenir sa promesse. Malgré quelques scènes un peu vives, des préoccupations morales et religieuses sont presque partout sensibles : au milieu des évocations païennes de la pastorale, les idées chrétiennes tiennent à s'affirmer. Cupidon conserve son rôle, le prologue lui appartient ; mais c'est un autre Dieu que l'on invoquera au cours de la pièce :

> Il n'est de Dieu deffenseur du péché...
> Le ciel prendra vengeance de ton fait,
> Dieu punira ton outrageux forfait... (1)

(1) I, p. 26.

Digitized by Google

Il n'est pas jusqu'au magicien Ismen qui ne tienne, en une tirade de soixante-quinze vers, à abjurer ses anciennes erreurs, à dire la vertu de

> ... Cette eau qu'aux plus célèbres iours
> Le prêtre orné sacre et bénit tousiours...

et à chanter sa conversion :

> Ie vous renonce, ô démon de l'Auerne,
> Un autre esprit maintenant me gouuerne... (1)

L'amour n'est plus cet instinct brutal auquel les personnages de Montreux trouvaient si naturel de satisfaire. C'est « l'honnête amitié », ce sont les pudiques flammes » qui brûleront les jeunes héros de notre théâtre classique (2). Après les brillantes fantaisies du *Pastor fido*, on trouve dans les discours une gravité espagnole, un goût des discussions abstraites, un certain ton dogmatique et pédant que la pastorale italienne ne connaissait pas. Ni le Tasse, ni Guarini, ni leurs imitateurs n'avaient eu ce désir de subtilité philosophique. Fastidieux mais clairs, leurs lieux communs s'en tenaient à quelques idées simples : ils démontraient, à grand renfort de comparaisons et de souvenirs mythologiques, la puissance de l'amour ; ils opposaient ses droits aux exigences de l'honneur, mais ne prétendaient pas découvrir son essence. Aux bergers de Chrestien des Croix, comme à ceux de Montemayor et d'Honoré d'Urfé, il ne suffit pas d'être éloquents ; ils veulent être des penseurs. Ils compliquent les symboles traditionnels (3), ils usent de para-

(1) V, 2, p. 197. — Cf. le dialogue d'Ariston et de Tytire sur le suicide, IV, 3, p. 157.

(2) Voy., par exemple, IV, 3, p. 136.

(3)

> Ah ! que d'amour les flèches inégalles
> Sont amplement à mon malheur fatalles,
> Celles-là d'or vont le feu nourrissant,
> Celles de plomb l'étaignent en naissant ;
> De l'une d'or iusqu'au vif enflammée...

(I, p. 15. — Cf. Cinquième livre du *Filocolo*, trad. A. Sevin, p. 318 ; — *Seconde partie de la Diane*, liv. II, édit. de 1592, p. 49).

Digitized by Google

boles (1), ils prodiguent les conseils pratiques ou moraux, ils cherchent la formule plus que la tirade, et les banalités prennent un air de mystère et de profondeur (2).

Le poète redoute pourtant que ces aventures pastorales, même rehaussées de méditations philosophiques, soient indignes de la majesté d'un roi. Aux « libres chansons », aux « rudes propos », il a voulu joindre de « plus graues accents ». Ces pauvres bergers, dit-il encore, « ont eu la subtilité de chercher un sauf-conduit pour estre honorez de vostre aspec. Ce sont de grands héros, vos prédécesseurs, couronnés de trophées et riches des despouilles des ennemis de vos fleurs de Liz, qui vous viennent faire hommage... (3) ». Honoré d'Urfé avait dit plus clairement : « Nous deuons cela au lieu de notre naissance et de notre demeure de le rendre le plus honoré et renommé qu'il nous est possible... (4). N. Chrestien tient à célébrer les fastes de la monarchie française. Il n'ose pas placer dans les campagnes gauloises le lieu de son action ; mais les intermèdes, au lieu de nous étonner seulement par des richesses de mise en scène, peuvent, en quelques tableaux, évoquer à nos yeux de puissantes visions épiques : la conversion de Clovis sur le champ de bataille, Compostelle qui tombe aux mains de Charlemagne, Godefroy de Bouillon recevant à Jérusalem la couronne de fer, la prise de Damiette, la mission et les exploits de Jeanne. Le poète a voulu déployer ici toute sa poésie : les alexandrins majestueux se substituent au rythme trop menu de la pastorale ; l'esprit divin anime les guerriers ; les chœurs de l'armée française répondent aux chants des païens ; les murailles s'écroulent, les incendies flamboient et chacun des ancêtres, tour à tour, annonce la puissance de celui par qui

(1) Voy. la parabole de Tytire, III, 3, p. 102.

(2) Voy. I, p. 30 et 31.

(3) Dédicace.

(4) *L'auteur à la bergère d'Astrée.*

Digitized by Google

s'apaiseront les guerres civiles, ou la venue du jeune roi qui gagnera le monde,

> Faisant florir ses liz du Gange aux Hespérides
> Et iusqu'où le soleil au soir void les Phorcides ! (1)

C'est ainsi que dans la *Diane* espagnole, les bergers regardaient avec une religieuse admiration les bas-reliefs du temple de Felicia, et que le chant d'Orphée arrêtait l'intrigue pour célébrer les gloires de la patrie.

En cherchant à s'élever jusque là, Chrestien des Croix avait trop présumé de ses forces. Pour quelques vers heureusement venus (2), combien d'autres sont lourdement prosaïques, ou d'une naïveté prétentieuse ! Mais ce qui nous intéresse ici, ce n'est pas la valeur de l'œuvre, c'est sa signification historique. Or, à ce point de vue, l'importance de la *Grande Pastorelle* est indéniable. Ce souci moral, ce goût des subtilités métaphysiques, ces préoccupations nationales : autant de traits qui nous éloignent des premières pastorales françaises, rappellent le roman de Montemayor et marquent, à ses débuts, l'influence de l'*Astrée* sur notre théâtre.

Nous avons vu les acquisitions successives de la pastorale française, les modèles auxquels elle s'est adressée dès l'abord, et cette

(1) Ce sont les derniers vers de la pièce.

(2) Dans la tirade de Clotilde, par exemple :

> Dieu en tout est parfait, les vostres nez en vice
> Adultères, boiteux et auteurs d'iniustice ;
> Dieu est fort et prudent ; les vostres effrontez
> Folastrans dans les bras des sales voluptez...
> (Intermède I, p. 35) ;

ou dans l'invocation de Charlemagne :

> O Dieu secourez moy, car c'est pour vostre gloire
> Que ie cherche et débats cette heureuse victoire :
> Aidez moy, monseigneur, et qu'on ne die pas
> Que pour vous obeyr ie souffre le trépas...
> (Intermède II, p. 23), etc.

Digitized by Google

complexité qui s'accroît sans que se développe le sens dramatique. Nous avons même noté quelques traces de cette poésie qui sera un de ses principaux mérites. Il nous faut arriver maintenant à l'homme qui lui apprendra le secret du mouvement et de la vie et à celui qui lui découvrira sa véritable matière : j'entends Alexandre Hardy, le grand imitateur de la pastorale à l'italienne, et Honoré d'Urfé, qui, le premier, tirera du roman espagnol une œuvre vivante, souple, féconde, pour le théâtre en enseignements précieux. Par eux, la double influence se perpétuera, — en se précisant.

JULES MARSAN
Professeur à l'Université de Toulouse.

Digitized by Google

Curiosités poétiques du XVIe siècle

RENÉ BRETONNAYAU

René Bretonnayau, ou Bretonneau, médecin, fils de Jean Bretonnayau, est originaire, comme il prend soin de nous l'indiquer dans son livre, de Vernantes, en Anjou (1), où son père exerçait lui-même cette profession. Il continue et prépare la suite d'une série nombreuse de praticiens qui aboutit au célèbre chef de l'Ecole de Tours, au XIXe siècle, le maître de Velpeau, de Trousseau et de Tonnelet, Pierre Bretonneau (2).

Il fit sans doute ses études à l'Université d'Angers comprenant alors une Faculté de médecine, avec Ambroise Paré, qui y passa plusieurs années.

C. Port dit, d'après Colletet (3), qu'il fut d'abord attaché à la famille de Maillé de Jalesnes, dont le château était voisin de Vernantes, qui relevait de ce marquisat (4). Cependant, la copie que possède la bibliothèque de Tours de sa vie, ne mentionne pas ce fait; mais tandis que celui-ci laisse supposer qu'il n'avait pas réussi dans son pays à être apprécié comme il le méritait, disant: « Que le prophète ne passe pas toujours pour prophète en son pays », le Dr Dubreuil-Chambardel, qui l'a étudié sur place, pense

(1) Gros bourg du canton de Longué, arrondissement de Baugé (Maine-et-Loire).

(2) Cf. *Les Ancêtres de Bretonneau*, (*Mém. de la Société archéolog. de Touraine*), t. XXXIX et tirage à part, 2e édit., par le Dr Dubreuil-Chambardel de Tours, extr. de la *Gazette médicale du Centre*, (juillet-octobre 1904).

(3) *Vies des Poètes Tourangeaux*, (Ms. Bibl. de la ville, n° 1610, p. 34), d'après celui de la Bibl. du Louvre, incendié pendant la *Commune*.

(4) Les lettres devaient être en honneur dans cette famille, car Le Masle dédie l'une de ses *nouvelles récréations poétiques* à un gentilhomme angevin, de ce nom, et on y trouve un sonnet de lui, p. 46.

Digitized by Google

qu'il s'éloigna de sa province, « pour cause de religion ». Il induit cette hypothèse de ses relations avec les chefs avérés du parti huguenot, à Loches, où il vint s'établir, et qui était un centre de protestantisme, ainsi que de sa comparution sur les registres calvinistes de La Haye-Descartes, à l'acte de baptême de sa fille, Suzanne, en 1578.

Quel qu'ait été le motif qui le détermina, il est certain, comme le dit Colletet, « qu'il quitta l'Anjou pour venir en Touraine où « s'étant habitué en la ville de Loches, il y continua l'exercice de « son art avec beaucoup de zèle ; et, on le revéroit comme l'anti- « quité revéroit autrefois Hercule sous le titre fameux de *grand* « *extirpateur des maux* ».

Peut-être y fut-il attiré par son mariage avec Jeanne Lepleigney, fille de Thibault Lepleigney, apothicaire renommé de Tours (1), ou ne l'épousa-t-il qu'après son arrivée à Beaulieu, près Loches ? Nous ne saurions le dire, mais de ce mariage il eut un fils, Théodore, né en 1566, médecin comme lui, à Beaulieu, tige directe d'une lignée de « *chirurgiens apothicaires* », Tourangeaux, dont descend Pierre Bretonneau.

Son portrait nous a été conservé dans cette famille (2), à l'âge de 52 ans, (C. Port, dit 57) ; il contient, à gauche, l'anagramme de son nom : *à naistre ou bien estre,* dont il signe, suivant l'usage du temps, l'un de ses sonnets et des armoiries, à droite ; l'une porte : un arbre de sinople avec deux serpents affrontés, (symbole de la prudence, devenu classique chez les pharmaciens), et une dédicace faisant allusion à sa double qualité de poète et de médecin :

APPOLINIS ESCULAPIO.

(1) P. Dorveaux, *Notice sur la vie et les œuvres de Thibault Lespleigney*, Paris, Welter, 1898, et supplément, 1901.

(2) Nous en devons la reproduction à l'amabilité du Dr Dubreuil-Chambardel, qui a bien voulu nous prêter le cliché qu'il a obtenu de l'obligeance de son propriétaire actuel.

Digitized by Google

C'était l'époque où la France acclamait Ronsard, où le lieutenant criminel Pierre Ayrault l'appelait à Angers, et, par la restauration des études sous des maîtres et jurisconsultes éminents comme Cujas, Beaudouin et Liberge, rêvait, avec le duc d'Anjou, de faire de notre ville un autre Paris.

Grand admirateur du talent du prince des poètes il est cité parmi ses apologistes par Colletet (1), comme lui ayant dédié l'un des sonnets de son livre ; car il était très-épris lui-même de poésie et avait de bonne heure joint à l'art de guérir l'art des vers, en composant tout un poème, l'*Esculape français*, qui n'était pas encore imprimé quand Lacroix du Maine rédigeait sa *Bibliothèque*, et dont il tira, soit qu'il lui parut trop volumineux ou inégalement intéressant, des extraits qu'il publia, en 1583, sous le titre de : « LA GÉNÉRATION DE L'HOMME ET LE TEMPLE DE L'AME, *avec autres œuvres poétiques extraites de l'Esculape*, de *René Bretonnayau, médecin, natif de Vernantes, en Anjou* (2).

Cet ouvrage, dit-il, inédit, sans précédent, (« sur nul autre imité »), quoiqu'en prétende Colletet, qui suppose qu'il lui fut inspiré par l'exemple de Jérôme Fracastor, mais en loue cependant « l'excellence du génie et la profondeur de la doctrine », est divisé en divers chapitres précédés chacun de sonnets en forme de dédicace à des amis ou protecteurs, savoir :

« *La génération de l'homme, le fort de Vénus, l'arc de Cupi-*
« *don, la conception de l'homme et la stérilité; les causes d'icelle*

(1) Vie de Ronsard par Colletet, publiée par P. Blanchemain, p. 109.

(2) Paris, Abel l'Angelier, in-4°, 192 f. f. — Le Dr Dorveaux, sous le pseudonyme de « Maxime », en a donné un assez long fragment, (Paris, Rousset, avec préface, notes et fac simile du frontispice, s. d. br. in-8°.

Il y constate de nombreuses fautes d'impression qui lui font penser que les épreuves n'en avaient pas été corrigées ; il en existe à la *Bibl. Nat.* (*réserve*), un exemplaire chargé de notes manuscrites, paraissant être de la main de l'auteur, dit M. C. Port, qui semble confirmer cette hypothèse, lequel était peut-être préparé en vue d'une autre édition.

Digitized by Google

« *et sa curation ; le temple de l'âme, la fabrique de l'œil ; le cœur* « *ou soleil du petit monde, où il y a un ample discours du pouls,* « *du ris, du foye ou le temple de la nature humaine* », etc., etc.

Dans les derniers, il aborde diverses maladies et leur traitement : « de la phrénétique et sa cure ; la mélancholique et sa cure ; la « pierre et sa cure ; les gouttes, les hemmorrohïdes et leur cure, etc. ».

Le *temple de l'âme*, où il examine son siège, son essence et ses opérations, lui ayant semblé, comme de raison, le plus noble de tous, il le dédia à Monseigneur le duc d'Anjou, fils de France et frère unique du Roi.

Nous n'entrerons pas dans le développement de chacune de ces thèses qui reflètent l'état de la science à cette époque, et où la nature de la plupart des sujets traités fait regretter au vertueux abbé Goujet qu'il n'ait pas appelé le latin à son aide, dans les passages risqués pour braver la pudeur de ses lecteurs (1) ; des physiologistes érudits l'ont fait avant nous avec un savoir autorisé, comme les docteurs Ach. Chéreau, bibliothécaire de la Faculté de médecine de Paris (2) ; Wiart, de Caen (3) ; Dubreuil-Chambardel, de Tours (4) ; P. Dorveaux (*Maxime*), bibliothécaire de l'Ecole de pharmacie de Paris (5) ; tous s'accordent à reconnaître qu'il a triomphé avec habileté des difficultés vaincues ; le Dr Ach. Chéreau constate même qu'il s'est tiré heureusement des situations les plus scabreuses, dans une matière, qui, par l'emploi forcé de termes techniques, « était peu propre à inspirer les Muses », ajoute le Dr Wiart.

On n'est pas moins unanime parmi les lettrés à admettre avec

(1) « Je ne puis approuver l'auteur, dit-il, d'avoir exposé en langue vulgaire, « ce qui concerne la génération, la conception et l'enfantement de l'homme », (*Bibl. franç.* t. XIII, p. 209).

(2) Le *Parnasse médical français*, Paris, 1874, p. 94.

(3) *Année médicale de Caen*, Paris, (2e année), 1877, p.p. 49 et 65.

(4) *Loc. cit. suprà.*

(5) *Op. cit.*

Digitized by Google

C. Port, dans son *Dictionnaire de Maine-et-Loire*, qu'il était véritablement poète ; le bibliographe Brunet dit de son livre : c'est « un poème remarquable par la bonne facture des vers » (1). Viollet le Duc, bon juge en l'espèce, avoue qu'il l'a lu, « non-seulement sans « aucune espèce d'émotion dans ses chapitres les plus suspects, « mais ce qui est plus extraordinaire sans ennui, et que Bretonnayau « est peintre ; son style qui a parfois de la grandeur est presque « toujours animé, coloré, de manière à tromper le dégoût que « pourraient faire naître des détails de cette nature. Pour quiconque « a l'habitude des vers de cette époque, conclut-t-il, les siens sont « les meilleurs » (2).

Qu'il nous suffise donc de dire pour le disculper de cette accusation d'immoralité qu'un ouvrage de médecine n'est pas précisément destiné à servir d'enseignement aux jeunes filles et que le sien s'adressait, par son objet même et les moyens curatifs qu'il préconise, à des professionnels moins susceptibles d'être choqués dans leurs sentiments intimes, par des descriptions ou l'exposé de détails qui offusquent la pudeur farouche d'un homme d'église tel que l'abbé Goujet, certainement moins prompte à s'alarmer au XVIe siècle que de son temps, car l'une des pièces les plus libres (l'*Arc d'amour*) est dédiée par Bretonnayau à son ami, le *cardinal* du Perron, dans un sonnet qui commence ainsi :

Mon du Perron, qui fais l'amour aux doctes sœurs,
Voire plus volontiers qu'à Vénus Cytherée,
Combien qu'aucune fois ton âme enamourée,
(Ou homme tu n'es pas), gouste de ses douceurs.

Aussi peu fondé est le reproche qu'il lui fait encore et que reproduit La Monnoye dans la note qui accompagne l'article de Lacroix du Maine, (quoique ce dernier considère que l'œuvre ne

(1) *Manuel du Libraire*, h. v°.

(2) *Catal. des livres de sa Bibliothèq. poétiq.*, avec notes pour servir à l'histoire de la poésie en France, p. 269, (Paris, Hachette, 1843).

Digitized by Google

soit pas méprisable), « de s'y être montré Anatomiste, Médecin et Physicien, mais rarement poète, sinon dans quelques épisodes où son imagination agit plus librement et son style s'y développe mieux ». (1)

RENÉ BRETONNAYAU

Loin de lui mériter une critique, cette appréciation fait son éloge, car elle témoigne de son bon sens, ainsi que le remarque judicieusement Colletet.

Outre que la matière le comportait peu, comme nous l'avons vu, l'auteur ayant à justifier par sa qualité d'un livre scientifique, de-

(1) Édition Rigoley de Juvigny, T. II, p.p. 365-366.

Digitized by Google

vait moins s'attacher à faire œuvre d'imagination et de style que de précision et de science ; il a prouvé néanmoins, lorsqu'il a donné carrière à sa verve poétique et là où elle n'était point déplacée, qu'il savait, quand il le convenait, être poète ; au lecteur d'apprécier maintenant. Comme dans le *de naturâ rerum* de Lucrèce son ouvrage commence par cette charmante invocation à Vénus :

INVOCATION

Vénus, fille du ciel, esclose dessoulz l'onde,
De la vieille Amphitride, escumeuse et féconde ;
Et toy, son fils, sans yeux, néanmoins juste archer,
Dont le coup peut des cieux jusqu'aux enfers toucher ;
Car, des enfers aux cieux, y a-t-il créature
Qui ne se sente au vif de ta vive poincture ?
Conduisez-moy tous deux, Vénus et Cupidon,
Vénus par ton estoyle, Amour par ton brandon,
Affin que j'entre ès lieux, soubs votre belle adresse
Où vous estes cogneuz, seul Dieu, seule Déesse.
Je dy ce que pas un n'a dit auparavant,
Et le *fort* de la mère, et le *traict* de l'enffant.
De la mère et du fils, je chante la puissance,
Dont toute chose en vie a tiré sa naissance
C'est de ton sein germeux que découle, ô Cypris,
Ceste humeur escumante et si pleine d'esprits (1)
Qu'Amour eschauffe après ; tout à ce Dieu l'honneur d'estre
Le moite et chaud levain de tout ce qui doit naistre,
S'il vous plaist, vous logez les hommes dans les cieux,
Vous mettez pair à pair, les hommes et les Dieux ;
. . . . . .
Ils font ensemble l'eau et le feu se ranger,
. . . . . .
Versent en l'air, en l'eau, sur terre, le brevage
Qui ensorcele tout d'une amoureuse rage.
. . . . . .
Et tout ainsi qu'au monde il n'y a rien de vain,
Au monde il n'y a rien qui de vous ne soit plein.
Fay moy donques, Vénus, fay moy, déesse, escorte ;
Fay moy donques, Amour, fay moy trouver la porte,
Du séjour de ta mère, et, costoyant vos pas,
Par vous deux dirigé, je ne m'esgare pas.

(1) *Variante :* . . . . . tout bouillonnant d'espris
Qu'il estuve, inspirez de l'amour, affin d'estre
Le chaut-moyte levain de tout ce qui doit naistre.

Digitized by Google

PREMIER CHANT

LE FORT DE VÉNUS

Au delà des confins du Thracien Borée
Où tout heureuse, vit la gente hyperborée
Entre deux monts jumeaux rondement blanchissans,
Mais commencans ensemble, ensemble finissans,
A l'albastre de qui la nege porte envie,
Au dessoubs d'une mer blanchissamment unie,
Ou si c'est une pleine, une pleine de laict,
S'eslève mollement un petit moncelet
Sur la cyme duquel l'estroict d'une antre s'ouvre
Que l'ombrage venant des deux montagnes couvre.
Ce tertre escartelé dure en toute saison
Mignonnement touffu d'un verdoyant gazon.

. . . . . .

Philomèle toujours son Itys (1) y souspire
Et toujours s'y esgaye un gracieux zephire.

. . . . . .

En sorte qu'il n'y a ny Déesse ny Dieu
Qui frians, allechez des plaisirs de ce lieu,
Ne quittent l'ambrosie et le divin breuvage
Pour y faire le moys quelque pelerinage.

. . . . . .

Mais, ô Dieu ! Qu'estce cy ? Ah ! qu'est-ce que je sens ?
Qui ravisseur m'enlève et desrobbe à mes sens ?
Qui embrase mon âme et quelle vertu forte !
Mais quelle douce erreur hors de moy me transporte ?
Quelle est ceste fureur qui trouble mon repos ?

. . . . . .

Qui succe ma mouëlle et mes venes deseche,
Qui dedans le gosier mes parolles empesche ?
Quelle poison (2) me charme et quel nouveau desir
Me vient estrangement les entrailles saisir ?
Tout beau ! Qui que tu sois, si rude ne me mene :
Je te suy de bon gré, j'ayme bien ceste pene.

Puis il continue par des préceptes à l'usage des néo venus dans le temple de Cypris qu'on a appelés alors des « *dévirgineurs* », et des descriptions qu'on a pu considérer comme lascives :

. . . . . .

Celuy que le destin favorable elira
Pour entrer le premier, sagement il ira :
Que, ny lasche ny prompt, doulcement il s'avance
De degré en degré. A la perceverance
On cognoistra celuy qui merite obtenir
Le bien où l'on ne doibt aysément parvenir.

. . . . . .

(1) Philomèle et Itys étaient sœurs.
(2) Poison était alors du féminin.

Digitized by Google

Au rebours des enfers qui s'ouvrent à toute heure
Pour y descendre, mais il faut qu'on y demeure,
Jamais on ne revient alors que l'on est mort ;
D'icy plus aysément que l'on n'entre on ressort.
Vous y trouvez d'abord la Nymphe *Clytoride*
S'offrant d'un gracieux accueil pour estre guide
Aux nouveaux pelerins, qui, devots sont venuz,
Humblement presenter leur service à Venus.

. . . . . .

Qui passe outre au dessoubs de ceste ecluse ondeuse
Vers le commencement de ceste voute creuse,
Trouve l'*Hymen* nocier, de myrte couronné
Et de force amoureux dancans environné.

. . . . . .

Qui de forcer ce pas aura faict entreprise,
Il faut qu'il ait bon cœur, il faut, il faut... qu'il brise !

. . . . . .

A bon droit de celuy qui recule on se moque :
Qui veut manger la noix, il faut rompre la coque.

. . . . . .

Tel est de ce canal l'ouvrage, qui au fond
Se restrecist, et qui se va finir en rond
Comme le fruict sacré de l'arbre de Dodone (1)

. . . . . .

De cest antre la fin est le commencement
Pour entrer de ce pas en l'autre bastiment
Basty d'un mesme ouvrier, mais différent d'ouvrage,
Comme de ces deux corps est différent l'usage.

. . . . . .

Il faut marcher plus outre et renfler son courage
Pour de l'arriere fort enfoncer le passage.

. . . . . .

L'entrée en est estroite, et s'y juste se joinct
Qu'on ozeroit jurer qu'il n'y en avoit point.

. . . . . .

Par le fond du canal approchant de l'endroit
Qui se va finissant en un petit destroit,
On entre en ceste chambre, et, comme l'on arrose
Les gonds de quelque porte avant bien longtemps close
D'un' huile coulant-doux, celuy de mesme oindra
Les gonds de cest huisset, qui entrer y voudra.
Du cave intérieur tout l'espace compris
Entre le bas estage et le vousté lambris
Va s'ouvrant peu à peu, de sorte que le feste
Est plus large beaucoup que n'est tout le reste.
Les murs en sont de jaspe et mouchetez de blanc
De venes parsemez, mais plus rouge que sang.

. . . . . .

(1) Le plus ancien oracle de la Grèce, en Epire, dont les révélations se traduisaient par le tremblement de grands arbres, les chênes ou les hêtres.

Digitized by Google

Ouvrage merveilleux, ces globes elevez (1),
Solides par dehors, et par dedans cavez,
S'emplissent lentement d'humidité fertile,
Qui par moyens secretz en leur ventre distile ;

. . . . . .

Comme Iris se descharge à l'heure que son sein
D'humeur puise la terre, elle espand le trop plein
Par des tuyaux exprès qui mille fois ambrassent,
Ces ballons pleins de germe, autant de fois retracent
D'un trac desjà tracé mile et mile retours,
Retissant à l'entour autant de las d'amours,
Que donne de baisers au chesne le lierre,
Quand amoureusement de cent bras il le serre.
Ce conduit tourne ainsi tant qu'à la fin rempant.

. . . . . .

Pour regaigner son fort, à l'une et l'autre corne
De la chambre dorée en biais il se borne,
Y versant une escume aussi blanche que laict
Dont tout le genre humain fut faict et se refaict.

Ici finit réellement le premier chant ; l'auteur ajoute seulement en manière de transition :

Mais tout beau, c'est assez : il faut faire icy pose,
Le prescheur est fascheux qui ne dit qu'une chose
Et le chantre qui n'a qu'une sorte de son
Merite seulement le pris d'une chanson.

. . . . . .

Quittons les partimens de ceste forteresse,

. . . . . .

Pour dire cependant l'*Arc* et les traicts d'amour.

DEUXIÈME CHANT

L'ARC D'AMOUR

Mars que divers tu es, qui ne veux ny peux vivre
Un seul jour en repos, ...
Tant tu as le repos et la paix en horreur,
Tant grand amy tu es de Bellone ta sœur.

. . . . . .

Plustost contre l'Amour tu t'arme audacieux
Contre Amour le tiran des hommes et des Dieux.

. . . . . .

De faict, ce Dieu mutin, ennemy de la paix,

. . . . . .

Un jour qu'elle n'y pensoit, oza bien entreprendre
Assaillir de Venus le fort et le surprendre,
Encor qu'il sceust très bien que peu la force y vaut,
Ny composition, alarme, ny assault,
Voire du Turc l'armée y fust toute assemblée.
De la penser avoir par surprise ou emblée,
Seroit trop présumer, puisqu'ordonné il est

(1) Les ovaires.

Digitized by Google

Du destin éternel par immuable arrest
Que nul la forteresse à Cyprine vouée
Ne peut forcer, s'il n'a l'arc et la flèche fée
De son fils, l'archerot, comme il falloit avoir
La verge d'or affin d'entrer au séjour noir
De la basse Junon. Adonc ce Dieu superbe
Espie un jour Cypris estendüe sur l'herbe
Un sommeil gracieux de son sein haletant
Maint souspir amoureux de l'estomac flottant
Par le corail vermeil de sa bouche divine
Agitoit les deux monts de sa blanche poitrine.
Les zephires mollets frisottoient ses cheveux
Et moitement versoient le sommeil dans ses yeux.
. . . . . .
Faisant voir au travers, durant ce doux sommeil
Tout ce qui plus agrée à un amoureux œil.

Nous passons la description de l'*Arc* pour arriver au but.

Ne pense pas qu'Amour se soit accoustumé,
De tirer d'un long traict, comme luy emplumé,
Ou d'un meurtrier plombet qui avec bruit et flame
D'un acier bien trempé un corselet entame.
Cestuy-cy n'est de mesme. As-tu quelquefois veu
Tempester l'Ocean contre soy-mesme esmeu,
Comme vague après vague, un gros mons d'eaux approche
La greve sablonneuse heurtant contre une roche,
S'espandre et crevasser, après soy délaissant
Sur la rade un long trac d'escume blanchissant ?
A ceste chose icy semblable est la matière
De ceste humidité, qui bouillonnant, légère,
Impétueusement et sans son coup faillir
Part de l'arc duquel Mars vient le fort assaillir
De Cypris, qu'il surprend endormie et seulette
Foulant le bel esmail de l'herbe verdelette.

Tels sont dans les deux premiers chants les passages les plus licencieux, que ne désavoueraient peut-être pas Piron et Parny et qui n'ont point, à cause de cela, trouvé grâce devant une postérité plus hypocrite ou plus pudibonde, car Goulin écrit à Fréron : « un poète qui prendroit aujourd'hui ce ton seroit presque ordurier », alors qu'ils ne visent point à souiller l'imagination du lecteur, mais à couvrir les nudités de la science.

Le troisième chant est consacré à la *génération de l'homme*. Nous croyons avoir, par ces extraits, suffisamment montré quelle était la valeur poétique de l'œuvre et ne pas devoir entrer dans les détails plus circonstanciés de la *conception*, la *grossesse* et ses diverses phases, quoiqu'ils contiennent souvent de curieuses recettes : notamment pour la « procréation des sexes à volonté ».

Nous ne le suivrons pas non plus dans l'indication des moyens curatifs d'une pharmacopée qui n'a d'intéressante, presque toujours

Digitized by Google

que la bizarrerie des remèdes autrefois employés. Les plantes tant françaises qu'étrangères y tiennent surtout une place importante.

Donnons avec Colletet quelques vers sur une infirmité dont il était atteint : les *hemmoroïdes*, et qui prouvent que chez l'auteur l'image revêt constamment d'une forme gracieuse des sujets parfois répugnants.

Comme l'on voit rougir sur son arbre la meure
Qui sage a fait fleurir la derniere demeure,
Comme l'on voit les grains sur la grappe grossir
De mesme au fondement, on voit souvent noircir
De gros boutons de sang que la nature humaine
Tasche d'épanouir, deschargeant la grand'veine
Le foye et mésentère et la ratte et les reins,
Quand le sang est mauvais ou bien qu'ils sont trop pleins.

Bretonneau a inséré à la suite de sa *génération de l'homme* un opuscule intitulé, « la *cosmotique et illustration de la face, des dents et des mains* avec un ample discours sur lesdites mains », qu'il avait sans doute composé à l'usage des dames ou pour leur complaire, et dans lequel il leur donne de sages conseils pour leur embellissement et leur conservation ; il se termine par un sonnet, traduction de l'épigramme latine des *trente beautés humaines*, c'est-à-dire les conditions nécessaires pour être vraiment belle :

Triginta hæc habeat quæ vult formosa videre.

Ce petit traité n'a pas même échappé à la critique rigoriste du peu galant abbé Goujet, qui pense que l'auteur « aurait dû le sup-« primer entièrement, attendu que c'est un hors d'œuvre et qu'il « n'a jamais été utile de donner des préceptes aux femmes pour « conserver ou augmenter leurs attraits naturels, parce qu'elles ne « sont que trop ingénieuses pour en trouver les moïens ».

Le livre s'achève sur un petit poème intitulé le *singe*, aimable badinage où il dépeint ses tours, en vers octosyllabiques, que Colletet déclare « n'estre point dans toutes les justesses de l'art ».

Portal qui cite son livre (1), d'après Draudins probablement, lui donne son titre latin : « *de generatione hominis tractatus varüs et multis observationibus refertus* », mais l'indication du même format et de la date identique de l'édition ne peut laisser supposer qu'il s'agissse d'une traduction latine.

Il aurait publié également à Tours (2) d'après divers bibliographes, sur un cas de grossesse d'une durée extraordinaire, une brochure ayant pour titre : « *Histoire étrange d'une femme qui a porté un enfant 23 mois et qui enfin a été tiré par le côté os par os* ».

Sa mort paraît devoir être reculée au-delà de 1585, car on le voit encore comparaître comme témoin, à un acte de mariage du 27 juin de cette année-là (3). C. Ballu.

(1) T. II, p. 88, *Hist. de l'Anatomie.*
(2) 1580, in-8°.
(3) Lambron de Lignim (Ms. de la *Bibl. de Tours*, n° 1440).

Digitized by Google

JEAN JOUNAULT

Jean Jounault, seig^r de la Trouillardière (1), ne nous est révélé que par un sonnet que lui a dédié Jacques Tahureau, son ami, et une courte note du bibliophile Jacob qui constate qu'il était poète et avait chanté une beauté qu'il appelait « *Mignarde* » (2).

Aucun biographe de l'Anjou ne l'a mentionné et Lacroix du Maine, qui aurait pu cependant le connaître, n'en parle pas.

Il était, sans doute, ainsi que Regnart de la Minguetière (3), auquel Tahureau, qui avait fait ses études à l'Université d'Angers, -- « où il *esclatta* merveilleusement », dit Colletet -- (4) adresse ces vers :

. . . . . Toy,
Qui as senti les traitz de l'amour comme moy
Et qui long-temps chantant, de tes amours divines
As fait émerveiller les Nymphes angevines,

l'un de ces nombreux condisciples des diverses *nations* la fréquentant, épris comme lui de poésie, et qu'il avait laissés dans notre province, amis avec lesquels, après s'être lié, il s'était plu à

(1) Village, commune de Saulgé-l'Hôpital, dont dépendait le domaine qui lui donna son nom ; « en était Jean Jounault, en 1574 », dit seulement C. Port, dans son *Dict. de Maine-et-Loire,* qui ne nous apprend rien de plus sur lui.

(2) V. *Notes biographiques* à la suite des *Odes, sonnets* et *autres poésies gentilles* de J. Tahureau, p. 165.

(3) Auteur angevin de la traduction des *Cinq premiers livres de l'histoire de Paul-Emile,* en tête de laquelle l'éditeur a mis une *élégie* de Tahureau ; V. aussi la pièce qu'il lui dédie dans les *Mignardises amoureuses de l'admirée,* p. 87 (édit. Gay, 1868).

(4) Vie de J. Tahureau qui forme la *notice biographique* servant de préface aux *Mignardises amoureuses de l'admirée,* publiée par P. Blanchemain, d'après le Ms. du Louvre, p. VI.

Digitized by Google

conserver des relations littéraires qui lui rappelaient le souvenir agréable de sa jeunesse dont témoignent ses dédicaces.

On devait être vers le milieu du XVIe siècle, car Tahureau s'y trouvait encore lorsque Vauquelin de la Fresnaye, alors âgé de 18 ans, entreprit son voyage de Paris à Poitiers puisque, en le narrant, dans son épître *à son livre*, il dit :

> Lors Angers nous fist voir Tahureau, qui, mignart,
> Nous affrianda tous au sucre de son art. (1)

Là aussi avaient passé et s'étaient probablement rencontrés, ou suivis, à peu d'années d'intervalle : Bry de la Clergerie, élève et compatriote de Liberge, l'historien du Perche, qui, en manière d'adieu à Angers, publia la harangue en vers qu'il avait composée pour la venue d'Henry IV dans cette ville : (2)

> « Vous pucelles d'Anjou, qui d'un clin de vos yeux,
> « Pouvez asserener les terres er les Cieux,
> « Pucelles que l'on voit en la France estimées.
> « Pour vos atraits mignars sus toutes renommées,
> « Monstrez vous ce iourd'huy belles plus que devant
> « Que vostre chef orné soit plus qu'auparavant
> « Riche de mille fleurs, que vostre belle face
> « Emprunte de Venus les gestes et la grace, etc. ;

et Noël du Fail, seigneur de la Hérissaie, magistrat breton, l'auteur des *Propos rustiques* (3) et des *Discours* d'Entrapel, qui était venu étudier le droit à notre Faculté, sous Eginhard Baron, son compatriote, lequel l'y avait attiré vraisemblablement aussi ; et Am-

(1) Julien Travers, *Essai sur la vie et les œuvres de Jean Vauquelin de la Fresnaie*, p. 11.

(2) *Advenue et entrée du Roy en sa ville d'Angers, le dixiesme de Mars*, 1598, Lyon, Thibaud Ancelin, 1598, (édit. La Béraudière).

(3) Arthur de la Borderie, introduction à son édition de ce livre, p. LIV.

Digitized by Google

broise Paré, qui, dans ses « *Œuvres* » (1), rapporte comme exemple de « l'artifice des meschans gueux de l'ostière » :

« qu'il a souvenance, qu'estant à Angers, en 1525, un mé-
« chant coquin avoit coupé le bras d'un pendu, encor puant
« et infect, lequel il avoit attaché à son pourpoing et cachoit
« son bras naturel derrière son dos ».

Notre charmante cité n'était pas, à cette époque, le rendez-vous seulement d'une jeunesse studieuse, avide d'entendre les leçons de « *notables et scientifiques docteurs régens* » (2); à côté d'elle se pressait et s'esbaudissait, comme partout et en tous les temps, la foule bruyante des escoliers tapageurs et paresseux, plus soucieux d'amusements et de bonnes farces que de profiter de l'enseignement de ces maîtres éminents.

Aussi avait-elle la réputation d'une ville de plaisir; et, c'était une locution qui avait cours alors dans le monde des débauchés et des ribaudes, pour exprimer ce que nous appelons aujourd'hui « *faire la fête* » ou la « *bombe* », que de dire :

« Je croy que vous venez d'Angers » (3).

On la caractérisait d'ailleurs par ce dicton :

« Basse ville et haults clochers,
« Riches p..., pauvres escoliers.

« Ceux-ci étaient de gais compagnons, écrit M. de Lens (4), et les « *faicts et dicts* joyeux de la *Légende de Pierre Faifeu* (5) ont

(1) Ch. 20 de son *Traité des monstres* (édit. de 1586), p. 1054.

(2) J. Bourdigné, *Chroniq. d'Anj.* (V. sur son Université, T. I, ch. IV, p. 22 et 3e p., chap. VIII, p. 121).

(3) Cf. J. Tahureau, 1er de ses *Dialogues*, publiés par F. Conscience (édit. Lemerre, 1870), p. 23.

(4) *Histoire de l'Université d'Angers, du XVe siècle à la Révolution*, p. 112.

(5) Epopée burlesque des gestes d'un étudiant angevin, par Charles Bourdigné, qui a eu de nombreuses éditions et a été réimprimée de notre temps par Jouaust et Willem.

Digitized by Google

» peint au vif leurs hâbleries, leurs ripailles et leurs folles amours ».

De son côté, M. Bigot, parlant de ce poème héroïque, ajoute dans un discours de rentrée (1) : « les prouesses de Pierre Faifeu, les » tours qu'il joue à sa mère et aux marchands de la ville, les aven- » tures galantes de « *ce joyeux compagnon, le gaudisseur le plus* » *insigne qu'on eût vu depuis Villon, dit Sainte-Beuve* », nous » laissent entrevoir ce que devait être la vie universitaire à Angers ».

A défaut d'une poésie de Jounault que nous n'avons pas été assez heureux pour découvrir, s'il en a publié, nous donnons le sonnet que lui a adressé J. Tahureau, qui nous fait connaître tout ce que nous savons de sa vie.

A JEAN JOUNAULT, SEIGNEUR DE LA TROUILLARDIÈRE

Tu es heureux d'avoir un peu abandonné
Ton Anjou, pour venir séjourner dans le Maine,
Heureux en est le jour, heureuse en est la peine,
Qui t'a si doucement en si haut lieu mené.

Je croy que la « *Mignarde* » à qui tu as donné
Ton cueur entre ses mains, n'es point tant inhumaine,
Qu'elle veuille tousjours voir ta constance vaine,
Sans que ton amour soit par elle guerdonné.

Voilà ! nous ne sçaurions changer cette puissance
De ce grand sort fatal qui dès nostre naissance
Nous regle comme il veut d'un destin asseuré

Ce destin n'a permis, qu'en ta terre angevine,
Encores qu'il y ait mainte beauté divine,
Ton esprit se soit tant qu'au Maine enamouré.

C. BALLU.

(1) L'*Enseignement du Droit en Anjou*, p. 21.

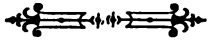

Digitized by Google

LE XVIE SIÈCLE

A TRAVERS LES JOURNAUX

La tombe de Léonard de Vinci. — Une commission présidée par M. Henry Houssaye, de l'Académie Française, vient de se constituer pour rechercher à Amboise la tombe de Léonard de Vinci. A cet égard, M. Paul Ginisty écrit au *Petit Journal* du 12 août :

Le testament de Léonard de Vinci, confié au notaire Boureau, daté du 15 avril 1518, désigne clairement le lieu de sa sépulture : « *Item,* ledit testateur veut être enseveli dans l'église de Saint-Florentin d'Amboise, et que son corps y soit porté par les chapelains d'icelle... » On a aussi l'épitaphe qui dut être gravée sur sa tombe : « Léonard de Vinci. Que dire de plus ! Son génie divin lui mérita de mourir dans les bras d'un roi, etc. » Entre parenthèses, cette mort dans les bras de François 1er n'est rien moins que prouvée. Le monarque se borna sans doute, un jour qu'il rendait visite au glorieux peintre, à l'aider à se soulever sur son lit. On a encore une lettre de son disciple Melzi, racontant ses funérailles.

Mais l'église Saint-Florentin a été démolie en 1808 et sur son emplacement on a planté des arbres après avoir exhaussé le sol. En 1863, Arsène Houssaye, assisté d'un peintre d'histoire, M. Verbras, de l'intendant du château et d'un inspecteur des Beaux-Arts, dut donc faire creuser profondément pour reconnaître les fondations. Il existait encore, alors, un jardinier, nommé Goujon, qui avait été témoin de la démolition de l'église. Il assura qu'il restait, dans les caveaux, quelques cercueils de plomb.

On retrouva, au bout de quelque temps, un pan de mur, des fragments de statues, des dalles brisées. On continua les recherches et on découvrit un escalier menant à un caveau bien conservé où l'on rencontra trois tombeaux. Un seul portait une inscription encore lisible se rapportant à la fille d'un seigneur de Cast. Puis ce fut une enveloppe de plomb, contenant un cœur, et, un peu plus tard, un cercueil d'enfant, où l'on voulut voir la dépouille d'un fils de Charles VIII.

Après un long travail de déblaiement, à l'endroit où avait été le chœur de l'église, et où avait poussé, depuis, un magnifique cerisier, on aperçut un tombeau autour duquel il y avait des pierres recouvertes de vestiges de peintures à fresque.

*
* *

Dans ce tombeau était un squelette, ayant, à côté de lui, un récipient à parfums.

Digitized by Google

Des médecins constatèrent que ce squelette était celui d'un vieillard : huit dents étaient encore aux mâchoires, quatre en haut et quatre en bas. Près de la tête, on recueillit quelques cheveux d'un blanc jaune, et, aux pieds, des débris de sandales : une assez vive émotion s'empara des chercheurs quand on releva un écu à l'effigie de François 1er sans barbe, le François 1er du temps de Léonard.

Le crâne était puissant. On le compara avec un dessin représentant le maître à l'âge où son large front s'était dégarni : on pouvait ainsi suivre le dessin de la tête. L'enthousiasme aidant, on se persuada qu'on était en présence du corps de l'immortel artiste — le génie le plus complet de son époque.

Cet enthousiasme redoubla quand on mit à jour un fragment de dalle tumulaire — où, après une minutieuse étude, on crut voir ces trois lettres *I. N. C.* — presque le nom de Vinci. Un autre fragment de dalle donna, au milieu d'arabesques, *E. O.* — une partie du nom de Léonard avec un peu de bonne volonté. « Mais, a écrit Arsène Houssaye, mon opinion était déjà faite : le squelette, qui mesure cinq pieds six pouces rappelle la taille de Léonard de Vinci ; le crâne est la représentation fidèle du portrait qu'il a fait de lui-même, à la sanguine, peu d'années avant sa mort.

*
* *

La joie d'Arsène Houssaye ne put, cependant convaincre tout le monde. Ces fouilles avaient été entreprises avec passion, sans doute, mais, comment dirais-je ? dans un esprit plus romantique que scientifique. Les fragments de dalles pouvaient se rapporter à des pierres tombales différentes, ce qui était même fort probable, à la diversité de leur ornementation. *E. O.* pouvait être un pronom latin, *I. N. C.* le commmencement d'un mot. Les indices mêmes donnés par le squelette étaient un peu vagues.

Il faut bien que le monde savant n'ait pas partagé l'avis d'Arsène Houssaye, tout en rendant hommage à ses efforts, puisque les recherches vont recommencer. A tout prendre, elles feront faire, vraisemblablement, quelques découvertes archéologiques intéressantes.

Le tombeau d'Ovide. — Dans une des dernières séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, M. Salomon Reinach a signalé les témoignages concordants de deux humanistes de la Renaissance, Pontanus et Coclius Rhodiginus, suivant lesquels les Gètes auraient élevé un tombeau à Ovide devant la ville de Tomes (Varna).

M. Salomon Reinach croit que le « bon auteur » en question est le moine Planude, traducteur d'Ovide en grec vers 1300. Il entre,

Digitized by Google

à ce sujet, dans quelques détails sur un manuscrit, aujourd'hui perdu, et considéré à tort, au dix-neuvième siècle, comme ayant été fabriqué par le savant Rhodiginus, et cite aussi deux vers de Plaute qui ne se rencontrent pas ailleurs, alors que rien n'autorise à croire qu'il les ait imaginés.

Les distributions de prix au XVIe siècle. — Un procès-verbal, daté de 1585, nous apprend qu'à Châlons-sur-Saône les écoliers abécédaires étaient convoqués, la veille de la moisson, pour copier tous une même sentence. « Celui qui était déclaré le mieux écrivant et ayant tenu une meilleure mesure et proportion en son escript recevait deux plumes et un ganivet. »

Dans le diocèse de Verdun, l'écolier le plus méritant se voyait costumer en évêque et conduire processionnellement à l'église. Revêtu des insignes épiscopaux, il présidait à une distribution de frangipanes. Coutume barbare, mais qui n'avait rien d'inhumain. Les Messieurs de Port-Royal entreprirent surperbement d'arracher l'enfance au péché d'orgueil. (*Le Temps* du 30 juillet).

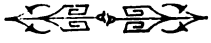

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

LIBRAIRIE H. CHAMPION. — *Les Français italianisants au XVIe siècle* par Emile Picot, membre de l'Institut, tome premier.

Ce livre remarquable et qui contient une foule de choses neuves et de premier intérêt n'est qu'un fragment du grand ouvrage que M. Picot a entrepris sur l'histoire de la littérature italienne en France au XVIe siècle. Les matériaux en sont tellement considérables que l'auteur s'est décidé à publier séparément chacune des parties. Voici les divisions qu'il a adoptées.

I. — *Les Italiens en France au XVIe siècle*, introduction générale dans laquelle il est parlé des princes, des capitaines, des diplomates, des banquiers, des artistes italiens qui ont vécu en France ou qui ont servi la France depuis le règne de Louis XII jusqu'à la fin du règne de Henri IV.

II. — *Les Humanistes et les Jurisconsultes italiens en France au XVIe siècle*, série de notices sur une foule de professeurs, de poëtes, de magistrats, qui ont puissamment contribué à relever chez nous les études littéraires et juridiques, mais qui n'ont guère employé que la langue latine.

III. — *Les Traductions françaises publiées au XVIe siècle, d'après des ouvrages italiens.* Cette étude a pour but de montrer qu'il n'a pour ainsi dire paru en Italie pendant le cours du XVIe siècle aucun ouvrage de quelque importance sans qu'il obtînt les honneurs d'une traduction française.

IV. — *Les auteurs italiens en France au XVIe siècle.* Il s'agit des auteurs qui ont écrit en italien, comme Matteo Bandello, Luigi Alomanni, Gabriel Simeoni et beaucoup d'autres moins connus.

V. — *Les Comédiens italiens en France au XVIe siècle.* En reprenant les études de MM. Baschet et d'Ancona, M. Picot se flatte d'y ajouter un certain nombre de faits nouveaux.

VI. — *Les Français italianisants au XVIe siècle.* Ce sont les deux volumes qu'il publie aujourd'ui.

VII. — *Les Imprimeurs et les Libraires italiens en France, les Imprimeurs et les Libraires français en Italie au XVIe siècle.*

On voit que M. Picot n'a pas suivi l'ordre indiqué dans ce tableau, en publiant la partie qui concerne les *Français italianisants au XVIe siècle.* Loin de lui en faire un reproche, je serais plutôt porté à lui en faire compliment. C'était la meilleure façon d'intéresser le

Digitized by Google

public, plus ou moins familiarisé avec ce genre d'études, au grand ouvrage qu'il a entrepris. On trouvera dans ce premier volume des notices sur Claude de Seyssel, Frère Loys du Bois, Jean-François du Soleil, Marguerite d'Angoulême, Mellin de Saint-Gelais, Amomo et Jean de Maumont, Nicolas Raince, François Rabelais, François de Tournon, Jean de Vauzelles, Jean de Tournes, Guillaume Roville, Jérôme Maurand, Lancelot de Carle, Jean de Montluc, François de Vernassal, Nicolas Le Breton, Joachim du Bellay, Jean-Pierre de Mesmes, Guillaume Postel et François Perrot.

Toutes ces notices, cela va sans dire, ne présentent pas le même intérêt, mais chacun y trouvera son compte selon les hommes qu'il étudie. Je suis allé tout de suite à la notice sur J. du Bellay et j'ai été un peu déçu. Je m'attendais à trouver mieux ou davantage. Il est vrai qu'on a tant écrit sur Joachim depuis l'inauguration de sa statue à Ancenis qui remonte au 2 septembre 1894, qu'il reste peu de chose à glaner dans le champ de la curiosité. Cependant j'ai ramassé de ci de là, surtout en Italie, de quoi faire un volume absolument neuf, que je publierai quand j'aurai terminé la série de mes études d'histoire romantique. C'est l'affaire de deux ou trois ans. Je voudrais que ce livre sur J. du Bellay fût définitif; or, comme en matière d'histoire, chaque année, sinon chaque jour, nous apporte un peu plus de lumière — depuis qu'on s'est mis à fouiller les archives publiques et privées — ce livre ne perdra rien pour attendre, le public non plus.

M. Emile Picot a découvert un sonnet italien de J. du Bellay, à la fin de l'*Epithalame sur le mariage de Tresillustre Prince Philibert Emmanuel, duc de Savoye et Tresillustre Princesse Marguerite de France, sœur unique du Roy et Duchesse de Berry, par Joach. du Bellay Angevin*. A Paris, de l'imprimerie de Frédéric Morel, M. D. LXI (1561). Ce sonnet occupe le fol. fiiij. de l'exemplaire appartenant ou plutôt ayant appartenu à feu le baron James de Rothschild. Je connaissais ce sonnet, pour l'avoir copié dans un autre exemplaire de cette édition rarissime. J'en connais encore trois autres de Joachim qui ont été publiés à la suite d'éditions inconnues de ses ouvrages. On les trouvera dans ses œuvres complètes qui sont en cours d'impression. En attendant voici le sonnet recueilli par M. Picot :

All' illustriss. card. di Lorena

Chi vuol ritrar nelle sue dotte carte
Di Guysa il vostro invitto allo fratello,
Con l'opre, co' i colori e co' l pennello
Dipinga' l fiero e valoroso Marte.

Digitized by Google

Et chi vi vuol formar dell' altro parte
Con la verga, con l'ali et co' l capello
Pinga di Giove et Maia il figlio isnello,
Che vince ogniuno e d'eloquenza e d'arte.

L'uno co' l'arme in mano ovunque passa,
Lasciando chiaro e manifesto segno,
Distrogge, abbatte, rovina et fracassa

L'altro co' la prudenza et co' l'ingegno
Dell' Argo Ibero tutti gli occhi abbassa
Et rompe le sue imprese é l suo dissegno.

« Le cardinal Charles de Lorraine, dit M. Picot, fit de fréquents séjours en Italie. Du Bellay le vit certainement à Rome, où il était au mois de janvier 1555, où il revint avant la fin de la même année et où il séjourna encore en 1557. Charles avait été en relations avec un grand nombre de lettrés et d'artistes de la Péninsule ; il n'est pas surprenant que du Bellay ait tenu à lui faire voir des vers italiens de sa façon. »

Joachim était, en effet, très lié avec le secrétaire du cardinal de Lorraine, comme avec tous ceux qui étaient attachés aux cardinaux français, pendant son séjour à Rome, et l'on sait de lui-même qu'il s'amusait à rimer en italien.

Si est-ce pourtant que je puis
Me vanter qu'en France je suis
Des premiers qui ont ozé dire
Leurs amours sur la *thusque* lire.

dit-il à Olivier de Magny dans une pièce de ses ***Jeux rustiques***.

Après avoir lu la notice de M. Picot sur J. du Bellay, j'ai voulu lire celle qu'il a consacrée à Nicolas Raince, et bien m'en a pris, car elle est pleine de choses neuves sur cet homme dont on trouve le nom un peu partout et qui est presque inconnu, tant sa vie est demeurée obscure.

Nicolas Raince était probablement d'origine italienne. En tout cas le nom Raince n'apparaît guère au commencement du XVIe siècle, comme le remarque justement M. Picot, que comme la transcription d'un nom italien.

Le médecin milanais Bernardino Rincio, qui nous a laissé deux ouvrages sur les fêtes données à Paris en 1518, lorsque le dauphin François fut fiancé à Marie d'Angleterre, s'appelait en français Rince.

Un personnage nommé Ranzo, qui paraît avoir été au service de la France dans l'Italie du nord, de 1526 à 1530, porte en français les noms de Ranze ou Raince.

Renzo (autrement dit Lorenzo) da Ceri est appelé en français Rance ou Rence.

Digitized by Google

Un homme d'armes de la compagnie du même Renzo, Bénédict Raince (Benedetto Renzo) est cité en 1534 et 1535 dans le catalogue des actes de François Ier.

Nicolas Raince était entré dans les ordres ecclésiastiques ; il devint protonotaire apostolique quand il fut nommé secrétaire de l'ambassade de France à Rome, et fut, à ce titre, spécialement chargé des affaires religieuses ressortissant au Saint-Siège. Il paraît être arrivé à Rome vers la fin de l'année 1523. On possède une lettre de lui à l'amiral de Bonnivet, du 8 janvier 1524. Dès lors Raince ne quitte plus l'Italie ; c'est à peine s'il s'éloigne de Rome, dit M. Picot. Pourtant je ne serais pas éloigné de croire qu'il accompagna le cardinal du Bellay en France, à l'un des voyages qu'il fit après la mort de François Ier, car je trouve son nom dans une lettre de l'évêque du Mans au cardinal, où il est dit qu'il a chargé Raince d'une commission pour son frère alors à Paris. C'est un point que j'examinerai de plus près dans mon livre sur J. du Bellay. Quoi qu'il en soit, il est certain que le cardinal s'était attaché Raince par toutes sortes de bienfaits, que, lorsqu'il tomba en disgrâce à la Cour de Rome, il fit partie de la maison du cardinal, qu'il était son correspondant pour les choses d'Italie, quand Jean du Bellay venait en France, et qu'il reçut en 1533, l'abbaye de Saint-Calais, au diocèse du Mans.

Pendant qu'il était secrétaire de l'ambassade de France à Rome, voici les agents français qu'il y vit passer. M. Picot a eu la curiosité d'en dresser la liste qui me paraît très complète et que je reproduis pour l'édification de nos lecteurs :

Alberto Pio, comte de Carpi, ambassadeur, 1525-1528.

Gasparo Sormano, chargé d'une mission spéciale, 1525.

Lorenzo Toscano, id. id. 1526.

Guillaume du Bellay, seigneur de Laugey, ambassadeur, fin 1526.

Marc le Groing, seigneur de La Mothe au Groing, ambas. 1527.

Giovanni Stafileo, évêque de Sebenico, ambassadeur intérim., 1528.

François de La Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne, ambassadeur, avril 1528-1529.

Gio Gioacchino da Passano, seigneur de Vaux, chargé d'une mission spéciale auprès des cours d'Italie, novembre 1528.

Gabriel de Gramont, évêque de Tarbes, ambassadeur, septembre 1529-1530.

Francisco di Noceto, comte de Pontremoli, dit l'écuyer Francisque, chargé d'une mission spéciale, 1530.

Jean Stuart, duc d'Albany, ambassadeur, novembre 1530, mai 1531.

Digitized by Google

Gabriel de Gramont, évêque de Tarbes, ambassadeur, mai 1531, février 1534.

François de Dinteville, évêque d'Auxerre, ambassadeur, juillet 1531.

François de Tournon, cardinal-archevêque de Bourges, ambassadeur, janvier 1533.

Jean du Bellay, évêque de Paris, ambassadeur, février 1534-1535 ; cardinal, 1535.

Charles Hémard de Dénouville, évêque de Mâcon, ambassadeur, janvier 1535-1538 ; cardinal 1536.

Georges de Selve, évêque de Lavaur, ambas., mai 1537-1538.

Je ne saurais trop recommander à nos lecteurs la lecture de l'ouvrage de M. Picot.

Ne quittons pas la librairie Champion sans annoncer le petit Traité *De sui ipsius et multorum ignorantia*, de Pétrarque, que M. L.-M. Capelli vient de publier d'après le manuscrit autographe de la Bibliothèque vaticane.

LIBRAIRIE CALMANN-LÉVY. — *Vie intime d'une Reine de France au XVIIe siècle*, par Louis Batiffol, 1 vol. in-8. — Ce livre touche de si près au XVIe siècle, qu'on ne pouvait se dispenser de le signaler à cette place. M. Louis Batiffol, à qui nous devons déjà un fort bon ouvrage intitulé *Au temps de Louis XIII*, s'est proposé dans ce livre de nous raconter la vie de Marie de Médicis pendant son règne et sa régence. La cour, à l'époque du règne de Henri IV et dans les années qui suivirent, offrait un mélange pittoresque de maison de grand seigneur, de demeure à mise en scène royale et d'intérieur bourgeois. En nous faisant pénétrer dans cette cour, cette étude témoigne du goût prédominant des hommes d'alors pour le maintien scrupuleux des traditions ; elle révèle qu'à travers les troubles et les désordres du XVIe siècle, l'administration proprement dite est demeurée toute puissante avec son esprit de réglementation étroite, ses tendances formalistes, son fonctionnement méticuleux et exigeant. C'est par des investigations de cette nature que l'histoire conduira à une intelligence plus nette des événements du passé.

Un des meilleurs chapitres du livre est celui du ménage royal, où l'on voit la rivalité de Henriette d'Entraigues, maîtresse du roi avant et pendant son mariage, et de Marie de Médicis. Livre à lire et à garder. L. S.

Le Directeur-Gérant : LÉON SÉCHÉ

Vierzon. — Imp. Nuret et Marin.

Digitized by Google

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

BILLETS D'ALLER ET RETOUR DE FAMILLE

POUR LES

STATIONS THERMALES ET HIVERNALES

DES PYRÉNÉES ET DU GOLFE DE GASCOGNE

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.

TARIF SPÉCIAL G. V. n° 103 (Orléans)

Des billets d'aller et retour de famille, de 1re, de 2e et de 3e classes, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau d'Orléans pour :

Adge (Le Grau), Alet, Amélie-les-Bains, Arcachon, Argelès-Gazost, Argelès-sur-Mer, Arles-sur-Tech (La Preste), Arreau-Cadéac (Vieille-Aure), Ax-les-Thermes, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Balarucs-les-Bains, Banyuls-sur-Mer, Barbotan, Biarritz, Boulon-Perthus (le), Combo-les-Bains, Capvern, Collioure, Couiza-Montazels (Rennes-les-Bains), Dax, Espéraza (Campagne-les-Bains), Grenade-sur-l'Adour (Eugénie-les-Bains), Guéthary (halte), Gujan-Mestras, Hendaye, Labenne (Cap-Breton), Labouheyre (Mimizan), Laluque (Préchacq-les-Bains), Lamalou-les-Bains, Laruns-Eaux-Bonnes (Eaux-Chaudes), Leaucate (La Franqui), Lourdes, Lourdes-Barbazan, Marignac, Saint-Béat (Lez, Val d'Aran), Nouvelle (la), Oloron Sainte-Marie (Saint-Christau), Pau, Pierrefite Nestalas (Barèges, Cauterets, Luz, Saint-Sauveur), Port-Vendres, Prades (Molith), Quillan (Ginocles, Carcanières, Escouloubre, Usson-les-Bains), Saint-Flour (Chaudesaigues), Saint-Gaudens (Encausse, Gantiès), Saint-Girons (Audinac, Auclus), Saint-Jean-de-Luz, Saléchan (Sainte-Marie, Siradan), Salies-du-Salat, Ussat-les-Bains et Villefranche-de-Conflent (le Vernet, Thuès, les Escaladas, Graüs-de-Canaveilles).

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif général d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 300 kilomètres.

Pour une famille de	2	personnes.	20 0/0
—	3	—	25 0/0
—	4	—	30 0/0
—	5	—	35 0/0
—	6	—	40 0/0

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

PARIS A LONDRES

Viâ ROUEN, DIEPPE et NEWHAVEN par la Gare Saint-Lazare

Services rapides de jour et de nuit tous les jours (Dimanches et Fêtes compris) et toute l'année

Trajet de jour en 8 h. 1/2 (première et deuxième classes seulement)

GRANDE ÉCONOMIE

Billets simples, valables pendant sept jours.

1re classe, 43 fr. 25 ; 2e classe, 32 fr. » ; 3e classe, 23 fr. 25.

Billets d'aller et retour, val. pendant un mois

1re classe, 72 fr. 75 ; 2e classe, 52 fr. 75 ; 3e classe, 41 fr. 50.

MM. les voyageurs effectuant, *de jour*, la traversée entre Dieppe et Newhaven auront à payer une surtaxe de 5 fr. par billet simple et de 10 fr. par billet d'aller et retour en 1re classe ; de 3 fr. par billet simple et de 6 francs par billet d'aller et retour en 2e classe.

Départs de Paris			Départs de Londres		
Saint-Lazare ...	10 h. 20 m.	9 h. s.	London-Bridge ..	10 h. » m	9 h. » s.
Arrivées à Londres			Victoria...	10 h. » m.	8 h. 50 s.
London-Bridge..	7 h. s.	7 h. 40 m.	Arrivées à Paris St-Lazare.....	6 h. 40 s.	7 h. 15 m.
Victoria.....	7 h. s.	7 h 50 m.			

Des voitures à couloir (W.-C., toilette, etc , sont mises en service dans les trains de marée de jour entre Paris et Dieppe).

Des Cabines particulières sur les bateaux peuvent être réservées sur demande préalable.

La Compagnie de l'Ouest envoie *franco*, sur demande affranchie, des petits Guides indicateurs du service de Paris à Londres.

Digitized by Google

Dernières Publications sur la pléiade et le XVIe siècle

ABEL JEANDET. — **Pontus de Tyard.** 1 vol. in-8, chez Aubry.

LÉON SÉCHÉ. — **La défense et Illustration de la langue française**, par JOACHIM DU BELLAY, avec une notice biographique et un commentaire historique, 1 vol. in-18, à la Librairie Sansot, prix 3 fr. 50.

— **Œuvres choisies de Joachim du Bellay**, édition du Monument (1894), avec une notice par Camille Ballu. 1 vol. in-4 (*épuisé*).

— **Œuvres poétiques de Jacques Peletier du Mans**, d'après l'édition de 1547, avec une notice et un commentaire de Paul Laumonier, professeur à l'Université de Poitiers. 1 vol. in-4, prix 12 fr.

HENRI CHAMARD. — **Joachim du Bellay**, thèse présentée en 1900, à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, 1 vol. in-8, chez Le Bigot frères, à Lille.

PIERRE DE NOLHAC. — **Lettres de Joachim du Bellay**, d'après les originaux. Un vol. in-12, chez Charavay, 1883.

— **Documents nouveaux sur la Pléiade** : *Ronsard, du Bellay*, articles publiés dans la *Revue d'histoire littéraire de la France*, du 15 juillet 1889.

ÉMILE HINZELIN. — **Le livre d'or de Remy Belleau.** 1 vol. gr. in-8, à Nogent-le-Rotrou, chez Mme veuve Gouhier-Delouche, 1900.

LOUIS CLÉMENT. — **Henri Etienne et son œuvre française**, étude d'histoire et de philosophie. 1 vol. gr. in-8, Paris, chez Alph. Picard, 1899.

DUPRÉ-LASALE (Émile). — **Michel de l'Hospital avant son élévation au poste de chancelier de France.** 2 vol. in-8, Paris, Fontemoing, 1875-1899.

LUCIEN PINVERT. — **Jacques Grévin** (1538-1570). Sa vie, ses écrits, ses amis, étude biographique et littéraire. Paris, Fontemoing, 1 vol. gr. in-8.

— **Lazare de Baïf.** 1 vol. in-8, chez Fontemoing, 1900.

MARTY-LAVEAUX. — **La Pléiade française.** 20 vol. in-8, Paris, Lemerre, 1866-1898.

E. DOUMERGUE. — **Jean Calvin, Hommes et choses de son temps.** — T. I. *La jeunesse de Calvin.* 1 vol. gr. in-4 illustré, à Lausanne, chez Georges Bridel, 1899.

HENRI BECKER. — **Un Humaniste au XVIe siècle.** — *Loys le Roy.* 1 vol. in-8, chez Lecène et Oudin, 1896.

E. MUNTZ. — **Florence et la Toscane.** — 1 vol. in-8 jésus illustré, chez Victor Lecoffre.

J. GUIRAUD. — **L'Eglise et les origines de la Renaissance.** 1 vol. in-8, chez Victor Lecoffre.

CH. BORGEAUD. — **L'Académie de Calvin.** 1 vol. in-4, chez Georg à Genève.

AUG. HAMON. — **Un grand rhétoriqueur poitevin** : JEAN BOUCHET, 1 vol. in-8, chez Oudin.

EN PRÉPARATION :

LÉON SÉCHÉ. — **Joachim du Bellay** (1524-1560). *Son pays, ses origines, sa vie et ses œuvres, ses amitiés littéraires.*

— **Joachim du Bellay.** Ses œuvres complètes, françaises et latines, avec une introduction et un commentaire historique et critique. — Le premier volume contenant la *Défense* et l'*Olive* est en vente au prix de 12 francs.

— **Le Cardinal du Bellay** (1492-1560). — I. Son pays, son enfance, sa jeunesse. — II. Sa vie littéraire et artistique. — III. Sa vie politique. — IV. Sa vie religieuse. — V. Ses dernières années, sa mort

Digitized by Google

7563.29

Tome VII (6e année) **Le Numéro : 5 fr.** Septembre-Décembre 1906

COURONNÉE PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE
(Prix Saintour, 1903)

HARVARD COLLEGE LIBRARY
FEB 21 1907
CAMBRIDGE, MASS.

Revue

DE

LA RENAISSANCE

ORGANE INTERNATIONAL

des Amis du XVIe Siècle

ET DE LA PLÉIADE

Paraissant tous les deux mois

DIRECTEUR : LÉON SÉCHÉ

J. DU BELLAY

Cette année nous avons distingué la *Revue de la Renaissance* que dirige M. Léon Séché et qui s'occupe surtout de la Renaissance angevine et de la Pléiade.

(Rapport fait à l'Académie française par M. Gaston Boissier sur les concours de l'année 1903.)

PARIS
AUX BUREAUX DE LA *REVUE*
20 *bis*, RUE CENSIER
1906

Digitized by Google

REVUE DE LA RENAISSANCE

Sommaire du Numéro de Septembre-Décembre

I. **A propos de Cassandre**..... PIERRE DUFAY
La Cassandre de Ronsard et Cassandre Salviati..... JEAN MARTELLIÈRE
II. **Guillaume des Autels :**
Notice de Colletet annotée par..... AD. VAN BEVER
III. **Sonnets de Guillaume des Autels.**
IV. **Curiosités poétiques du XVIe Siècle.** CAMILLE BALLU
V. **Deux lettres inédites de J. Boyssonné.**
VI. **Le XVIe Siècle à travers les Journaux et les Revues**..... LE LISEUR
VII. **Un monument à Pontus de Tyard**.. LÉON SÉCHÉ
VIII. **Bibliographie.**
IX. **Table des matières du T. VII de la Revue.**

ILLUSTRATIONS

Portraits de Ronsard, de Guillaume des Autels et de Pontus de Tyard.

CONDITIONS D'ABONNEMENT A LA REVUE

La REVUE DE LA RENAISSANCE paraît tous les deux mois

Les abonnements partent du 1er janvier

PARIS ET DÉPARTEMENTS		ÉTRANGER	
Un an.....	20 fr.	Un an.....	25 fr.
Avec le supplément sur Chine ou sur Japon....	40 fr.	Avec le supplément sur Chine ou sur Japon....	50 fr.

Adresser tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction de la Revue à M. LÉON SÉCHÉ, à Paris, 20 *bis*, rue Censier (V^e^).

LONDRES
Dulau, Baillère-Tindal, Hachette et Cie.

BERLIN, VIENNE, LEIPZIG
Le Soudier et Brockhaus.

ROME, MILAN, TURIN — FLORENCE
Bocca. Vieusseux.

GENÈVE — BRUXELLES — LIÈGE
Cherbuliez, Ramot, Lebègue, J. Bellens.

LAUZANNE
Benda

LA HAYE
Belinfante frères.

Digitized by Google

CAMBRIDGE MASS.

A propos de Cassandre

Poursuivant ses recherches sur Cassandre Salviati, M. Jean Martellière, avoué à Vendôme, après nous l'avoir présentée jadis, vieillie, malade et saisie, n'ayant pas rendu dans les délais prévus, foi et hommage à la seigneurie de Courtiras, pour sa métairie de la Loise (1), vient de retrouver, à Vendôme même, Cassandre jeune qu'il nous fait assister comme marraine à deux baptêmes (2).

Mariée depuis 1546 (contrat de mariage passé le 23 novembre 1546, devant Rotelet, notaire à Beaugency), à Jehan Peigné, seigneur de Pray, en Vendômois, Cassandre est ainsi mentionnée à deux reprises sur le registre de baptêmes de la Madeleine de Vendôme au cours des années 1551 et 1552 (3).

(1) *Nouveaux renseignements sur Ronsart et Cassandre Salviati. Bulletin de la Société archéologique du Vendômois*, XLIII, 1904, p. 51-57. Il a été rendu compte de cette étude, par une note parue sous ma signature dans le *Journal des Débats*, du 21 juin 1904 et reproduite ici même.

(2) *Cassandre Salviati et la Cassandre de Ronsart. Ibid.*, XLV, 1906, p. 165-183.

(3) *Regestrum puerorum baptisatorum in ecclesia parrochiali beate Marie Magdalene de Vindocino* (Archives municipales de Vendôme).

Digitized by Google

« Le 11e jour dud. moys (décembre 1551) (1),

Fut baptisé Anthoine fils de maistre Roul Buzy, licencié ès-lois et de Catherine Belot sa femme.

« Furent parrains : vénérable et discrect personne maistre René Esnault pbre curé de l'église de céans, et Me Claude de Barangier, licencié ès-lois ;

« La marraine damoiselle Cassandre Salviati femme de monsieur de Pré (2).

« P. Beaunys. »

Quelques mois après, nouveau marrainage :

« Le 24e jour de febvrier 1551 (1552, n. st.),

Fut baptisée Camille, fille de maistre Jehan Thisard, trésorier des Escossoys de la garde du corps du Roy nostre sire, et de damoyselle Helainne Le Roy sa femme.

Fut parrain : Jehan Le Blanc, grenetier du grenier à sel pour ledict seigneur audict Vendosme.

« Les marraines : damoyselle Cassandre Salviati, femme de monsieur de Pré (rajouté en marge), damoyselle Mathurine femme de M. Jehan de la Fosse, seigneur de Courtauzé.

« Beaunys. »

Si l'on admet l'identification de Cassandre Salviati et de la Cassandre de Ronsard, M. Martellière incline à croire, faisant bon marché de l'indication du 21 avril — avril ne lui semblant dans la bouche de Ronsard que synonyme de printemps — que la rencontre, à Blois, de Cassandre et du poète eut lieu non en 1545, mais au début de l'année 1546 (v. st.).

(1) A l'exemple de M. Martellière, je supprime celles des abréviations de ces deux actes de baptême qui ne se prêtent point à la composition typographique courante. De même, pour plus de clarté, des alinéas ont été substitués au seul contexte que comporte chacun de ces deux actes.

(2) Monsieur de Pré, c'est-à-dire Jehan Peigné, fils de Jehan Peigné, seigneur de Pray en Vendômois, et de Renée de Fromentières.

Digitized by Google

La computation faisant commencer l'année 1547 au 10 avril, ce vers du sonnet 127 de l'édition Blanchemain,

L'an est passé et l'autre commence ores

semble indiquer l'année 1546, et d'autres sonnets de p raître confirmer cette date.

Bien que six ans soient jà coulez arrière

spécifiera Ronsard dans son sonnet 121 (Ed. B.. I, 68). Ce sonnet ayant paru dans la première édition des *Amours*, septembre 1552, une soustraction donnerait la date de 1546.

De même, la seconde édition, mai 1553, semble à deux reprises confirmer cette thèse :

Dame, qui scais ma constance et ma foy,
. . . . . .
Depuis sept ans...
(Ed. Bl. Sonnet 101, I, p. 37).

Depuis le jour que captif je souspire
L'an dedans soi s'est tourné par sept fois.
(Ed. Bl. Sonnet 213, I, p. 120).

Le mariage de Cassandre que le contrat de maître Rotelet, de Beaugency, fait placer en 1546, correspond également à cette hypothèse.

Ronsard aurait rencontré l'héritière de Talcy, non dans un pré, comme l'indique M. Blanchemain, ce qui n'était guère sa place, mais dans une réunion mondaine de l'époque :

Je vey ma nymphe entre cent damoiselles,
Comme un croissant par ses menus flambeaux,
d. Bl. Sonnet 113, I, p. 64).

où le vieux prêteur Bernard Salviati lui faisai faire ses débuts, et où le poète fut

Digitized by Google

. . . : . . de ses chansons epris
Lorsqu'à son luth ses doigts elle embesongne,
Et qu'elle vit la branle de Bourgongne
Qu'elle disoit le jour que je fus pris.
(Ed. Bl. Sonnet 114, I, p. 64).

mais, — et des doutes sont encore permis — Cassandre Salviati fut-elle bien la Cassandre de Ronsard ?

PIERRE DUFAY.

La question posée ci-dessus par notre collaborateur est trop intéressante pour que nous ne cherchions pas à la résoudre. Voici d'abord l'article de M. Martellière. MM. Henri Longnon et M. Laumonier se chargeront ensuite de lui répondre :

« ... Lorsque M. Longnon, en janvier 1902 (1), et M. Paul Laumonier en décembre suivant (2) nous eurent crié : « La Cassandre de Ronsart ? mais c'est Cassandre Salviati ! Comment les Vendômois et M. de Rochambeau n'ont-ils pas fait eux-mêmes cette identification qui crève les yeux ? », nous répondîmes : « N'allez-vous pas un peu vite en besogne, et vos preuves sont-elles bien solides ?

Je crois le moment venu de procéder à cet examen.

La preuve la plus directe réside dans le témoignage d'Agrippa d'Aubigné.

Et les chastes amours de toi et *ta Cassandre :*
Je ne veux à l'envi, pour sa NIEPCE entreprendre.
(*Printems*, éd. Réaume, T, III, page 17).

Ta Cassandre, ce n'est pas nécessairement une personne s'appelant Cassandre, ce peut être la personne chantée sous le nom de Cassandre. Mais d'Aubigné nous a donné le nom de la niepce ; dans sa *Vie à ses enfants*, il raconte que, pour échapper aux catholiques, il se cacha quelques mois à Talcy, et qu'il y devint amoureux de Diane Salviaty, fille aînée (du seigneur) de Talcy. Cet amour lui mit en teste la poésie françoise, et lors il composa ce que nous

Digitized by Google

Digitized by Google

appelons son *Printems* : mais le chevalier Salviaty rompit le mariage sur le différent de religion » (1).

Enfin, dans une lettre du même d'Aubigné, publiée pour la première fois en 1873 dans l'édition Lemerre in-8° (2) lettre que M. Blanchemain fut le premier à signaler en 1877 dans *Poètes et Amoureuses*, pp. 39-40, on lit cette indication plus nette encore : « Mes premièrs amours s'attachèrent à Diane de Talsi, *nièce de Mlle de Pré*, QUI ESTOIT SA CASSANDRE (3).

Il est très exact que Cassandre Salviati, l'une des deux fllles du « marchand florentin » (4) Bernard Salviati, (qui acheta 8,000 livres le château de Talcy, le 5 novembre 1517, probablement avec les 25.000 que François Ier lui faisait donner le 5 février 1517 (n. st.) (1) et de la blésoise Françoise Doucet (tous deux encore vivants en 1557) (5), était la tante de Diane, fille aînée de Jean Salviati, lui-même fils de Bernard. M. Storelli nous fournit encore des renseignements bien plus curieux, car Diane eut pour belle-sœur, et je ne sais usqu'à quel point elle en fut flattée, Isabelle Sardini, fille du seigneur de Chaumont et de la galante Isabelle de la Tour de Limeuil, qui, naturellement demoiselle d'honneur de Catherine de Médicis, compta au nombre de ses clients : le prince de Condé, Brantôme... et Ronsart (de la fin de 1563 à 1565).

Mais d'Aubigné n'a pu connaître par lui-même le roman des

(1) Ed. Lemerre, t. I, pp. 19-21, ès années 1570-1572.

(2) Tome I, p. 457. *Lettres touchant quelques points de diverses sciences*, n° XI.

(3) C'est Marty-Laveaux qui le premier a, dans sa *Notice biographique sur P. de Ronsard*, Lemerre 1893, mis en lumière ce texte, mais il n a pas poussé plus loin l'identification.

(4) *Catalogue des actes de François Ier*, t. V. Supplément, n° 16304. Paru en décembre 1892.

Je tiens à faire savoir que c'est moi qui ai trouvé ces deux renseignements, en dépouillant intégralement les cinq gros volumes du *Catalogue*.

(5) Je dois ce renseignement à l'inépuisable obligeance de mon ami L. Guignard de Butteville.

Digitized by Google

amours de Ronsart, qui auraient eu lieu avant sa naissance (1550). Alors qui les lui a dites ? Diane ? La belle garantie, puisqu'elle était plus jeune encore que d'Aubigné ! Elle-même, comment aurait-elle pu apprendre ce secret de famille ? Je ne vois pas bien la tante se confiant à sa nièce, elle n'en était pas encore à l'âge des confidences ; et d'autre part je me méfie des imaginations de jeunes filles.

Sans doute d'Aubigné essaie, dans la même lettre de rattacher cette indication à Ronsart lui-même : « J'ay cogneu Ronsard privément, ayant osé, à l'âge de vingt ans (1570), luy donner quelques pièces, et luy daigné me respondre. » Eh ! nous connaissons cela, la chose se pratique toujours, mais ce n'est pas par ce moyen que les jeunes gens de vingt ans pénètrent les secrets de jeunesse des hommes de cinquante ans. Ajoutez que d'Aubigné était un protestant convaincu, Ronsart engagé à fond depuis huit ans dans la défense du parti catholique, et voyez combien les relations pouvaient être cordiales entre poètes d'opinions aussi opposées que tranchées !

Alors il paraît plus sûr de s'en rapporter aux contemporains de Ronsart. Mais ces contemporains, même ses amis de plaisirs, sont beaucoup moins affirmatifs.

En tête vient Brantôme auquel on n'a jamais pu reprocher un excès de retenue, et qui cependant déclare nettement : « *Il l'a déguisée d'un faux nom* (1). »

Puis vient Muret, qui, familier de Ronsart de la fin de 1551 à la fin de 1553, choisi par lui pour faire le commentaire de la deuxième édition des *Amours* parue en mai 1553, a cependant produit une œuvre si nâtée et si banale, comme l'a fait voir avec force M. Laumonier (2), qu'il devient impossible d'accepter sa déclaration formelle : Cas-

(1) Brantôme, *Vie des Dames Galantes*, discours II. Édit. Garnier, 1872, p. 154.

(2) P. Laumonier, *La Cassandre*, etc. pp. 83 à 87.

Digitized by Google

sandre était fille de Priam. Or parce que la *Dame de l'autheur s'appelle ainsi en son propre nom...* »

Enfin, Claude Binet, le biographe attitré de Ronsart, déclare dans sa *Vie de Pierre de Ronsard* : « Ronsard s'éstant énamouré d'une belle fille Blésienne *qui avait nom Cassandre...* résolut de la chanter... tant pour la beauté du sujet que du nom. » C'est la rédaction définitive de 1597 ; or en 1587, il se contentait de dire : « Amoureux *seulement de ce beau nom*, ainsi que lui-mesme m'a dit autrefois. »

Après avoir démoli les prétendus témoignages invoqués par M. Longnon, M. Laumonier déclare « préférable de s'en rapporter au poète lui-même » (1), et alors il se met à dépouiller les *Amours*, notamment le livre premier, et en tire une foule de renseignements qu'il croit autobiographiques.

C'est vraiment trop faire fond sur des poésies amoureuses. Parce que le poète parle forcément de lui et de sa belle, est-ce une raison pour « qu'il ait fait tout ce qu'il dit », comme dit si bien Tartarin, quand il est à moitié gelé ?

D'ailleurs, parmi les 183 sonnets qui constituent l'édition originale des *Amours*, il y en a bon nombre (c'est le commentateur Muret qui le déclare, évidemment sur l'ordre de Ronsart), qui ne concernent pas Cassandre, et ce serait justement les plus probants. Il y en a d'autres enfin, et ceci est bien une autre affaire, qui auraient été composés pour venir en aide à l'infertilité de la verve poétique de galants désireux cependant de s'avancer dans les grâces de leurs dames : Muret le dit expressément pour le sonnet 84 du livre I, Binet le dit pour plusieurs, et même a pris soin de faire connaître à la postérité combien le poète resta mécontent de n'avoir pas reçu de récompense. Il semble pourtant qu'il en trouva une très appréciable dans la fureur que durent témoigner ces dames, lorsqu'après

(1). P. Laumonier, *La Cassandre*, etc., p. 87.

Digitized by Google

avoir payé, elles trouvèrent leurs sonnets dans l'ouvrage de Ronsart...

Si l'on veut prendre à la lettre des aveux, surtout ceux d'un poète, il faudrait au moins se garder de les coudre les uns aux autres, parce que c'est la plus sûre façon de tout brouiller.

Prenons, à titre d'exemple, la célèbre rencontre du poète et de sa Cassandre, et sans vouloir rechercher si c'était bien le prénom de la dame, essayons de fixer, d'après les déclarations du poète, quelle date il convient de lui assigner.

En novembre 1554, deux ans seulement après l'apparition des *Amours*, Ronsart publie, dans son *Bocage* complété, la célèbre élégie XX (Bl. IV, p. 296), qui est à la fois une autobiographie et l'histoire résumée de la famille du poète. On y lit ces vers :

> *Et à peine seize ans* avaient borné mon âge,
> Que l'an cinq cent quarante avec Baïf je vins,
> En la Haute Allemaigne....

A la diète de Spire, ont dit Binet, Blanchemain et la séquelle des copistes. Non, cette diète n'eut lieu qu'en février 1542 (n. st.), et ce n'est pas Lazare de Baïf qui y fut envoyé, mais trois autres personnes qui reçurent leurs fonds *pour y aller* les 25 et 27 décembre 1541 (1).

Le voyage de Lazare de Baïf (père du poète) a bien eu lieu en 1540, et il suffit d'ouvrir le *Catalogue des Actes de François Ier* (2) pour y trouver la précieuse indication que voici :

« N° 11492. — Saint-Germain-en-Laye, 16 mai 1540. — Mandement au trésorier de l'épargne de payer 1800 livres tournois à Lazare de Baïf, conseiller et maître des requêtes de l'hôtel, pour 90 journées *(du 16 mai au 14 août 1540)* que *durera* son ambassade en Allema-

(1) *Catalogue des Actes de François Ier*, tome IV, publié en novembre 1890, nos 12247, 12248 et 12255.

(2) *Catalogue des Actes de François Ier*, tome IV, p. 107.

Digitized by Google

gne, où le roi l'envoie pour conférer avec certains princes de ce pays dans l'intérêt de toute la chrétienté. »

A la fin du voyage, si l'ambassadeur a été exact, il s'en fallait de 27 jours que Ronsart eût seize ans révolus, donc *à peine* les avait-il.

Mais un autre mandement du 12 novembre (1) ordonne « de payer à Baïf, ancien ambassadeur en Allemagne et en *Roumanie*, 484 livres 15 sous à titre de remboursement ». Alors le voyage a duré peut-être, toujours à raison de 20 livres par jour, 25 jours de plus, et nous arrivons au 9 septembre, deux jours avant les seize ans de Ronsart. Remarquons, en passant, cette pointe en Roumanie ; ne serait-ce pas dans ce voyage que Ronsart aurait puisé les éléments de sa fabuleuse généalogie.

> Mais las ! à mon retour une aspre maladie
> Par ne scay quel destin me vint boucher l'ouïe....
> . . . . . .
> L'AN D'APRÈS, *en avril*, amour me fit surprendre,
> Suivant la Cour à Blois, des beaux yeux de Cassandre.

Le voyage d'Allemagne ayant pris fin, au plus tard au début de septembre, l'aspre maladie a eu sept mois entiers pour s'installer, se développer et se consolider. Nous arrivons ainsi au mois d'avril, mais ce mois que nous comptons tout entier dans l'année 1541 (n. st.), se coupait alors en deux: les 16 premiers jours terminaient l'année 1540, et l'année 1541 commençait le 17 avril, jour de Pâques.

Alors, quand le poète dit: *L'an d'après* ma maladie, il ne peut être question des 16 premiers jours d'avril de la *même année* 1540 ; à la rigueur, il aurait pu vouloir parler des 14 derniers jours d'avril ; mais dans tout ce mois d'avril, le roi François Ier n'a pas signé un acte à Blois. Il y était du 1er au 19 mars, il etait *à Vendôme* le 30 et le 31 mars ; du 7 au 20 avril on le trouve à Amboise, à Chenonceaux les 24 et 25, à Pontlevoy les 27 et 30. Faut-il prendre la fin de

(1) *Catalogue des Actes de François Ier*, tome IV, p. 155, n° 11714.

Digitized by Google

l'année 1541 (v. st.) ? Elle se termine le 8 avril, et du 1er au 8 on trouve le roi à Vauluisant, et nullement à Blois. Tout le reste du mois d'avril il reste à Tonnerre ou aux environs. Et puis, dès novembre précédent, Ronsart était reparti pour le Piémont avec l'illustre sieur de Langé ; était-il revenu en avril suivant ?

Nous voici donc avec une date qui paraît précise, et que nous ne pouvons ni asseoir, ni corroborer. Après tout, peut-être suffirait-il de mettre une virgule après les mots *suivant la Cour*, et de la sorte l'indication *à Blois* serait celle, non du séjour de la Cour, mais d'un simple passage du poète passant par Blois en *suivant* la Cour.

Sainte-Beuve et P. Blanchemain (1) ont accepté la date du 21 avril 1541, sans paraître se douter des difficultés de la question et sans nous dire d'ailleurs s'ils adoptaient l'ancien ou le nouveau style.

Ce n'était pas assez de difficultés ; depuis longtemps on a fait remarquer que dans ses *Amours* le poète a fixé le quantième du mois :

> L'an est passé, *le vint-uniesme jour*
> Du mois *d'avril*...
>
> (Sonnet 14, Bl. I, p. 9).

Mais dans un autre sonnet, il a précisé l'année :

> L'an mil cinq cens contant *quarante-six*,
>
> (Sonnet 127, Bl. I, p. 71).

Naturellement on a joint ces deux renseignements et l'on a obtenu cette date : 21 avril 1546. Marty-Laveaux l'a acceptée (2).

Impossible, s'écrie avec raison M. Longnon, car, bizarrerie de la computation d'alors, il n'y a pas eu de 21 avril dans cette année 1546, qui a commencé un 25 avril et a fini un 9 avril.

(1) *Œuvres complètes de P. Ronsard*, publiées par Blanchemain. Bibl. Elzev. T. VIII, p. 11 de l'*Étude sur la vie*, etc.

(2) *Notice biographique sur P. de Ronsard*, par Marty-Laveaux, Lemerre, 1893, p. 25.

Digitized by Google

Faut-il se rejeter sur l'année 1545 ? Autre ennui : celle-là compte deux 21 avril, puisqu'elle a commencé un 5 avril et fini un 24 avril. Lequel prendre ? M. Longnon écarte le second, celui que nous comptons 1546, parce que ce jour-là la Cour était à Ferrières-en-Gatinois, avant à Montargis, après à Fontainebleau ; il adopte le premier, 21 avril 1545 après Pâques, puisque la Cour était à Romorantin le 20, à Blois le 22 et le 23 avril (à *Morée* du 12 au 19 mai). M. Laumonier l'a suivi.

A cette date, Ronsart a vingt ans révolus, vingt ans huit mois, et c'est bien à cet âge qu'il a fixé son coup de foudre, devenu à la longue un coup de marteau :

> *A vingt ans* je choisis une belle maîtresse.
> (Bl. VII, p. 127).
>
> *Sur mes vingt ans*, pur d'offense et de vices
> (Sonnet 116. Bl. I, p. 65).
>
> *Sur mes vingt et un ans*, le feu de deux beaux yeux
> (Sonnet 16 du 2e livre des *Amours*, Bl. I, p. 162).

Je crois qu'il faut cependant laisser de côté le mois et ne s'occuper que de l'année ; pour Ronsart, en effet, le mois d'avril n'est pas autre chose que le compagnon obligatoire de l'amour :

> Le jour qu'un œil, *sur l'avril* de mon âge
> (Sonnet 59, Bl. I, p. 35).
>
> *Au mois d'avril*, une perle je vy
> (Sonnet 91, Bl. I, p. 52).

C'est encore en avril, et un vingtième aussi, qu'il a rencontré Marie l'Angevine.

> *Le vingtiesme d'avril*, couché sur l'herbelette,
> (Sonnet 4 du livre II des *Amours*, paru en août 1555, Bl. I, p. 151).

Au contraire, il ne peut s'être trompé sur l'année, et voici pourquoi : après avoir donné la date 1546, le sonnet 127 continue :

> *L'an est passé*, et l'autre commence ores.

Digitized by Google

C'est donc au début de l'année 1547 (qui a commencé le 10 avril) que ce sonnet a été écrit. La rencontre était donc toute récente.

Voyez d'ailleurs avec quelle précision les autres sonnets confirment cette date 1546 :

> Bien que *six ans* soient *jà coulez* arrière,
> (Sonnet 121, Bl. I, p. 68, paru en septembre 1552 dans la 1re édition des *Amours*. Donc septembre 1546 au plus tard).

> Dame, qui scais ma constance et ma foy,
> . . . . . .
> *Depuis sept ans*...
> (Sonnet 101, Bl. I, p. 37, publié dans la 2e édition des *Amours* en mai 1553. Donc mai 1546).

> Depuis le jour que captif je souspire
> L'an dedans soi s'est tourné par *sept fois*.
> (Sonnet 213, Bl. I, p. 120, publié en mai 1553. Donc mai 1546).

Allons ! c'est bien au début de l'année 1546 (v. st.) qu'a eu lieu la rencontre du poète avec « la belle fille blésienne », le 25 avril, jour de Pâques, si l'on veut.

Mais nous voici avec deux rencontres bien distinctes, qu'il est impossible de réunir : fin avril 1541 (v. st.), et fin avril 1546. Laquelle concerne Cassandre Salviati ?

Est-ce qu'il n'apparaît pas ici de la façon la plus nette que le poète a volontairement donné à ses lecteurs des pistes fausses ? Eh ! quoi ! toutes ses indications, si précises en apparence, aboutissent à des impossibilités matérielles, dès qu'on veut les appliquer !

Mais s'il s'agit de Cassandre Salviati, comme cette date de fin avril 1546 après Pâques s'accorde bien avec la date de son mariage ! C'est dans la semaine de Pâques que le père Bernard, ce *marchand* qui prêtait encore de l'argent au roi au début de 1526 (1), a produit

(1) *Catalogue des Actes de François Ier*, n° 18559.

Digitized by Google

sa fille dans le monde ; et elle y a fait son effet, puisque, sa dot aidant, sept mois après elle y pêchait un mari, pas des plus gros, c'est vrai ; mais c'est déjà bien joli que d'en trouver un.

C'est dans le monde, dans le monde blesois (et non à la Cour que le père devait trop connaître), que Ronsart a pu la voir ; ce n'est pas dans les prés où M. Blanchemain la faisait si singulièrement errer : « Un jour, un beau jour de printemps, en l'année 1541, le vingt unième du mois d'avril, il errait aux environs de la ville (*de Blois*), dans ces belles prairies de la TOURAINE, lorsqu'il rencontra une toute jeune fille... ; elle passa, chantant un branle de Bourgogne... »

Ce n'est pas dans les prés qu'on rencontre les filles du seigneur de Talcy, c'est dans les assemblées, dans les soirées :

Je vey ma nymphe *entre cent damoiselles,*
Comme un croissant par *les menus flambeaux,*

(Sonnet 113, Bl. I, p. 64).

Qu'y faisait-elle ? Elle y jouait du luth :

Ainsi je suis de ses chansons épris,
Lorsqu'à *son luth* ses doigts elle embesongne,
Et qu'elle *dit le branle de Bourgongne*
Qu'elle disoit le jour que je fus pris.

(Sonnet 114, Bl. I, p. 64).

En fait de branle, le poète donne visiblement la préférence à celui beaucoup plus « cythèréen » que ce sonnet commence par célébrer ; mais les sonnets 18, 34, 54, 140 célèbrent le charme du chant de la dame, et les sonnets 123, 200, ceux de sa danse.

A quoi bon continuer l'examen des autres inventions et imaginations du poète sur la nature et l'étendue des relations qui se seraient établies entre Elle et Lui ? Ne va-t-il pas de soi que tout cela ce n'est que poésie ? A lire d'ailleurs attentivement ces prétendus chants d'amour, on s'aperçoit bien vite que le poète se préoccupait bien plus de son chant que de son amour.

Digitized by Google

Je ne vois rien qui nous empêche d'admettre que le poète ait vu une fois notre Cassandre ; je veux encore qu'il en ait été violemment secoué, et qu'il y ait longuement pensé. Mais pour me faire admettre des relations constantes et continuées pendant *dix ans* (d'avril 1546 à avril 1555), il faudrait des preuves plus sérieuses que des aveux de poète : avant tout il faudrait que tous les sonnets du premier livre des *Amours* aient tous été consacrés à la même Cassandre; or, nous savons pertinemment le contraire, de l'ordre même du poète. Aussi, dans l'état actuel de nos connaissances, je me refuse à aborder l'examen de cette question, délicate entre toutes : est-ce à son poète ou à son mari qu'elle fut fidèle? Ce n'est pas au bout de trois siècles et demi que la chose peut être décidée, alors qu'on a tant de mal à s'en assurer sur le moment. Autant vaudrait se mettre à disserter sur la vertu des filles de Minos, parce qu'on vient de les retrouver habillées à la dernière mode de 1827.

Cette preuve que nous cherchons, nous ne la trouverons pas dans ce fait que l'édition originale des *Amours* contient le portrait du poète et de sa Cassandre. Quelque libre que fût l'époque, je ne vois pas du tout une jeune femme, vivant avec son mari, s'offrant à Ronsart, — et au public — dans la toilette de Vénus.

Il est un point que je mets à la fin parce qu'il m'est personnel, et sur lequel je veux m'expliquer.

Il m'a été reproché d'avoir parlé, dans ma première note, du *contrat de mariage* de Cassandre Salviati, alors que l'Inventaire des Titres de la Maison Dieu dit, à la date du 9 décembre 1595 : « Procuration de Dam^lle^ Cassandre de Salviati, Vve Jean Peigné, pour rendre foy... pour sa métairie de la Toise, à elle *donnée en faveur de mariage* par ledit feu son mari... par acte Rotelet... le 23 novembre 1546. » Vous avez forcé le sens, me disait-on, et comme ces donations pouvaient alors être faites par acte séparé, soit avant, soit

Digitized by Google

après le mariage, il n'en résulte pas nécessairement que la date de la donation soit justement celle du contrat de mariage.

Si l car la vieille coutume d'Orléans, rédigée en 1509, contenait les articles suivants :

« Art. 173. — *En traité de mariage*, l'homme et la femme qui se « veulent marier, et AVANT LA FOY BAILLER (par devant le curé), peu- « vent faire et apposer telles conditions, conventions, DONATIONS que « bon leur semblera, en leur dit mariage qui sortiront effect. »

« Art. 220. — Homme et femme *conjoints par mariage* NE PEU- « VENT *par disposition faicte entre vifs* ne testamentaires durant « leur mariage, donner aucune chose l'un à l'autre. »

Donc, les donations entre futurs conjoints, que notre Code civil appelle « dispositions entre époux » (Ch. IX du Livre III), n'étaient autorisées que dans le contrat de mariage, lequel devait précéder le mariage lui-même. J'ai donc eu raison de confondre cette donation, qui seule était intéressante à rapporter dans la procuration, avec le contrat de mariage lui-même.

La nouvelle rédaction de la coutume en 1583, trois ans après le mariage de la fille de Cassandre, ne changea rien aux dispositions essentielles de la vieille coutume. Mais le procès-verbal (1) qui en fut dressé nous apporte la preuve matérielle que Talcy et Beaugency étaient régis par la coutume d'Orléans ; car on voit comparaître aux opérations très longues et très touffues, dirigées par Achille de Harlay, qui a mis *deux jours* à venir de Paris :

« François de Salviaty, chevalier de l'Ordre Saint Lazare de Hierusalem, commandeur de Boigny (frère de Cassandre) ;

« Forest (pour Forese) de Salviaty (frère de Diane), escuyer, à *cause de sa terre et seigneurie de Talcy* et du Port Davy (et non Pol David).

« Les manans et habitans de la chastellenie de Beaugency et ressorts d'icelles. »

JEAN MARTELLIÈRE

(1) *Les Coustumes générales et particulières de France et des Gaules*, corrigées et annotées par Ch. Dumoulin, Paris, 1635, tome I, p. 978.

Digitized by Google

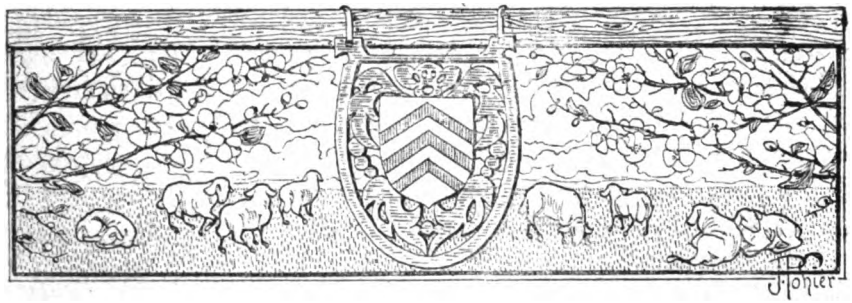

GUILLAUME DES AUTELS[1]

par Guillaume Colletet

([1529] — vers 1570)

Quoique ce poëte ne fut pas admis dans la pleyade des sept grands poëtes de son tems il fut un de ceux qui en approcha de plus près, et qui, par sa doctrine, ou du moins par sa reputation s'en rendit le plus digne. Comme j'apprens de l'inscription de son portrait, qui est à l'entrée de son livre intitulé : *La Suite de l'Amoureux Repos*, qu'il naquit l'an 1529, j'apprens encore de la lecture de ses œuvres que la ville de Mont-Cenis, en Bourgogne, fut son lieu natal (2).

(1) Cette vie de Guillaume des Autels est extraite d'une copie du manuscrit original, des *Vies de Poëtes françois* de Guillaume Colletet, exécutée pour Aimé-Martin (Bibliothèque Nationale. Nouv. acq. fr. 3073, ff. 24 et ss.)

(2) Ici Colletet fait une double erreur. Le portrait qu'il signale ne figure point dans *La Suite de l'Amoureux Repos*, aucun ouvrage de Guillaume des Autels ne portant ce titre, mais au verso du premier feuillet de l'*Amoureux Repos*, publié à Lyon, par Jean Temporal, en 1553. D'autre part, on sait par la lecture des œuvres du poète que ce dernier naquit à Charolles, ou près de ce lieu, et non à Montcenis, ainsi que l'ont publié *La Croix du Maine* dans sa *Bibliothèque Françoise* (Ed. Rigoley de Juvigny, I, p. 307), et le Père Niceron, au tome XXX de ses *Memoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*. Charolles, actuellement sous-préfecture de Saône-et-Loire, était alors la capitale du Charollois, petit fief de douze lieues de long et de

Digitized by Google

C'est ce qu'il déclare dans un sonnet de la force d'amour, où après avoir loué Homère, Virgile et Pétrarque, il conclut ainsi en faveur de Maurice Sceve, Lyonnois, ou plutôt en faveur de son propre mérite.

Desja la France honorant sa Delie
Se vante d'estre egalle à l'Italie
Oyant d'amour si haut chanter la peine.

Mais quand l'instinct des Muses tel j'aurois
Tel que d'amoue Mont-Cenis (1) tu ferois
Taire Lyon, Florence, Rome, Athènes.

sept lieues de large, s'étendant, d'une part, de la rivière de Guye jusqu'à la Loire et, d'autre part, de la rivière d'Aroux jusqu'aux limites du Mâconnais. Guillaume des Autels était de bonne noblesse, ainsi qu'il appert de la consultation d'anciens titres et du témoignage du Père Anselme (*Généalogie de la Maison de France*). Ce dernier rapporte (t. III, p. 623 et 914) qu'une Marguerite de Montmorency épousa en premières noces un certain Jean, seigneur des Autels et de Villiers aux Boscages, et que Suzanne de Hallwin s'allia à Nicolas de Margival, seigneur des Autels. On apprend en outre par la consultation du *Catalogue des Actes de François Ier* (t. II, n° 4270) qu'un seigneur Pierre des Autels était valet de chambre du Roy (28 oct. 1531). Je ne sais quel rapport de parenté il y eut entre ces personnages et notre auteur, mais il est hors de doute que la famille des Autels ne cessa de longtemps d'habiter la Bourgogne, lieu présumable de son origine. On trouve, en effet, dans l'armorial manuscrit d'Hozier, conservé à la Bibliothèque Nationale, deux mentions de ce nom, sous les dates de 1697 et de 1698. La première est relative à Pierre-Jean des Autels, « conseiller du Roy, lieutenant particulier au bailliage de Charolles », et la seconde à Jean des Autels, « conseiller et procureur du Roy au bailliage du Charollois ». Le même ouvrage nous fournit encore les armes de cette famille : *D'azur à un autel d'or surmonté d'un cœur de même* (Voy. Bourgogne, I, M. 294 et 297).

(1) Mont-Cenis, ancienne localité du diocèse d'Autun, aujourd'hui chef-lieu de canton du département de Saône-et-Loire. Quoique pourvu du simple titre de baronnie, ce bourg était le siège d'un bailliage royal, établi dès le XIVe siècle (Voyez : Piganiol de la Force : *Descr. de la France*, III, p. 486). Guillaume des Autels dut y séjourner. La dédicace à « Monseigneur de Saintantost, président au Parlement de Rouen », placée en tête de la *Replique de Guillaume des Autels aux furieuses defenses de Louis Maigret* (Lyon, Jean de Tournes et Guil. Gazeau, 1551, in-12) est datée de ce lieu, « le XX d'aoust 1550 ».

Digitized by Google

Ou en passant je dirai que cette fin de (1) sonnet se lit autrement dans ses œuvres de *L'Amoureux Repos*, imprimées à Lyon, l'an 1553, où je la trouve ainsi :

Mais quand l'instinct des Muses tel j'auroys
Que j'ai d'amour, mon Puley, tu ferois
Taire Lyon, Aresse, Andes, Athènes (2).

Appliquant de cette sorte à un autre ce qu'il avoit dit si confidemment de lui-même. Son père se nommoit Fiacre des Autels qui portoit la qualité d'Escuyer, temoin le titre de l'Epitaphe que lui consacra son docte fils en ces termes (3) :

Apprens passant quel fruyt avec son los
Porte vertu ; celui duquel les os
Gisent icy, la suyvit tout son adge,
Qui en mourant laissa à son fils seul
La pauvreté, les affaires, le deuil
Et bon renom pour tout son héritage.

Nonobstant l'indigence de cette noble famille le pere ne laissa pas de destiner son fils à l'étude, et à cet effet après son cours des lettres humaines et de la philosophie, il l'envoya etudier en droit en l'université de Valence, en Dauphiné (4), où par ses travaux assidus, et

(1) Nous ignorons dans quel ouvrage Colletet a emprunté le texte cité ici. On trouve dans *La Suite du Repos du plus grand Travail*, signat G. (à la fin de la *Replique de Guillaume des Autels*, etc. Lyon, 1551, in-12) ces vers quelque peu différents :

La France ja fiere de sa Delie,
Se vante d'estre egale à l'Italie,
Oyant chanter si haut d'amour les peines.

Mais quand l'instinct des Muses tel j'aurois
Que j'ay d'Amour, Montcenis tu ferois
Taire Lyon, Florence, Romme, Athenes.

(2) Sonnet XIX, *De la force d'amour, aux poëtes*.

(3) *Amoureux Repos*, etc. 1553, signat. K ij : *Epitaphe de Syacre* (sic). *Des autelz, escuyer, son pere*.

(4) Sur ce séjour à Valence, voyez ce qu'a écrit le poète touchant ses premières amours (*Amoureux Repos*, sonnet LIV) :

Digitized by Google

par la force de son esprit; il remporta le nom d'excellent jurisconsulte; mais encore que cette science epineuse fut le principal objet de ses veilles, il ne laissait pas à ses heures de loysir, de composer ses vers. Ronsard qui avoit contracté une amitié très particulière avec lui, le félicite dans un beau discours qu'il lui adresse sur le sujet du tumulte d'Amboise et sur l'alliance qu'il avoit faite du droit avec la poësie (1):

Des Autels que la Loy et que la Rhetorique
Et que la Muse suit comme son fils unique :
Je m'estonne aujourd'huy que les grands de la Court
(Veu le tems orageux qui par l'Europe court)
Ne s'arment les costez d'hommes dont l'eloquence
Doit playder comme toy leurs causes en la France.

Je n'estois pas encores tant heureux
Lors que faisant en toy ma residence
Je t'honoroys, ô ingrate Valence,
Que de sentir ce malheur amoureux...

Ce n'est d'ailleurs pas le seul témoignage que nous relevions sur la jeunesse de cet auteur. Dans *Les Ruisseaux* de Charles Fontaine, Parisien (Lyon, Thibauld Payan, 1552, in-12), sous la rubrique *Passe-temps des amis*, on peut lire une longue épître de G. Teshault (nom supposé de Guillaume des Autels), qui tient lieu de documents autobiographiques.

Cette épître, précédée d'un huitain et d'un quatrain du même, est adressée à Fontaine et datée de Valence, où Teshault étudiait sous le jurisconsulte Coras. Teshault (des Autels), alors fort jeune, ne s'y montre pas enflammé par l'étude des lois; il a beau convenir que la culture des lettres peut s'allier à l'exercice de la jurisprudence, il ne songe qu'à « entrelaisser »

.....les cautelles et ruses
Du vieil Accurse,

pour se livrer à la poésie dont il fait un éloge immodéré.

Il s'étend dans la même pièce sur la *Contre Amye* de Fontaine et en profite pour faire une vive apologie de son maître Coras :

Lors, s'il te plait, en deux mots leur diras
Le bruit qu'acquiert notre docte Coras.
Qui sans propos inutile et frivole
Efface icy le grand nom de Bartole, etc...

(1) *Elégie à Guillaume des Autels, gentilhomme Charollois, Poëte et Jurisconsulte excellent.* Nous n'avons pu retrouver le texte cité par Colletet.

Digitized by Google

Ce qui se peut justifier encore par le titre de quelques-uns de ses Livres où il se qualifie gentilhomme charrolois et jurisconsulte, celui qui a commenté *Les Miseres du tems*, composées par Ronsard (1), le met au nombre des poëtes qui etoient de naissance illustre, et la lecture d'un de ses Sonnets m'apprend qu'il etoit cousin de Ponthus de Thyard, evêque de Châlons, auteur des *Erreurs amoureuses* (2). Dans une de ses Odes, il vante ainsi la noblesse de sa maison :

Voici la version fournie par l'édition de cette pièce, publiée à Paris, chez Buon, en 1563, in-8° :

Des Autels que la Loy et que la Rhetorique
Et la Muse cherist comme son fils unique :
Je suis esmerveillé que les grands de la Court,
Veu le temps orageux qui par la France court
Ne s'arment les costez d'hommes, qui ont puissance
Comme toy de plaider leurs causes en la France.

(1) Claude Garnier, poète parisien, aujourd'hui fort obscur. Il publia entre autres ouvrages : *Les Royales Couches ou les Naissances de Monsieur le Dauphin et de Madame*. Paris, Abel l'Angelier, 1606, in-8°, et un Recueil de poésies diverses : *L'Amour Victorieux*, etc. Paris, G. Gorrozet, 1609, in-12. On sait qu'il commenta les Discours de l'éd. collective de Ronsard de 1623.

(2) Cf. *Amoureux Repos*, etc., Lyon, Jean Temporal, 1553, sonnet XX. *A Pontus de Tyard* :

Si je ne puis suyvre ton exemplaire
Au noir tableau de mes vaines douleurs,
. . . . . .
Je puys au moins faire aux neveux connoître,
Que les haultz cieux nous ont fait parens naître.

Ce n'est point là d'ailleurs le seul témoignage que nous possédions de cette parenté. Dans une ode adressée au même, et qu'on peut lire encore dans l'*Amoureux Repos*, le poète ajoute :

Etienne, ton ayeul, frere
D'Anne, mere de ma mere, etc.

Or grâce à la généalogie publiée à la suite de l'*Histoire de Pontus de Thyard* (Neuchâtel, Imprim. de la Soc. Typographique, 1784, in-8°), on sait qu'Anne, mariée à Jacques de la Vesvre, escuyer, eut une fille qui épousa Fiacre des Autels, seigneur de Vernoble, et que de cette union naquit notre Guillaume. Ce lieu dit de Vernoble n'est point cité vainement ici. Il appartenait, croyons-nous, depuis de longues années déjà à la famille des Autels et le poète, qui en hérita vraisemblablement, y fait allusion

Digitized by Google

Mon cœur suivra toujours la trace
Des armes de ma noble trace.

Estienne Pasquier, dans le Septieme Livre de ses *Recherches de la France*, le considere et le loüe comme l'un de ces grands et fameux esprits qui reveillerent les Muses françoises du tems de Henri II. En

dans ces vers. (Voyez *Amoureux Repos*, signature K : *A mon petit champ de Vernoble*) :

Mon petit champ, non tant riche que noble,
Tu m'es autant, voyre plus cher tenu
Que si en toy je recueillois, VERNOBLE,
D'un Persien regne le revenu.
Tu es à moy de mes ayeux venu :
Et d'un humble œil tu vois reveremment
Du haut Bissi l'orgueilleux batiment...

Selon Abel Jandet (*Pontus de Tyard*, Paris. Auguste Aubry, 1860). Vernoble était un petit fief dépendant de la paroisse de Genouilly-sur-Guye (aujourd'hui canton de Mont-Saint-Vincent, arrondissement de Chalon-sur-Saône), situé non loin du superbe château de Bissy, domaine seigneurial de la famille de Tyard. Guillaume des Autels ne se lasse guère de rappeler complaisamment ce voisinage et les liens qui l'unissaient à Pontus. Parlant à ce dernier, dans l'ode citée plus haut, il s'écrie :

Notre grand'similitude
D'affection et d'etude,
Et ton superbe Bissy,
Aproché si pres d'icy,
Qu'il peut voir la reverence
Que luy fait ma demeurance.
Et de Nature la loy,
Qui d'une mesme semence
D'assez proche consequence
A produyt et toy et moy...

Il y aurait sans doute de curieuses pages à écrire sur les relations qu'entretenaient les deux poètes et encore sur l'influence qu'exercèrent au début de la Pléiade les écrivains de l'Ecole lyonnaise qui se rencontraient chez Ponthus de Tyard : « Longtemps avant qu'Antoine de Baïf, avec les libéralités et la protection de Charles IX et de Henri III, eut fondé dans son habitation du faubourg Saint-Marcel une Académie française et musicale, Pontus de Tyard, selon Abel Jandet (ouvr. cité, p. 94), tenait de véritables réunions artistiques et scientifiques dans son château de Bissy. Parmi les habitués de cette société d'élite, ou la gravité des plus hautes études était tempérée par la culture des arts d'agrément, on remarquait le savant poète lyonnais Maurice Sceve, « l'ami extrêmement aimé, mais non jamais

Digitized by Google

effet, soit qu'il s'appliquât à la poesie principalement heroïque, soit qu'il ecrivît en prose, son siècle n'a presque rien vu de meilleur ni de plus elegant (1). Aussi connoissoit-il bien lui-même qu'il valoit quelque chose, temoin la fin d'un Sonnet qu'il adressa à l'un de ses meilleurs amis; pour reponse à une de ses Odes :

Je diroy toutefois, et tu m'en es temoin
Qu'encore que je soies icy venu de loin
I'ay pu de quelque honneur orner cette province
Et que jusques a moy, jamais Bourgogne n'eust.
Dans sa langue immortelle un poëte qui fust
Plus digne de chanter la gloire de mon prince (2).

Tout celebre qu'étoit ce grand homme, je trouve qu'il prit bien

assez honoré de Pontus », son cousin Guillaume des Autels, « diligent amateur de toutes disciplines », le poëte latin Salomon Clerguet, de Chalon, son collègue aux Etats de Blois ; Philibert Robert, qui y lisait des fragments de sa traduction d'Isée et de Démosthène ; Etienne Tabourot, le joyeux *Seigneur des Accords*, « entier et bon à tous » qui égayait la vêprée par ses fines épigrammes, ou quelques gaillardises de ses *Bigarrures* et de ses *Escraignes dijonoises*.

(1) *Les Œuvres d'Estienne Pasquier, contenant ses recherches de la France*, etc. Amsterdam, Compagnie des Libraires associez, 1723, I, col. 701-703 : « ... Ce fut une belle guerre que l'on entreprit contre l'ignorance, dont j'attribue l'advant-garde à Seve, Beze, et Pelletier, ou si le voulez autrement, ce furent les avant-coureurs des autres poëtes. Après se mirent sur les rangs, Pierre de Ronsard Vandomois, & Joachim du Bellay angevin, tous deux gentils-hommes extraits de très nobles races : ces deux rencontrerent heureusement, mais principalement Ronsard. De maniere que sous leurs enseignes plusieurs se firent enroller. Vous eussiez dit que ce temps-là estoit du tout consacré aux Muses... Ponthus de Tiart, Estienne Jodelle, Remy Belleau, Jean-Anthoine de Baïf, Jacques Tahureau, Guillaume des Autels, Nicolas Denisot, qui par l'Anagramme de son nom se faisoit appeller Comte d'Alcinois, Louys le Carond (*sic*), Olivier de Magny, Jean de la Peruse, Claude Butet, Jean Passerat, Louys des Masures qui traduisit tout Virgile... Tout cela passa sous le regne de Henry II. Je compare cette brigade à ceux qui font le gros d'une bataille. Chacun d'eux avoit sa maistresse qu'il magnifioit, et chacun se promettoit une immortalité de nom par ses vers, toutesfois quelques-uns se trouvent avoir survescu leurs livres. »

(2) La même idée est exprimée avec plus de force encore, sinon plus de vanité, dans le Sonnet LI de *L'Amoureux Repos* :

Digitized by Google

de la peine dans la poursuite d'une affaire qu'il eut à la Cour, et de laquelle il ne fut jamais venu à bout sans la faveur d'un Cardinal qui s'interessa pour luy et qui la fit reussir à son contentement.

Voici ce qu'en dit Ronsard (1), lequel, après avoir reproché à la France le peu de soin qu'elle avoit de ses plus nobles enfans, et l'avoir appelée marâtre aux siens et mere aux etrangers, continue, son discours de la sorte :

Pour exemple te soit ce docte des Autels
Qui pour ta gloire (2) a fait des Livres Immortels
Qui poursuivoit en Cour de longtems une affaire
De bien peu de valeur, et se la pouvoit faire
Sans ce bon Cardinal, qui rompant le sejour
Le renvoya content en l'espace d'un jour,
Voila comme des tiens tu fais bien peu de conte
Dont tu devois au front toute rougir de honte (3).

Je crois que ce cardinal dont il parle etoit le cardinal de Châtillon (4),

Au verd chappeau du laurier immortel
Florit l'honneur, qui ne reluyt point tel
Sus morrion, ny couronne, ny mitre :

Peut-être un jour, pour mon nom qui haut vole.
Macon, Chalon et [Au]tun, et Charrole
Querelleront de mon païs le titre...

(1) *Elegie de P. de Ronsard vandomois sur les troubles d'Amboise, 1560 à Guillaume des Autels, Genthillomme Charollois.* A Paris, chez Gabriel Buon, 1563, avec privilège du Roy, in-8°, fol. 5, 1°.

(2) Variante Ed. de Paris, Gabriel Buon, 1553 :

Qui à ton los.

(3) Voyez sur ce paragraphe, et particulièrement sur le premier vers le commentaire consacré par Claude Garnier aux Discours de Ronsard (Ed. collective de Ronsard, publiée en 1623).

« (Des Autels) à qui cette pièce est dédiée lequel estant au pourchas de quelque affaire envers les thresoriers peut-estre et les secrétaires (dont l'on en voit assez de pareils, qui cherissent plus un charlatan qu'un homme recommandable), ne pouvoit obtenir ce qu'il demandoit raisonnablement. » L'Elégie à Guillaume des Autels avait paru pour la première fois dans l'édition collective de Ronsard, publiée en 1560, ce qui indique assez clairement que l'affaire à laquelle il est fait allusion eut lieu à cette époque.

(4) Odet de Coligny, cardinal de Châtillon, né le 10 juillet 1515, mort

Digitized by Google

auparavant qu'il se fut separé de l'Eglise ; ainsi l'on voit que de tems en tems nos plus grands Cardinaux en France ont pris à tâche d'obliger les Muses et les ont toujours favorisées. Ce qui se justifie clairement encore en la personne du Cardinal de Lorraine, sous Charles neuvième, en celle du Cardinal du Perron, sous Henri le Grand, du Cardinal de la Valette, du Cardinal de Richelieu, mon bienfaiteur, sous Louis XIII, et sous Louis XIV, à présent régnant heureusement, du Cardinal Mazarin, qui, parmi les nobles soins de l'Etat, n'a pas dedaigné de penser à nos Muses et de les honorer de sa bienveillance et de ses faveurs.

Voici a peu près le Catalogue des Œuvres françoises de cet auteur qui vivoit encore en grande reputation de doctrine l'an 1570, dont la devise latine étoit : *Dum Spero Meliora* (1), et sa devise françoise : *Travail en repos* (2). Il composa un poëme intitulé *Le Mois de May*, imprimé à Lyon, l'an 1553 (3), [et] un Livre de vers d'Amour fait en faveur d'une belle dame qu'il aimoit et qu'il appeloit sa Sainte. Ce volume, intitulé : *L'Amoureux Repos* (4), fut imprimé à Lyon l'an 1553,

empoisonné en Angleterre, le 14 février 1571. Son frère d'Andelot l'entraîna dans le calvinisme. Il s'était fait le Mécène des écrivains de son temps et c'est à lui que Rabelais dut plus d'une fois de conserver la liberté. Ronsard et les poètes de la pléiade lui ont exprimé à diverses reprises leur reconnaissance pour les bienfaits qu'ils en avaient reçus.

(1) Voyez ses œuvres latines.

(2) Le poète la multiplie dans tous ses ouvrages.

(3) *Le Moy de May de Guilelme Desbaultelz de Montcenis en Bourgoigne Deus scit* (Sans lieu ni date), petit in-8° goth de 16 ff., grav. sur bois, au bas du titre, et répétée au verso du dernier feuillet. On a lieu de croire que c'est une impression exécutée à Lyon par Ollivier Arnoullet, non en 1553, mais avant 1550, l'auteur, étant alors dans sa première jeunesse (Voy. Du Verdier. *Bibl. franç.*, II, p. 64, et J.-G. Brunet : *Manuel du Libraire*). La principale pièce de ce petit recueil est intitulée : *Les Demandes d'Amours, avec les réponses, dialogue en vers entre Guilelme et Jeanne sa sœur ;* viennent ensuite « aulcunes epigrammes ; complainte sur la mort de Clément Marot, etc... (Un exempl. de ce livre rarissime se trouve à la Bibl. de Chantilly).

(4) *Amoureux Repos de Guillaume des Autelz, gentilhomme Charrollois.* A

Digitized by Google

l'auteur n'étant alors âgé que de vingt-quatre ans et sa maîtresse de vingt, comme on le voit par son portrait même, autour duquel on lit ces mots : *Venus mihi Sancta colatur*, mais quelque defference que je rende à l'antiquité, il faut avouer que toutes ces poësies amoureuses sont bien eloignées de la grâce, et si j'ose user de ce mot, de cette « Venusté » qui eclate dans les poësies amoureuses des bons auteurs de notre tems ; temoin ce sonnet qui est le second des siens et encore l'un des plus supportables. Il l'adresse à Pontus de Tyard :

Au tems qu'Amour des beaux yeux de ma dame
Me fit sucer l'amer de ses douceurs,
Phœbus, Denys et les neuf yvres Sœurs
Ne m'inspiroient que le bas Epigramme.

Lyon, par Jean Temporal. MDLIII, avec privilège pour trois ans, in-8o. Ainsi qu'on peut le voir en parcourant le catalogue dressé ici, Colletet non seulement n'observe pas l'ordre chronologique de publication, mais ne signale point toutes les productions de Guillaume des Autels. Chose singulière il ne fait aucune mention de deux ouvrages qui comptent parmi les plus importants, sinon les plus connus de cet auteur. Le premier fut écrit, croit-on, durant le séjour de ce dernier à Valence. C'est une imitation médiocre, mais curieuse à divers titres du *Pantagraduel*, de Rabelais, et qui eut cette singulière destinée d'être condamnée par l'Inquisition espagnole en 1582 (Voy. *Indices* publ. par Reusch, p. 445). Il parut pour la première fois à Lyon en 1559, mais cette édition est devenue si rare que nous n'avons pu nous en procurer un exemplaire. Il fut réimprimé diverses fois, entre autres en 1574, sous ce titre *Militoire Barragouyne de Fanfreluche et Gaudichose. Trouvée depuis naguere d'une exemplaire escrite à la main. De la valeur de dix atomes pour la recreation de tous bons faufreluchistes, Autheur. a b c d e f g h i k l m n o p q r s t v x y z*. On les vend à Lyon par Jean Dieppe ; 1574, petit in-12, figures sur bois (Jean Dieppi est le nom renversé de l'imprimeur Jean Pidier qu'on prononçait *Pidié*, comme Didier se prononce Didié. Voyez La Monnoye, note à l'éd. de du Verdier, II, p. 66). On connait encore deux éditions de ce petit livre : l'une exécutée à Rouen par Nicolas Lescuyer, en 1578, in-16. sans figures, et l'autre, tirée assez récemment à 62 exemplaires par Crapelet (Paris, se vend chez P. Jannet, 1860), petit in-8o. Le second ouvrage auquel nous faisons allusion plus haut n'est autre que *Le Repos de plus grand Travail*, auquel Colletet eut dû faire des emprunts au cours de sa notice. C'est un recueil contenant toutes les poé-

Digitized by Google

Mais j'apperçeus sortir de telle flâme
Tes vers conceuz en plus hautes fureurs,
Qui traversant le monde en leurs erreurs (1)
Portoient l'honneur d'un saint nom tetragramme.

A donc, brûlé d'un desir curieux,
Je me sentiz plus avant furieux
Ravir au ciel par tes forces nouvelles (2).

Mes vers jadis bas sur la terre allans
S'enfuyent donq hautains par l'air volans
Puis qu'à leurs piez tu ajoutes des aisles.

Mais pour revenir encore à ce livre de *L'Amoureux Repos*, il consiste en cent sonnets d'amour qui sont beaucoup plus doctes que polis, et d'une doctrine assez obscure et embarrassée ; en quoi certes, il me semble d'autant plus excusable que ces sonnets sont des premiers dont nos poëtes regalerent la France, puisque l'on n'avait encore guere vu que ceux de l'*Olive* de Joachim du Bellay (3); et que ceux de Pontus de Thiard ne furent publiés que l'année suivante. C'est à savoir l'an 1554 (4).

Ces sonnets sont suivis d'un recueil d'odes (5) du même auteur qui

sies composées par l'auteur depuis sa quinzième jusqu'à sa vingtième année. Il en existe deux éditions qui ne diffèrent que par la marque des éditeurs. Savoir : *Le Repos de plus grand Travail et soulagement d'esprit, joinc deux dialogues; premier : débats de l'ignorance et vérité. Second : l'esprit et la chair*. Paris, veïve Jean Bonfons, s. d. (vers 1550), in-16 (Catal. Morgan, n° 58, déc. 1903). *La même*. Lyon, Jean de Tournes et Guil. Gazeau, MDXXXXX, in-12.

(1) Allusion aux *Erreurs amoureuses*, de Pontus de Tyard.

(2) *Amoureux Repos*, signat. A.

(3) *L'Olive et quelques autres œuvres poëtiques*, etc., Paris, Arnoult l'Angelier, 1549, in-8.

(4) Selon un système qui lui est cher, Guillaume Colletet accumule ici les erreurs. Non seulement les premiers sonnets de Pontus de Tyard avaient paru en 1549 (Lyon, Jean de Tournes, in-8°), mais Pelletier du Mans s'était déjà exercé en ce genre dans son édition des *Œuvres poëtiques* de 1547 (Paris, Michel Vascosan, in-8°).

(5) Elles sont au nombre de 10. Trois de ces pièces sont extrêmement curieuses à connaître pour l'histoire littéraire du XVIe siècle ; ce sont : l'ode 3, à *Pontus de Tyard*; l'ode 4, *A. J. du Bellay, rencontré à Lyon, en son*

Digitized by Google

les nomme *Façons Lyriques*, et au lieu que Ronsard, après Pindare, avait divisé les siennes par strophes, antistrophes et epodes, des Autels divisa les siennes par tours, retours et en chants, car ce sont les noms ridicules qu'il leur donne et qu'il tâche pourtant d'autoriser par quelques observations dans un Avertissement au lecteur que les savants n'approuvent point (1). Il composa encore un autre Livre de vers amoureux intitulé : *La Suite du Repos du plus grand Travail*, qu'il adressa pareillement à sa Sainte. Ce livre contient plusieurs Sonnets, Epigrammes et Odes avec une epître en vers à sa maîtresse. Voici le *chemin de Romme*, et l'ode 10, *De l'accord de Messieurs de saint Gelais et de Ronsart* (sic). Dans cette dernière pièce je relève cette strophe finale :

Comment pourroit ce mortel fiel
Abbrever ta gracieuse ame,
O Mellin, Mellin tout de miel,
Mellin toujours loin de blame ?
Et toy, divin Ronsard, comment
Pourroit ton haut entendement
S'abaisser à ce vil courage ?
Le champ des Muses est bien grandi,
Autre que vous encores prend
Son droit en si bel heritage :
Mais vous avez la meilleure part
Si maintenant je l'avoys telle,
Je ferois la paix immortelle
De SAINGELAIS. et de RONSARD.

(1) Voici un extrait de cet avis au lecteur ; Guillaume des Autels y montre tant de confusion qu'on est peu tenté après cela de connaître l'application de ses théories : « Ce n'est par audace, lecteur, ny desir d'entreprendre choses plus nouvelles, que ces divins espritz, lesquelz avecques toy j'admire, premiers auteurs de notre lyre francoise ; que j'ai tiltré mes vers autrement qu'ilz n'ont fait. Mais plus tost tu dois penser, que connoissant la foiblesse de mes epaules non egales au poix du fardeau grec, ou latin, je n'ay osé prendre leurs noms : pour crainte de te tromper d'une esperance de voir en mes œuvres mesme majesté. Voyla pourquoy j'use des tiltres francois, et apelle FAÇONS ce qui en grec par Pindare heut esté appellé ΕΙΔΟΣ. Tu aviseras si j'ay bien sçeu trouver la convenance d'un mot à l'autre, mais je te veux bien avertir, qu'à ses escriz, chacun peult donner tel tiltre qu'il luy plait : pourveu que le nom signifie la chose. Or pour ce que de tous les poëmes, le lyrique est celuy qui se diversifie en plus de façons : tel nom m'a semblé tant convenant, que je croy Pindare avoir usurpé le sien, pour mesme raison : sans ce que le mot faire duquel façon est descendu, est propre aux poëtes... »

Digitized by Google

premier des Sonnets de ce livre imprimé à Lyon dès l'an 1551 (1), date qui le doit après tout excuser envers le lecteur s'il ne rencontre pas dans ces vers toutes les grâçes et toutes les delicatesses que le travail assidu de nos poëtes modernes, et la politesse de nostre tems, a depuis employées :

Je fay sepulchre a ton loz de mes vers,
Vers qu'Amour mesme ha pour nous fait si fors
Qu'ils ne craindront de la mort les effors,
Quand nous serons tous deux rongez des vers,

Tant que la vive ame de l'Univers
Fera tourner la roue des sept corps
Que l'harmonie engendre des accors
Que font toujours leurs mouvemens divers.

Le bruit volant de l'un à l'autre pôle
Les portera sus sa puissante espaule
Pour les faire estre en tous lieux renommez.

Et ton renom que par escrit je couche
Avec honneur, volera par la bouche
Non du vulgaire, ains des plus estimez (2).

Dans ce même livre il y a une ode ou espèce d'apologie pour

(1) *Replique de Guillaume des Autelz aux furieuses defenses de Louis Meigret. Avec la Suite du Repos de Lautheur.* A Lyon, par Jean de Tournes et Guil. Gazeau, MDLI, in-8°. Dans cet ouvrage *La Suite du Repos de plus grand travail* occupe les pp. 75 à 127 (Brunet : *Manuel du Libraire*, signale la même édition publiée en 1550).

(2) *Ibid.*, p. 75. *A Sa Sainte.* Nous avons dû collationner le texte de ce sonnet sur l'original, le manuscrit de Colletet fournissant cette version plus élégante, mais peu conforme à l'édition citée :

Je fay sepulchre à ton loz de mes vers
. . . . . .
Qu'ilz ne craindrent ny mort ny ses effors
. . . . . .
Tant que l'esprit qui meut cet Univers
Fera tourner le cercle des sept corps
. . . . . .
. . . . . .
Afin qu'ils soyent en tous lieux renommez
Et ton renom qu'en mes esprits je couche

Digitized by Google

Platon, sur le sujet de la Reminiscence (1) et cette ode est composée, dit-il, contre la septième du troisième livre des Odes de Ronsard, mais je l'ai cherchée dans toutes les éditions des odes de ce grand poète et n'en ai trouvé pas une à cette indication, où il fut parlé de la reminiscence de Platon ; enfin dans l'édition des *Quatre premiers livres des Odes*, imprimée à Paris l'an 1550 (2), j'ai rencontré celle dont il s'agit : c'est une ode que Ronsard adresse à Denis Lambin, docte professeur du Roi, qui commence ainsi :

Que les formes de toutes choses
Soyent, comme dit Platon, encloses
En nostre ame, et que sçavoir
Est seulement se ramentevoir
Je ne le croi, bien que sa gloire
Me persuade de le croire (3), etc.

Mais pour aider le lecteur curieux qui la voudroit lire entière dans Ronsard, je lui donne avis que c'est la quatorzieme du IIIe Livre de l'edition de Paris, in-16, de l'an 1578, et la neuvieme du même Livre dans toutes les editions dernières, tant in-12 que in-folio, depuis celle de l'an 1604. Elle mérite bien d'être lue pour la profonde science qu'elle contient en peu de mots. Aussi bien que celle de des Autels qui lui est opposée et où il n'est pas de l'avis de Ronsard, sur cet article qu'il traite pourtant d'ailleurs avec de grands honneurs et de grandes déférences.

Son poëme de *La Paix venue du Ciel*, imprimé à Anvers, l'an 1559 (4),

(1) Ouvr. cité, p. 118. *Pour Platon : de la reminiscence, contre la VIIe Ode du IIIe livre de Ronsard.*

(2) *Les Quatre premiers livres des Odes de Pierre de Ronsard, Vandomois. Ensemble son Bocage.* A Paris, chez Guillaume Cavellart, MDL, in-8°. Livre III, Ode 7, fol. 51, r.

(3) On trouve encore cette pièce, mais avec quelque variante, dans l'édition collective de 1560.

(4) *La Paix venue du Ciel. Dédiée à Monseigneur l'evesque d'Arras, avec le Tombeau de l'Empereur Charles V. César tousjours Auguste : Dédié et présenté à la Majesté du Roy son fils par Guillaume Des Autels, gentilhomme Charroloys.* A Anvers, de l'Imprimerie de Christophle Plantin, MDLIX, avec privilege,

Digitized by Google

est un ouvrage veritablement heroïque, plein de feu, et qui efface tout ce qu'il avoit fait auparavant. Il y a de nobles descriptions, entre autres celle de Mercure qui se propose d'obéir à son pere Jupiter qui le veut envoyer comme un ambassadeur de paix, est une excellente imitation des vers de Virgile qui le decrit naïvement dans le sixieme livre des *Enéides*, mais celle du vieux Pere Apennin me semble admirable, toute rude qu'elle est dans sa versification. Je n'en citerai rien ici parce qu'elle est longue et que l'on peut la trouver aisément dans le livre. *Le Tombeau de l'Empereur Charles-Quint* présenté au roi d'Espagne, son fils, l'an 1559, contient une douzaine de sonnets dont les pensées sont fort hardies et assez noblement exprimées. En voici un, tel qu'il s'est présenté d'abord à moi :

A peine passais-tu les termes de l'enfance,
Que le Ciel ordonna que tu fusses couronné,
Et que le royal sceptre en main te fust donné,
Assemblant en un Roy, de sept Roys la puissance.

Tu n'usurpas à tort l'injuste jouïssance
Des biens qu'à l'heritier les loix ont ordonné,
Mais succedant à ceux dont ton pouvoir est né
Tu vis toute l'Espaigne en ton obeissance.

Le grenier des Rommains, et le sepulchre antique
De la chaste Sereine, et la Gaule Belgique
Vindrent heureusement sous le joug de ta loy ;

Et remportant l'honneur sur tous les autres princes,
Tu te fis surnommé en toutes les provinces
De ton peuple plustost le pere, que le Roy (1).

Il traduisit en vers françois les six Livres *De la Nature des choses* composés par Lucrèce, mais je ne crois pas que cet ouvrage ait

in-8°. Cet ouvrage en partie écrit à la fin de 1558 avait été selon Brunet (*Manuel du Libraire*) imprimé déjà à Paris en 1558, in-4°, ainsi que *La Remontrance au Peuple François*, du même, qu'on trouvera signalée plus loin.

(1) *Ouvr. cité*, signat. Eiiii, sonnet IV. Le texte cité par Colletet n'est point conforme à l'original qu'il cite. Aussi croyons-nous utile de relever les variantes fournies par cette version même de 1559 qu'il signale, mais ne reproduit pas intégralement :

Digitized by Google

été imprimé (1), et je ne l'ai point encore vu quelque recherche que j'en aye faite.

Il fit encore un poëme de théâtre, ou piece dramatique, qui fut représenté par l'espace de trois jours entiers en la ville de Rouanne en Bourgogne (2), ville que pour l'honnêteté des citoyens, dit-il, on ne peut assez louer, et là-dessus je m'etonne comment Ronsard et tous les autres poëtes de son tems, qui ont tant parlé des ouvrages de leurs amis, n'aient fait aucune mention de cet ouvrage qui était alors sans doute fort nouveau en France, et que personne n'avoit encore osé tenter que Jodelle, car je ne crois pas même que la Péruse y eut encore travaillé puisque sa *Medée* ne parut au jour qu'en l'an 1556, et que des Autels avoit composé ce poëme dès l'année 1550, ce que j'apprens de ce qu'il en dit lui-même dans sa réplique en prose à Louis Maigret, page 66 (3), ce qui est assez digne de consideration.

(1) Colletet emprunte cette indication à la *Croix du Maine* (*Biblioth. franç.* I, p. 307). Après lui l'abbé Papillon (*Biblioth. des auteurs de Bourgogne*, I) et l'abbé Gouget (*Biblioth. franç.* XII, p. 347) l'ont reproduite sans la contrôler. Nous doutons qu'il soit jamais sorti de la plume de Guillaume des Autels un ouvrage de ce genre, ou bien le manuscrit se perdit. En tout cas nous ne l'avons trouvé cité jusqu'ici par aucun bibliographe local.

(2) Il y a vraisemblablement ici une erreur du copiste; il faut lire *Romans, en Daupbiné*, et non *Rouanne, en Bourgogne*. Des Autels célébra non seulement cette ville dans deux odes publiées, l'une en 1551, dans la *Suite de l'Amoureux Repos* (pp. 108 et ss.), et l'autre dans l'*Amoureux Repos* de 1553 (signat. E. v.), mais il y fit encore allusion dans la *Replique contre Maigret* (Voy. la note suivante). On sait d'autre part que le *Repos de plus grand travail* (Paris, Vve Bonfons, vers 1550) contient deux dialogues en vers écrits selon l'ancienne manière dramatique; le second fut joué à Valence, « le dimanche de mi-carême 1559 » devant le cardinal de Tournon. Le succès obtenu par ce spectacle fut sans doute assez vif pour autoriser d'autres représentations à Romans, ville assez peu éloignée de Valence.

(3) Ed. citée (Lyon, Jean de Tournes et Guil. Gazeau. 1551). Contrairement à ce qu'écrit Colletet, Guillaume des Autels fait là un assez vif éloge de l'ancienne poésie. Il s'écrie : « ... laissant reposer mes Muses legales

Digitized by Google

A peine passoys-tu les termes de l'enfance
Que le ciel te voulut estre ja coronné
. . . . . .
Tu n'usurpas à tort l'injuste jouïssance
Du bien à l'heritier par le droict ordonné :
Mais succedant a ceus desquels tu estois né,
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
Car gaignant ja l'honneur premier sus tous les Princes
Tu te fis surnommer en toutes tes Provinces.
. . . . . .

La harangue en prose, adressée au peuple françois contre la rebellion est un discours politique plein de figures oratoires qui merite d'être lu par ceux qui aiment l'eloquence françoise de son siecle ; il

pour quelque peu de temps, entreprendre à Rommans (ville que pour l'honnesteté des citoyens je ne pourray jamais assez louer) de faire les jeux lesquelz y furent jouëz par trois jours : esquelz, selon ce que le loisir me permit, je montray que ce genre de poëme (la moralité), etoit apte à recevoir plus d'ornement qu'on n'avoit encor accoutumé de luy en bailler ; et connu par experience, que les poësies purement Françoises n'y estoient point otieuses... »

Digitized by Google

fut imprimé à Paris, l'an 1560 (1), avec trois églogues du même auteur, sur la paix et sur la guerre, desquelles je ne juge point puisque je ne les ai ni vues ni rencontrées dans nos bibliothéques.

Son traité de l'ancienne orthographe, de l'écriture et de la poësie françois econtre Maigret et ses sectateurs, contient plusieurs belles et curieuses observations touchant la langue françoise ; il fut imprimé à Lyon, sous le nom feint de Glaumalie de Vezlet, car c'est l'anagramme de Guillaume des Autels (2). A peine avoit-il atteint l'âge de vingt et un ans lorsqu'il composa ce traité. Cependant il y parle en homme de profonde érudition et qui s'est aquis une grande expérience des matières qu'il traite.

Sa replique en prose aux furieuses defenses de Louis Maigret est de la même force ; il s'y moque agreablement de cette nouvelle façon d'ecrire que les maigraittistes (c'est ainsi qu'il les appelle) vouloient introduire en France, et prouve par bonnes et valables raisons qu'il faut garder l'ancienne orthographe, puisque la leur etoit si

(1) Lisez en 1559. Cf. *Remonstrance au peuple françoys de son devoir en ce temps, envers la majesté du Roy, à laquelle sont adjoustez troys Eloges. De la paix, de la tresve et de la guerre.* A Paris, chez André Wechel, 1559, in-4°, 4 ff. mal chiffrés. Le verso du titre contient sept distiques latins signés : *G. Altarius* (Guillaume des Autels). L'ouvrage porte à la fin la signature de l'auteur et sa devise : *Travail en repos.* C'est une œuvre rarissime bien qu'elle ait été, d'après l'indication du Catalogue Lancelot réimprimée en 1560, pour Sertenas (*Harengue du peuple françois, contre la rebellion*, in-4°). L'auteur l'écrivit, croit-on, pour fournir une sorte de replique au *Discours sur les miseres de ce tems*, de Pierre de Ronsard. Non seulement l'influence de ce dernier s'y fait sentir mais l'auteur se prononce à son tour en faveur du parti catholique, et du duc de Guise. Les trois éloges de la paix de la tresve et la guerre, sont dédiés le premier à Ronsard, le second à Joachim du Bellay et le troisième à Estienne Jodelle.

(2) *Traité touchant l'ancien orlographe françois contre l'Orthographe des Meygretistes, par Glaumalis de Vezlet.* Lyon, 1548, in-8° et 1549, in-16. J.-C. Brunet qui cite dans son *Manuel du libraire* ces deux éditions que nous n'avons pu nous procurer, en indique une troisième: Lyon, s. d., in-16. Ce pseudonyme de Vezelet pris par le poëte Charrolois a fait croire à André du Chesne, auteur des *Antiquitez et recherches des Villes*, etc. *de France* (Paris, Petit Pas, 1609) que Guillaume des Autels était natif de la ville de Vezelay. Ajou-

Digitized by Google

bigarée, qu'il etoit plus facile de lire le grec ordinaire que leur françois. Ce livre fut imprimé à Lyon, l'an 1551 (1).

Outre ce que Ronsard a dit de lui dans les vers que j'ai allegués cy dessus, je trouve qu'il lui adresse encore un sonnet qui se lit dans ses œuvres imprimées dès l'an 1553 (2), qui commence ainsi :

> Sur un autel sacré je veux sacrer ton los
> Mon devot des Autels, los qui la France honore,

tons que par négligence, ou pour les besoins d'une telle plaisante cause, ce dernier orthographie son surnom : *Vezelays*.

(1) *Replique de Guillaume des Autelz aux furieuses defenses de Louis Meigret*. A Lyon, par Jean de Tournes et Guillaume Gazeau, M D L I, in-8°. L'abbé Goujet a rapporté succinctement cette querelle dans sa *Bibliotheque Françoise* (I, pp. 83 et ss.). Ce fut, dit-il, Louis Meigret qui se signala le premier, en faisant paraître en 1545, à Paris, chez Jeanne de Marnef, veuve de Denis Janot, un *Traité touchant le commun usage de l'Escriture françoise ; auquel est debattu des faultes et abus en la vraye et ancienne puissance des lettres, etc.*

Après la réponse de Guillaume des Autelz, lequel prenait, ainsi qu'on l'a vu, à parti non seulement le réformateur de l'orthographe, mais tous ses partisans, Meigret répliqua avec véhémence, intitulant son second ouvrage : *Defenses de Louis Meygret touchant son livre de l'ortographe Françoise, et contre les Censures et Calomnies de Glaumalis*. Enfin la dispute s'envenimant, les manifestes se succédèrent jusqu'au jour où l'on vit paraître pour terminer une querelle qui avait sans doute trop duré la *Reponse à la desesperee replique de Glaomalis de Vezelet, transformé en Gyllaome des Aotels* par Louis Meigret, etc., Lyon, 1551, in-8°.

(2) *Le cinquième des odes de P. de Ronsard*, etc. A Paris, chez la veuve Maurice de la Porte, 1553, in-12 p. 149. Ajoutons que là ne se bornent point les éloges adressés par le maître de la Pléiade au poëte Charolais. Indépendamment des poëmes déjà cités on trouve encore son nom dans les pièces suivantes de l'édition publiée par Prosper Blanchemain : *Premier livre des Amours*, sonnet LXXXVII (t. I, p. 57) ; *Amours diverses*, sonnet XI (t. I, p. 377) ; *Deuxième Livre des Odes*, Ode XIII (t. II, p. 154) ; *Le Bocage royal*, voy. le poëme adressé à « très illustre prince Charles, Cardinal de Lorraine » (t. III, p. 353) l'ode *à Jean de la Péruse*, poëte, insérée au livre I des *Poëmes* (t. VI, p. 45) et enfin dans *les Iles fortunées*, du livre second des *Poëmes* (t. VI, p. 173), où il le célèbre à l'égal des meilleurs compagnons des muses.

Digitized by Google

Ce qui est véritablement conforme à ce que dit Claude Binet dans la vie du même Ronsard (1) lorsqu'il met des Autels au rang des premiers poëtes qui avoient commencé de bien ecrire en notre langue, assurant que c'etoit là le sentiment de ce poëte dont il ecrivoit les actions. Joachim du Bellay lui dedie un beau sonnet, en commun à Ponthus de Thiart et à lui, duquel il parle de la sorte :

Et toy encor' dont le laurier enserre
Le jeune front, et qui eus ce bonheur
De consacrer d'une Saincte l'honneur
Sur tes autels ombragés de lierre.

Dans son livre des *Allusions latines* c'est ainsi qu'il se joüe agréablement sur le nom de des Autelz et sur celui de sa Saincte :

Impositum tibi sit sacris quod nomen ab aris,
Hanc causam Altari nempe fuisse puto
Vel quia formosæ casto sub nomine sanctæ
Idaliæ matri sacra pudica facis
Vel quia Musarum mystes Phœbique sacerdos
Et Phœbum et Musas numina nostra colis (2).

Olivier de Magny le met au rang des celebres esprits qu'il exhorte de chanter la naissance de Marguerite de France, fille du roi Henri II :

Et vous encor des Autels et Peruse (3).

(1) Voyez la *Vie de Pierre de Ronsard gentil-homme Vandomois publiée* en 1597 (Ed.collect. de Ronsard). « Les premiers poëtes qu'il (Ronsard) estime avoir commencé à bien écrire ont esté Maurice Sceve, Hugues Salel, Anthoine Heroët, Melin de Saint Gelais, Jacques Pelletier et Guillaume des Autelz.....»

(2) *Joachim Bellaii andini poetæ clarissimi xenia seu Illustr. quorundam Nominum Allusiones*, etc. Parisiis, Apud Federicum Morellum, 1564, in-4°, fol. 13, v°.

(3) *Hymne sur la naissance de Madame Marguerite de France, fille du Roi très chretien Henry en l'an 1553. Par Olivier de Magni Quercivois, avec quelques autres vers Liriques de luy.* Avec privilege. Au Palais, à Paris, par Arnoul l'Angelier, 1553, in-8°, signat. b. III.

Digitized by Google

Charles Fontaine, Parisien, voulut pareillement honorer son merite en vers, mais par une tres fade épigramme :

Si comme toy Poëte estoye,
A toy, comme toy j'escriroy :
Mais j'escri à toy comme moi,
Escri donc à moi comme toy (1).

Charles Roüillon, l'un de ses intimes amis, parle très honorablement de lui (2) et Louis Le Caron, dans son poëme du *Ciel des Grâces* le nomme au nombre des poëtes signalés de son siècle.

Dorat, Muret immortels
. . . . . .
Tahureau, et des Autels (3).

(1) *S'esnuyvent les Ruisseaux de Fontaine, Œuvre contenant Epitres, Eleogies, Chants divers, Epigrammes, Odes et Estrenes pour cette presente année 1555*, etc. A Lyon, par Thibauld Payant, 1555, in-8°, p. 199. *A. G. Desbautelz*.

Au lieu de cette méchante pièce, Colletet aurait mieux fait de citer l'une des deux épigrammes où il est mentionné, avec Pontus de Tyart et Maurice Sceve, par le même, dans l'ouvrage intitulé : *Odes, Enigmes et Epigramme adressées pour etrennes, au Roy, à la Reine, à Madame Marguerite et autres Princes et Princesses de France*, etc. A Lyon, par Jean Citoys, MDLVII, in-8°. La voici telle qu'on la peut lire à la page 95 de ce recueil :

(2) Voyez les œuvres de cet auteur publiées à Anvers, chez Plantin, 1560, in-8°. Cet ouvrage contient, en retour, une « ode responsive » et quelques sonnets de Guillaume des Autels.

(3) *La Poesie de Loys Le Caron Parisien avec privilege du Roy*. A Paris. Pour Vincent Sertenas, 1554, in-8°, pp. 47-48. Voici en entier le paragraphe auquel Colletet fait allusion :

Mais quelle troupe chantante ?
Mais quels poëtes sacrez.
. . . . . .
Ronsard, Saint-Gelais, Jodelle,
Sceve, Bellay gracieux,
Dorat, Muret immortelz.
Peruze, le Masconnois,
Baïf, Panjas, Alsinois,
Tahureau et Desautelz,
Magny, mon de mesme encore
Vous toutz que la France honore
Vous autres que la faconde

Digitized by Google

Ponthus de Thiart, son parent et son ami dans son Chant lyrique, en faveur de quelques poëtes excellens de son siecle, n'y oublie pas des Autels duquel il parle hautement de la sorte :

Dea, que ne sont immortels
Ces vers que je vueil despendre
Pour faire la gloire entendre.
De mon jeune Des Autelz,
Qui a en ses premiers ans
Fait preuve tant honorée
De sa plume enamourée
Et qui le tort a remis
Au front de ses ennemis.
Sus logez-le au rang des Grands
Que le Ciel luy a promis (1).

Mais comme je n'ai point fait encore mention de le poësie latine

Fait reluire admirement,
De vostre langue feconde
Prodiguez l'or clairement...

(1) *Continuation des Erreurs amoureuses. Avec un chant en faveur de quelques excellens Poëtes de ce Tems.* Lyon, Jean Tournes, 1551, in-8°, p. 59. En tête de *L'Amoureux Repos* de 1553, on trouve encore un sonnet : *Aux Poëtes François en faveur de Guillaume des Autels*, non signé, mais accompagné de cette devise « Amour immortelle » qui est celle de cet auteur. Nous croyons devoir le reproduire, les différents éditeurs de Pontus de Tyard ayant négligé de le recueillir :

Troupe diserte heureusement choysie
Par la faveur des Nymphes Thespiennes,
Pour, remarquant les traces anciennes,
Ressusciter la morte Poësie :

Voyez icy, comme une ame saisie
De la fureur qu'Apollon a fait sienne.
Sçait, dans le feu d'une ardeur Paphienne,
Sacrifier sa haute fantaisie :

Voyez icy, que cent perfections,
Pour cent langueurs, de cent affections,
Larmoyamment de cent mors sont suyvies :

Et promectez de voz plumes heureuses
A Des Autels, que cent mors amoureuses
Luy doubleront cent immortelles vies.

Ajoutons pour être précis que les œuvres de Pontus de Tyard et de Guil-

Digitized by Google

de notre des Autels, je suis bien aise avant de finir sa vie de dire qu'elle est, à mon avis, aussi pure, aussi fleurie et aussi forte que pas une autre de son temps, et pour justifier ce que j'avance, on n'a qu'à consulter le petit mais agréable recueil qu'il en fit imprimer à Anvers chez Plantin, l'an 1559, in-4°, sous ce titre : *Ecomium Galliæ Belgicæ G. Altario Carolate authore; accesserunt et alii aliquot ejusdem versiculi* (1), où son premier poëme commence de la sorte :

Belgarum populus genus insuperabile Bello
Quaque colunt cerere gratissima dicimus arva
Ne tibi sit regio liac unquam desperta Philippe
La ta tuo Imperioparens Burgundica quondam
Quam praclara domus regnis adjunxit avitis, etc.

C'est encore là que parmi beaucoup d'autres epigrammes, toutes pleines d'esprit et de feu, on rencontre celle-ci qui est une allusion sur le nom de cet excellent poëte Joachim du Bellay, qui etoit un grand maître en ce genre d'ecrire :

Quo tua doduxti Bellai, nomina fonte
Auquia te bello carmine musa beat
Au vero Bellona tuis gentilibus olim
Et deus et nomen nobile et astra dedit
Au genus a Belo vestrum ? Genus ab jour Summus
Credo equidem ham vobis degende est animus.

Il me semble que c'est assez sur cette matière, passons au reste

laume des Autels contiennent d'autres pièces échangées par ces deux poëtes, A relever entre autres dans le *Second Livre des Erreurs amoureuses* (Lyon. Jean de Tournes, in-8°) le sonnet I où Pontus s'exprime ainsi ?

Je n'attends point que mon nom l'on n'escrive
Au rang de ceux, qui ont des rameaux vers
Du blond Phebus les sçavans frons couvers
Hors du danger de l'oublieuse rive
Sceve parmi les doctes bouches vive.
Reste Romans honoré par les vers
De Des Autels.

(1) Antverpiæ, ex officina Christopho Plantini, in-8e. C'est un livre extrêmement rare (un exemplaire à la Bibliothèque de Besançon). Ces pièces ont été pour la plupart réimprimées dans les *Deliciæ ætorum Gallorum*, de Gruter en 1609, pp. 53-58.

Digitized by Google

des illustres qui ont avantageusement parlé de lui. Guy le Fevre de la Boderie dans le cinquieme cercle de sa *Galliade* (1) lui consacre cet eloge éternel :

Sur un autel marbien y luise Des Autels
Et soyent avec luy (2) les chantres immortels :
Que Phoëbus y descende et la douce Tortüe
De son luth qui l'ennuy des grands Dieux charme et tüe

Mais je suis le plus trompé du monde si ce sonnet de sa chere maîtresse qu'il mit au frontispice de ses œuvres sous le nom de *la Saincte a son devot* ne fut ce qui le charma davantage et qui toucha plus fortement son esprit, puisqu'il se voyoit estimé et loüé de celle qu'il aimoit si cherement et qu'il avoit si hautement celebrée. Je l'insère icy d'autant plus que c'est l'ouvrage d'une belle fille, et fort spirituelle, qui n'est pas à mépriser pour le tems, et qu'il est le naïf tableau de ses chastes et innocentes affections :

Si de Phœbus en la fureur divine
Je surmontois de Lesbé la pucelle,
Comme me doit faire estimer plus qu'elle
L'affection de chaste cueur plus digne ?

Or j'employeraos cette main feminine
A te loüer, qui m'as faitte immortelle,
Mais quel besoin ? ta poësie est telle
Qu'elle ne cede à Grecque ny Latine.

De tes vertus pour ce la Sainte flamme
Luyt chastement en mon amoureuse ame :
Mais l'ignorant qui m'en ose reprendre,

(1) *La Galliade ou de la Revolution des arts et sciences, a Monseigneur fils de France frere unique du Roy, par Guy le Fevre de la Boderie, Secretaire de Monseigneur et son interprete aux langues peregrines.* A Paris, chez Guillaume Chaudière, 1578, avec privilège du Roy, in-8° Cercle V. ff., 125, v°.

(2) Dans le texte de *La Galliade* on lit « avecques eux », l'auteur faisant allusion non seulement à des Autels mais à la plupart des poètes de son temps.

Digitized by Google

Reprenne aussy les neuf vierges, qui ores
Sur tous les leurs l'honorent et encores
Apres ta mort adoreront ta cendre (1) ?

1. *Amoureux Repos*, 1553, fol. 2 v°. Cette pièce est suivie de la devise de sa dame : *Ny rigueur, ny donceur*. Nous ne savons rien sur cette maîtresse du poète, sinon qu'elle était de Romans, en Dauphiné, ou des Autels, ainsi qu'on l'a vu plus haut, passa une grande partie de sa jeunesse. Elle avait vingt ans en 1553, comme on l'apprend par l'inscription de son portrait placé à côté de celui de son amant, en tête de l'*Amoureux Repos*, et cette date s'accorde parfaitement avec le texte du sonnet XXXV du même ouvrage, où il est dit qu'elle était née le 16 février de l'année en laquelle se fit la ligue de Cambrai. Elle séjourna peut-être en Bourgogne d'après ce qu'en dit Ronsard dans un sonnet des *Amours diverses* (éd. Blanchemain, I, p. 377) :

Si quelquesfois en Bourgogne je suis
Je fléchiray par mes vers, si je puis,
La cruauté de vostre belle *Saincte*.....

mais ce ne fut guère que pendant un temps limité et avant la fin de 1550, car lorsque parut l'*Amoureux Repos*, de 1553, il y avait déjà trois ans que ce dernier était éloigné de sa Saincte.

Il avait même contracté union avec *Jeanne de la Bruyère* et il se promettait dans une épigramme placée à la fin de son livre de ne plus écrire d'amour.

Rien d'ailleurs n'est plus réservé que les aveux du poète touchant sa première passion. Il a beau célébrer en style chaleureux, les beautés de sa mie, il ne s'abandonne point jusqu'à laisser deviner l'objet de ses vœux. Dans le *Repos de plus travail* (p. 10), il s'écrie :

Excuse ma bonne postérité
Si decelé ne t'as le nom de celle,
Qui par vertu avoit bien merité
Que d'elle fust la mémoire eternelle
Et que par toy, fut rendue immortelle,
En la chantant sans fin après sa mort
Le temps present, à la vente rebelle,
A toi, à elle, et à moy fait ce tort ?

D'ailleurs des Autels connut avec les années des heures graves où s'abolit peu à peu le souvenir de ses ardeurs juvéniles. Il ne se remémorait peut-être plus le nom de sa Saincte, si vivement célébrée, quand il adressait à Claude de Pontoux ce sonnet où se reflètent les préocupations d'une epoque troublée (*Les Œuvres de Claude de Pontoux*, etc. A Lyon par Benoist Rigaud, 1579, in-12, p. 10) :

Digitized by Google

Sonnet amoureux certes qu'elle souscrit de ces mots assez doux *ni rigueur ni douceur*, qui etoit sa devise ordinaire.

Antoine du Verdier, La Croix du Maine (1) et Georges Draude (2) ne l'ont pas oublié dans leurs Bibliothèques et depuis peu le Pere Loüis Jacob (3) en a fait honorablement mention dans sa curieuse Bibliothèque de Bourgogne.

Mais peux-tu bien parler, de Pontoux, à ceste heure
Entre nous de l'amour, de paix et d'amitié?
Quand la guerre, la hayne et traistre inimitié
De ses enfans armez rend la France mal seure?

Le temps n'est, de Pontoux, aujourd'huy que l'on meure
Pour le sage refus d'une folle pitié,
Car l'on a bien, hélas! l'on a trop la moitié
De quoy à bonne cause et sans faute l'on pleure.

Je me dueil que tu pers ces beaux vers que les Muses
T'ont succré du plus doux de leurs grâces infuses
Ne faisant que d'amour resonner ton lut creux.

Tu en devrois plus tost entonner l'entreprise
Des traistre, et la mort du vaillant Duc de Guyse,
Des rebelles, l'effroi le dixiesme des Preux.

(*Travail en repos.*)

Ce sonnet, ajoutons-le, est sans doute le dernier qu'ait écrit le poète; après 1579 le silence se fit autour d'un nom qui ne s'était point souvent prononcé sans provoquer ou l'admiration ou l'envie.

(1) *Bibliothèques françoises*, nouv. éd. publiée par Rigoley de Juvigny (Paris, Saillant et Nyon, 1773, t. II et t. I).

(2) Voyez : *Bibliotheca classica*, etc. Francfort, 1611, in-4°, et nouv. ed. 1625, 2 parties en un vol. in-4°.

(3) *R. A. P. Ludovici Jacob De Claris scriptoribus Cabilonensibus, Libri III*, Parisiis, Sebast, Cramoisy, 1652, in-8°. Je ne trouve dans cet ouvrage qu'une seule mention de Guillaume des Autels; encore le Pere Louis Jacob ne le désigne-t-il que sous son nom latin : *Guilielmus Altarius*.

AD. B.

Digitized by Google

Sonnets de Guillaume des Autels

I

DU PREMIER JOUR DE SON AMOUR

Il me souvient (bien souvenir m'en doit)
Du jour quinzieme Octobral, que ma Saincte
De son aiguille en son sang, helas teincte
Un Minervin ouvrage mignardoit :

Tandis mon œil etonné regardoit
Sa toyle d'or et noyre soye, peinte,
Et en mon cœur Amour d'une autre pointe
Aux doctes doigz de ma Saincte accordoit.

Quand ma dame eut son ouvrage levé,
Amour aussi eut le sien achevé :
(O fait divin ! O d'amour digne ouvrage !)

A l'environ de mon cœur il fit prendre,
De plus grand art que tu n'en fais, ô Flandre,
De ma deesse une indeleble (1) image.

II

PERSÉVÉRANCE

L'Amour qui va aux beautez de ma dame
Hastivement mon desir conduysant
Est un soleil tres beau et tres luysant,
C'est proprement le soleil de mon ame :

(1) Indélébile.

Digitized by Google

Ce beau soleil de sa très claire flame
Me fait tout voir mon univers plaisant :
Mais de son feu cruellement nuysant
Trop ardemment sans espoir il m'enflame :

Car en son ciel il est monté si haut,
Que je me sens des-ja fondre au plus chaud
De l'enragée et ardent' Canicule :

Et toutefois, à fin que je languisse
De pis en pis, surpassant le solstice
Toujours il monte et jamais ne recule.

III

TROUBLE ET TRANQUILLITÉ D'AMOUR

Sus celle mer j'estois, ou print naissance
Celle qui baille aux jeunes cueurs tourment :
En une nef souz le gouvernement
Du dieu vainqueur des dieux en son enfance.

Les austres fiers souflans leur violence
Portoyent au ciel les flotz horriblement.
La nef hurtoit aux rochers, tellement
Que de salut je perdois l'esperance :

Mais j'invoquoy devotement ma Saincte,
Qui alluma, oyant ma triste plainte
Deux astres clairs par ses douces œillades.

Ces feux divins les rudes vens chasserent,
Et de passer sans danger m'assurerent
Scylle, Charybde, et les deux Symplegades

Digitized by Google

IV

DESESPOIR

Me devois-tu, faulx espoir, faire attendre
L'heur merité d'un gracieux acqueul,
Au lieu ingrat ou je treuve un cerceul
Pour t'enterrer, et consumer en cendre ?

Celle qui veut me donner a entendre
Que son plaisir se nourrit de mon deul
Ne daigne pas seulement d'un trait d'eul
Assoulager le cœur qu'elle voit fendre :

Puys donc qu'en terre elle m'est si cruelle,
Puisque le ciel dedaigneux ne m'appelle,
Puisque ma vaine esperance est ravie,

Aux noirs enfers cherchant misericorde,
J'etrangleray de l'impiteuse corde
De desespoir, ma miserable vie.

V

PLAISIR DES YEUX, DESIR DES MAINS

Mon traytre eul voit ces deux pommes d'ivoyre
Larcinement, que ma main envieuse
Ne fut jamais de toucher tant heureuse
Par sa rigueur (croy-je) plus que par gloyre ;

Or si tandis qu'à l'enfant tu fais boyre
Cette liqueur doucement savoureuse,

Digitized by Google

Tu en repans quelque peu, mal soigneuse,
Sur le giron de cette terre noyre,

Tu la rendras jusque en son centre, ô Saincte,
De la couleur du chemin du ciel tainte
Qui blanchissant se montre en la nuit brune :

Encor je crains que si le soleil darde
Là ses rais drois, et ce fin blanc regarde,
Son or il change à l'argent de la Lune.

VI

RESPONCE A UNE DEMANDE

Je vous repon, si j'eusse eu cest aneau
Occasion à un berger Royal
D'avoir osé un crime desloyal,
Par le support d'un miracle nouveau,

Que veu mon feu, mille fois sans manteau
Je fusse allé jusqu'au lit nuptial
Pour adorer mon objet special,
Ce corps des corps à mes yeux le plus beau :

Des fruitz d'Amour alors (je le confesse)
J'eusse cueilly, ô ma seule deesse,
Ce que la main et bouche [en] peuvent prendre.

Mais Amour chaste et du ciel descendu,
A ma fureur eust toujours defendu
De plus avant autre chose entreprendre.

Digitized by Google

VII

DE SON DESASTRE

Pourquoy, ô ciel, m'ordonnas-tu de naître,
Pour quand j'aurois ma belle idole veuë.
Que du plus fin des vertus, as pourveuë,
En mille mors me faire encor vif estre?

Pourquoy m'as-tu fait ce parfait connoistre
En l'objectant aux erreurs de ma veuë,
Quand cette loy, loy d'ame depourveuë
Ces deux moytiez diversement empestre?

Helas ! pourquoy me la fais-tu laisser,
Quand tu m'as fait à l'aveugle archer rendre,
Qui ne m'a pu que chastement blesser?

Et puisque loin m'en fault tenir, pourquoy
Ne me veux-tu soudain tirer à toy
Ou je desire aller pour l'y attendre?

(Amoureux Repos).

Digitized by Google

Curiosités Poétiques du XVIe Siècle

BENOIST DE CERISAY

Quel est l'ami auquel J. Le Masle adresse dans ses *Nouvelles Récréations poétiques* ce sonnet (1) ?

Mais as-tu point désir, *de Cerisay*, d'entendre
Quel moyen l'homme doit en ce monde tenir
Pour estre en bruit fameux et bientost parvenir
A grand'richesse et biens, puis noble se prétendre.

Pour se rendre advocat il n'a besoing d'apprendre
Rhétorique ni loix, mais vérité bannir
De sa parole ; il doit par faux serments honnir
Son âme, et d'un client la bonne cause vendre.

Le médecin, qui sçait allonger deux ou trois
Passages d'Hippocrate, rechantez plusieurs fois,
Est réputé scavant, entre le populaire ;

Mais quant à nos guerriers, vanteurs et glorieux
Qui ont, se disent-ils, le point d'honneur ès yeux
C'est assez de scavoir la piaffe bien faire.

Il nous sembla qu'il devait être Angevin, et, en rapprochant son nom de celui latinisé de l'un des tenants de Clément Marot dans son différend avec Fr. Sagon, *Benedictus Seribœsus Salmuriensis* (2), nous pensâmes que ce devait être le même que le poète qui fut mêlé à ce débat.

Cependant du xve au xvie siècle l'histoire angevine ne men-

(1) P. 37.
(2) V. Bibl. de l'Arsenal, 6427. A. B. L. 6e p. et B. N. Y. 4503.

Digitized by Google

tionne dans ses annales qu'un personnage de cette famille(1). Ce fut le premier maire d'Angers, homme tout à la dévotion de Louis XI, l'un de ses compères, qui fut imposé par lui aux Angevins d'abord comme gouverneur de la place, puis, lorsqu'il leur octroya la charte de fondation de la mairie, en qualité de maire d'Angers.

Il était alors, d'après un acte qu'il signe, le 29 novembre 1474, « segretaire et prote-notes du Roi, greffier du Parlement » (2).

Il ne pouvait s'agir de lui puisqu'il s'appelait Guillaume, non plus que de l'un de ses parents, son frère peut-être, vivant à la même époque, qui portait le prénom de Pierre, conseiller au Parlement, que le Roi avait employé en 1472, dans notre pays pour prendre possession de la seigneurerie de Saint-Laurent-des-Mortiers (3).

Mais parmi les ancêtres du maire d'Angers qui appartenait bien au Poitou, Beauchet-Filleau dans son *Dictionnaire des familles nobles de cette province* signale un Benoist de Cerisay, seigneur de ce lieu (4) et de Bourneau, en 1220, dont la fille fut mariée au sire de Chasteigner.

D'autre part, l'historien B. Roger parle d'un gentilhomme angevin, établi à Saumur, au XVIIe siècle et qui durant la Fronde

(1) En partant d'elle dans ses recherches *généalogiques et historiques* sur *les maires d'Angers* M. Goutard de Launay dit, T. V, p.77 :

« Elle ne paraît pas originaire d'Anjou ; son nom est commun à plu-
« sieurs autres du Poitou ou du Loudunois ; elle ne demeura dans notre
« pays que fort peu de temps ; aussi, malgré son importance, ne trouvera-
« t-on rien ou presque rien sur elle dans nos dépôts publics. »

(2) Menage (*Vie de Guill. Ménage*, remarq., p. 364) ; — J. Vaesen (*Jean Bourré*, p. 21) ; Beauchet-Filleau (*Dict. des familles nobles du Poitou*) le dit seig. de Fauquement, du Mas-de-la-Rivière, de la Haye-du-Puy et du Bois-d'Allonnes (V. sur ces possessions *Arch. dép.* de Maine-et-Loire, série E. nos 696 etc.).

(3) Lecoy de la Marche (*René d'Anjou*, t. I, p. 393).

(4) *Dict. géogr. des Deux-Sèvres*, p. 51, arrond. de Bressuire, du même auteur. — 1198 Menestrier (P.). *Nouvelle méthode raisonnée du Blason* ou de l'art Héraldique. *Lyon*, 1780, in-12, rel. veau, *planches*. 20 f. Dernière et meilleure édition.

Digitized by Google

par ses continuelles persuasions au Sr du Mont « qui était de sa connaissance », avait puissamment contribué à l'amener à remettre la place au Sr Comminge, gouverneur du château de Saumur pour la reine régente, le 18 avril 1650.

Et M. Roger Drouault, historien du Loudunois, constatait, dans une note qu'il a bien voulu nous communiquer, l'existence de François de Cerisay de la Bourbillonnière, prévost de Saumur en 1630, que C. Port indique également comme étant seigneur de ce lieu, voisin d'Allonnes.

Or, M. Carré de Busserolles, dans son *Armorial de la Sénéchaussée de Saumur et du pays saumurois* (1), donne aux Cerisay de la Bourbillonnière, paroisse d'Allonnes, au XVIIe siècle les mêmes armes que M. Gontard de Launay et M. Denais, dans son *Armorial d'Anjou*, attribuent au maire d'Angers : « *D'azur à 3 croissants d'or posés 2 en chef et 1 en pointe* » (2) après tous les héradilstes angevins.

De plus, ces armoiries sont celles que portent les Cerizay du Poitou, suivant le P. Menestrier dans son livre sur la chevalerie et le dictionnaire de Beauchet-Filleau cité plus haut.

Il était dès lors certain pour nous que le Maire d'Angers et le Prevost de Saumur étaient d'une même famille, originaire du Poitou; que notre poète, *Benedictus Seribœsus Salmuriensis*, appartenait à la branche de celle du prévost, avait reçu en naissant le prénom de son aïeul du XVIIIe siècle et était sans doute le même que celui auquel Le Masle avait dédié son sonnet.

Ayant pris part, comme nous l'avions dit, à la querelle de Marot et de Sagon, il signe une épigramme latine dans la *Remonstrance à Sagon, à la Hueterie et au poète champêtre*, par le Champenois Claude Colet (3), et cinq distiques latins dans la *Replicque par les amys de*

(1) V. Cerisay, p. 27.
(2) Denais, t. I, p. 313.
(3) Bibl. de l'Arsenal, 6427 A et article de M. P. Bonnefon dans la *Revue d'Hist. littér. de France*, 1894, pp. 262 et 265, *ad notas*.

Digitized by Google

l'auctheur de la remonstrance faicte à Sagon contre celluy qui se dict amy de l'imprimeur du Coup d'Essay, ensemble response à Nicolas Denisot, qui blama Marot en vers enragez à la fin du cacquet de Frippelippes.

Voici ces poésies (1):

In Sagoinaum Epigramma
Læserat absentem Sagoinus dente Marotum
Inde putans aliquod nominis εὔλοστίον
Fallitur augurio, nam non livore paratur
Gloria, quærenda est artibus ingenuis
Hoc etiam sperasse putem dum scripta Maronis
Galli subsannat posse placere sua.
Falleris hoc inquam Sagoine ῥίλαυτία cæca
Præcipitem ducit. gratia nulla tibi est.
Nam quanto stellas et cætera sydera Titan
Excellit, tanto te prior arte Maro.
Dicere si nequeas verum, tu disce tacere.
Aut rectis studiis nomina recta pete.

In Nicolaum Denisotum Cenomanum, praclamante Maroto Epigramma

Dic, age, Denisote, tuas quis Bacchus in aures
Institit, ignoto dicere proba viro.
Diceris a Baccho Dyonisius, unde parasti
Nomina, dementi sic tibi nomen inest.
Adde quod ex toto partem cognomine scindant
Denis cum Sotus, barbara verba manent.
Vis breviter dicam, demens et barbarus esto,
Enim et stolidus ni meliora feras,
Fac potius mentem melioribus artibus ornes
Quod facies enim pessima quæque secans.

C. Ballu

(1) Nous en devons la copie à l'obligeance de M. Paul Bonnefon de la Bibl. de l'Arsenal.

Digitized by Google

DOCUMENTS INÉDITS

Deux lettres inédites de Jean de Boyssonné (1)

Les deux lettres suivantes écrites de la belle main de Jean de Boyssonné sont intéressantes à plusieurs égards. Il faut d'abord distinguer trois personnages du nom de Jean de Boyssonné à Toulouse dans la première moitié du XVIe siècle.

Le premier personnage de ce nom, qu'on appelait le *Borgne* (2), était l'oncle de notre poète. Ainsi que son neveu, il avait occupé la place de docteur régent à l'Université de Toulouse. Nous avons les indications suivantes à son sujet :

Au mois de décembre 1489, le Révérend Père en Dieu, Dom Jean Boyssonné, est professeur de lois et régent et lisant à l'ordinaire à Toulouse (Marcel Fournier, *Les Statuts et Privilèges des Universités françaises*, I, p. 873). On l'emprisonne le 4 février 1500, mais il n'est pas longtemps détenu (*Hte Gar., Parl. de Toul.*, 1903). Vers 1507, il est pourvu de l'office de conseiller-clerc au Parlement en remplacement d'Anthoine de L'Estang, nommé évêque d'Angoulême (*Bibl. nat., ms. fr.*, 4402, *f*° 100). Mais il est accusé de fausseté ; et les 19 et 27 novembre 1507 une enquête à son sujet est ordonnée (*Parl. de Toul.*, 1903, *f*os 458 et 467). Le 27 juin de l'année suivante, il est ajourné à comparaître devant la cour pour répondre à ces accusations (*Ibid.*, *f*° 676). Son procès a lieu le 5 août 1508

(1) *Bibl. nat. ms. lat.* 8585, *f*os 202 et 203.

(2) Lettre de Boyssonné à Jean Coras, le 1er juin 1542, *Bibl. de Toul, ms.* 834 ; et voir Mugnier, *La Vie et les Ouvrages de Jean de Boyssonné*, Paris, 1897, pp. 10 et 433.

Digitized by Google

(*Ibid.*, *f*os 719-720). Le 29 novembre 1508, le roi envoie deux lettres missives au sujet de son procès. Dans sa réponse, la Cour indique les accusations portées contre lui (*Ibid.*, *f*° 15).Une prise de corps est prononcée contre lui le 15 décembre 1508 (*Ibid.*, *f*os 29 *et* 30). Mais le 19 décembre suivant, il est élargi sous caution en l'honneur des fêtes de Noël (*Ibid.*, *f*° 32). Le 12 janvier 1509, il est débouté de sa demande en réception comme conseiller, déclaré pour toujours incapable d'occuper aucun office royal, et est condamné à 300 livres d'amende et à 25 livres de dommages-intérêts pour « faussetés, parjurements, subornations et autres crimes »; et le 16 janvier de la même année, on présente les noms des candidats à son office (*Ibid.*, *f*os 50 *et* 55). Mais ce n'est que le 28 mai 1511 que son successeur est nommé, quand le Roi, par des lettres données à Grenoble, accorde cet office à Jean de Langeac, évêque de Limoges en 1532, et ami d'Etienne Dolet (*Bibl. nat. ms. fr.*, 4402, *f*° 100). Enfin, le 17 février 1522, une chanoinie en l'église cathédrale de Rodez est adjugée à « Jean de Boyssonné, docteur régent en l'Université de Tolose » (*Parl. de Toul.* 1903, *f*° 56). Il vivait encore vers 1530 (Mugnier, *op. cit.*, p. 433, *note* 1).

Le deuxième personnage du nom de Jean de Boyssonné est mentionné comme seigneur de Bauteville dans un accord du 31 janvier, 1542 (*Parl. de Toul.*, 1903, *f*° 124). Son fils Giraud de Boyssonné avait étudié à Toulouse et en Italie, et avait été reçu docteur ès droits à l'Université de Ferrare, le 20 avril 1549 (Picot, *Les Français à l'Univ. de Ferrare au XVI*e *et au XVII*e *Siècles* , Paris, 1902). En 1551, Giraud rend hommage à Catherine de Médicis pour la place et seigneurie de Bauteville qui appartient en haute juridiction à son père (*Aude, Arch. civ.*, *B.* 1982). Giraud est reçu conseiller-clerc au Parlement de Toulouse, le 3 mars 1554 (*Parl. de Toul.*, 1903, *f*° 297). Par trois arrêts du 5 avril 1562, et des 13 juin et 16 août 1563, le Conseil privé du Roi remet en leurs charges Giraud de Boyssonné et plusieurs autres conseillers du roi au Parlement

Digitized by Google

de Toulouse « intherdits de l'exercice de leurs charges et offices et estats par les autres présidents et conseillers d'icelle » (*Bibl. nat.*, *ms. fr.* 4402, VIII, 76). Le nom du seigneur de Bauteville se trouve dans la liste des Capitouls du 31 août jusqu'au 14 octobre 1572 (*Hist. gén. du Languedoc*, t, XII, cols. 969-992).

Quant à la biographie de notre poète (1), nous nous bornerons aux faits suivants : dans une lettre écrite de Limoux au mois de février 1529, le malheureux Cadurce nous fait voir qu'ils étaient très liés, lui et Boyssonné (*Aude, Arch. civ.*, H. 418). C'est le 2 juillet 1532 que Boyssonné est emprisonné. Peu de temps après, on l'entend dans l'affaire contre Arnaud de Badet, ex-inquisiteur de Toulouse, qu'il a appelé « homme gras », quoique Cadurce l'estimât beaucoup (*Ibidem*). Boyssonné est condamné en même temps que Cadurce, mais il échappe au supplice par son abjuration (*Hist. gén. de Languedoc*, t. XIII, cols. 115-116). Il se rend ensuite à Padoue où il ne passe que quelques mois (Picot, *op. cit.*). Il était déjà de retour à Toulouse depuis quelque temps, lorsqu'il reçut, le 13 août 1533, des lettres de deux étudiants turinois (Mugnier, *op. cit.*, p. 19). Cette même année, il fait sa rentrée dans la Faculté de Droit par la soutenance de cent propositions controversables sur la matière des *Substitutions* (*Rev. des Pyrénées*, 1891, p. 124). A la constitution du Parlement de Savoie en 1538, il est nommé conseiller-clerc (Mugnier, *op. cit.*, p. 66). En 1549, Julien Tabouet, procureur général, commença à poursuivre tous les membres de ce Parlement devant le Parlement de Grenoble. Mais le procès fut transporté à Dijon par des lettres patentes de 1549 et de 1550 (Mugnier, *op. cit.*, pp. 214-215). On ne sait pas au juste quelle était l'accusation portée contre lui. L'instruction du procès commença le 1er septembre 1550 ; et pendant les longs mois de son emprisonnement, Boyssonné se délecta à lire

(1) Pour des renseignements plus complets sur ce personnage, voir : Mugnier, *op. cit.*, Guibal, *Jean de Boysson et la Renaissance à Toulouse*, 1864 ; Buche, *La Correspondance de Jean de B*, *Rev. des Lang. rom.*, 1896, *etc.*

Digitized by Google

Cicéron ; c'est dans cette lecture qu'il chercha la consolation de ses malheurs. Parmi les grands personnages dont il était l'ami à cette époque, il y avait le savant jurisconsulte Maclou Popon ; et c'est à lui qu'il s'est adressé pour des conseils touchant cet interminable procès. Mais malgré tous leurs efforts, Boyssonné et presque tous ses collègues furent condamnés le 14 août 1551. C'est seulement quatre ans plus tard, le 16 mai 1555, que le Parlement de Paris cassa l'arrêt du Parlement de Dijon. Après une vie si orageuse, Boyssonné mourut un peu avant 1559 (Mugnier, *op. cit.*, pp. 239 et 332).

Maclou Popon (*Macutius Pomponius*), magistrat dijonnais, naquit en 1514 (*Mac. Pomp.* (1), p. 17). Vers 1536, il étudiait à Pavie sous André Alciat en même temps que Jacques de Vintimille (Lud. de Nauzelles, *Vie de J. de V.*, p. 43). En 1541, la nouvelle arrive en France qu'il avait été tué par des brigands dans les Alpes. Avant que l'on pût démentir ce rapport, Théodore de Bèze et Alexis Gaudinacus écrivaient des vers à sa mémoire (*Mac. Pomp.*, pp. 63 et 71). Le 31 juillet 1553, Jean de Boyssonné se plaint de son procès à Dijon dans une lettre adressée à Maclou (*Bibl. de Toul.*, ms. 834, f° 26). Celui-ci est pourvu de l'office de conseiller au Parlement de Dijon le 17 avril 1554, et y est reçu le 7 juin suivant (*Parl. de Dijon*, t. VI, 1894, B. 12079 ; Palliot, *Parl. de Bourgogne*, 1649, p. 207). Une lettre de Jacques Jobert, appartenant à cette époque, nous fait voir que Jobert et lui étaient bons amis (*Bibl. nat.*, ms. lat. 8585, f° 103). Maclou est mort le 6 mars 1577 (*Mac. Pomp.*, p. 14). Lettré enthousiaste, il possédait une belle bibliothèque, et nous a laissé quelques morceaux inédits (*Ibid.*, pp. 63, etc. ; Papillon, *Bibl. des auteurs de Bourgogne*, II). En 1578, parut le volume de poésies (1) dédié à sa

(1) Baudrier. *Bibliogr. lyonn.*, II. p. 389. Une seconde édition à Paris en 1580 portait ce titre ?

Macuti, | *Pomponii,* | *Senatoris* | *Dinionensis mo* | *numentum* | *A Musis Burgundicis erectum* | *et consecratum* | *Parisiis* | *Apud Federicum Morellum* | 1580 | in-8°. *Bibl. nat., Rés.* p. Y c, 1238.

Digitized by Google

mémoire. Parmi ceux qui y ont contribué, on remarque Jacques de Vintimille, Jacques Guijon, Fédéric Morel, et Jean-Baptiste Richer

Macuto, S.

Mitto ad te puerum meum, ut diebus paucis Marci | opera illa qua priore sunt excussa tomo huic | velis dare. Hic nos cum hortetur moneatque cuncta | nobis qua adversum veniunt ferenda, et æquo | a nobis animo ut viros robustos et fortes decet esse | sustinenda, illius puto lectione tristes has curas | potero levare ; tuncque et illi et tibi gra*tias* agemus. Vale, Diuioni, VI, Idus, Nouembr., M. D. L. | Tuus, Io. a Boyssone (1).

Tria illa volumine Marci Tullij qua tu nuper mihi commodato | dederas tibi nunc remitto, quorum opera usus sum per hosce | dies ; verum cum caracteribus nimis minutis sint excussa, | non tam commode illis uti potui quam volui, nam et propter | ætatem, et quod mea ipsa natura hebetioris sim visus ; paruis literarum formis, potissimum de nocte, uti nequeo. Habeo | tamen hoc nomine tibi gratiam vel maximam. Rogarem | te multis verbis, si non vererer id tibi molestum aut tam odiosum | fore, ut consilio tuo me adiuvares studio, opera, in me | extricando a molestissima ista lite, quæ me hic jam | multos menses detinet, revocat que ab studiis atque ocio | litterario. Sed quid agas ? Superanda *omnis* fortuna ferendo | est. Vale, Idibus Nouemb., M. D L. Tuus Io. a Boyssone (*vo.*) Macuto Pomponio causarum patrono doctissimo amico optimo.

(1) Dans le *Hendecasyllaborum liber unus (Bibl. de Toul. ms.* 836, XLI, f° 25 ; Mugnier, *op cit.*, p. 386), B. paraît avoir changé cette lettre en un poème de 10 vers.

JOHN GERIG
Professeur au Barnard College
Collumbia University
New-York

Digitized by Google

Le XVIe Siècle à travers les Journaux et les Revues

Les Chroniques de Gargantua. — M. Henri Omont a donné lecture à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dans la séance du 4 mai, d'une notice sur une ancienne édition gothique, sans date, des *Chroniques de Gargantua*, qui lui a été communiquée par M. Fécamp, bibliothécaire de l'Université de Montpellier. C'est l'unique exemplaire, actuellement connu peut-être, de la première édition parisienne de ces *Chroniques* imprimées vers 1533.

(Voir les Comptes rendus de l'Académie, 1906, p. 187).

Sur Rabelais. — Dans la *Revue d'Histoire moderne et contemporaine* (mai et juin 1906) notre collaborateur V.-L. Bourrilly a résumé les travaux les plus récents sur *Rabelais, sa Vie et son Œuvre*. Est-ce à dire qu'il n'y ait plus rien à découvrir sur l'auteur *de Gargantua!* Non, M. Bourrilly a tenu au contraire à indiquer, à côté de ce qui a été découvert, ce qui reste à découvrir et le champ est encore assez vaste. Je doute même qu'on parvienne jamais à l'exploiter entièrement. Mais à chaque jour suffit sa peine.

Revue des Questions historiques du 1er octobre 1906 : *L'Affaire de Mortagne en 1518-1519* par Aug. Bocquillot. — *Le Mariage de Marguerite de Valois* par J.-J.-C. Tauzin.

Revue des Etudes rabelaisiennes, fascicule IV, année 1906. — *Les Voyages merveilleux de Cyrano de Bergerac et de Swift et*

Digitized by Google

leurs rapports avec l'œuvre de Rabelais par Pietro Toldo. — *Rabelais, les Sainte-Marthe et l' « enraigé » Putherbe*, par Abel Lefranc. — *Rabelais et Servius* par W.-F. Smith. — *Topographie rabelaisienne* par H. Patry. — *Origine du mot « Gargantua »*, par le docteur Albarel. — *Rabelais et Tiraqueau* par J. Plattard.

LE LISEUR

Digitized by Google

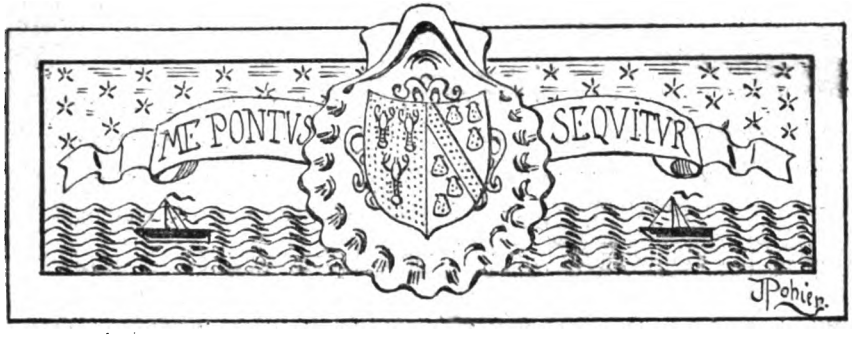

Un monument à Pontus du Tyard

En attendant que l'Etat ou la Ville de Paris consacre par un monument digne d'eux le souvenir des sept poètes qui illustrèrent le Collège Coqueret, il nous a paru que la *Revue de la Renaissance* devait essayer de faire pour Baïf, Pontus de Tyard, Jodelle et Dorat ce qui a été fait à Vendôme, à Ancenis et à Nogent-le-Rotrou pour Ronsard, J. du Bellay et Remi Belleau.

Il y a longtemps déjà que nous songeons à dresser la statue d'Antoine de Baïf sur une des places publiques de La Flèche. Le soir du jour où fut érigée celle de Léo Delibes dans cette charmante petite cité, je demandai aux autorités locales pourquoi les noms de Lazare et Antoine de Baïf ne figuraient même pas sur une plaque de rue. On me regarda d'un air ahuri. Personne à La Flèche ne connaissait le traducteur d'*Electre* non plus que son fils, le poète des *Mimes* qui fut le fondateur de l'Académie de Charles IX. On me promit toutefois d'étudier la question. Je crois bien qu'elle n'a jamais été mise à l'étude. Et pourtant, après Ronsard et J. du Bellay, Antoine de Baïf est sans contredit le poète de la Pléiade qui a le plus de droits aux honneurs du bronze. Son tour viendra sans doute ; d'ici là nous avons le temps d'ériger à Chalon-sur-Saône,

Digitized by Google

où il fut évêque, le buste de Pontus de Tyard, gloire secondaire assurément, mais qui n'est pas tout de même à dédaigner. Nos lecteurs n'ont pas oublié l'article que lui consacra M. Flamini, l'érudit professeur italien, dans le premier numéro de cette Revue. Il pétrarquisa l'un des premiers, et son influence se fit sentir — plus que de raison — sur ses camarades, au début de la Pléiade ; mais ce n'est pas de ses *Erreurs amoureuses* que je lui suis le plus reconnaissant, c'est du service signalé qu'il rendit aux lettres françaises en servant de lien entre l'Ecole lyonnaise de Maurice Scève et l'Ecole parisienne de Dorat. On sait que les poètes lyonnais avaient fait un accueil plutôt froid à la *Défense et Illustration de la langue française* de Joachim du Bellay, et que Guillaume des Autels fut à ce moment l'un des adversaires les plus ardents de la Pléiade. Pontus de Tyard qui était cousin de Guillaume des Autels se chargea de le convertir, et il y réussit si bien, que trois ans après, Joachim du Bellay, partant pour l'Italie, leur dédiait à tous les deux le sonnet suivant :

Divin Tyard, qui dédaignant la Terre,
Par l'aiguillon d'une divine erreur,
Jusques au ciel as poussé la fureur
De ton esprit, qui divinement erre :
Et toy encor' dont le laurier enserre
Le jeune front, ayant jà ce bonheur
De consacrer d'une Saincte l'honneur
Sur tels autels encourtinés de l'hyerre.
Si comme vous doucement enchanté,
A voste gré j'ay quelquefois chanté
Et mes ardeurs et l'honneur de l'Olive,
Priez pour moy l'oyseau Cyllenien,
Guider mes pas, jusqu'à tant que j'arrive
Dessus le bord du Tybre Ausonien.

Nous raconterons quelque jour la vie orageuse et tourmentée de Pontus de Tyard à l'aide de quelques documents inédits. Elle a du reste été très savamment écrite par un médecin bourguignon qui fut enlevé trop tôt aux lettres. J'ai nommé M. J.-P.-Abel Jeandet.

Digitized by Google

La *Revue de la Renaissance* ouvre donc une souscription pour élever un monument à Chalon-sur-Saône au compagnon de gloire de Ronsard, de Baïf et de Joachim du Bellay. Elle le fait, après s'être

assuré le concours de la *Société des Amis des Arts* et de la *Société d'Archéologie* de cette ville.

Le monument de Pontus de Tyard sera l'œuvre de M. Ed. Fraisse,

Digitized by Google

le jeune statuaire bourguignon à qui l'on doit la plaque commémorative du poète Félix Arvers, et de M. Gindriez, architecte à Chalon-sur-Saône, président des deux Sociétés dénommées ci-dessus.

Je fais appel à tous les amis de la Pléiade et du XVIe siècle. Que chacun d'eux m'envoie son obole, et nous pourrons inaugurer ce monument dans le courant de l'été prochain.

La *Revue de la Renaissance* s'inscrit pour cent francs et publiera les noms de tous les souscripteurs.

LÉON SÉCHÉ

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Librairie Honoré Champion. — *Maurice Scève et la Renaissance lyonnaise*, étude d'histoire littéraire par Albert Baur, 1 vol. in-8°.

Si ce livre nous apprend peu de chose de nouveau sur le compte de Maurice Scève, en revanche c'est un tableau assez fidèle et complet de ce qu'on est convenu d'appeler la Renaissance lyonnaise. Un des meilleurs chapitres est celui qui est consacré à Pernette du Guillet et à Louise Labé, bien que je ne partage pas l'avis de l'auteur sur leur vie de *courtisanes*, ce mot-là fût-il pris dans le sens des *cortegiana oneste* d'Italie. Certes Louise Labé ne fut pas une vertu, mais elle eut plus d'adorateurs que d'amants, et je lui comparerais volontiers, pour mieux me faire comprendre, cette autre femme poète du XIXe siècle qui fut Louise Colet, laquelle n'était rien moins qu'une courtisane. Pernette du Guillet semble avoir été encore plus *chaste* qu'elle. Il ne faut pas confondre les mœurs des femmes de la Renaissance française — lyonnaises ou parisiennes — avec les mœurs des grandes dames italiennes de ce temps. Rome et Florence étaient des sentines auprès de la capitale des Valois, et nos femmes légères étaient des saintes auprès des *courtisanes* de ces deux villes.

En ce qui concerne les relations de l'Ecole lyonnaise avec la Pléiade, je regrette que M. Baur n'ait pas jugé à propos d'étudier plus sérieusement la vie et les œuvres de Barthélemy Aneau. Il en valait la

Digitized by Google

peine, ne fût-ce que pour avoir écrit le *Quintil Horatian* qu'on attribua jusqu'en ces dernières années à Ch. Fontaine.

M. Baur nous promet une suite à son étude sur Maurice Scève. Souhaitons qu'il tienne sa promesse le plus tôt possible et que cette fois il nous apporte de l'inédit et du nouveau.

Les Sources de Charron (Du Vair, Bodin, Montaigne), étude sur le chapitre XIV du livre III de la *Sagesse* par Philippe Roy. Bordeaux, 1906.

Cet excellent travail, qu'il serait à désirer qu'il fût fait pour le texte entier de la *Sagesse*, ébranle singulièrement cette assertion de Sainte-Beuve (*Causeries du Lundi*, t. XI) que le grand ouvrage de Charron ne serait « qu'une rédaction plus méthodique des *Essais* ». La plaquette de M. Roy comprend une judicieuse introduction littéraire et un commentaire critique du chapitre « Devoir des parens et enfans ». La méthode en est rigoureuse autant qu'en sont originales les conclusions. M. Roy nous gratifie en outre d'une utile Bibliographie, où l'on regrette seulement de ne pas trouver cités le modeste, mais précieux et complet « XVIe siècle en France » de Darmesteter et Hatzfeld, ni les articles parus ici même en 1905 sur « l'Education en France avant le XVIe siècle ». Ajouterai-je qu'il eût peut-être été bon aussi de faire allusion aux sources étrangères — toujours négligées mais fort curieuses — des idées pédagogiques de Montaigne et de Charron, n'eût-ce été que par l'indication bibliographique des deux ouvrages essentiels de R.-A.-J. Hoffmann : *Italienischen Humanisten und Rabelais und Montaigne als Pädagogen* (Stettin, 1876), et de G.-B. Gerini : *Gli scrittori pedagogici italiani del secolo XVI* (Turin, 1896). Mais, telle qu'elle est, cette étude fort distinguée n'en constitue pas moins une contribution précieuse tant à l'histoire des doctrines pédagogiques qu'à l'histoire littéraire elle-même.

J. L.

Librairie Le Dault, 6, rue du Val-de-Grâce. — *Armor*, épopée

Digitized by Google

bretonne en 10 tableaux, poème, musique et dessins de Jacques Pohier (Traduction bretonne du barde Taldir). Prix : 5 francs.

Cet album original est l'œuvre d'un jeune dessinateur de talent, lequel a d'autant plus de mérite qu'il s'est formé tout seul, en dehors de toutes les coteries et de toutes les écoles. Il est vrai qu'il est né dans un des plus beaux pays de France, au bord de la Loire, à Ancenis, dans le cadre même où vécut jusqu'à vingt-cinq ans le poète de l'*Olive* et des *Regrets*, Joachim du Bellay. La nature est encore la meilleure école d'art pour une âme éprise du beau. De la suite de tableaux dont se compose cette épopée bretonne, je ne retiendrai ici que ceux qui se rapportent à la Renaissance, je veux dire à la bonne duchesse qui donna la Bretagne à la France en se mariant avec Charles VIII. Ces deux tableaux sont tout à fait pittoresques. Le premier nous montre la reine Anne traversant à cheval le pont-levis du château de Nantes, escortée d'une foule de soldats. Le second la représente, sous un ciel d'apothéose, sortant du château dans le carrosse royal, au milieu des vivats et des battements de mains du peuple nantais. Traités en silhouettes chinoises, ces deux tableaux, comme d'ailleurs tous les autres, font le plus grand honneur à M. Jacques Pohier.

Librairie Honoré Champion, éditeur, 5, quai Malaquais, Paris (6e). — En souscription. — *Vies des Poètes François de Guillaume Colletet*, restitution de 212 Vies de Poètes des XIIIe, XIVe, XVe, XVIe et XVIIe siècles, d'après un Manuscrit unique conservé à la Bibliothèque du Louvre.

Publiées intégralement, annotées et mises au point selon les ressources de la critique contemporaine, précédées d'une étude sur Guillaume Colletet et ses ouvrages et suivies : 1° d'une Bibliographie relative à chaque poète ; 2° de Tables alphabétiques, méthodiques et chronologiques et 3° d'une Carte de la France poétique du XIVe au XVIIe siècle, par Ad. Van Bever.

Digitized by Google

L'ouvrage, tiré sur papier alfa, à 350 exemplaires numérotés, formera 5 volumes grand in-8° et sera mis en vente au prix de 15 francs le volume (pour les souscripteurs seuls). *A dater du 1er janvier 1906, le prix des volumes sera élevé à 100 francs.*

Parmi les Manuscrits qui furent détruits en 1871, lors de l'incendie de la Bibliothèque du Louvre, il en est un dont la disparition fut rendue d'autant plus sensible qu'on ne sut exactement mesurer l'étendue de la perte qu'on en fit : nous voulons parler de l'original des *Vies des Poètes François par ordre chronologique, depuis 1209 jusqu'en 1647*, par Guillaume Colletet, recueil autographe formant 5 volumes in-4°, côtés F. 2398.

Là, a-t-on dit, se trouvaient les biographies d'un grand nombre de poètes, ou simplement de personnages ayant commis quelques vers dans le cours de leur vie ; de nombreux extraits représentant parfois tout ce qui reste des auteurs mentionnés ajoutaient encore au prix de l'ouvrage.

Chose singulière, ce manuscrit incessamment feuilleté et qui fournit à des historiens de lettres, entre autres à Sainte-Beuve, des matériaux inestimables, n'avait point été inventorié en détails, dépouillé pièce à pièce, si bien qu'on ne cessa pendant longtemps d'errer sur sa composition et sur les ressources qu'il avait offertes aux chercheurs. Il ne fallut rien moins que la perspicacité et la patiente érudition de deux critiques, feu Léopold Pannier et M. Paul Bonnefon, pour borner l'étendue du désastre qui, en nous privant d'un document d'une inappréciable valeur, jetait un manteau d'oubli sur les origines de l'histoire poétique française.

On sait aujourd'hui que sur 442 biographies composant en réalité l'ouvrage de Guillaume Colletet, 212 environ (1) peuvent être

(1) Malgré l'indication de 212 « Vies » retrouvées actuellement, nous osons croire que ce chiffre n'est pas définitif et que de nouvelles recherches nous amèneront à découvrir quelques-unes des notices qu'on considère aujourd'hui comme perdues.

Digitized by Google

assez facilement restituées. C'est peu, dira-t-on, mais c'est assez pour justifier notre intérêt, surtout si l'on considère qu'il se trouve là une source d'informations nouvelles sur une foule d'écrivains du temps des Valois et des premiers Bourbons, dont les noms se sont parfois perdus.

Bien que ceux qui nous ont conservés, soit sous forme de copie, soit en tirages restreints, quelques-unes de ces pages, n'aient point toujours obéi à une méthode et poursuivi un but déterminé, il est facile de se rendre compte par certaines collations — la version imprimée faisant parfois double emploi avec un manuscrit de seconde main conservé à la Bibliothèque Nationale — que nous possédons un texte intégral, à l'abri de tout soupçon.

La célébrité dont a joui, au cours de deux siècles, le recueil des *Vies de Poètes*, n'avait point été sans provoquer la curiosité des éditeurs, et, à maintes reprises, le fameux ouvrage dut être imprimé (1). Ce fut chaque fois, hâtons-nous de le dire, un projet que rendirent vain des difficultés sans nombre, dont la moindre tint, sans doute, à l'importance de l'entreprise.

Néanmoins, des copies partielles circulèrent; les unes alimentèrent des ouvrages de critique ou bien parurent séparément ; les autres, sous forme de notices, enrichirent des réimpressions de nos vieux poètes. Il y eut des analyses d'A. Barbier et d'Achille de Rochambeau, des publications données par Tamizey de Larroque, Prosper

(1). A plusieurs reprises, dit-on dans la notice de Léopold Pannier, M. Asselineau annonça son intention de l'imprimer ; il en fit même le proposition à la commission des travaux historiques. Cette tentative échoua, mais quand l'incendie est survenu, il semble que le projet si longtemps retardé allait enfin être sérieusement repris. Tandis que M. Guiffrey s'en préoccupait, de son côté M. Caussade, bibliothécaire au Louvre, était sur le point de mettre l'ouvrage sous presse. On sait d'autre part que Prosper Blanchemain avait offert à la Société des Bibliophiles français, puis à celle des Bibliophiles normands de publier le manuscrit totalement ou partiellement, mais ces sociétés reculèrent devant une entreprise aussi coûteuse.

Digitized by Google

de Blanchemain, Dezeimeris, Gellibert des Seguins, etc. Enfin des versions empruntées à la leçon originale par Taschereau et Edouard Tricotel demeurèrent inédites et le sont encore.

La réunion de tous ces matériaux épars, jointe aux ressources offertes par la copie de la Bibliothèque Nationale, signalée plus haut (1), ont permis aux éditeurs, dans une large mesure, de reconstituer une notable partie du fameux manuscrit.

Ils imprimeront dans toute leur intégralité et selon l'ordre chronologique, les notices qui nous restent, les corrigeant en ce qu'elles ont de fautif, non sans donner les motifs de leurs corrections, les éclairant de notes précises et les faisant suivre de documents inédits et d'une bibliographie qui trop souvent faisait défaut et rendait le texte peu intelligible.

Publié avec soin et digne non seulement d'enrichir la bibliothèque du savant, mais encore le cabinet du bibliophile, cet ouvrage, véritable monument d'histoire littéraire, viendra à son heure et provoquera la curiosité de tous ceux qui s'intéressent non seulement aux lettres, mais à l'histoire et à la tradition nationales.

Les éditeurs sont encouragés dans leur tâche par ces mots déjà anciens, mais qui font autorité, du regretté Gaston Paris : « ... *Nous voulons espérer encore que le livre de Colletet nous sera quelque jour donné en entier ; si cette publication dépasse les forces d'un particulier, c'est au gouvernement à s'en charger. L'histoire des poètes français fait partie intégrante de la nation elle-même...* »

---

(1) Ce manuscrit qui nous a conservé 147 notices, a été exécuté au commencement du XIXe siècle par Aimé Martin. Il figura à l'une de ses ventes et passa dans la collection de Durand de Lançon. La bibliothèque nationale l'a acquis du libraire-bibliophile Claudin en 1872.

Le Directeur-Gérant : LÉON SÉCHÉ

Digitized by Google

Voici la liste, par ordre alphabétique, des « Vies restituées du manuscrit de Colletet » :

1622 Jean d'Alary.
1557 Acasse d'Albiac, sieur du Plessis.
1490 Guillaume Alexis, moine de Liré.
1548 Michel d'Amboise.
1560 Barthélemy Aneau.
1550 Paul Angier.
1604 Robert Angot.
1520 Antonius de Arena.
1587 René Arnoul.
1624 Vital d'Audiguier.
1570 Guillaume des Autels.
1508 Martial d'Auvergne.
1540 Aubin des Avenelles.
1560 Albert Babinot.
1551 Lazare de Baïf.
1582 Jean-Antoine de Baïf.
1551 François Barat.
1552 Nicolas Bargedé.
1550 Eustorg de Beaulieu.
1560 Joachim du Bellay.
1577 Remy Belleau.
1583 François de Belleforest.
1618 Estienne Bellone.
1260 Hugues de Bercy.
1565 Jacques Béreau.
1570 Claude Barthélemy Bernard.
1616 François Béroalde, sr de Verville.
1641 Jean Besly.
1581 Jacques de Billy.
1583 Flaminio de Birague.
1562 Nicolas Bonyer.
1550 Borderie.
1550 Jean Bouchet.
1550 Edmond du Boullay.
1560 Jean du Boys.
1604 Pierre de Brach.
1584 René Bretonnyau.
1589 Roland Brisset.
1540 Victor Brodeau.
1555 Pierre Broé.
1567 Philibert Bugnyon.
1565 Lancelot de Carle.
1569 Antoine Carracioli.
1610 Pierre-Victor Cayet.
1647 François Champflour.
1549 Claude Chappuis.
1555 Claude Chappuys (1).
1600 Gabriel Chappuis.
1545 Jean Charrier.
1452 Alain Chartier.
1474 Georges Chastelain.
1610 Guillaume de Chevalier.
1616 Charles de Claveson.
1618 Guillaume Clavier.
1555 Jacques Colin.
1535 Roger de Collerye.
1583 Pierre de Cornu.
1543 Jean Couppel.
1561 Pierre de Courcelles.
1628 Courval-Sonnet.
1524 Guillaume Crétin.
1573 Pierre Davity.
1513 Laurent Desmoulins.
1542 Bonaventure Despériers.
1546 Estienne Dolet.
1588 Jean Daurat.
1582 Jean Doublet.
1583 Joseph Duchesnes, sr de la Viollette.
1618 Estienne Durand.
1560 Antoine Dusaix.
1552 Pierre Duval.
1564 Pierre Duval.
1543 Pierre Du Val.
1591 Charles d'Espinay.
1585 Guy du Faur de Pibrac.

(1) Guillaume Colletet a fait deux poètes d'un seul et même personnage.

Digitized by Google

1420 Nicolas Flamel.
1500 Guillaume Flameng.
1561 Charles Fontaine.
1569 Jean Fornier.
1570 Jacques du Fouilloux.
1447 Martin Franc.
1501 Robert Gaguin.
1621 Christophe de Gamon.
1610 Claude Gauchet.
1455 Arnoul de Gréban.
1460 Simon de Gréban.
1570 Jacques Grévin.
1543 Guillaume Griachet.
1520 Pierre Gringore.
1599 Jean Grisel.
1557 Jean du Gué.
1560 Guillaume Guéroult.
1545 Pernette du Guillet.
1607 Jacques Guillot.
1600 Guy de Tours.
1574 François Habert.
1570 Pierre Habert.
1223 Hélinand.
1545 Jean Hérault.
1547 Antoine Héroet.
1584 Amadis Jamin.
1589 Pierre de Javercy.
1573 Estienne Jodelle.
1550 Louise Labé.
1563 Estienne de la Boëtie.
1623 Jacques de la Fons.
1450 Jean de la Fontaine.
1550 Guy de la Garde.
1558 Laurent de la Gravière.
1560 Maclou de la Haye.
1596 Jean de la Jessée.
1562 Jean de la Maison-Neuve.
1464 Olivier de la Marche.
1579 Pierre de la Meschinière.
1546 Guillaume de la Perrière.
1554 Jean de la Peruse.
1608 Antoine de la Pujade.
1562 Jacques de la Taille.
1573 Jean de la Taille.
1559 Bérenger de la Tour.
1597 Pierre de Laudun.
1598 Mathieu de Laval.
1499 André de la Vigne.
1550 Richard Le Blanc.
1552 Jean Leblond, de Branville.
1561 François Le Duchat.
1584 Antoine Lefèvre de la Boderie.
1584 Nicolas Lefèvre de la Boderie.
1565 Jean Lefèvre.
1583 Jean Le Frère de Laval.
1549 Nicolas Le Jouvre.
1520 Jean le Maire.
1595 François Le Poulchre.
1263 Guillaume de Lorris.
1559 Olivier de Magny.
1623 Marc de Maillet.
1563 Guillaume du Maine.
1544 Clément Marot.
1540 Jean Marot.
1560 Michel Marot.
1546 Jean Martin.
1552 Jean Martin.
1550 Louis des Masures.
1646 François de Maynard et Gérard de Maynard, son père.
1498 Jean Meschinot.
1558 Jean-Pierre de Mesme.
1316 Jean de Meung.
1555 Guillaume Michel.
1487 Jean Molinet.
1585 Marc-Antoine de Muret.
Louis Nau, sieur de la Rigauderie.
1614 Charles de Navières.
1430 Pierre de Nesson.
1587 Madeleine Neveu, dame des Roches.
1555 Jean Orry.
1550 Nicolas Papillon.
1547 Jean Parradin.
1531 Jean Parmentier.
1615 Estienne Pasquier.
1582 Jacques Pelletier.
1599 François Perrin.

Digitized by Google

1540 Guillaume Pinet.
1565 Bernard de Poey.
1537 Gabriel du Pont, sieur de Drussac.
1591 Pierre Poupo.
1553 François Rabelais.
1540 Ragot.
1608 Nicolas Rapin.
1613 Mathurin Régnier.
1565 Nicolas Renaud.
1525 Pierre Rivrain.
1588 Pascal Robin, sieur du Faux.
1563 Claude Roillet.
1584 Jacques de Romieu.
1584 Marie de Romieu.
1585 Pierre de Ronsard.
1560 Charles de Rovillon.
1615 Guillaume du Sable.
1560 François Sagon.
1572 Meslin de Saint-Gelais.
1502 Octavien de Saint-Gelais.
1555 Charles de Sainte-Marthe.
1644 Scévole de Sainte-Marthe.
1553 Hugues Salel.
1590 Guillaume de Saluste, sieur du Bartas.
1585 Clément de Saurs.
1560 Maurice Scève.
1635 Jean de Schelandre.
1585 Thomas Sibillet.
1588 Sylvain de Flandre (Alexandre van den Bussche).
1585 Estienne Tabourot.
1558 Barthélemy Tagau.
1555 Jacques Tahureau.
1557 Claude de Taillemont.
1555 Gabriel Tamot.
1555 G. Teshaut.
1550 Jacques Thiboust.
1584 François Tillier.
1630 Philippe Tourniol.
1594 Claude de Trellon.
1555 Bonaventure du Tronchet.
1578 Estienne du Tronchet.
1605 Pontus de Tyard.
1560 Charles Utenhove.
1549 Marguerite de Valois.
1595 Jean du Vigneau.
1482 François Villon.
1549 Guillaume Vincent.
1599 Scalion de Virbluneau.
1588 Jean de Vitel.
1540 Nicole Volkyr.

Digitized by Google

TABLE

PAR NOMS D'AUTEURS

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME

Pages

AUTELS (Guillaume des). — Sonnets 219

BALLU (Camille). — Curiosités poétiques du XVIe siècle :

I. — René Bretonnayau 153

II. — Jean Jounault 165

III. — La Primaudaye 110

IV. — Benoist de Cerisay 224

BEVER (Ad. van). — Un poète ignoré du XVIe siècle : Annibal d'Ortigue 42

GUILLAUME COLLETET. — Guillaume des Autels 193

BIBLIOPHILE (un). — Bibliographie du XVIe siècle 63, 120, 172, 239

DUFAY (Pierre). — A propos de la Cassandre de Ronsard 177

GERIG (John). — Deux lettres inédites de Jean de Boyssonné 228

LISEUR (le). — Le XVIe siècle à travers les journaux et les revues 233

I. — Le sonnet à Caron d'Olivier de Magny 61

II. — Une mystification de Montaigne. Lettre de Reinhold Dezeimeris 115

III. — Un nouvel ex-libris de Rabelais 119

IV. — La tombe de Léonard de Vinci 169

V. — La tombe d'Ovide 170

VI. — Les distributions de prix au XVIe siècle 171

VII. — Les chroniques de Gargantua 233

Digitized by Google

MARSAN (Jules). — Formation de la pastorale française..... 20, 87, 121
MARTELLIÈRE (J.). — Cassandre Salviati et la Cassandre de Ronsard... 180
ORTIGUE (Annibal). — Sonnets..... 57
PARDAILLAN (Ph). — La vierge à l'enfant (sonnet)..... 160
PELISSIER (Léon G.). — Trois lettres inédites de l'avocat de Naples.. 1
SÉCHÉ (Léon). — Les origines d'Alfred de Musset : Le manoir de la Bonnaventure..... 65
— Un monument à Pontus de Tyard..... 235

Digitized by Google

TABLE DES GRAVURES

Pages

I. — Sept planches tirées de la *Pastorale dramatique en France* pour illustrer le *Ballet comique de la Royne*, la pièce de *Silvanire* et le *Théâtre d'Alexandre Hardy, parisien*..... 25, 31, 37, 41, 89, 105, 131

II. — Portrait de René Bretonnayau..... 158

III. — Le manoir de la Bonnaventure..... 69

IV. — Portrait de Ronsard..... 181

V. — Portrait de Guillaume des Autels..... 209

VI. — Portrait de Pontus de Tyard..... 237

Imp. BONVALOT-JOUVE, 15, Rue Racine, Paris

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Dernières Publications sur la Pléiade et le XVIe Siècle

ABEL JEANDET. — **Pontus de Tyard.** 1 vol. in-8, chez Aubry.

LÉON SÉCHÉ. — **La Défense et Illustration de la langue française,** par JOACHIM DU BELLAY, avec une notice biographique et un commentaire historique, 1 vol. in-18, à la Librairie Sansot, prix **3 fr. 50.**

— **Œuvres choisies de Joachim du Bellay,** édition du Monument (1894), avec une notice par Camille Ballu, 1 vol. in-4 (*épuisé*).

— **Œuvres poétiques de Jacques Peletier du Mans,** d'après l'édition de 1547, avec une notice et un commentaire de Paul Laumonier, professeur à l'Université de Poitiers, 1 vol. in-4, prix **12** fr.

HENRI CHAMARD. — **Joachim du Bellay,** thèse présentée, en 1900, à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, 1 vol. in-8, chez Le Bigot frères, à Lille.

PIERRE DE NOLHAC. — **Lettres de Joachim du Bellay,** d'après les originaux. Un vol. in-12, chez Charavay, 1883.

— **Documents nouveaux sur la Pléiade :** *Ronsard, du Bellay*, articles publiés dans la *Revue d'Histoire littéraire de la France*, du 15 juillet 1889.

EMILE HINZELIN. — **Le livre d'or de Remy Belleau,** 1 vol. gr. in-8, à Nogent-le-Rotrou, chez Mme veuve Gouhier-Delouche, 1900.

LOUIS-CLÉMENT. — **Henri Etienne et son Œuvre française,** étude d'histoire et de philosophie, 1 vol. gr. in-8, Paris, chez Alph. Picard, 1899.

DUPRÉ-LASALE (Emile). — **Michel de l'Hospital avant son élévation au poste de Chancelier de France,** 2 vol. in-8, Paris, Fontemoing, 1875-1899.

LUCIEN PINVERT. — **Jacques Grévin** (1538-1570). Sa vie, ses écrits, ses amis, étude biographique et littéraire, Paris, Fontemoing, 1 vol. gr. in-8.

— **Lazare de Baïf,** 1 vol. in-8, chez Fontemoing, 1900.

MARTY-LAVEAUX. — **La Pléiade française.** 20 vol. in-8, Paris, Lemerre, 1866-1898.

E. DOUMERGUE. — **Jean Calvin, Hommes et Choses de son Temps.** — T. I. *La jeunesse de Calvin.* 1 vol. gr. in-4 illustré, à Lausanne, chez Georges Bridel, 1899.

HENRI BECKER. — **Un Humaniste au XVIe Siècle.** — *Loys le Roy.* 1 vol. in-8, chez Lecène et Oudin, 1896.

E. MUNTZ. — **Florence et la Toscane.** — 1 vol. in-8 jésus illustré, chez Victor Lecoffre.

J. GUIRAUD. — **L'Eglise et les origines de la Renaissance.** 1 vol. in-8, chez Victor Lecoffre.

CH. BORGEAUD. — **L'Académie de Calvin.** 1 vol. in-4, chez Georg à Genève.

AUG. HAMON. — **Un grand Rhétoriqueur poitevin : JEAN BOUCHET,** 1 vol. in-8, chez Oudin.

EN PRÉPARATION :

LÉON SÉCHÉ. — **Joachim du Bellay** (1524-1560). *Son pays, ses origines, sa vie et ses œuvres, ses amitiés littéraires.*

— **Joachim du Bellay.** Ses œuvres complètes, françaises et latines, avec une introduction et un commentaire historique et critique. — Le premier volume contenant la *Défense* et l'*Olive* est en vente au prix de 12 francs.

— **Le Cardinal du Bellay** (1492-1560). — I. Son pays, son enfance, sa jeunesse. — II. Sa vie littéraire et artistique. — III. Sa vie politique. — IV. Sa vie religieuse. — V. Ses dernières années, sa mort.

Digitized by Google

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

BILLETS D'ALLER & RETOUR DE FAMILLE

POUR LES

STATIONS THERMALES ET HIVERNALES

DES PYRÉNÉES ET DU GOLFE DE GASCOGNE

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.

TARIF SPÉCIAL G. V. n° 103 (Orléans)

Des billets d'aller et retour de famille, de 1re, de 2e et de 3e classes, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau d'Orléans pour :

Adge (Le Grau), Alet, Amélie-les-Bains, Arcachon, Argelès-Gazost, Argelès-sur-Mer, Arles-sur-Tech (La Preste), Arreau-Cadéac (Vieille-Aure), Ax-les-Thermes, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Balaruc-les-Bains, Banyuls-sur-Mer, Barbotan, Biarritz, Bonlon-Perthus (le), Combo-les-Bains, Capvern, Collioure, Couiza-Montazels (Rennes-les-Bains), Dax, Espéraza (Campagne-les-Bains), Grenade-sur-l'Adour (Eugénie-les-Bains), Guéthary (halte), Gujan-Mestras, Hendaye, Labenne (Cap-Breton), Labouheyre (Mimizan), Laluque (Préchacq-les-Bains), Lamalou-les-Bains, Laruns-Eaux-Bonnes (Eaux-Chaudes), Leaucate (La Franqui), Lourdes, Lourdes-Barbazan, Marignac, Saint-Béat (Lez, Val-d'Aran), Nouvelle (la), Oloron, Sainte-Marie (Saint-Christau), Pau, Pierrefitte, Nestalas (Barèges, Cauterets, Luz, Saint-Sauveur), Port-Vendres, Prades (Molith), Quillan (Ginoles, Carcanières, Escouloubre, Usson-les-Bains), Saint-Flour (Chaudesaigues), Saint-Gaudens (Encausse), Gantiès, Saint-Girons (Audinac, Auclus), Saint-Jean-de-Luz, Saléchan (Sainte-Marie, Siradan), Salies-du-Salat, Ussat-les-Bains et Villefranche-de-Conflent (le Vernet, Thuès, les Escaladas, Graüs-de-Canaveilles).

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif général d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 300 kilomètres.

Pour une famille de	2	personnes	20 o/o
--	3	—	25 o/o
—	4	—	30 o/o
—	5	—	35 o/o
—	6	—	40 o/o

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

PARIS A LONDRES

Via ROUEN, DIEPPE et NEWHAVEN par la Gare Saint-Lazare

Services rapides de jour et de nuit tous les jours (Dimanches et Fêtes compris) et toute l'année

Trajet de jour en 8 h. 1/2 (première et deuxième classes seulement)

GRANDE ÉCONOMIE

Billets simples, valables pendant sept jours	*Billets d'aller et retour, valables pendant un mois*
1re classe, 43 fr. 25 ; 2e classe, 32 fr. ; 3e classe, 23 fr. 25.	1re classe, 72 fr. 75 ; 2e classe, 52 fr. 75 ; 3e classe, 41 fr. 50.

MM. les Voyageurs effectuant, *de jour*, la traversée entre Dieppe et Newhaven auront à payer une surtaxe de 5 fr. par billet simple et 10 fr. par billet d'aller et retour en 1re classe ; de 3 fr. par billet simple et de 6 francs par billet d'aller et retour en 2e classe.

Départs de Paris			Départs de Londres		
Saint-Lazare...	10 h. 20 m.	9 h. s.	London-Bridge.	10 h. m.	9 h. s.
Arrivées à Londres			Victoria	10 h. m.	8 h. 50 s.
London-Bridge.	7 h. s.	7 h. 40 m.	Arrivées à Paris		
Victoria	7 h. s.	7 h. 50 m.	Saint-Lazare...	6 h. 40 s.	7 h. 15 m.

Des voitures à couloir (W.-C., toilette, etc.) sont mises en service dans les trains de marée de jour entre Paris et Dieppe.

Des Cabines particulières sur les bateaux peuvent être réservées sur demande préalable.

La Compagnie de l'Ouest envoie *franco*, sur demande affranchie, des petits Guides Indicateurs du service de Paris à Londres.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

JAN 11 '62 H
OCT 5 '64 H
361.004

Digitized by Google

Digitized by Google